

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

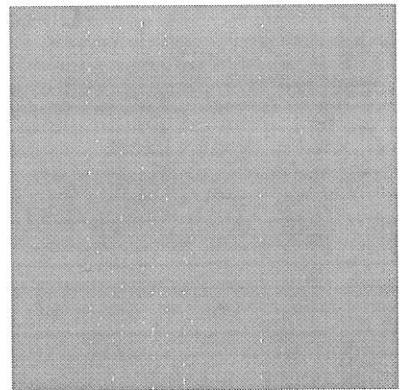
1 9 9 8



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

**A Q U I T A I N E**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
AQUITAINE**

**1998**

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTION DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE  
1999**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE  
54 rue Magendie  
33074 Bordeaux-cedex  
Tél. : 05.57.95.02.24  
Fax : 05.57.95.01.25

*Ce bilan scientifique a été conçu  
afin que soient diffusés rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie  
qui, dans le cadre de la décentralisation,  
doit être informé des opérations réalisées en régions  
(aux plans scientifique et administratif),  
qu'aux membres des instances chargées du contrôle  
scientifique des opérations,  
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés, sauf mention contraire,  
ont été rédigés par les responsables des opérations.*

*Les avis exprimés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Textes rassemblés,  
saisis et mis en page par  
Christine Raucoule  
Mauricette Laprie  
Pierre Régaldo-Saint Blancard  
Illustrations dessinées sous Adobe Illustrator  
par Jean-François Pichonneau  
d'après les documents fournis par les auteurs  
Cartes réalisées par Philippe Coutures*

**En couverture :**

Cénac-et-Saint-Julien (24)  
Le Conte à Simon - Grotte XVI.

Structure de combustion du niveau C  
d'époque moustérienne.

Cliché : J.-Ph. Rigaud.

*Imprimerie La Nef-Chastrusse*

87 Quai de Brazza - B.P. 28

33015 Bordeaux Cedex

ISSN 1240-6066 © 1999

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**Table des matières****1 9 9 8****Carte des opérations en Aquitaine****7****Bilan et orientation de la recherche archéologique****8****DORDOGNE****14****Travaux et recherches archéologiques de terrain****16**

BELEYMAS, Eglise de Saint Martin de Tours	16
BRANTÔME, Château abbatial, parvis de l'abbaye	16
CAPDROT, Colline du Gay	17
CASTELS, La Berbie	18
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XIV	19
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XVI	21
CREYSSE, Canolle III	22
CREYSSE, Chante Louette	22
CREYSSE, Le Sarillet	23
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Fort de Cazelle	23
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Fort de Cazelle	24
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Château de Commarque	24
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Château de Commarque	26
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Grotte de Commarque	26
LESEYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Laugerie Haute	28
MANZAC-SUR-VERN, Le bourg	29
MARQUAY, Abri du Cap-Blanc	29
MONTCARET, Le bourg, Villa gallo-romaine	30
MONTIGNAC, Grotte de Lascaux	31
PÉRIGUEUX, Chemin de Puyrousseau	32
PREYSSAC-D'EXCIDEUIL, Eglise Notre-Dame de la Purification	33
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Eglise Saint-Germain	34
SAINT-BARTHÉLEMY-DE-BUSSIÈRE, La Morinie	34
SAINT-MARCORY, Eglise	35
SAINT-SAUVEUR-LALANDE, Eglise de la Transfiguration	36
SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE, Travaux R.D. 705	36
SERGEAC, Castelmerle	37

**Opérations communales et intercommunales****38**

CREYSSE, Les Gillets	39
CREYSSE, Les Gillets	39
COURS-DE-PILE, Les Réclaussoux	41

COURS-DE-PILE, Les Réclaussoux	42
COURS-DE-PILE, Les Réclaussoux	42
DOUVILLE, Déviation R.N. 21 de Pont-Saint-Mamet	43
LES FARGES, CONDAT-SUR-VÉZÈRE, TERRASSON, PAZAYAC, Gazoduc	44
CELLES, LA TOUR-BLANCHE ET SAINT-MEARD-DE-DRONNE	44
PÉRIGUEUX, CHANCELADE, Pont de la Beaурonne, Travaux R.D. 710 et 939	45
LA ROCHEBEAUCOUR-ET-ARGENTINE, GOÛT-ROSSIGNOL, Travaux R.D. 12	45
VALLÉE DE LA DORDOGNE, Le secteur de Prigonrieux au Fleix	46
VALLÉE DE LA DRONNE, Saint-Méard-de Drône/Saint-Victor	47

## GIRONDE

48

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

50

AVENSAN, Site castral de Romefort	50
BAIGNEAUX, Champ de Racaud	51
BERSON, Maison forte du Boisset	51
BORDEAUX, Place Jean-Jaurès et autres parkings souterrains des berges de Garonne	52
BORDEAUX, Rue de Cursol/impasse Caillabet, (ancien B.E.C.)	54
BORDEAUX, Place André-Meunier (fort Louis)	55
BORDEAUX, Hôpital Saint-André, Colonne 5	57
BORDEAUX, Hôpital Saint-André, Colonne 5	58
BORDEAUX, Rue Lafaurie-Montbadon, Ancienne gare routière Citram	60
BORDEAUX, Rue Lafaurie-Monbadon, Ancienne gare routière Citram BORDEAUX, Place Renaudel, I.U.T. B	61
BORDEAUX, Place Renaudel, I.U.T. B	62
CADILLAC, Direction départementale de l'équipement	63
CAMIAC-ET-SAINT-DENIS, Darnac	64
GÉNISSAC, La chapelle du château	65
JUGAZAN, Le Bernat	66
LA-LANDE-DE-FRONSAC, Eglise Saint-Pierre	67
LANGOIRAN, Le Château	67
MACAU, Place de la République	68
PELLEGRUE, Place de l'église Saint-André	69
PELLEGRUE, Place de l'église Saint-André LA RÉOLE, Hôpital-Chapelle	69
SAINT-EMILION, Le bourg	70
SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE, Château de Pommiers	71
SAINT-GENIS-DU-BOIS, Eglise	72
SAINT-PEY-DE-CASTETS, Le Barrail	73
SAINT-PEY-DE-CASTETS, Les Graves II	73
LE TUZAN, La Honteyre	74
VENDAYS-MONTALIVET, Lapartens	76

### Opérations communales et intercommunales

77

Cantons de BRANNE, CRÉON, SAUVETERRE-DE-GUYENNE et TARGON CAVIGNAC-CÉZAC-CUBZENAIS-LARUSCADE-MARSAS-SAINST-MARIENS, Elargissement de la R.N. 10	77
LES ESSEINTES, La Gauzelle	78
LE VERDON-SUR-MER et communes voisines	79
LITTORAL DU NORD MÉDOC	80

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

84

BRASSEMPOUY, Pouy	84
BROCAS, Cabannes	85
CANENX-ET-REAUT, Pouyblanc 2	86
DAX, 5 cours Saint-Pierre	86
DAX, 5 cours Saint-Pierre	88
HEUGAS, Tranchée gazoduc, Landes sud	88
Monségur, Grand Tauzin n°3	89
MONT-DE-MARSAN, Quartier de l'église Sainte-Madelaine	89
SANGUINET, Put-Blanc	90

**Opérations communales et intercommunales**

93

Lussagnet-Coudures, Gazoduc	93
-----------------------------	----

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

96

AGEN, Rond-Point Saint-Jacques	96
AIGUILLON, Quartier du Lot	98
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, Le Callan	100
CASTELCULIER, Lamarque	100
MARMANDE, Thivras	103
LE MAS-D'AGENAIS, Eglise Saint-Vincent	104
ROQUEFORT, Coulès-Falmont	105
SAINTE-BAZEILLE, Lestang	106
VILLENEUVE-SUR-LOT, Eysse-Cantegrel sud	107

**Opérations communales et intercommunales**

110

LAYRAC, Territoire communal	110
Cantons sud et nord de Villeneuve-sur-Lot et de Penne-d'Agenais, Prospection-inventaire	111

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

116

ARANCOU, Bourrouilla	116
BANCA, Zubiarin	117
BAYONNE, L'Enceinte, Rue des Augustins, rue Tour de Sault	117
BIARRITZ, Grotte du Phare	118
BORCE, Pont de Bélonce	121
CASTET, Grotte de Séguès	122
CLARACQ, Le bourg	123
HENDAYE, Sorgin Xilo	124

IHOLDY, Grotte d'Unikoté	124
ISPOURE, Maison Laustania	126
ITXASSOU, Col de Méatsé	127
LESCAR, Le Bialé	127
LESCAR, L'enceinte	128
PAU, Moulins Heide	129
PAU, Moulins Heide	129
PRÉCILHON, Darré la Peyre	130
SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Imus Pyrenaeus, Burgo Chaharré ou Camp de César	131
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, La «Prison des Evêques»	132
SAINT-MARTIN D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz	133
SARRANCE, Grotte d'Apons	134

## Opérations communales et intercommunales 135

CAMBO-LES-BAINS, USTARITZ, LARRESSORE, Tracé gazoduc	136
LALONQUETTE, Espace rural, peuplement et productions dans le piémont	137
Habitat aristocratique des vallées béarnaises	140

## Autoroute A.89 Section Bordeaux-Périgueux 142

ARVEYRES-COUTRAS, Section 1.2	143
ABZAC, Zone de Barraud	144
CADARSAC, Le Grand Barail	145
GOURS, Au Marais	145
GOURS, La Bouage	146
SAINT-DENIS-DE-PILE, Les Champs de Bossuet	146
SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES, Les Champs de Buchets	148
MONTPON-MUSSIDAN, Section 2.2. et 2.3.	148
MONTPON-MÉNESTÉROL, Section 2.2, Tracé autoroutier A89 Montpon-Mussidan	149
SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET, Les Marquinaux	149
SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN, L'Enclos, Les Bitarelles	151

## Opérations interdépartementales 152

Habitat et territoires protohistoriques dans les piémonts pyrénéens occidentaux : la zone de confluence Adour-Gaves et l'Entre-deux-Gaves	153
NONTRON, SAINT-MARTIN-DE-PIN, LE BOURDEIX, Territoires communaux	154

## Projets collectifs de recherche 155

Relations Homme-milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène : l'exemple du bassin moyen de la Dronne	155
Litho- et biostratigraphie de quelques sites de référence périgourdins	156
Le décor architectonique de l'Aquitaine antique	157
Les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest	158

## Bibliographie 160

## Personnel du Service régional de l'Archéologie 166

## Index 167

Index des auteurs de notices	167
Index des sites et des communes	168

# A Q U I T A I N E

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

### Carte des opérations en Aquitaine



## Bilan et orientation de la recherche archéologique

### BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

En Aquitaine, l'actualité en archéologie préhistorique est, comme elle le sera sans doute pendant quelques années, largement tributaire des découvertes liées aux travaux d'archéologie préventive de l'autoroute A89 entre Bordeaux et Clermont-Ferrand. Ce grand chantier progresse le long de la vallée de l'Isle et sort du Libournais en Gironde pour entrer résolument en Dordogne, terre de Préhistoire s'il en fut ! Au-delà de la réalisation de sondages sur le futur tracé, dans le territoire de la Dordogne et de la Gironde, sont à signaler plusieurs opérations remarquables.

### Préhistoire

En Dordogne, à Saint-Martial d'Artenset, une fouille d'évaluation a été décidée dans une zone assez étendue livrant en stratigraphie plusieurs niveaux archéologiques associés à une séquence sablo-argileuse fine marquée par plusieurs horizons pédologiques caractéristiques. Les résultats de l'évaluation ont confirmé la bonne conservation et l'intérêt du niveau moustérien le plus récent qui s'étend sur plusieurs milliers de mètres carrés. L'association dans l'échantillon prélevé, sur les 50 m<sup>2</sup> fouillés, de plusieurs conceptions distinctes du débitage : Levallois, discoïde et peut-être présence de débitage laminaire et de façonnage bifacial est remarquable. La mise en place d'une fouille extensive de ce gisement de plein air bien conservé, suffisamment riche et présentant une telle coexistence de schémas de production lithique, s'avère nécessaire. Plusieurs concentrations très localisées de vestiges de débitage ont donné lieu à des remontages qui supporteront le plus clair de la problématique retenue pour ce site.

A Périgueux, à l'emplacement d'un futur immeuble de la société des H.L.M. de la ville, un horizon du Paléolithique supérieur a été identifié dans un excellent état de conservation au sein de dépôts versants sablo-argileux au chemin du Puyrousseau. Proche du gisement périgordien des Jambes aucun vestige paléolithique n'avait été récemment mis en évidence dans ce secteur où un abri sous-roche ayant livré du Paléolithique

que supérieur et d'hypothétiques œuvres d'art avait été anciennement signalé en 1905 par Féaux. L'outillage sur débitage laminaire est assez abondant et mériterait une plus ample reconnaissance sur la base d'un échantillon plus étendu. Les conditions de réalisation d'une fouille préventive sont actuellement toujours étudiées.

En Gironde, à Gours dans les gravières de la Bouage, une opération d'évaluation, suite à des prospections et des sondages positifs ayant mis en évidence une occupation néolithique, s'est avérée improductive pour cette période mais a permis de repérer des niveaux du Paléolithique supérieur médiocrement conservés. Aucune suite n'a été donnée à cette opération infructueuse.

A Saint-Denis de Pile, une évaluation dans une occupation du Paléolithique moyen située sur l'assiette du tracé s'est soldée par la découverte d'un dense horizon archéologique moustérien. Une fouille préventive a permis l'exploitation d'environ 500 m<sup>2</sup> de niveaux d'occupation caractérisés par d'abondants vestiges lithiques caractéristiques d'un Moustérien à débitage discoïde. Plus de 17 000 objets ont été enregistrés et plusieurs larges concentrations de vestiges sont apparues.

Des travaux préventifs sur la R.N. à Marsas ont mis au jour un abondant mobilier lithique attribuable au Paléolithique supérieur.

Dans les Landes, à Brocas-les-Forges, des travaux forestiers avaient livré des indices d'industrie lithique d'attribution délicate au lieu-dit Cabannes. Une fouille de sauvetage d'environ 70 m<sup>2</sup> a montré l'existence d'un horizon archéologique dense situé entre 60 et 80 cm de profondeur dans les sables. Une abondante industrie lithique (n : 25 000) a été récoltée. L'outillage composé de 1 200 objets se caractérise par deux tiers de raclettes, 20% de burins puis des grattoirs. L'attribution de cet ensemble au Badegoulien/Magdalénien ancien semble s'imposer. Le débitage paraît majoritairement relever d'une production d'éclats ; les lames sont plus rares.

Ce site est le premier gisement paléolithique reconnu dans le secteur de la Haute-Lande. La période chrono-culturelle mise en évidence doit être rattachée

aux ensembles identiques bien connus plus au Nord en Gironde et dans la vallée de l'Isle. L'étude de l'origine des matières premières lithiques, du fait de la présence de matériau d'origines éloignées, y constituera un outil d'analyse des relations spatiales qui ont pu exister au Paléolithique supérieure entre le territoire Périgord-Quercy-Gironde et l'espace chalosse-Pyrénées au Sud.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, à Arancou, une fouille programmée a enfin pu voir le jour dans la petite grotte de Bourouilla dont l'aménagement et la protection ont été définitivement achevés par la municipalité. Cette première reconnaissance du site et de son contexte environnemental immédiat préparait en fait l'intervention dans les années à venir dans le remplissage de la cavité qui a livré une belle série d'art mobilier et d'industrie en matières osseuses du Magdalénien.

A l'holdy dans la grotte d'Unikoté, l'extension des fouilles vers le secteur d'entrée de la cavité met progressivement au jour une occupation humaine dont l'association avec un repaire d'hyènes mérite une attention particulière. La présence d'industrie lithique (débitage, outils) dans ce type de contexte n'est certes pas exceptionnelle mais ici la présence d'aires de combustion probablement structurées et d'éléments d'art mobilier (os cochés) associés pourraient correspondre à un habitat d'une certaine durée.

A Isturitz, l'opération d'évaluation du contenu archéologique du remplissage résiduel encore présent dans les différents secteurs du site d'Isturitz-Oxocelhaya est arrivée à son terme et un nouveau projet franco-espagnol doit lui succéder en 1999. Dans le même temps, une réflexion pluridisciplinaire sur l'aménagement didactique et touristique des parties accessibles au public, doit permettre au propriétaire de procéder à une nouvelle présentation des salles et de leur contenu archéologique mais aussi de l'art pariétal de ce vaste complexe karstique.

## Protohistoire

Le renouveau des études sur l'Age du Bronze en 1998 est dû essentiellement à la découverte fortuite, par Madame J. Roussot-Laroque et son équipe, du site de Lapartens à Vendays-Montalivet en Médoc.

A l'occasion de travaux de recalibrage d'un ruisseau en bord de marais, des éléments de bois ont été mis au jour. L'élargissement de la fouille a permis de mettre en évidence les restes d'une construction à empilage datée du Bronze moyen et probablement une araire quasiment intacte. Ce chantier qui devrait faire l'objet d'une deuxième campagne en 1999 et d'une série d'analyses dendrochronologiques sera sans nul doute une pièce importante à verser au dossier du Bronze médocain.

Parallèlement, à l'autre bout de la côte, F. Marembert, étudiant en thèse à Toulouse sur l'Age du Bronze dans les Pyrénées, effectuait un sondage dans la grotte du

Phare de Biarritz et dans la grotte de Castets en vallée d'Ossau. Ces deux sites livraient des niveaux d'occupation très importants du Bronze final. La grotte de Biarritz fera l'objet d'une fouille programmée en 1999.

Citons enfin la découverte «fortuite» sur les plages d'Hourtin et de Montalivet, de deux dépôts ; une de haches en bronze, l'autre d'un bronzier (fragments d'épées, lingots, etc.) faisant l'objet d'une étude par J. Roussot-Laroque dans le cadre d'une prospection inventaire du littoral.

Pour l'Age du Fer, les nouveautés sont plus rares et se résument à la mise en place d'une prospection thématique sur l'occupation des vallées des Gaves pyrénéens et la découverte de cercles protohistoriques sur le tracé, ou à proximité de l'autoroute A89, dans la région de Gours en Gironde. C'est sur l'emplacement d'une future carrière que trois structures circulaires ont été dégagées et sondées livrant un matériel abondant. Malheureusement, le pétitionnaire ne souhaitant pas assurer la prise en charge financière de l'opération, le site est pour l'instant gelé.

## Antiquité

Le monde rural antique fait quant à lui l'objet d'un renouveau des études depuis plusieurs années. En Pyrénées-Atlantiques, l'université de Pau, autour de F. Réchin et R. Plana, reprend progressivement le dossier de la villa de Lalonquette fouillée dans les années soixante. Une étude systématique de son territoire a été initiée en 1998 qui a permis la localisation de plusieurs gisements contemporains de la villa, mais aussi de replacer le site dans son environnement historique.

C'est sur l'ensemble du grand Sud-Ouest que C. Balmelle poursuit son réexamen des établissements antiques dans le but d'identifier les structures viticoles. Avec la collaboration notamment de J.-P. Brun et de L. Maurin, ils ont ainsi établi avec certitude la présence de pressoirs, bassins viticoles et chais de stockage en Aquitaine, l'exemple le plus flagrant étant les empreintes de pressoirs en bois découverts par Ph. Jacques lors de la reprise des fouilles de la villa de Moncrabeau en Lot-et-Garonne.

Ce dernier fouilleur a d'ailleurs eu l'occasion aussi de procéder en 1998 à un nouveau sauvetage sur l'établissement antique de Castelculier. Outre les restes de l'entrée très dégradée de la *pars urbana*, il a pu mettre en évidence dans une maison bâtie sur le site au XIX<sup>e</sup> siècle, les restes d'une tour médiévale (XIV<sup>e</sup> ou XVe siècle) englobée dans les maçonneries récentes.

Deux superbes têtes en marbre de la fin du III<sup>e</sup> siècle et les restes brisés d'un sarcophage décoré de même époque ont aussi été découverts à l'occasion de la réalisation d'une adduction d'eau à proximité du mur d'enceinte de la villa. Il semble que ces éléments avaient

étés rassemblés peut-être dans le but d'être utilisés par la suite pour faire de la chaux.

Ces travaux sur ces grands domaines ne doivent pas faire oublier toutefois une opération menée par une équipe de bénévoles sur un petit habitat antique aux confins du Périgord et du Limousin. Il s'agit d'une maison de quelques pièces dont l'existence montre bien la complexité du tissu rural antique en Aquitaine.

Si Dax, Périgueux, Agen et Lescar ont fait l'objet d'opérations de fouilles très ponctuelles en 1998, nous ne retiendrons dans ce bilan que les opérations bordelaises qui nous paraissent les plus significatives et les plus porteuses d'espoir au niveau scientifique.

Dans le cadre du futur tramway de Bordeaux, la communauté urbaine a souhaité que le service régional de l'archéologie réalise une série de diagnostics sur les emplacements de projets de parc souterrain de stationnement. Les secteurs choisis furent : le cours du Chapeau rouge et dans son prolongement la place Jean Jaurès, le quai des Salinières, la place A. Meunier et la place de la Bourse. Toutes ces zones ont livré des restes d'architectures importants (fort Louis, XVI-XVIIIe siècles, place A. Meunier, avec des murs de plus de sept mètres de haut, rempart médiéval place de la Bourse) ou des stratigraphies importantes comme cours du Chapeau rouge avec, au contact avec la place Jean-Jaurès, des éléments de bois pouvant appartenir à un ancien aménagement de berges antiques. Les risques de découvertes d'épaves romaines ou médiévales sont de plus extrêmement importants puisque le quai des Salinières, la place de la Bourse et la place Jean-Jaurès se trouvent sur l'emplacement d'anciens ports ou à proximité immédiate. Les choix politiques définitifs qui seront réalisés pour l'implantation des parcs de stationnement ne manqueront donc pas d'entraîner de nouvelles et importantes fouilles sur Bordeaux dans les cinq ans qui viennent.

Enfin, signalons deux découvertes importantes : l'exploration sur l'emplacement des anciens garages Citram d'une partie d'une nécropole du VII-IXe siècles, peut-être à mettre en relation avec l'ancienne église Saint-Germain attestée dans ce secteur de Bordeaux par Charles Higouet mais jamais située ; la localisation précise et le repérage d'une portion importante d'un des aqueducs alimentant *Burdigala* sur la commune de Villenave-d'Ornon, juste à côté de l'actuelle rocade autoroute, près du Pont de la Maye.

## Moyen Age

Les travaux portant sur le Moyen Age se sont surtout concentrés sur une meilleure connaissance des maisons fortes ou des sites castraux régionaux.

Ainsi le château d'Espelette (XIV-XVe siècles) a fait l'objet d'une nouvelle campagne de sondages visant à mieux connaître l'enceinte et son système de tours. A Berson en Gironde, l'université de Bordeaux a piloté un projet de reconstitution en 3D de la maison forte du Boisset accompagné d'une étude historique et d'une prospection du terrain avoisinant. A Ispoure et Saint-Jean-Pied-de-Port (Prison des Evêques) dans les Pyrénées-Atlantiques, des séries de sondages et des études d'archéologie du bâti ont permis d'identifier des bâtiments précoce. L'exploration des archives de Navarre à Pampelune a fourni d'intéressants compléments historiques dont on espère la publication dans des délais brefs.

Deux opérations programmées ont vu le jour en 1998 : une sur l'habitat castral de Saint-Félix de Foncaude, château de Pommiers, pilotée par S. Faravel et une autre sur l'habitat aristocratique des vallées béarnaises dirigée par A. Berdoy. Après les travaux de Y. Laborie sur les sites castraux d'Auberoche (Dordogne) et Labrit (Landes) et de S. Faravel sur Saint-Germain d'Esteuil (Gironde) et Lauzun (Lot-et-Garonne), ces deux programmes devraient redynamiser la recherche fondamentale en archéologie médiévale en Aquitaine malheureusement très délaissée.

Deux opérations de sauvetage sont venues apporter un peu de nouveauté. Il s'agit des fouilles menées sur le site des Gillets à Creysse (Dordogne) par P. Fouéré à l'occasion de la création d'un nouveau pont sur la Dordogne et à Pellegrue en Gironde, surveillance de l'aménagement d'un gros bourg rural réalisée par J.-L. Piat et N. Gangloff.

Dans le premier cas, c'est un habitat rural en terre, de la deuxième moitié du XIIIe siècle, détruit accidentellement par un incendie, qui a été mis en évidence. Vaisselier, mais aussi organisation interne de la maison, sacs de graines, outils en fer fournissent un instantané de la vie quotidienne des paysans bergeracois au XIIIe siècle. Tout autour de la cellule de vie, le décapage des terrains a livré un nombre important de silos et une série de fours en bordure de fleuve dont la fonction reste encore mal définie.

A Pellegrue, les aménagements de place et de rue (assainissement) prévus par la municipalité ont été suivis systématiquement grâce à une excellente collaboration entre l'architecte du projet, l'architecte des bâtiments de France, la mairie, le service régional de l'archéologie et la société Hades. L'histoire de ce bourg castral, connu grâce à la thèse de S. Faravel, a été entièrement revue. Un bâtiment antique, une vaste nécropole mérovingienne avec peut-être un bâtiment paléochrétien et les restes de l'ancien château ont été localisés précisément, montrant une ancienneté de l'occupation humaine de cette communauté beaucoup plus importante que l'on ne l'avait cru.

Pour conclure, notons que c'est cent quarante-sept opérations qui se sont déroulées en 1998. Elles ont été le fait de chercheurs tant professionnels que bénévoles. Il est d'ailleurs intéressant de donner ci-après le tableau de l'origine des responsables qui montrent bien toute la diversité et la richesse de l'archéologie régionale. Il serait regrettable que celle-ci disparaisse. Il est à souhaiter qu'un soutien actif sera apporté à l'ensemble de cette communauté scientifique qui oeuvre pour une meilleure connaissance de notre histoire régionale.

Dany Barraud,  
Jean-Michel Geneste  
Janvier 1999

ORIGINE DU RESPONSABLE	FOUILLE PROGRAMMEE	PROSPECTIONS RELEVES	SONDAGES DIAGNOSTICS	SAUVEGAGES
A.F.A.N.	0	7	18	10
Bénévoles	3	11	8	9
C.N.R.S.	3	8	0	1
Coll. Territ.	0	0	4	0
HADES	0	2	6	5
Musée	3	2	0	0
S.D.A. (CNP/SRA)	3	2	16	3
Université (Ens/étud)	1	11	6	1

## Liste des programmes et des abréviations

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

### Nouvelle programmation

#### ■ *Du Paléolithique au Mésolithique*

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine.
- 2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans).
- 3 : Les peuplements néandertaliens 1.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.).
- 4 : Derniers néandertaliens et premiers *Homosapiens sapiens* (Châtelperronien, Aurignacien ancien).
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire).
- 7 : Magdalénien, Epigravettien.
- 8 : La fin du Paléolithique.
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...).
- 10 : Le Mésolithique.

#### ■ *Le Néolithique*

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien.
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges.
- 13 : Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du Bronze.

#### ■ *La Protohistoire (de la fin du II<sup>e</sup> millénaire au 1<sup>er</sup> s. av. n. è.)*

- 14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu.
- 15 : Les formes de l'habitat.
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés.

- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques.

- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives).

#### ■ *Périodes historiques*

- 19 : Le fait urbain.
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes.
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine.
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains.
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

#### ■ *Histoire des techniques*

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> s. et archéologie industrielle.
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes.

#### ■ *Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale*

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau.
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime.
- 29 : Archéologie navale.

#### ■ *Thèmes diachroniques*

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique).
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).
- 32 : L'outre-mer.

## Liste des abréviations

### Chronologie

BAS : Bas Empire  
 BMA : Bas Moyen Age  
 BRA : Age du Bronze ancien  
 BRF : Age du Bronze final  
 BRM : Age du Bronze moyen  
 BRO : Age du Bronze  
 CHA : Chalcolithique  
 CON : Contemporain  
 ÉPI : Épipaléolithique  
 FER : Age du Fer  
 FE1 : Premier Age du Fer  
 FE2 : Deuxième Age du Fer  
 GAL : Epoque Gallo-romaine  
 HAU : Haut Empire  
 HMA : Haut Moyen Age  
 IND : indéterminé  
 MA : Moyen Age  
 MÉD : Médiéval  
 MÉS : Mésolithique  
 MOD : Moderne  
 NÉO : Néolithique  
 PAA : Paléolithique ancien  
 PAL : Paléolithique  
 PAM : Paléolithique moyen  
 PAS : Paléolithique supérieur  
 PRO : Protohistoire

### ■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

AFA : AFAN  
 AUT : autre  
 BEN : bénévole  
 CNR : C.N.R.S.  
 COL : collectivité territoriale  
 EN : éducation nationale  
 MCT : Musée de collectivité territoriale  
 MET : Musée d'état  
 SDA : Sous-direction de l'archéologie  
 SUP : enseignement supérieur

### ■ Nature de l'opération

FP : fouille programmée  
 MH : fouille avant travaux M.H.  
 PA : prospection aérienne  
 PC : projet collectif de recherche  
 PI : prospection inventaire  
 PP : prospection programmée  
 PR : prospection  
 PS : prospection subaquatique  
 RA : relevé architectural  
 RE : relevé d'art rupestre  
 SD : sondage  
 SP : sauvetage programmé  
 SU : sauvetage urgent

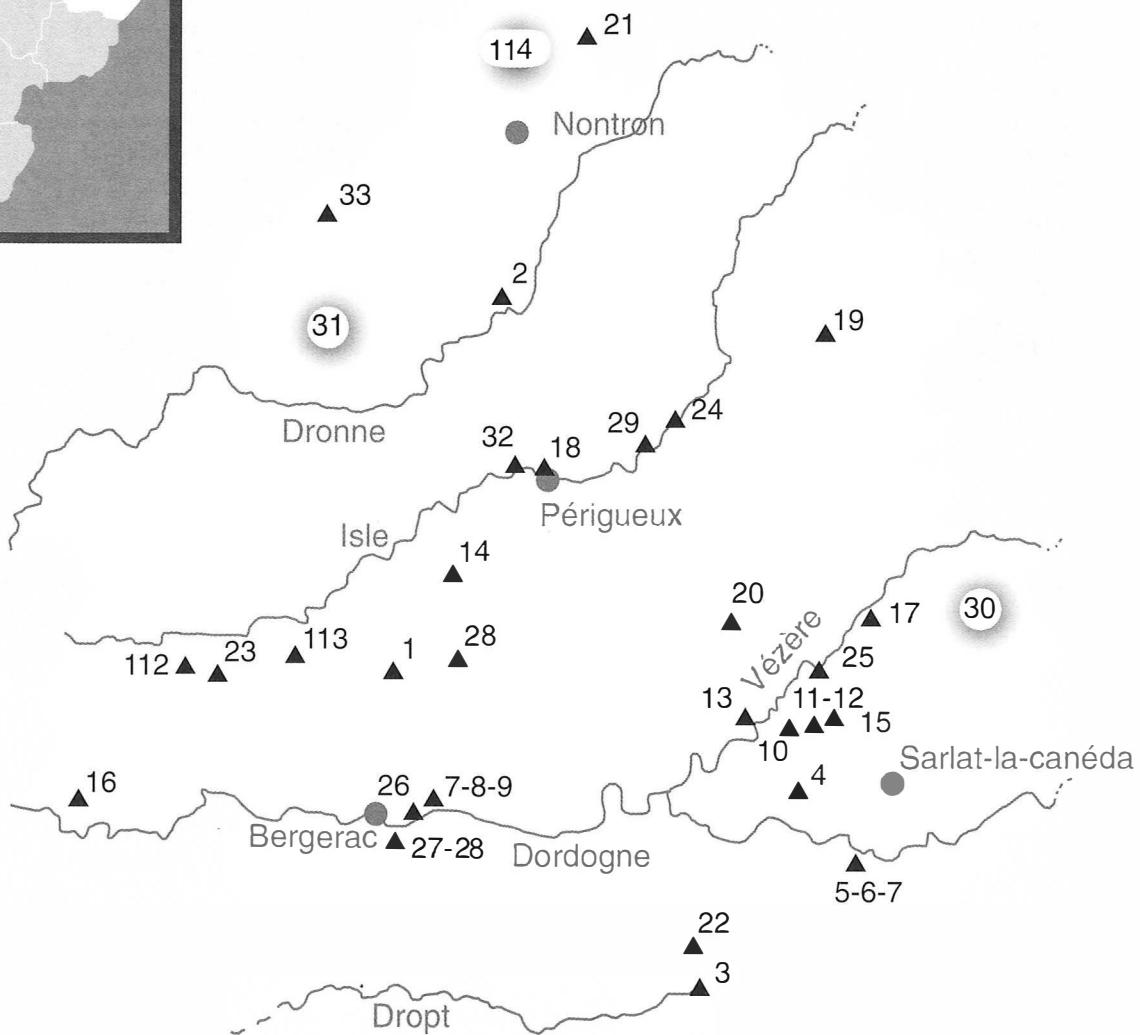
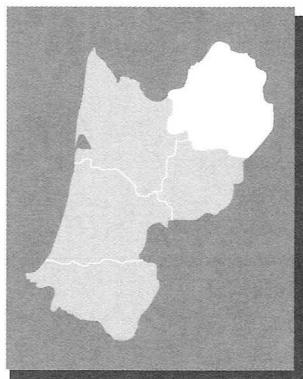
	DORDOGNE	GIRONDE	LANDES	LOT-ET-GARONNE	PYRENEES ATLANTIQUES	TOTAL
<b>Sondages</b>	19	21	3	4	12	<b>59</b>
<b>Sauvetages (SP, SU, MH)</b>	8	13	4	5	3	<b>33</b>
<b>Fouilles programmées</b>	4	1	1	1	4	<b>11</b>
<b>Relevés (RA, RE)</b>	5	2	1	3	5	<b>16</b>
<b>Analyses</b>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Prospections programmées</b>	1	1	1	0	4	<b>7</b>
<b>Prospection inventaire (PI, PA, PR, PS)</b>	7	9	0	2	1	<b>19</b>
<b>Projets collectifs (PC)</b>	2	2	0	0	0	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>149</b>

AQUITAINE  
DORDOGNE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Travaux et recherches archéologiques de terrain



0 10 km

							Prog.	P.	N°
24/034/006/AH	BELEYMAS	Eglise Saint-Martin de Tours	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	SD	23	16	1	
24/064/039/AH	BRANTOME	Château abbatial, parvis de l'abbaye	Jean-Luc PIAT	HAD	SD	23	16	2	
24/080/005/AH	CAPDROT	Colline du Gay	Dominique CASTEX	CNR	SD	23	17	3	
24/087/009/AP	CASTELS	La Berbie	Stéphane MADELAINE	MET	FP	1	18	4	
24/091/004/AP	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte XIV	Jean-Luc GUADELLI	CNR	FP	1	19	5	
24/091/001/AP	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte XVI	Jean-Philippe RIGAUD	SDA	FP	5	21	6	
24/145/029/AP	CREYSSE	Canolle III	Eric BOËDA	SUP	SD	5	22	7	
24/145/028/AP	CREYSSE	Chante Louette 2	Eric BOËDA	SUP	SD	3	22	8	
24/145/028/AP	CREYSSE	Le Sarillet	Eric BOËDA	SUP	SU	3/5	23	9	
24/172/010/AH	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Fort de Cazelle	Nicole GANGLOFF	HAD	SD	20	23	10	
24/172/010/AH	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Fort de Cazelle	Louis MOUILLAC	AUT	RE	20	24	10	
24/172/003/AH	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Château de Commarque	Nicole GANGLOFF	HAD	SU	20	24	11	
24/172/003/AH	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Château de Commarque	Nicole GANGLOFF	HAD	SU	20	26	11	
24/172/023/AP	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte de Commarque	Romain PIGEAUD	SUP	RE	9	26	12	
24/172/006/AP	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie Haute	Jean-Jacques CLEYET-MERLE	MET	RE	6	28	13	
24/251/002/AH	MANZAC-SUR-VERN	Le Bourg	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	SU	23	29	14	
24/255/001/AP	MARQUAY	Abri du Cap Blanc	Romain PIGEAUD	SUP	RE	8	29	15	
24/289/003/AH	MONTCARET	Le Bourg, villa gallo-romaine	Frédéric BERTHAULT	SDA	PP	20	30	16	
24/291/001/AP	MONTIGNAC	Grotte de Lascaux	Norbert AUJOULAT	SDA	RE	9	31	17	
24/322/007/AP	PERIGUEUX	Chemin de Puyrousseau	I. ORTEGA-CORDELLAT	AFA	SD	6	32	18	
24/339/001/AH	PREYSSAC-D'EXCIDEUIL	Eglise Notre-Dame de la Purification	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	SD	23	33	19	
24/356/003/AH	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Eglise Saint-Germain de Rouffignac	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD	23	34	20	
24/380/002/AH	SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIERES	La Morinie	Jean-Guy PEYRONY	BEN	SU	20	34	21	
24/446/002/AH	SAINT-MARCORY	Eglise	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	SD	23	35	22	
24/500/001/AH	SAINT-SAUVEUR-LALANDE	Eglise de la Transfiguration	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	SD	23	36	23	
	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Travaux R.D. 705	Jean-Pierre CHADELLE				36	24	
24/531/001/AP	SERGEAC	Castelmerle	Jacques PELEGRI	CNR	FP	5	37	25	

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

### BELEYMAS

#### Eglise de Saint Martin de Tours

Le projet de restauration de l'église de Beleymas ayant fait apparaître la nécessité de mettre en oeuvre un drainage périphérique, trois sondages ont été réalisés autour de l'édifice en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France. Cette église romane fut remaniée au XVIIe siècle. Les sondages ont montré que le cimetière médiéval était très perturbé par les sépultures modernes. Certaines furent retrouvées dès un mètre de profondeur par rapport au niveau actuel. Devant le portail, à 1,25 m de la façade, un mur médiéval de 0,60 m de large a été découvert arasé à une profondeur de 1,30 m.

Il peut appartenir à l'ancienne façade de l'édifice qui aurait reculé à l'époque du remaniement. Ce mur reposait sur un sol de mortier tuileau antique qui s'étendait sur toute l'emprise du sondage à 1,65 m de profondeur. La titulature ancienne de Saint Martin faisait remonter la fondation de la paroisse à l'époque mérovingienne. Et comme on peut le constater dans d'autres exemples, l'implantation de cette église martinienne recouvre un établissement antique.

Claudine Girard-Caillat

### BRANTÔME

#### Château abbatial, parvis de l'abbaye

Un sondage d'évaluation, effectué dans la partie sud-ouest de l'esplanade de l'abbaye bénédictine de Brantôme, a été confié par la municipalité au bureau archéologique Hadès. Il a été réalisé au mois de mai 1998 sur l'emprise présumée de l'aile sud de l'ancien logis abbatial. Cette opération visait à définir le plan et les niveaux de sols et d'arasement des murs de cet ancien édifice. Cette construction était connue par une iconographie et des textes du XVIIe siècle ainsi que par des fouilles anciennes menées en 1912 par Georges Bussière.

Ces recherches archéologiques venaient en prévision de travaux d'aménagements des terrasses de l'abbaye situées en bordure de la Dronne. Une tranchée de

fouille de près de 30 mètres de long sur deux mètres de large a permis de retrouver le corps de logis principal, d'axe est/ouest, arasé à une faible profondeur sous le niveau de circulation actuel.

Ce bâtiment se compose d'une tour d'angle circulaire défendue de canonnières. Cette tour est engagée dans l'angle sud-ouest d'une petite salle (9 x 7,5 mètres) dans laquelle un sol de dalles calcaire a pu être observé à un mètre sous le niveau actuel. Cette salle était munie d'une première cheminée placée dans l'angle formé par la tour et le mur occidental du logis. Un four en brique, partiellement détruit, pourrait avoir été plaqué contre cette cheminée. Des fouilles réalisées en 1912 l'avaient

déjà sans doute mis au jour ainsi que deux bassins en pierre disposés sur le côté du mur longeant la Dronne. Une seconde cheminée, au foyer formé de carreaux de terre cuite, a été retrouvée contre le mur de refend qui sépare cette première pièce d'une grande salle se développant vers l'est.

Dans cette seconde salle (12,5 x 7,5 mètres), plusieurs couches de remblais ont été dégagées. Parmi celles-ci, un important agglomérat de pierres sculptées et moulurées était posé sur un sol de carreaux en terre cuite seulement conservé sur une petite partie de la pièce. Contre le mur oriental de cette grande salle, la base de trois assises d'une cheminée monumentale a été découverte, construction à laquelle pourrait appartenir un certain nombre de sculptures recueillies, particulièrement le corps imposant d'un griffon.

A l'est de cette salle, le bâtiment se rétrécit enfin par un perron d'entrée ouvert d'une porte encadrée de pilastres moulurés (un seul est conservé). Ailleurs, d'autres accès ont été dégagés sur l'ensemble du logis, notamment une porte de sortie de la grande salle vers une cour extérieure nord et une porte de communication entre la grande et petite salle.

La durée d'occupation du logis abbatial a pu être assez clairement établie grâce aux documents d'archives venus appuyer les découvertes de terrain. Ainsi, la

construction du bâtiment peut être attribuée au temps d'Amanieu d'Albret (1504-1519), premier abbé commendataire de Brantôme dont les armes ont été retrouvées sculptées sur deux clefs de voûtes du logis. Des réfections architecturales ont sans doute été menées ensuite sous les abbatiats de Pierre de Mareuil (1538-1556) et de Pierre de Bourdeilles (1556-1614), ce dernier connu sous le nom de Brantôme en raison de ses œuvres littéraires rédigées en grande partie dans cette bâtisse. Finalement, le logis abbatial disparaît dans le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'agrandissement du réfectoire et l'aménagement de l'esplanade toujours visibles aujourd'hui.

Le logis abbatial de Brantôme apparaît au vue de cette fouille archéologique, comme un petit château d'époque Renaissance, riche d'ornementations sculptées et muni d'un système fortifié pour le tir à l'arme à feu. Il représente la riche demeure de trois générations d'abbés ayant marqué l'histoire du monastère de Brantôme, dont la figure de proie reste encore celle de Pierre de Bourdeille. Les témoignages écrits laissés par cet illustre personnage consacrent d'ailleurs le logis abbatial comme véritable lieu de mémoire, que le projet d'aménagement de l'esplanade envisage de restituer.

Jean-Luc Piat

## CAPDROT

### Colline du Gay

Le village de Capdrot est situé dans le sud de la Dordogne à environ 3 km de la bastide de Monpazier. La colline du Gay est localisée à environ 2,5 km du village. Plusieurs chroniques historiques révèlent l'existence d'une épidémie de peste noire qui décima le village de Capdrot en 1350 et l'inhumation de pestiférés au lieu dit le «Gay». Elles mentionnent également la construction d'une chapelle et plus tardivement, en 1890, l'érection d'une croix (toujours visible actuellement au sommet de la colline). Certaines informations orales (comportements humains marquant le lieu, découvertes accidentelles d'ossements humains...) tendent à confirmer l'intérêt de ce site. La colline du Gay, d'une superficie d'environ 12 ha, se présente sous la forme de terres non cultivées. Elle est essentiellement constituée de calcaires crayeux.

Le site du Gay correspond à une zone rurale intacte totalement exploitable. Par son accessibilité, il doit pouvoir offrir des conditions tout à fait favorables à une réflexion générale portant sur des questions d'épidémies. En effet, les sépultures d'épidémies sont encore très peu connues et de ce fait ce site représente un cadre inédit de la recherche en Aquitaine. Il devrait permettre de prendre en compte l'ensemble des données potentiel-

les d'un site, que ce soit au niveau des observations relatives à l'archéologie funéraire (structures, gestion de la zone funéraire...) ou des observations purement anthropologiques (recrutement, pathologie) et bénéficier des nouvelles méthodes de la paléobiochimie moléculaire. De plus il pourrait affirmer ou infirmer les modèles observés jusqu'à présent en milieu épidémique et apporter un nouvel éclairage à l'archéologie et l'histoire des «pestes» du Moyen Age.

Dans un premier temps, afin de mieux cerner les zones à sonder en priorité, deux types de documents ont été exploités - d'une part, les cadastres (actuel et napoleonien). En collaboration avec J.-N. Biraben (INED), l'étude des matrices du cadastre a visé à rechercher les lieux dits, les noms des parcelles, et la nature des propriétés ; - d'autre part, la photo aérienne afin de détecter certaines zones pouvant témoigner d'éventuelles structures au sol (fosses ?, vestiges de la chapelle ?).

Ensuite une première évaluation archéologique a été réalisée pendant sept jours sur le terrain avec la collaboration de quatre bénévoles, étudiants du laboratoire d'anthropologie de l'université de Bordeaux I. Le secteur à exploiter peut être grossièrement divisé en deux parties, un secteur haut (secteur de la croix et

sommet de la colline) et un secteur bas (pentes et bas de la colline, fossé du Dropt). Les premières recherches ont porté dans le secteur haut, à proximité de la croix actuelle. Après quelques décapages manuels infructueux, plusieurs sondages en quinconce ont été effectués à la pelle mécanique (environ 30 % de ce secteur ont été sondés). La plupart d'entre eux se sont révélés vierges de toutes structures. Nous pouvons toutefois signaler le dégagement partiel d'une voie empierrée, le repérage d'une zone de foyer domestique ayant livré une grande quantité de matériel céramique (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ?) et des remblais de construction, autant de témoignages probables d'une occupation médiévale du secteur. Nous avons effectué une étude topographique du site et le relevé de nombreux faciès géomorphologiques.

En raison de l'impossibilité de mener des sondages mécaniques sur le secteur bas, les recherches n'ont pas pu être suffisamment étendues. L'utilisation d'une tarière nous a toutefois permis le dégagement, sur une dizaine de mètres, d'un mur (environ 60 cm de largeur sur 50 cm de hauteur) constitué de pierres sèches : vestige des fondations de la chapelle ?, muret séparant des parcelles ?

Dans l'avenir, il me paraît indispensable de reprendre les recherches : d'une part, avec la collaboration

d'étudiants dans le cadre de travaux universitaires afin d'améliorer nos connaissances historiques sur l'évolution de ce secteur ; d'autre part sur le terrain afin de trouver l'extension exacte du mur mis au jour et de comprendre sa nature (lien éventuel entre la chapelle et les fosses à inhumations). Une prospection électrique, plus rapide et moins destructive, mériterait d'être engagée.

Dominique Castex

- BIRABEN, J.-N. *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*. EHESS, *Centre de Recherches Historiques*, tome 1 et 2. Paris : Mouton 1975.
- BONNISSENT, D. *La collégiale de Capdrot*. D.F.S. d'archéologie préventive. A.F.A.N., S.R.A Aquitaine. 1994 et 1997, 2 vol., 75 et 28 p.
- CASTEX, D. *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du Haut Moyen Age. Contribution spécifique de l'anthropologie biologique*. Bordeaux : université de Bordeaux I, 1994, 2 tomes, 500 p. Thèse n°1097, spécialité anthropologie.
- MONMONT, M. *L'ancienne collégiale de Capdrot, histoire d'un coin du Périgord*. Périgueux, Cassard Frères éditeurs, 1885.



Toujours concentrée sur l'aven, la fouille a progressé par paliers jusqu'à une profondeur maximum de - 880 cm dans la zone nord, la plus riche, qui a livré de nombreux ossements présentant fréquemment des connexions anatomiques.

La grande majorité de ceux-ci est attribuable au Bison des steppes qui représente maintenant à lui seul 63 % de la faune mammalienne. Au sein de l'aven, celle-ci se compose également, par ordre décroissant d'importance, du Renne, de l'Hyène des cavernes, du Cheval, du Lièvre variable, du Renard commun, du Chamois, du Mégacéros, du Cerf, du Putois et du Loup, espèce nouvellement découverte sur le site.

*Bison priscus* est maintenant représenté par un échantillonnage minimum de 28 individus, répartis en 7 juvéniles, 5 jeunes adultes, 6 adultes, 4 adultes âgés, et 6 très âgés. Comme pour les autres espèces, tous les éléments anatomiques sont présents et permettront une étude intraspécifique représentative.

L'approche paléoenvironnementale et paléoclimatique à partir des groupes d'Ongulés atteste l'existence d'espaces steppiques aux alentours avec présence probable de zones boisées dans des milieux protégés.

L'étude sédimentologique, effectuée par Virginie Le Fillâtre (Laboratoire de Géographie, Université de Bordeaux III) est à peu près conforme à cette évaluation, précisant l'absence probable de pergélisol. La granulométrie et l'étude des minéraux lourds confirment également le caractère homogène du remplissage ossifère et indiquent que le sédiment est majoritairement issu du plateau. Outre cette homogénéité, déjà attestée par la paléontologie et les datations ( $33220 \pm 270$  ans B.P. pour le haut et  $33490 \pm 250$  ans B.P. à - 660 cm), il apparaît que l'aven se soit comblé rapidement, au vu d'une nouvelle datation d'un échantillon osseux provenant de la grotte à 15 m de profondeur, à  $35830 \pm 500$  ans B.P. (GIF A 98104).

Deux nouveaux artefacts lithiques de facture moustérienne (examinés par A. Morala) se rajoutent aux huit précédemment récoltés au sein du dépôt ossifère (correspondant environ à 70 m<sup>3</sup>). Nous attribuons toujours leur présence à un colluvionnement probable au moment de la constitution du remplissage de l'aven.

L'étude taphonomique en cours corrobore l'hypothèse selon laquelle la chute accidentelle des animaux serait le seul agent responsable de cette accumulation osseuse.

Stéphane Madelaine

# CÉNAC- ET-SAINT-JULIEN

## Grotte XIV

Au sud du plateau sarladais, entre les villages de la Roque-Gageac et Beynac, la Dordogne reçoit sur sa rive gauche le Céou, une petite rivière qui coule à son débouché entre deux massifs calcaires : à l'est le plateau de Veyrines et à l'ouest le massif du Conte. Ce massif, sensiblement incliné vers l'est, mesure près de 2 km dans l'axe nord-sud, 1,5 km dans l'axe est-ouest. Il est constitué à la base d'une importante assise de calcaires turoniens surmontée d'un entablement de calcaires coniaciens dont la partie inférieure est fortement karstifiée. Sur une longueur de 1,5 km, l'abrupt rocheux domine la vallée de plus de 150 m. La grotte XIV est l'une des 22 cavités inventorierées par J. Lachastre en 1968, auxquelles nous devons ajouter deux grottes visitées au cours de prospections, plusieurs ont livré des restes de faunes et/ou des artefacts.

Creusée dans des calcaires coniaciens, la grotte XIV se compose d'une salle à peu de chose près orientée ouest-sud-ouest (entrée)/est-nord-est; largement ouverte vers l'extérieur, elle mesure une quinzaine de mètres de long et environ 8 m dans sa plus grande largeur. Dans le fond de la grotte, s'ouvre une galerie en partie colmatée (locus 2) orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest dont les dimensions actuelles sont les suivantes : 5,60 m de long, 2,20 m de large et 1,20 m de hauteur maximale. Enfin, à l'entrée de la grotte se situe un couloir grossièrement orienté nord-sud d'environ 5 m de long et 2 m de large qui se termine, vers l'ouest, par une ouverture dominant la vallée. Celle-ci constituait l'entrée originelle de la grotte, l'accès actuel ne résultant que de l'effondrement de la paroi ouest du couloir à une époque que nous ne pouvons estimer avec précision mais qui ne doit pas être très ancienne.

Sur la base de l'étude des Carnivores nous savions dès le début que les niveaux de l'ensemble inférieur étaient très anciens mais la faune récoltée dans les niveaux bréchifiés (ensemble moyen) et les datations U/Th (Y. Quinif cf. *infra*) nous ont surpris car il apparaît qu'ils sont plus vieux que 350.000 – 400.000 ans (limite de la méthode U/Th). Les couches de l'ensemble moyen pourraient raisonnablement dater du stade 11 ou plus probablement du stade 13 de la courbe isotopique. Nous rappellerons pour mémoire que nous avons découvert quelques traces anthropiques dans ces niveaux et que la couche 12 de l'ensemble inférieur a livré un chopper étudié par A. Turq dans le cadre de sa thèse.

Le tableau ci-contre résume le spectre faunique des niveaux des ensembles moyen et supérieur.

Nous insisterons à la fois sur la composition de cette association faunique et sur le niveau évolutif atteint par les espèces les plus caractéristiques.

	Ens. moyen	Ens. inf.
Couches F à H	Brèches I à IV	Couches 7 à 21
<i>Lynx</i> sp. (ou peut-être <i>Felis</i> sp.)	X	
<i>Dinobastis</i> sp.	X	X
<i>Panthera gombaszoegensis</i>	X	X
<i>Panthera spelaea</i>	X	X
<i>Panthera</i> sp. (taille Panthère)	X	X
<i>Crocuta</i> sp.		X
<i>Mustela putorius</i>		X
<i>Meles meles</i> cf. <i>atavus</i>		X
<i>Canis</i> cf. <i>etruscus</i>	X	X
<i>Vulpes</i> cf. <i>praeglacialis</i>		X
<i>Ursus</i> cf. <i>deningeri</i>	X	X
<i>Cervus</i> cf. <i>simplicidens</i>	X	X
<i>Capreolus capreolus</i>		X
<i>Hemitragus</i> sp.	X	X
<i>Bovinae</i> ind.	X	X
<i>Bison</i> sp.		X
<i>Dicerorhinus</i> cf. <i>hemitoechus</i>	X	X
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	X	X
<i>Castor fiber</i>	X	
Chauve-souris		X
Avifaune		X

Si nous analysons de manière objective la faune qui provient de la grotte XIV il apparaît immédiatement que nous sommes en présence non pas d'un site mais en réalité de deux sites. Le premier correspond aux niveaux de l'ensemble inférieur avec une faune exclusivement composée de Carnivores dominée par l'Ours. Le second qui regroupe les ensembles moyen et supérieur a livré une faune plus diversifiée toujours riche en Carnivores, toujours dominée par l'Ours, mais à laquelle s'adjoint un cortège d'Herbivores.

L'étude archéozoologique de cette faune est encore en cours mais il apparaît déjà que « l'allure » de la fragmentation est différente dans les deux « sites » et plus encore elle semble différente entre les Carnivores et les Herbivores. De là à penser que l'agent responsable de l'accumulation ossifiée est différent il n'y a qu'un pas que nous franchirons même si nous le faisons encore avec prudence. En effet cette grotte a livré quelques traces d'activités humaines essentiellement dans les niveaux de l'ensemble moyen<sup>1</sup> : éclats de silex, « cut-marks » sur un métacarpe de chevreuil. Malheureusement les niveaux en question ont été pendant longtemps le terrain d'élection des fouilleurs clandestins et années après années nous passions après eux. Pour protéger ces couches nous ne les avons fouillées qu'avec parcimonie mais, toute médaille ayant son revers, notre documentation, sans être pauvre (loin de là), ne nous permet pas d'affirmer avec certitude que la grotte XIV renferme un ou des niveaux archéologiques (*stricto sensu*) en place. L'un des objectifs des trois prochaines (et dernières ?)

campagnes de fouilles s'intéressera à résoudre ce problème.

D'un point de vue paléontologique nous insisterons sur la présence d'un Ours appartenant de toute évidence à la lignée spéléenne mais montrant de très nombreux caractères primitifs. Cet *Ursus deningeri* est le plus souvent de petite taille sans qu'on puisse l'expliquer par la présence d'une forte proportion de femelles et la morphologie des dents et de certains os pose un certain nombre de problèmes d'interprétation si on n'accepte pas d'attribuer un âge ancien à cette faune.

### ■ **Liste des caractères (non exhaustive) :**

- Crâne à profil fronto-nasal très peu ondulé.
- Portion pétrouse de temporal de morphologie particulière qui se rapproche de ce qu'on observe chez *Ursus deningeri* mais qui est, par exemple, sensiblement différente de celle des *Ursus deningeri* de La Romieu.
- Présence occasionnelle d'une dent immédiatement en arrière de la canine.
- Présence très fréquente des P3 supérieures et inférieures.
- P4 inférieures le plus souvent dépourvues de denticules accessoires.
- M1 inférieure archaïque, quelques fois monocuspide, rarement de type «*deningeri*».

Type de M1 inf.	A	B	C	D	E	F
Ens. moyen (n = 15)	0	33,3	46,7	20,0		
Ens. inf. (n = 22)	0	27,3	18,2	31,8	18,2	4,5

**A** : deux denticules sub-égaux précédés de 1 ou 2 (voire plus) denticules accessoires (type  *spelaeus* «classique»),

**B** : trois denticules de taille décroissante d'arrière vers l'avant (type *deningeri* «classique»),

**C** : un denticule principal présentant une ébauche de bipartition précédée d'un (ou deux) minuscule denticule,

**D** : deux denticules de taille décroissante d'arrière vers l'avant,

**E** : entoconide monocuspide avec une ébauche de denticule en position mésiale,

**F** : entoconide monocuspide (type archaïque).

— M3 inférieures peu tuberculées, présentant peu souvent une allure réniforme.

Pour ce qui est du squelette post-crânien, on peut noter la gracilité et la morphologie particulière du radius, et par exemple la remarquable faible torsion du tibia, torsion quelquefois inférieure à celle observée chez l'Ours brun.

Nous insisterons aussi sur la présence tout au long de la séquence de formes rares (Félin Machaïrodontoïde, *Lynx* sp. ou *Felis silvestris*, *Panthera* sp. de taille de la Panthère) ou considérées –sans doute à tort - comme telles (*Panthera gombaszoegensis*). Nous nous posons aussi la question de la présence d'un petit canidé que, faute d'arguments contraires, nous attribuons à *Canis cf. etruscus*, ne pouvant trancher entre cette espèce et la forme *Canis mosbachensis*. Les Ongulés ne sont pas non plus sans intérêt avec l'identification d'*Hemitragus*.

Si l'âge Pléistocène moyen ancien des couches de l'ensemble inférieur ne nous a pas trop posés de problème en revanche, et contrairement à nos idées de départ, il semble que l'hypothèse d'une datation ancienne des niveaux des ensembles moyen et supérieur se confirme. En effet il est hautement probable que nous soyons en présence d'une faune de type tempérée humide datant soit du stade 13 soit des stades 15 ou 17 de la courbe isotopique.

En ce qui concerne les activités humaines, nous n'en n'avons pas d'autres témoignages que ceux évoqués dans les précédents rapports (chopper, éclats de débitage, «cut-marks» sur un métacarpe de Chevreuil). Nous ferons toutefois remarquer que les niveaux les plus «prometteurs» de ce point de vue - i.e. l'ensemble moyen dans le locus 2 - feront l'objet des prochaines campagnes de fouilles.

Jean-Luc Guadelli

<sup>1</sup> Rappelons toutefois que la couche 12 de l'ensemble inférieur a livré un chopper.

# CÉNAC- ET-SAINT-JULIEN

## Grotte XVI

Les fouilles dans la grotte XVI, entreprises en 1983 sont actuellement dans une phase finale qui devrait s'achever vers 2001. Ces recherches s'inscrivent dans le cadre d'une étude régionale du Paléolithique du Sarladais médiéval. Elles ont été précédées dans cette perspective par les fouilles réalisées dans les abris du Flageolet, dans les grottes de Maldidier et Vaufrey mais aussi de Combe-Grenal, du Pech de l'Azé et dans l'abri de Caminade.

La grotte XVI est une des cavités karstiques creusées dans la falaise calcaire qui domine la confluence du Céou et de la Dordogne. De la base au sommet sa stratigraphie comporte :

— une série de niveaux d'occupations moustériennes. Les plus anciens sont extrêmement pauvres et ont été mis au jour à la suite d'un sondage de quelques mètres carrés dans la salle principale de la grotte (niveaux G à D). Le niveau C correspond à une occupation moustérienne dont l'âge moyen par thermoluminescence est de  $64\,900 \pm 3\,100$  (Guibert *et al.*, 1998). Il se présente comme une accumulation lenticulaire de feux répétés associés à une industrie lithique que l'on peut attribuer au Moustérien de tradition acheuléenne sur la base de quelques bifaces, d'une production Levallois relativement importante. Cette aire de combustion a été fouillée sur 18 m<sup>2</sup> et sa surface totale est de l'ordre de 40 m<sup>2</sup>. L'accumulation lenticulaire correspond à deux phases majeures d'occupation séparées par une période d'abandon de la grotte ;

— au-dessus de cette occupation moustérienne apparaît le niveau B dont le contenu archéologique est caractérisé par un outillage moustérien avec racloirs, bifaces et produits Levallois associés à quelques pointes de Châtelperron. Une telle industrie pourrait être considérée comme le mélange par des agents naturels, d'une industrie moustérienne à un outillage castelperronien

limité aux seules pointes de Châtelperron et à l'exclusion de tout le cortège typologique généralement associé au Castelperronien et de tous produits laminaires. De plus les dates <sup>14</sup>C obtenues pour ce niveau :  $38\,100 \pm 1\,200$  (Gifa 95541) sont nettement plus récentes que le niveau C sous-jacent. Si l'homogénéité de ce niveau se confirme nous pourrions alors considérer l'industrie qu'il contient comme un faciès castelperronien différent, sinon plus ancien, de celui de la grotte voisine du Roc-de-Combe ;

— surmontant le niveau B, un ensemble A contient de bas en haut : un niveau aurignacien comportant avec un outillage lithique relativement riche, une abondante industrie osseuse, un niveau gravettien particulièrement riche en «éléments tronqués» dont le seul équivalent connu a été décrit par D. Peyrony dans le grand abri de la Ferrassie, quelques vestiges d'une brève occupation solutréenne et une très intense occupation magdalénienne.

Il est probable que la prochaine programmation triannuelle verra la fin des travaux dans la grotte et que les premiers résultats du nouveau programme de recherches sur la structure de combustion du niveau C seront connus. Afin de conserver un témoignage complet et représentatif de cette structure exceptionnelle nous réaliserons un ensemble de documents qui seront intégrés dans la présentation muséographique de ce gisement dans le Musée national de Préhistoire.

Jean-Philippe Rigaud  
avec la collaboration de  
Géraldine Lucas et Jan Simek

■ GUIBERT, P. *et al.* *Revue d'archéométrie* n°23, 1998, sous presse.

## CREYSSE

### Canolle III

Le sondage que nous avons entrepris a été interrompu et nous devons le reprendre en 1999. Une coupe partielle d'un mètre de hauteur a pu être réalisée en bordure de route. Un sondage d'une vingtaine de centimètre sur un mètre de large a montré l'existence d'un minimum de deux couches archéologiques distinctes attribuables à du Paléolithique supérieur. Deux autres couches sus-jacentes sont suspectées mais n'ont pu être déterminées précisément par manque de surface fouillée. La première couche située à 60 cm de profon-

deur a livré une cinquantaine d'artefacts provenant essentiellement d'un débitage laminaire très soigné, de petite dimension. La seconde couche, à 1 m 20 de profondeur, se distingue par un débitage laminaire plus imposant. Les outils sont représentés par des burins. Un éclat de retouche outrepassé, provenant de l'aménagement d'une pièce à dos de type Gravette ou pointe des Cottés a été retrouvé. Il s'agit du seul indice culturel dont nous disposons.

Eric Boëda

## CREYSSE

### Chante Louette 2

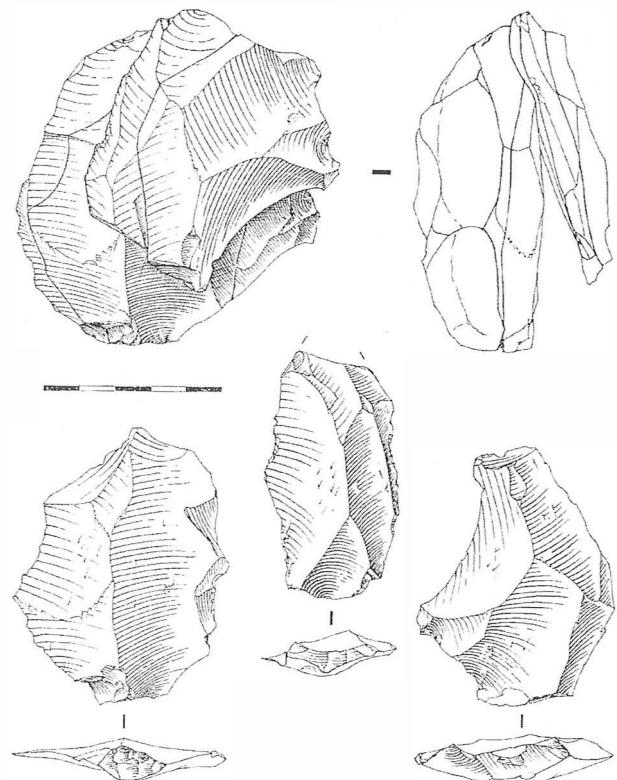
Découvert fortuitement à l'occasion de prospections géologiques dans le cadre du programme d'aménagement routier du secteur, le site paléolithique de Chante Louette 2 vient enrichir un paysage archéologique déjà fortement dense dans ce secteur du Bergeracois.

Chante Louette 2 a fait l'objet d'une évaluation par sondage en 1998. Un niveau archéologique principal, épais de 25 à 30 centimètres et très dense en vestiges a pu être individualisé, enfoui à faible profondeur dans un sable grossier localement désigné sous le terme de «grain de sel».

Le mobilier archéologique est uniquement constitué de vestiges lithiques taillés qui placent l'occupation au Paléolithique ancien ou dans une phase ancienne du Paléolithique moyen. Des bifaces de type acheuléen accompagnent une importante production Levallois de modalité récurrente parallèle. L'outillage retouché sur éclat est rare, constitué de quelques racloirs et encoches. Cette association typologique et technique diffère assez nettement des industries à bifaces connues localement (Cantalouette, Les Pendus, Barbas C'4 et C'3, Toutifaut, Corbiac, Pombonne...) et constitue un faciès inédit pour le Bergeracois.

On doit noter la présence d'un produit Levallois en silex sénonien gris qui évoque les relations du Bergeracois avec des secteurs plus orientaux.

A l'issue de cette phase d'évaluation plusieurs questions sont restées ouvertes dans l'attente de recherches



Creysse - Chante Louette 2.  
Remontage de trois éclats Levallois récurrent sur le nucléus.

ultérieures. La forte densité et la dispersion verticale des vestiges qui forment donc une couche archéologique plus qu'un niveau nous amènent à nous interroger dans un premier temps sur la dynamique ayant conduit à l'accumulation des vestiges. Des remontages conséquents ont cependant été réalisés, contribuant à rendre ce problème complexe. A l'image de nombreux sites du Bergeracois, Chante Louette se trouve dans un contexte sédimentaire de puissance réduite et principalement

constitué de sédiments tertiaires grossiers remaniés par épandage. C'est une caractéristique qui semble récurrente dans les sites du Pléistocène moyen du Bergeracois à l'exception semble t-il de sa partie finale.

Ceci constitue actuellement le seul indice de datation relative que nous puissions proposer en dehors de la nature même des vestiges lithiques.

Eric Boëda, Sylvain Soriano

## CREYSSE

### Le Sarillet

Le site a été découvert pour la première fois il y a plus de cinq ans à l'occasion de terrassements réalisés lors de la construction d'une maison. Cette découverte eut lieu une fois les terrassements faits. Seuls persistait en coupe une couche archéologique de quelques centimètres d'épaisseur prise dans un sédiment argileux, surmontant un niveau sableux à grain grossier. Nous avons eu l'occasion d'intervenir une deuxième fois lors de l'énoncé d'un projet de construction d'une piscine à proximité de la coupe contenant le niveau archéologique.

Le site de Sarillet se situe dans la Combe Suber, petite vallée d'axe nord/sud, prenant naissance sur le plateau et s'ouvrant sur la Dordogne. Cette petite vallée

étroite et encaissée en aval, s'étend sur 3 km de long. Ces berges ont livré toute une série de sites archéologiques dont les sites des Pendus et de Barbas.

La fouille de sauvetage a montré que le site est riche en artefacts, mais il s'agit d'un ensemble mélangé en position secondaire. Les terrassements de 1994 ont détruit une couche archéologique comprenant du Paléolithique supérieur (Périgordien ?). L'un des sondages atteste de l'existence possible d'une couche archéologique attribuable à un Paléolithique inférieur qui doit s'étendre sur les parcelles limitrophes.

Eric Boëda

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Fort de Cazelle

Dans le cadre de l'aménagement touristique de la falaise de Fort-de-Cazelle, un certain nombre des cavités du site devaient subir un nettoyage avant leur ouverture au public. Une opération archéologique de courte durée a cherché à déterminer le potentiel stratigraphique des cluzeaux les plus menacés et à expliciter – à travers l'analyse des structures en creux visibles dans les parois et au sol – une partie de l'organisation spatiale et chronologique de cette implantation troglodyte. Le troglodytisme constitue en effet un des faciès de l'habitat médiéval dans le Sarladais et sur le bassin versant de la Dordogne.

Les cavités inférieures de l'escarpement, très faciles d'accès et ayant subi des passages répétés, ont toutes été vidangées à plusieurs reprises au cours de leur histoire. Elles ne comportaient plus que quelques centimètres de terre. La totalité de ce remplissage consistait en une couche pulvérulente de débris végétaux et de charbons de bois liés à une réoccupation contemporaine.

raines du site (cavités transformées en bergeries et clapiers). Le recouplement des niches des parois par des ancrages de cloisons en terre et bois témoigne de modifications structurelles de l'espace dont la chronologie, en l'absence de données stratigraphiques, nous échappe.

Un sondage effectué dans un abri sous roche situé à une vingtaine de mètres en hauteur et anciennement accessible uniquement par des échelles ou des escaliers en bois a fourni des indications chronologiques plus tangibles. Bien qu'extrêmement ténue en stratigraphie, une occupation datant du début de l'époque Moderne a pu être mise en évidence. Le mobilier recueilli laisse percevoir des traditions du Bas Moyen Age, époque dont le site ne livre pas de traces effectives. Mais l'habitat médiéval a pu être oblitéré par l'occupation moderne.

Nicole Gangloff

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Fort de Cazelle

Situé à l'aplomb direct de la route qui relie Sarlat aux Eyzies-de-Tayac, l'aménagement troglodyte de la falaise de Cazelle s'élève sur deux niveaux.

Parallèlement aux travaux menés par Nicole Gangloff (Hadès), le relevé volumétrique couplé à la réalisation de photoplans numériques d'une partie de la falaise a été effectué. C'est un moyen méthodologique nouveau, qui permet une meilleure analyse des éléments architecturaux.

Cette étude apparaît comme un enregistrement original et fiable de l'état de conservation extérieur des élévations. Elle est destinée à produire un état des lieux de l'habitat troglodytique du site de Cazelle avant l'aménagement pour l'ouverture au public.

Louis Mouillac

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Château de Commarque

Commarque est un *castrum* formé d'un quartier aristocratique fortifié et d'un habitat subordonné. Durant le Moyen Age, il est détenu par les Beynac et plusieurs familles nobles, parmi lesquelles on trouve les Commarque dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Les vestiges les plus anciens semblent remonter au XI<sup>e</sup> siècle. Le bâti évolue du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle mais, contrairement à la plupart des sites fortifiés, il ne connaît pas de grande campagne de travaux après la guerre de Cent Ans. Il faut attendre le XVI<sup>e</sup> siècle pour trouver de notables transformations bien qu'en 1500 le *castrum* soit partiellement déserté par les grandes familles qui y avaient résidé. A l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, peu avant son abandon, le site connaît d'ultimes adaptations alors qu'autour un village périclite.

Les campagnes de restauration et de mise en valeur des édifices, en 1997 et 1998, ont nécessité deux interventions archéologiques sur la bordure nord du *castrum*, entre la chapelle, au nord-est, et la poterne, au nord-ouest. Un vaste ensemble de plus de 300 m<sup>2</sup> a ainsi été fouillé préalablement aux travaux.

Les plus anciens aménagements sont inscrits dans la roche sous forme de débitage de carrière, de bases de poteaux et de saignées (palissades ?). Aucun contexte ne permet de les dater, pas plus qu'un ensemble de trous de poteaux formant dans la partie nord-ouest une trame régulière. On pourrait voir dans ces derniers le négatif d'un premier édifice en bois. Un bâtiment interprété

comme une maison-tour et la chapelle-porterie (1<sup>er</sup> état) sont probablement bâtis avant 1240. Mais plusieurs indices laissent supposer que cette maison-tour a été édifiée en deux phases. A l'époque romane, elle formait un édifice rectangulaire indépendant, comprenant en rez-de-chaussée un local aveugle ou peu éclairé, ouvrant directement sur l'extérieur. Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle, elle aurait été étendue au nord, avec la construction d'un couloir de circulation (peut-être voûté) et d'un large rempart en bordure de falaise. Dans l'épaisseur de ce dernier est aménagé un escalier et une probable niche à archère. Un contrefort et un mur, rapportés au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle sur la face ouest, seraient à rattacher à cette phase d'évolution.

La fouille a localisé, entre la chapelle et la maison-tour voisine, une terrasse (de construction médiocre) et un seuil, édifiés au cours de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Un escalier creusé dans la roche, en bordure est de la maison-tour, permettait d'y accéder. Cette circulation est condamnée au début de l'époque moderne par l'érection à l'entrée de la chapelle d'un porche monumental. Le sens de circulation et l'organisation de l'espace s'en sont trouvés modifiés.

La présence d'un autre escalier, au sud-est de la chapelle castrale, pose le problème du sens de circulation autour de cet édifice et de la nature des espaces qu'il faisait communiquer.

La poterne nord-ouest et l'escalier taillé dans le rocher qui y mène auraient été aménagés dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. La bordure de falaise était alors défendue par une portion de rempart liée à la poterne, par le mur nord de la maison-tour et par une palissade de bois qui faisait la jonction de ces deux maçonneries.

L'étude du contexte stratigraphique conservé entre la chapelle et la maison-tour, plus important que ce que l'on pouvait présager, a permis de démêler précisément les diverses phases chronologiques et de proposer une vision cohérente de la gestion des espaces dans ce secteur. Les données sédimentaires ont confirmé diverses hypothèses déjà émises pour la chronologie de la chapelle. En particulier, il a pu être prouvé que le pignon nord-est (mur de chevet et de la porterie) avait été repris tardivement.

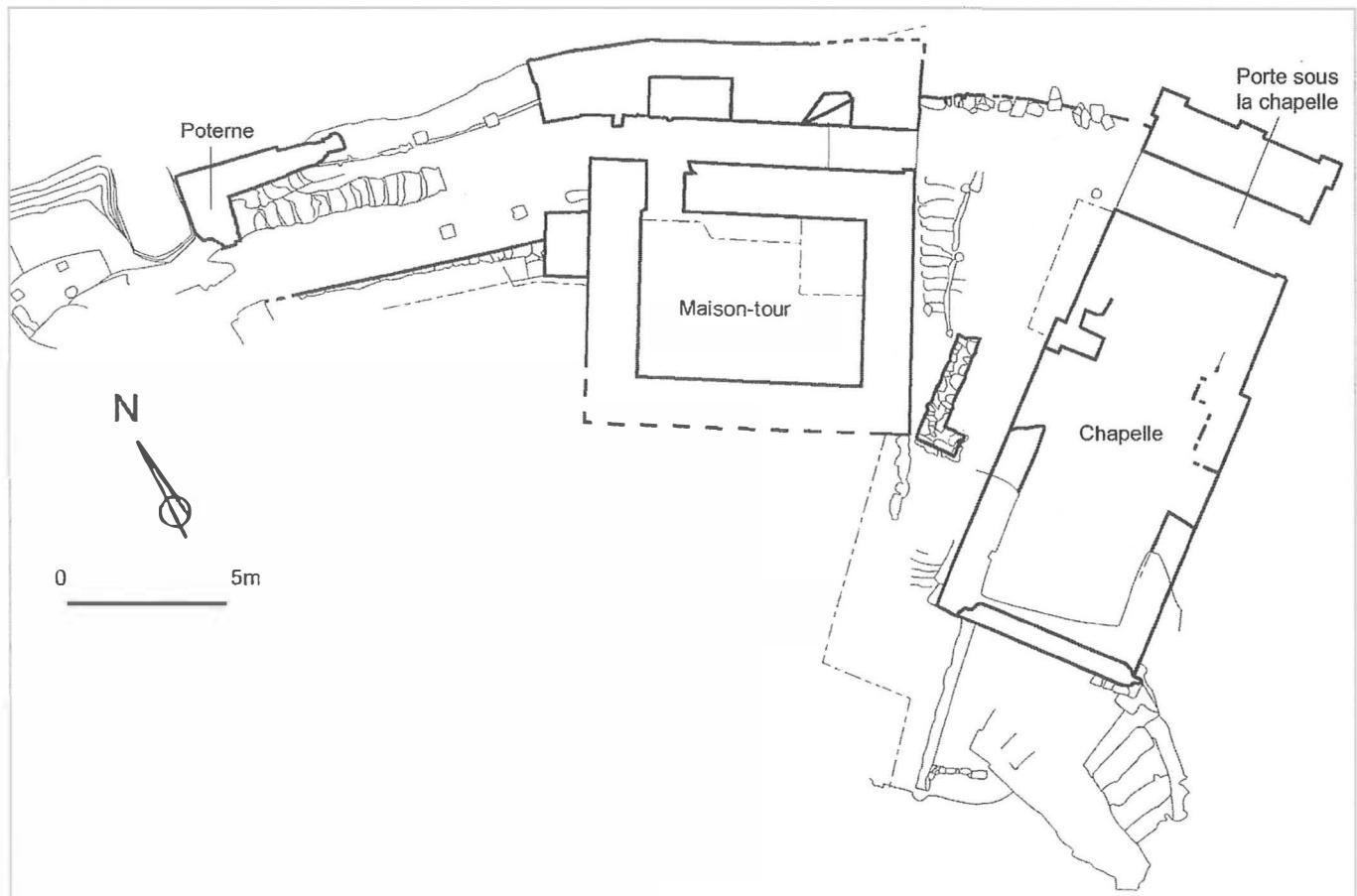
À la fin du Moyen Âge (peut-être dès le XIV<sup>e</sup> siècle), la maison-tour est rasée jusqu'au rez-de-chaussée. Les matériaux sont récupérés et un incendie est immédiatement

allumé sur les arases. La raison d'un tel acte n'est pas connue, mais plusieurs autres édifices de Commarque ont été incendiés sans pour autant subir une destruction aussi radicale (tour castrale romane, maison à contreforts nord-est, tour Commarque). Peut-être faut-il y voir les marques d'un acte de guerre entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

On sait peu de choses sur l'évolution de la zone après la disparition de la maison-tour. Le bâti ne paraît plus modifié jusqu'à l'abandon du site à la fin du XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle et la poterne semble encore mentionnée en 1524 comme porte piétonnière.

Bernard Pousthomis,  
Nicole Gangloff

■ SERAPHIN, G. D.E.A. d'histoire de l'art et d'archéologie. *Le castrum de Commarque*. Toulouse : université Toulouse-Le Mirail, 1995, 3 volumes.



Les Eyzies-de-Tayac - Château de Commarque.

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Château de Commarque

La campagne de fouille sur le castrum de Commarque s'inscrit dans le prolongement d'une précédente opération encore inédite, menée à l'ouest de la chapelle, dans le cadre de la mise en valeur du site. Les aménagements précédant l'ouverture de la propriété au public menaçaient en effet le contexte sédimentaire.

La présence de plusieurs escaliers, au sud-est et nord-est de la chapelle castrale, posait le problème du sens de circulation autour de cet édifice et de la nature des espaces qu'ils faisaient communiquer.

La fouille a localisé, à l'ouest de l'église, entre celle-ci et le prolongement de la maison-tour voisine, une terrasse - de construction médiocre - et un seuil jusqu'à inconnus, édifiés au cours de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle puis condamnés vers le dernier tiers du même siècle par l'érection à l'entrée de la chapelle d'un

porche monumental. Le sens de circulation et l'organisation de l'espace s'en trouveront modifiés, avant que ce porche ne soit épierré au cours de l'époque moderne.

L'étude du contexte stratigraphique conservé, plus important que ce que l'on pouvait présager, a permis de démêler précisément les diverses phases chronologiques et de proposer une vision cohérente de la gestion des espaces dans ce secteur. Enfin, grâce à une étude du bâti effectuée il y a plusieurs années, on a pu mettre en parallèle les données sédimentaires livrées par la fouille et les données architecturales, en relevant leur remarquable et éloquente complémentarité. Ainsi, diverses hypothèses émises par l'architecte G. Séraphin concernant la chronologie de la chapelle ont-elles trouvé une réponse.

Nicole Gangloff

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Grotte de Commarque

L'étude des proportions du grand cheval mi-gravé-mi-sculpté n° 13 (inventaire Brigitte et Gilles Delluc) a mis en évidence un comportement analytique du Magdalénien (?) face au support : en la cadrant de façon très précise sur le volume de la paroi, il a décomposé la silhouette de sa figure, qui devient une véritable combinaison d'éléments naturels, à peine soulignés de quelques ajouts de gravure ou de retailles. Elle s'étend sur deux plans : celui du protomé, qui regarde vers l'entrée, et celui du tronc, orienté à l'opposé, les deux formant un angle d'à peu près 120°, l'arête d'intersection étant formée par l'axe de l'épaule droite qui utilise un grand bombement ; tout ceci entraîne que l'animal ne peut être vu d'embrée dans sa totalité, mais progressivement, en cheminant dans l'étroite galerie (de 46 à 95 cm de large).

Or, en ce qui concerne les proportions, la figure apparaît, par rapport au cheval de Przewalski, plus gracile de corps que les autres (cf. graphique, mesures en projection orthogonale par rapport au plan de la figure ; à titre d'exemple, on a reporté une moyenne des proportions des chevaux du Cap-Blanc - mesures sur pièce - et des Combarelles 1 - mesures sur les relevés de Claude Barrière). L'épaisseur du corps (EC) correspond

ici à la partie du cheval qui sollicite le plus l'intervention du volume du support, autrement dit, qui est la plus «naturelle». Tous les éléments présents sur la paroi ont donc formé un véritable patron qui correspondait globalement à la forme générale du cheval telle que la concevait l'artiste. Il se trouve que tout cela donne au final un animal plus svelte que les figures traditionnelles : la sculpture suit ici le support, qui s'est imposé face au «canon» général des figurines de chevaux paléolithiques, qui réclame normalement un cheval au ventre épais.

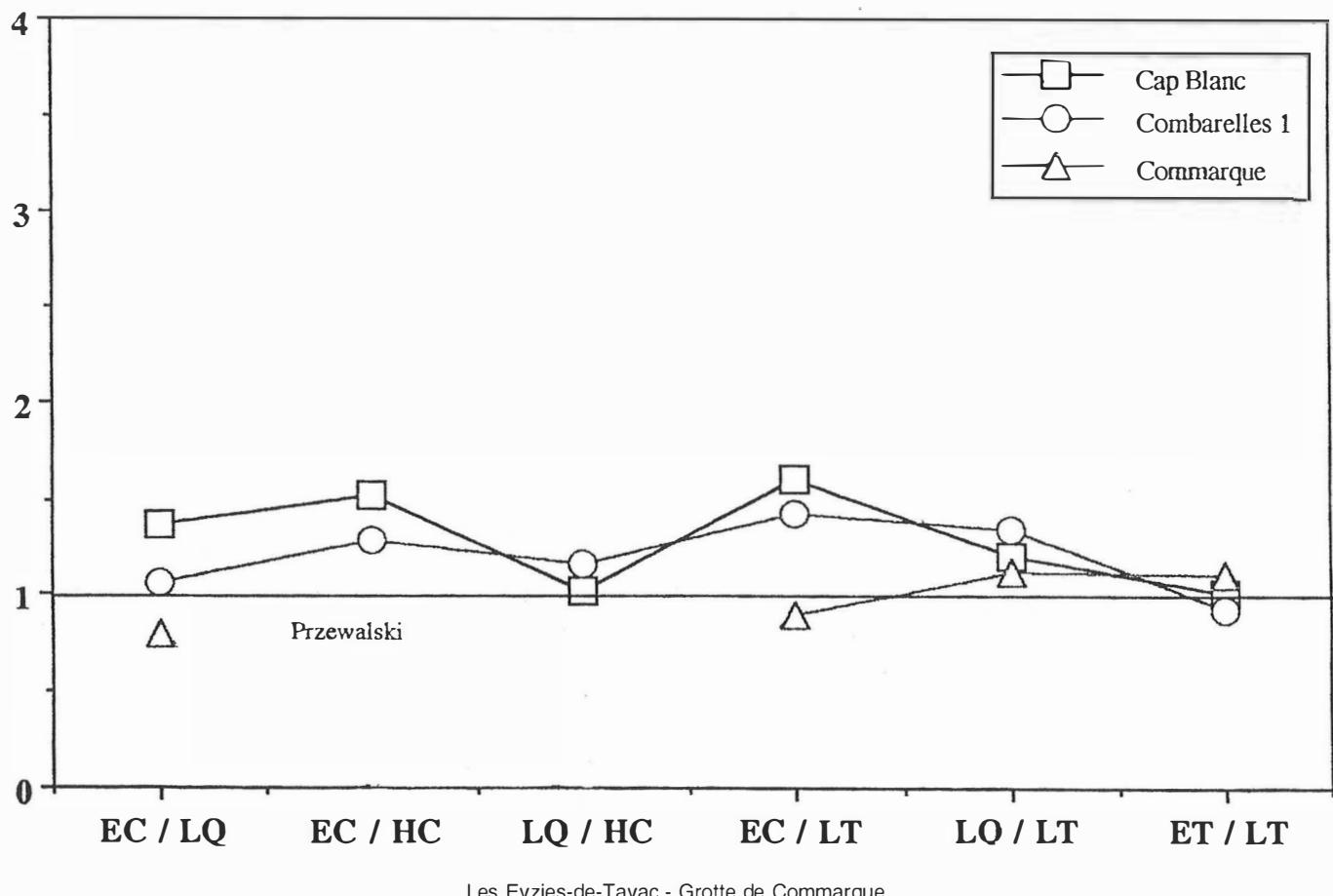
Lorsqu'on passe aux modèles, c'est-à-dire si on prend en compte les mesures en déroulé et non plus en projection, si le premier effet est d'augmenter LQ, EC et ET (cf. légende du graphique), on constate une absence d'«améliorations» significatives des proportions, ce qui confirme, à notre sens, que l'artiste préhistorique concevait sa figure plutôt en terme de forme que de volume, et que c'est le support qui va lui servir à exprimer la troisième dimension, par la sorte de «collage» que réalise le placement de la figure. Partant de là, il est permis alors de raisonner sur cette «forme-cheval», sécable d'après nous en trois parties distinctes : la tête, le corps

et les pattes, dont les liens sont appelés à varier dans une certaine mesure, en forme faible, suivant la terminologie des théories de la perception<sup>1</sup>. Si bien qu'un raisonnement sur un éventuel angle de vue préférentiel, suivant lequel la figure apparaîtrait moins déformée, devient inutile ; il existe un «canon» dont l'établissement est non simultané, et la perception progressive, comme à Commarque où il faut cheminer dans la galerie pour contempler le cheval dans son entier.

Romain Pigeaud

<sup>1</sup> Cette théorie définit la Forme (ou *Gestalt*) comme «un tout qui soit quelque chose de plus que la somme de ses parties, un ensemble dont les propriétés ne puissent être construites par addition à partir de celles de ses parties» (Guillaume, P. 1992.), définition qui s'applique aux figures artistiques de la Préhistoire.

- DELLUC, B. et DELLUC, G. La grotte ornée de Commarque à Sireuil. *Gallia Préhistoire*, 1981, t. 24, fasc. 1, p. 1-97, ill.
- GUILLAUME, P. *La psychologie de la Forme*. Paris, Champs Flammarion, 1992, 258 p., ill.
- PIGEAUD, R. Les proportions des chevaux figurés paléolithiques : problème esthétique ou affaire de point de vue ? *Paleo*, 1997, t. 9, p. 295-324, ill.
- PIGEAUD, R. *Comment placer une figure sur un volume : les choix de l'artiste magdalénien. Exemples de comportements, appliqués à la représentation du cheval*. Paris, M.N.H.N., 1998, mémoire de DEA, 2 vol., 111 p., ill.



Cap-Blanc (moyenne), Combarelles 1 (relevés Claude Barrière), Commarque (cheval n°13) : comparaisons inter-spécifique.

Mesures en projection orthogonale par rapport au plan de la figure :  
 EC : épaisseur du corps ; LQ : longueur du tronc ;  
 HC : hauteur au garrot ; LT : longueur de la tête ; ET : épaisseur de la tête.

# LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

## Laugerie Haute

A l'origine de cette opération, il y a une interrogation commune aux préhistoriens et aux dateurs : quelle est la signification et la représentativité des intervalles chronologiques (dates et incertitudes) proposées aux archéologues par les laboratoires de datation qui mettent en œuvre des méthodes parfois différentes ? Répondre à cette interrogation, implique de croiser les méthodes de datation puis de comparer les résultats. Pour mener à bien une telle expérience, il était donc nécessaire de choisir une période pour laquelle un ensemble «significatif» de méthodes pouvait s'appliquer (thermoluminescence (T.L.), radiocarbone ( $^{14}\text{C}$ ) et résonance paramagnétique électronique (R.P.E. plus connue sous le sigle anglo-saxon E.S.R.)) et être mises en commun pour aborder quelques grands moments du Paléolithique supérieur.

Le site de Laugerie Haute Ouest a été retenu car il s'est avéré le mieux adapté. Premièrement, il renferme un matériel archéologique varié et abondant. Deuxièmement, il possède des zones non encore fouillées, faciles d'accès, dans lesquelles peuvent être à la fois prélevés des échantillons et déterminés convenablement le milieu d'enfouissement et l'irradiation naturelle. Troisièmement, le choix d'un site de référence a été fait dans la mesure où les datations devaient présenter non seulement un intérêt méthodologique, mais aussi un intérêt archéologique majeur. Quatrièmement, la pertinence de l'échantillonnage vis-à-vis des objectifs de datation des niveaux archéologiques et d'intercomparaison de résultats ne devait faire aucun doute. Le site devait donc être peu perturbé par des phénomènes post-dépositionnels qui auraient entraîné une incertitude sur la signification archéologique des datations, un accroissement de l'incertitude de mesure pour la T.L. et la R.P.E., voire une erreur, due à la variation possible au cours du temps de l'irradiation *gamma* provenant du milieu d'enfouissement.

Pour ce qui concerne le programme de prélèvement en vue de datation, pratiquement tous les ensembles archéologiques ont livré des échantillons permettant le croisement des trois méthodes. Le centre de datation par le radiocarbone de Villeurbanne, a pu prélever du matériel organique potentiellement datable dans l'ensemble des couches explorées. Nous devrions donc disposer à terme (2 à 3 ans) d'une série de datation  $^{14}\text{C}$  par accélérateur particulièrement intéressante pour la chronologie du site et pour la méthodologie de la datation par radiocarbone : les anciennes datations  $^{14}\text{C}$  des niveaux solutréens obtenues par comptage classique sur des échantillons d'os «moyennés» pourront alors servir de base de comparaison (Delibrias et Evin, 1974). Le centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie,

Talence, a pu recueillir par couche au moins un échantillon susceptible d'être daté par thermoluminescence. Sur le plan méthodologique, si un nombre suffisant d'échantillons s'avère datable, il sera particulièrement intéressant et innovant de proposer la chronologie établie à partir de calcaires chauffés et de la comparer à celle établie à partir des quartz et autres roches silicatées. L'institut de paléontologie humaine de Paris a réalisé un nombre significatif de prélèvements dans toutes les couches archéologiques à l'exception du Solutréen final et du Proto-solutréen en vue de datation par résonance par paramagnétique électronique. Généralement utilisée pour des périodes plus anciennes, la R.P.E. sera testée (par l'I.P.H., Paris) sur les échantillons organiques : diaphyses d'os et dents d'équidé. En conclusion, l'abondance et la diversité du matériel collecté autorisent le couplage des différentes méthodes de datation, radiocarbone/thermoluminescence/résonance paramagnétique électronique et permettra, nous l'espérons, une expérience particulièrement fructueuse sur les plans archéologiques et méthodologiques. A l'occasion de cette opération J.-P. Texier a pu faire de nombreuses observations géologiques. La disposition générale des dépôts et l'absence de figures d'écrasement laissent supposer que la chute du pan de falaise qui délimite le site vers le sud-est s'est produite avant la formation des dépôts et non pas après comme cela est habituellement avancé. La «structure d'accueil» utilisée par l'Homme préhistorique avait donc une morphologie sensiblement différente de celle envisagée jusqu'alors. La zone d'accrétion maximale des dépôts ne paraît pas avoir varié tout au long de l'accumulation des sédiments. Elle était située légèrement en retrait de l'aplomb de la ligne d'abri actuelle. Les figures sédimentaires observées ainsi que la très forte orientation des objets archéologiques dans le sens de la pente générale (Texier et Bertran, 1995) montrent que le processus géologique majeur responsable de la mise en place des dépôts est la solifluxion. Il est difficile de préciser quel type précis de solifluxion a joué lors de la formation des niveaux inférieurs et moyens (jusqu'au Solutréen supérieur inclus). En revanche, la partie supérieure des dépôts (Solutréen final et Magdalénien ancien) prend un aspect stratifié avec ségrégation de niveaux caillouteux ouverts ; elle résulte probablement du fonctionnement de coulées de solifluxion à front pierreux. Les écoulements se sont effectués à la fois en direction du fond de l'abri et en direction du sud (i.e. obliquement par rapport à la coupe actuelle). A côté de la solifluxion, le ruissellement et l'éboulissement ont probablement joué un rôle notable. On note également la présence localisée de cryoturbation. Outre les observations géologiques mentionnées ci-dessus, une série de

cinq prélèvements de blocs sédimentaires orientés a été effectuée à l'emplacement des colonnes d'échantillons destinés aux datations numériques. Ces blocs sédimentaires feront l'objet d'une analyse micromorphologique afin de rechercher, à cette échelle, la présence éventuelle d'autres critères diagnostiques, susceptibles de caractériser les processus syn- et diagénétiques qui ont pris part à la constitution des dépôts de Laugerie Haute Ouest.

Jean-Jacques Cleyet-Merle  
avec la collaboration de Pierre Guibert,  
Jean-Philippe Rigaud et Jean-Pierre Texier

- TEXIER, J.-P., BERTRAN, P. Les dépôts du site moustérien de Combe-Capelle bas (Dordogne) : leur signification dynamique et paléoenvironnementale. *Paléo*, 1995, t. 7, p. 27-48, ill.
- DELIBRIAS, G., EVIN, J. Sommaire des datations  $^{14}\text{C}$  concernant la préhistoire en France. 1 : dates parues de 1955 à 1974. *Bulletin de la S.P.F.*, 1974, t. 71, C.R.C.M n°5, p. 149-156.

## MANZAC-SUR-VERN

### Le bourg

Alerté par le propriétaire de la découverte de sarcophages dans une parcelle du bourg, l'opération archéologique a révélé la présence dans son jardin d'une sépulture d'enfant creusée en pleine terre et de dix sarcophages dont trois avaient été détruits par des travaux antérieurs. Rencontrés à 0,50 m de profondeur, ils présentaient tous les mêmes caractéristiques : les cuves trapézoïdales, monolithes, orientées est-ouest et taillées dans le calcaire d'origine locale. Les couvercles affectaient une forme en bâtière. L'un d'eux avait un décor de losanges (?) sur un pan. Ces éléments permet-

tent de proposer l'époque mérovingienne comme la période d'utilisation la plus probable. Deux sarcophages étudiés renfermaient des sujets adultes en position de décubitus dorsal, les bras joints sur le pubis.

Cette nécropole se trouve à une cinquantaine de mètres de l'église paroissiale. Celle-ci est un édifice roman, très remanié aux XVe et XIXe siècles et dédié à Saint Pierre es Liens.

Claudine Girard-Caillat

## MARQUAY

### Abri du Cap-Blanc

Poursuivant le travail entamé l'année précédente, on a terminé les profils de parois et analysé les rapports de proportions établis pour les chevaux 2, 3, 5 et 10 (inventaire Alain Roussot). Il en est résulté que les sculptures précédentes relèvent, de la part du Magdalénien (?), d'un comportement opportuniste face au support, c'est-à-dire que, soucieux avant tout d'économiser de la matière, il a placé ses figures sur la paroi aux endroits qui présentaient un fort volume ; il a ainsi choisi :

- un volume vertical, comme dans le cas du cheval n° 5 ;
- une paroi inclinée et arrondie, comme dans le cas du cheval n° 10 ;
- un changement de pente, comme pour les chevaux n° 2 et 3.

Cefaisant, il a sculpté indépendamment du support, c'est-à-dire qu'il lui a suffi d'estimer correctement les proportions qui lui plaisaient lors de la taille, et qu'il ne s'est servi des possibilités volumétriques de la paroi que pour placer des figures.

Celles-ci, du point de vue des proportions, s'intègrent cependant dans la moyenne des chevaux figurés paléolithiques : par rapport au cheval de Przewalski, notre référentiel, ils apparaissent trapus, épais et à la tête fine ; pourtant, comme le montre le graphique (mesures en projection orthogonale par rapport au plan de la figure), mis à part le ventre toujours trop important (EC/LQ, EC/HC et EC/LT élevés<sup>1</sup>) c'est moins les proportions du corps et de la tête séparément (LQ/HC et ET/LT, relativement proches de la valeur référentielle) qui po-

sent problème que celles de la tête en regard du corps (LQ/LT, soit un corps trop long). Ce qui rejoint les conclusions auxquelles on était arrivé, savoir qu'il existe dans l'art paléolithique une sorte de «canon» de la figure du cheval : trapus, bas sur pattes, épais et à la tête fine, canon qui peut s'interpréter comme résultant d'une perception analytique de la «forme-cheval», comprise comme l'assemblage de trois segments : la tête, le corps et les pattes, et qu'il sera intéressant d'analyser suivant les critères de la psychologie de la Forme (ou *Gestalt*), avant de l'appliquer à d'autres figures du bestiaire paléolithique. Ceci formera la matière de nos futurs travaux.

Romain Pigeaud

- PIGEAUD, R. Les proportions des chevaux figurés paléolithiques : problème esthétique ou affaire de point de vue ?» *Paléo*, 1997, t. 9, p. 295-324, ill.
- PIGEAUD, R. *Comment placer une figure sur un volume : les choix de l'artiste magdalénien. Exemples de comportements, appliqués à la représentation du cheval.* Paris, M.N.H.N., 1998, mémoire de DEA, 2 vol., 111 p., ill.
- ROUSSOT, A. Contribution à l'étude de la frise pariétale du Cap-Blanc. *Santander Symposium*, Santander-Madrid, 1966, p. 87-113, ill.

<sup>1</sup> EC : épaisseur du corps ; LQ : longueur du tronc ; HC : hauteur au garrot ; LT : longueur de la tête ; ET: épaisseur de la tête.

## MONTCARET

### Le bourg

### Villa gallo-romaine

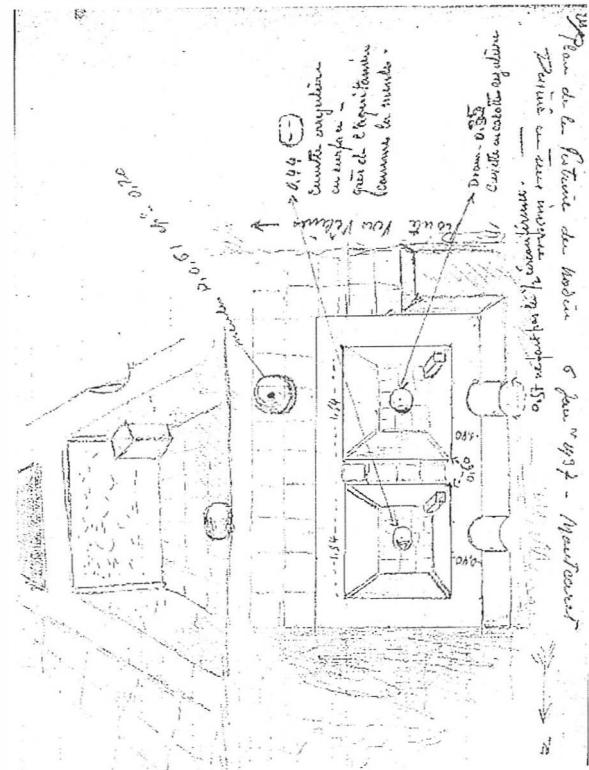
A la suite de l'exposition qui a été montée pour l'inauguration de l'espace muséal du site de la *villa* gallo-romaine, un projet collectif de recherche a été mis en place afin de développer un certain nombre de directions de recherche apparues à cette occasion.

La présence d'une *villa* précoce dont les structures seraient sous-jacentes ou intégrées aux vestiges actuellement visibles est à reconsidérer. Il faut par conséquent envisager la possibilité de retrouver, ailleurs, les traces d'un établissement de haute époque.

Nous savons que des installations viticoles ont été mises au jour à quelque distance de la *Pars urbana*. Nous avons pu montrer, grâce au matériel recueilli, que ces installations perdurent au moins jusqu'au Ve siècle, ce qui indiquerait que cette *Pars agraria*, dont il reste à déterminer l'ampleur, aurait été au moins contemporaine du dernier état de la *villa*. L'abandon des bains en tant qu'espace thermal pour devenir simple habitat semble coïncider avec l'abandon des installations viticoles.

C'est donc une opération qui mêle étude des carnets de fouille, étude d'archives, prospections, réinterprétations des structures visibles et sondages, que nous avons engagée, avec l'aide d'autres chercheurs, dans le but de restituer cette *villa* du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans son contexte tant diachronique que synchronique.

Frédéric Berthault



Montcaret - Villa gallo-romaine.  
Vue perspective et plan des installations viticoles de Montcaret  
(A. Conil, carnet n°13, p. 24, janvier 1937).

## MONTIGNAC

### Grotte de Lascaux

Dans le cadre de notre étude sur l'art pariétal de la grotte de Lascaux, nous avons procédé à plusieurs opérations dont les différents thèmes ont été définis, consolidés, voire même restructurés au cours des exercices successifs.

En 1996, nous devions effectuer une série d'analyses spectro-colorimétriques des pigments. Cette approche a nécessité l'adaptation au milieu souterrain d'un matériel réservé jusqu'à présent au laboratoire. Le spectrocolorimètre dont nous disposons autorise une saisie entre 400 et 800 nm, c'est-à-dire toute la partie visible du spectre, fenêtre subdivisée en 32 bandes de 12 nm. En outre, le traitement informatique ultérieur permet d'extraire les coordonnées CIE Lab, CIE XYZ, HSB ou RGB ainsi que, après exportation, son équivalence chromatique Pantone, Focoltone ou Trumatch.

Ce matériel implique une certaine proximité des zones à enregistrer. Ainsi toutes les figures à portée de cet appareillage ont été soumises à cette forme d'analyse : le panneau du cheval rouge, les figures du registre inférieur de la paroi de gauche de la Salle des Taureaux et celles du panneau cheval renversé.

Poursuivre ce type d'investigation nécessiterait la mise en place d'échafaudages. Cependant, pour contourner cette difficulté, nous avons défini un second protocole pour les figures hors de portée et sélectionné un matériel d'enregistrement plus adapté, autorisant une saisie globale, dédouanée des problèmes d'accès aux parois en procédant par télé-mesures. La photographie traditionnelle aurait pu nous apporter une première réponse, toutefois, les paramètres de développement et de fabrication des pellicules fluctuent dans des intervalles trop importants pour que cette méthode puisse être retenue. En revanche les capteurs numériques peuvent se substituer à cette instrumentation. Leurs caractéristiques photométriques sont stables et satisfont aux exigences de notre approche, dans une perspective globale d'enregistrement colorimétrique des pigments pariétaux.

Notre approche relative au relevé de l'iconographie pariétale de ce site peut se scinder en deux étapes. La première consiste en une fragmentation du dispositif en entités graphiques, figuratives, schématiques ou vestigielles.



Montignac - Grotte de Lascaux - Salle des Taureaux - 1.G.2 01.

Cette phase recouvre plusieurs volets de notre recherche, qui, dans sa traduction graphique traduit d'une part, la forme et la répartition des matières colorantes, ou relevé morphocromatique, d'autre part, les caractéristiques technologiques et iconométriques des figures, ainsi que la morphologie et la nature du support lithique. Nous avons entrepris et terminé ce volet pour l'intégralité des représentations de la Salle des Taureaux et du Diverticule axial.

La seconde phase fut d'assembler toutes les figures, panneau par panneau, paroi par paroi, afin d'obtenir une vision globale du décor et consécutivement analyser les séquences graphiques successives de ces deux espaces. Rappelons toutefois que les processus de développement de parois induisent une certaine distorsion géométrique liée au fait qu'il est impossible de dérouler sans altérations métriques des formes sphéri-

ques, totales et même partielles, d'où l'absence d'échelle précise du document.

Pour mener à bien ce relevé, nous avons pratiqué un enregistrement à l'aide d'un boîtier numérique, puis à un assemblage sur station informatique, à l'aide d'outils logiciels pour traitement d'image. Parallèlement nous procédions à une topographie précise des parois, pour chaque site développé.

Dans un premier temps, seule la Salle des Taureaux fut investie dans cette perspective.

Enfin, nous devions poursuivre l'étude aussi bien du milieu naturel endokarstique, que des gîtes à pigments, activité que nous avons étendu à l'ensemble du bassin versant de la Basse Vézère, entité géologique limitée aux horizons jurassiques et sénoniens.

Norbert Aujoulat

## PÉRIGUEUX

### Chemin de Puyrousseau

Une série de sondages, destinée à la reconnaissance archéologique d'un terrain de 7752 m<sup>2</sup> affecté par un projet de construction de logements par l'office public des H.L.M. de la ville de Périgueux, a été réalisée du 13 au 20 avril 1998. La parcelle concernée est localisée dans le quartier du Toulon, en rive droite de l'Isle, en bordure du chemin du Puyrousseau. Elle s'inscrit dans le contexte de la plaine alluviale, en contrebas des coteaux.

L'occupation préhistorique fut implantée sur une légère pente en pied de versant, au flanc de laquelle affleuraient des poches caillouteuses contenant des blocs de matière première siliceuse issus des formations crétacées locales. Les caractères associés au niveau archéologique reconnu à la base de l'ensemble sédimentaire Sa dans la tranchée 5 permettent de proposer une position primaire de ce niveau.

L'occupation préhistorique a été reconnue sur une assez grande surface (attestée dans les tranchées 5, 6 et 8). Il s'agit d'un ensemble homogène d'un point de vue archéologique. On observe une diversité dans l'acquisition des matières premières siliceuses. Quatre types de silex ont pu être identifiés sur le seul critère macroscopique (silex noir du Sénonien, silex blond du Sénonien, silex jaspoidé, silex calcédonieux), auxquels s'adjoignent quelques blocs de quartz et de dolérite. L'industrie lithique se caractérise par la présence de deux types de production : un débitage de lames et un débitage d'éclats.

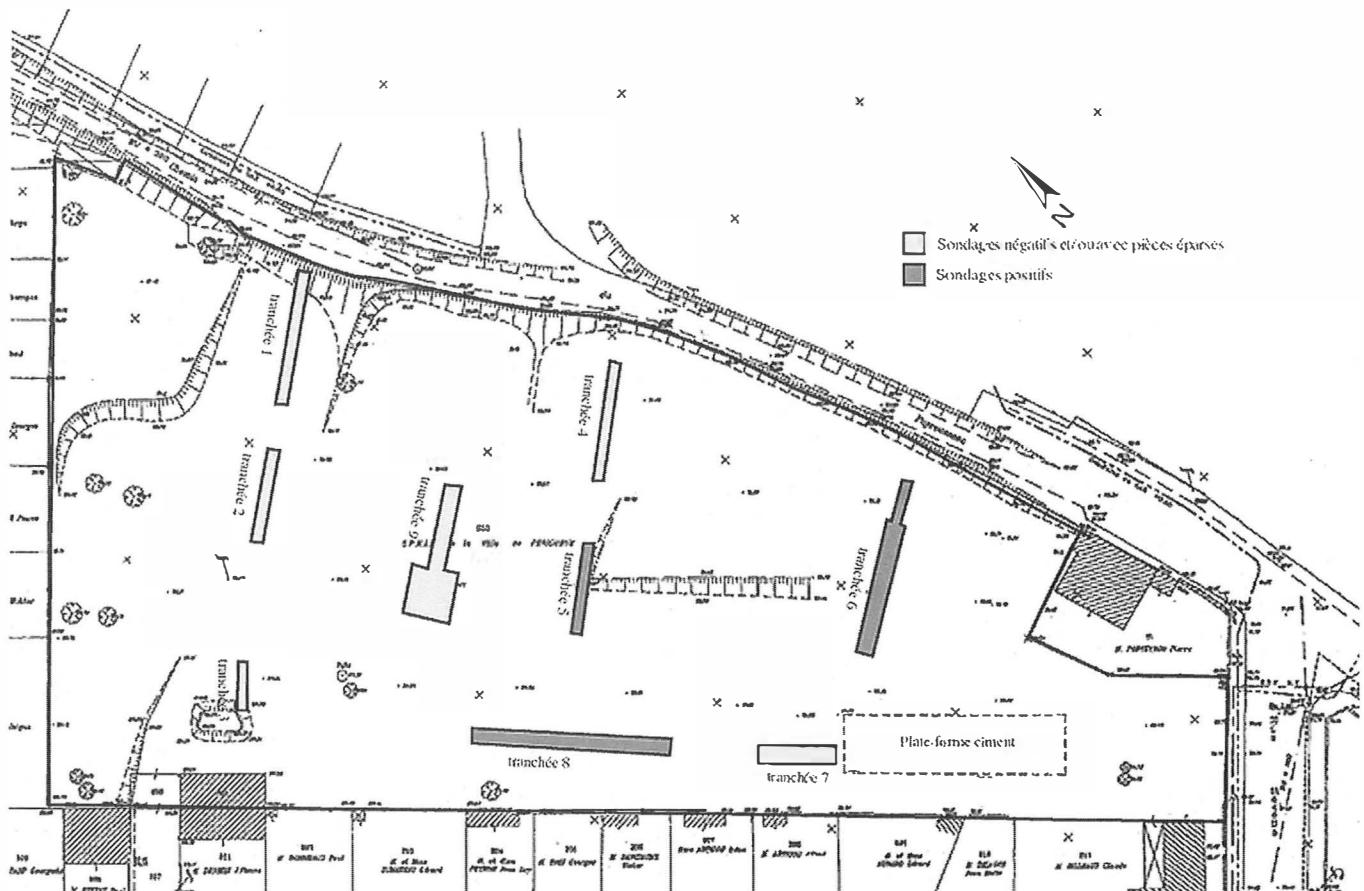
La production laminaire est orientée vers l'obtention de lames assez courtes et rectilignes. L'analyse technologique a mis en évidence une carence de produits de première intention entiers (lames de plein débitage). Les

nucléus, en revanche assez nombreux, ont fait l'objet d'une mise en forme sommaire. Les flancs et le dos restent très souvent corticaux, seul un nucléus semble avoir subi une préparation plus élaborée, avec la mise en place d'une crête dorsale. La technique de percussion employée pour l'obtention de la majorité des produits laminaires est la percussion directe au percuteur dur, mais l'usage d'un percuteur tendre est également attesté dans une moindre mesure.

Les modalités du débitage d'éclats sont accessibles à partir de quatre nucléus : l'un de morphologie discoïde sur lequel a pu être remonté un éclat, les autres paraissant provenir d'une reprise de nucléus à lames. Ils relèvent tous d'une technique de débitage au percuteur dur, comme en témoignent les talons et les bulbes des produits, ainsi que la présence de cônes incipients sur la surface de débitage des nucléus. L'objectif de ce débitage d'éclats semble être l'obtention de produits assez épais. La série comprend 95 outils, soit 20 % de l'assemblage recueilli. Les grattoirs (31 dont 2 doubles et 3 grattoirs-burins) dominent légèrement les burins (27 dont 4 carénés, 5 dièdres et 6 sur troncature).

Les éléments techno-typologiques mis en évidence attestent de l'appartenance de cet assemblage à une industrie du Paléolithique supérieur, sans qu'il soit possible d'affiner l'attribution chrono-culturelle. Il faut noter que cette opération a permis la première découverte d'une occupation de plein air paléolithique sur la commune de Périgueux.

Illuminada Ortega



Périgueux - Chemin de Puyrousseau

## PREYSSAC- D'EXCIDEUIL

### Eglise Notre-Dame de la Purification

Dans le cadre de l'assainissement de cette église, deux sondages avaient été réalisés en 1993, au droit du mur nord vers le chevet et du mur gouttreau nord de la nef. Ceux-ci avaient montré l'absence de niveaux archéologiques en place. Un troisième sondage a été programmé devant le porche toujours dans le cadre de la restauration de l'édifice. Il a révélé la présence de deux

cuvettes trapézoïdales. Cette découverte vient confirmer l'information obtenue par l'équipe précédente, de la présence de sarcophages monolithes retrouvés à proximité de l'église, il y a une trentaine d'années.

Claudine Girard-Caillat

## ROUFFIGNAC- SAINT-CERNIN- DE-REILHAC

### Eglise Saint-Germain

L'église est un beau monument de la Renaissance, avec un portail daté de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Depuis sa construction, le portail a perdu une partie de son importance du fait de la surélévation du sol de la place. Le projet de restauration, de l'architecte en chef des monuments historiques, proposait le décaissement de la partie enterrée du portail et la création d'un nouveau parvis. Aussi un diagnostic archéologique a-t-il été réalisé sous la forme d'une tranchée devant le pilastre gauche, perpendiculaire au portail. Ce sondage a révélé la base du pilastre et le premier sol du parvis à 0,50 m de profondeur.

Il a également montré la présence de deux sarcophages à 0,90 m de profondeur. Le premier bien visible dans le sondage présentait une cuve monolithique trapézoïdale, dont le couvercle avait disparu. L'autre n'est connu que par son couvercle composé de deux dalles.

Ces vestiges inédits laissent présumer l'existence d'un édifice culturel antérieur à la construction de l'église à la Renaissance.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

## SAINT-BARTHÉLEMY- DE-BUSSIÈRE

### La Morinie

Il s'agit de la troisième campagne de fouilles réalisée sur ce site localisé sur le socle granitique, à l'extrême nord du département de la Dordogne. Il présente un bâtiment antique de plan carré (13,50 m de côté) comprenant une division de trois petites salles (1, 2, 3) aménagées le long du mur de façade nord-ouest et ouvrant sur une quatrième salle (4) qui occupe les deux tiers de l'édifice.

La salle S4 a été privilégiée. Plusieurs petites structures complexes ont été découvertes (plaques de foyer, terre rubéfiée, pierres granitiques brûlées et fosses déversoirs) réparties dans la partie centrale de cette grande pièce. Dans la partie nord de la pièce, un espace de 3 m de large a été mis en évidence, délimité par les vestiges d'un mur (cloison intérieure) au milieu duquel se trouve un seuil. Un radier de galets de granite en compose le sol. Le mur M1 a été doublé dans sa partie intérieure. L'ensemble qui occupe toute la largeur de la salle 4 est à mettre en relation avec le plan incliné extérieur découvert lors de la précédente campagne et qui semblait faciliter l'accès dans le bâtiment. Il pourrait être défini comme un quai d'accès intérieur, pour un chargement et/ou déchargement éventuel de matériaux lourds.

Un aménagement a été retrouvé dans cette salle sous une couche stérile : trous de poteau et petites fosses contenant du mobilier archéologique : céramiques, plomb, verre et fer. Ceci nous permet d'envisager l'existence d'un premier édifice en structure légère torchis et poteaux.

Les deux extérieurs, secteurs S9 et S7 (à l'est et à l'ouest), ont également été fouillés sur la longueur de l'édifice. Les éléments mobilier découverts nous renseignent sur l'éventuelle présence d'ouvertures du type «fenêtre» sur chacune des deux façades : du mobilier déversé permet en effet de délimiter une zone bien définie avec un résiduel important contre le mur.

La partie nord de la façade orientale (secteur 7), à proximité du secteur S11 (plan incliné permettant l'accès dans le bâtiment), fait apparaître un aménagement de petits galets de granite qui semblerait être un apport destiné à assainir le sol situé entre le chemin rural et le bâtiment.

La salle S2, quasiment occultée lors de la campagne précédente, a été en partie fouillée. Elle fait apparaître des niveaux complexes et une structure de combustion. De nombreuses scories ont été retrouvées ainsi que des

fragments de paroi rubéfiée qui attestent la présence d'un four, installé dans cette pièce étroite.

L'étude du mobilier des deux campagnes précédentes va permettre d'affiner la chronologie de l'occupation du site. Il a été aménagé au milieu du 1er siècle ap. J.-C. L'abandon semble plus tardif que nos hypothèses précé-

entes. Le mobilier récolté permet d'envisager la fin IIIe siècle voire le début du IVe siècle.

L'abondance de charbons a provoqué une étude anthracologique qui est en cours.

Jean-Guy Peyrony



Saint-Barthélemy-de-Bussière - La Morinie.

## SAINT-MARCORY

### Eglise

Dans le cadre de la restauration de l'église de Saint-Marcory, un décapage était prévu derrière le chevet. Cet édifice roman se compose d'une nef d'une seule travée prolongée par un choeur à abside semi-circulaire, surélevé de deux degrés. Les sondages n'ont pas montré la

présence de niveaux archéologiques en place. Les fondations du chevet reposent directement sur le calcaire vers 1m de profondeur.

Claudine Girard-Caillat

## SAINT-SAUVEUR- LALANDE

### Eglise de la Transfiguration

Cette petite église, connue par les sources, appartenait à l'abbaye de Charroux. Installée dans la Double, elle se présente sous la forme d'un rectangle à chevet plat, son cimetière se développant vers le sud. Le chœur et une travée de la nef sont construits en pierre, le reste de la nef se prolonge par une construction de pan de bois et de briques. Aussi apparaît-elle comme un témoin unique dans la région, de l'architecture à pans de bois. Dans le cadre du projet de sa réhabilitation, quatre sondages furent réalisés devant le portail, derrière le chevet et au pied des façades nord et sud au contact du mur maçonné et du solin. Ils ont montré qu'à l'origine l'édifice se composait d'un chevet plat plus étroit et comportant des piliers d'angle. Le pilier de l'angle nord

est encore en place, celui de l'angle sud est aujourd'hui noyé dans le mur du chevet actuel. Les différentes observations permettent de définir un premier état de l'édifice réduit et de plan rectangulaire. Par la suite le chœur et la nef furent élargis. La façade sud fut construite et la façade nord reprise. Et ce n'est que dans un troisième état que la nef fut augmentée d'une travée à pan de bois.

Les sondages n'ont pas révélé les vestiges de l'ancien cimetière médiéval. Il faut également signaler la découverte d'une *tegula*, unique témoin d'une occupation gallo-romaine dans la commune.

Claudine Girard-Caillat

## SAINT-VINCENT- SUR-L'ISLE

### Travaux R.D. 705

Une série de six sondages a été réalisée, avant l'aménagement d'un virage, à l'entrée d'un modeste karst apparu après démolition de bâtiments qui le masquaient.

Dans ces six sondages, le socle rocheux a été rencontré immédiatement sous le sol de la fin du XXe siècle des bâtiments détruits.

Jean-Pierre Chadelle

Pour cette troisième année de première tranche triannuelle (1996-1998), la fouille de l'abri Castanet s'est poursuivie dans le secteur ouvert en 1995 à l'extrême sud du gisement, sur six mètres de large et quatre mètres de profondeur du fond de l'abri jusqu'au bord du talus tronqué par des travaux routiers en 1962.

L'objectif de cette première tranche, une évaluation des dépôts archéologiques et de leur état de conservation, paraît atteint. Le secteur en cours de fouille recèle essentiellement un riche niveau archéologique de l'Aurignacien ancien à pointes à base fendue, posé sur le bedrock. L'association des observations de terrain, de l'étude sédimentologique et des mesures de fabrique (J.-P. Texier), de l'étude micromorphologique (T. Gé) et des microvestiges (N. Thomas) montre qu'au cours et à la fin de son dépôt, ce niveau épais de 5 à 20 cm a été très diversement affecté par le ruissellement, selon des variations à la fois verticales et horizontales. Il est par endroits très bien conservé avec au moins un foyer identifiable, ailleurs plus ou moins percolé voire redistribué. Il a été ensuite (rapidement ?) recouvert par l'effondrement de l'auvent rocheux qui le surplombait, en deux temps semble-t-il, puis par une épaisse «coiffe» glissée depuis le rebord de la falaise sus-jacente, ce qui l'a protégé de remaniements ultérieurs jusqu'à nos jours.

En 1998, à la base d'un Carré largement remanié par des fouilles clandestines, en marge du secteur en fouille, a été identifiée une petite fosse (environ 30 cm de diamètre et 15 cm de profondeur) creusée dans le bedrock délité en plaquettes. Malheureusement déstructuré par des radicelles, le sédiment y contenait plusieurs séries de pièces osseuses de renne en connexion anatomique (J.-C. Castel).

Le renne apparaît très dominant parmi les restes de faune, et l'étude d'une première série de sept dents suggère la prédominance d'un abattage hivernal, à confirmer (A. Pike-Tay). Les premières observations

anthracologiques (I. Théry) et palynologiques (C. Leroyer et G. Allenet) sont congruentes en faveur d'un milieu ouvert, froid et sec. La recherche de parasites (A. Cabannès) a donné quelques résultats à confirmer (Trichocéphale, Capillaria hepatica).

Alors que la fouille de ce secteur en est à peu près à mi-chemin, le niveau archéologique de base a déjà fourni une série appréciable. Sur près de 200 pièces osseuses travaillées, on compte dix sagaies et sept pièces à languettes (H. Knecht). Plus de 200 outils lithiques viennent confirmer la réalité de ce «faciès Castanet», marqué par l'extrême rareté des burins (et des lamelles Dufour), au profit de la dominance écrasante du couple grattoir-lame retouchée, avec grattoirs carénés à front large, probables nucléus à lamelles (J. Pelegrin et M. O'Farrell). Si près de 80% de cet outillage est en divers silex sénoniens accessibles localement (J.-G. Bordes), 20 % des outils sont en silex du Bergeracois, avec quelques traces d'autres matières d'origine éloignée. La parure est assez abondante : plusieurs dizaines de perles ou ébauches de matériau divers comme l'ivoire, l'os, la stéatite (R. White). Enfin, une pierre à anneau et un bloc aménagé (récepteur ?) complètent ce tableau (S. de Beaune). Une étude sur l'ocre, varié et assez abondant, est envisagée (M.-P. Pomiers).

Ce niveau archéologique de base a déjà donné deux mesures  $^{14}\text{C}$  : 34 800 BP +/- 1 100 et 35 200 +/- 1 100 (H. Valladas). D'autres sont en cours, ainsi que des dates TL.

L'année 1999 verra une pause des opérations de fouille, afin de compléter certaines études en cours, et de confronter une masse d'informations déjà considérable.

Jacques Pelegrin,  
en codirection scientifique avec Randall White

AQUITAINE  
DORDOGNE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 8

				Prog.	P.	N°
CREYSSE	Déviation RN 21 (Les Gillets)	I. ORTEGA-CORDELLAT	AFA	SD	12/13/20	39 26
CREYSSE	Les Gillets	Pierric FOURE	AFA	SU	12/13/18	39 26
COURS-de-PILE	RN 21 (Les Réclaussoux)	Laurence BOURGUIGNON	AFA	SD	31	41 27
COURS-de-PILE	Les Reclaussoux	Fabien CONVERTINI	AFA	SU	10	42 27
COURS-de-PILE	Les Reclaussoux	Patrick MASSAN	AFA	SD	14	42 27
DOUVILLE	Déviation RN 21 de Pont-Saint-Mamet	Karim GERNIGON	AFA	SD		43 28
ANTONNE-ET-TRIGONANT	Travaux RD 69	Jean-Pierre CHADELLE	COL	SD	20	29 nég
LES FARGES, CONDAT-SUR-VEZERE, TERRASSON, PAZAYAC Gazoduc		Patrick MASSAN	AFA	PI		44 30
CELLES, LA TOUR-BLANCHE, SAINT-MEARD-DE-DRONNE Réseau d'irrigation		Wandel MIGEON	AFA			44 31
PERIGUEUX, CHANCELADE Pont de la Beauronne, travaux R.D. 710 et 939		Jean-Pierre CHADELLE	COL	SD		45 32
LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE, GOÛT-ROSSIGNOL Travaux R.D. 12		Jean-Pierre CHADELLE	COL	SD		45 33
Vallée de la Dordogne Le secteur de Prigonrieux au Fleix		Christian CHEVILLOT	BEN	PS	15	46
SAINT-MEARD-DE-DRONE, SAINT-VICTOR, TOCANE-SAINT-APRE	Vallée de la Drône	François DIDIERJEAN	EN	PI		47
SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Travaux RD 705	Jean-Pierre CHADELLE	COL	SD		nég

## CREYSSE

### Les Gillets

Du 9 au 20 mars 1998 s'est déroulée une opération de sondages archéologiques sur le tracé de la déviation de Bergerac. La parcelle de terrain concernée est localisée sur la commune de Creysse, en bordure de la R.D. 660, au lieu-dit «les Gillets», sur la rive droite de la Dordogne, à 4 km à l'est de Bergerac.

Le chantier archéologique a été implanté à l'emplacement d'un futur bassin aménagé en déblais (ouest de la parcelle), de la voie courante de la R.N. 21 et des piles du pont franchissant la Dordogne, ainsi que d'une zone de circulation des engins de terrassement (partie est du chantier). La parcelle à sonder couvrait une superficie de 4,2 hectares.

Plusieurs sondages ont révélé la présence d'un niveau néolithique sous la forme de concentrations de silex taillés (à 0,50 à 0,60 m de profondeur). L'ensemble lithique est formé par quelques pièces en silex du Sénonien noirs ou gris ou du Campanien (minoritaires : 51 pièces au total), d'autres du Maestrichien du Bergeracois (majoritaires : 317 pièces au total).

La présence d'un débitage laminaire est attestée. L'un des nucléus semble indiquer l'utilisation de la percussion indirecte, voire de la pression. Cette production laminaire est également représentée par quelques fragments de lames, ainsi que des produits d'aménagement en cours de débitage du plan de frappe : deux tablettes de ravivage ont été identifiées.

Un débitage d'éclats est également présent. La totalité des éclats ne peut cependant être associée de façon certaine à ce mode de production. En effet, les éclats d'aménagement d'une chaîne opératoire laminaire peuvent également fournir ce type de produits.

D'autres sondages proches de la rivière ont livré des structures fossoyées protohistoriques et médiévales, une structure empierrée, ainsi que du mobilier erratique, céramique et lithique en abondance de 0,40 à 0,60 m de profondeur.

Les témoins de cette occupation médiévale sont très nets et «bien conservés». Le mobilier recueilli (bec ponté d'une cruche à pâte fine de cuisson oxydante et un vase à deux anses et bec tubulaire à décor de bandes digitées appliquées sur la panse) confère aux structures une datation des XI-XIIe siècles.

Une seconde occupation néolithique a été repérée. Ce niveau à 1,10 m de profondeur a été en partie perturbé par les structures protohistoriques et historiques.

Une chaîne opératoire de façonnage est attestée par la présence d'éclats de type «biface». Ce type de produit peut être lié à une chaîne opératoire de production de hache polie, chaîne opératoire attestée par la présence d'un fragment laminaire détaché d'une des surfaces d'un élément poli.

Illuminada Ortega

## CREYSSE

### Les Gillets

La fouille du site des Gillets a été motivée par la réalisation de la déviation de Bergerac (R.N. 21). Le site se place sur la rive droite de la Dordogne et domine le lit actuel de la rivière d'une quinzaine de mètres. Plusieurs niveaux archéologiques ont pu être individualisés.

Un secteur isolé de l'emprise a révélé quelques amas de débitage de lames et de façonnage de préformes de haches en silex du Bergeracois ainsi que quelques foyers type polynésien. De nombreux remontages permettent d'affirmer que ces niveaux ont été peu perturbés. Le débitage de lames, ici à la percussion indirecte et sans doute à la pression pose encore problème de rattachement chronologique dans une région où le Néolithique souffre encore de grandes lacunes. Les meilleures comparaisons nous rapprochent pour l'instant du Chasséen méridional plutôt que des phases récentes et finales du Néolithique.

Le secteur situé en bordure de la Dordogne a montré la succession d'un niveau néolithique, un niveau du Bronze Ancien-Moyen et une occupation médiévale.

Le premier ensemble comprend plusieurs concentrations de déchets de façonnage de haches et quelques tessons, dont des fonds plats qui indiquent une phase récente ou finale du Néolithique. L'occupation protohistorique est limitée à une couche sans doute colluviale qui contenait plusieurs tessons, dont des vases à cordons digités et pastillage. Aucune structure n'a pu être associée de façon péremptoire au matériel de ces deux niveaux.

En ce qui concerne l'ensemble médiéval, l'analyse des données est encore en cours mais on peut d'ores et déjà individualiser au moins deux phases pour une occupation datée entre le XIe et le XIIIe siècle. La première voit l'installation d'une dizaine de fours, vrai-

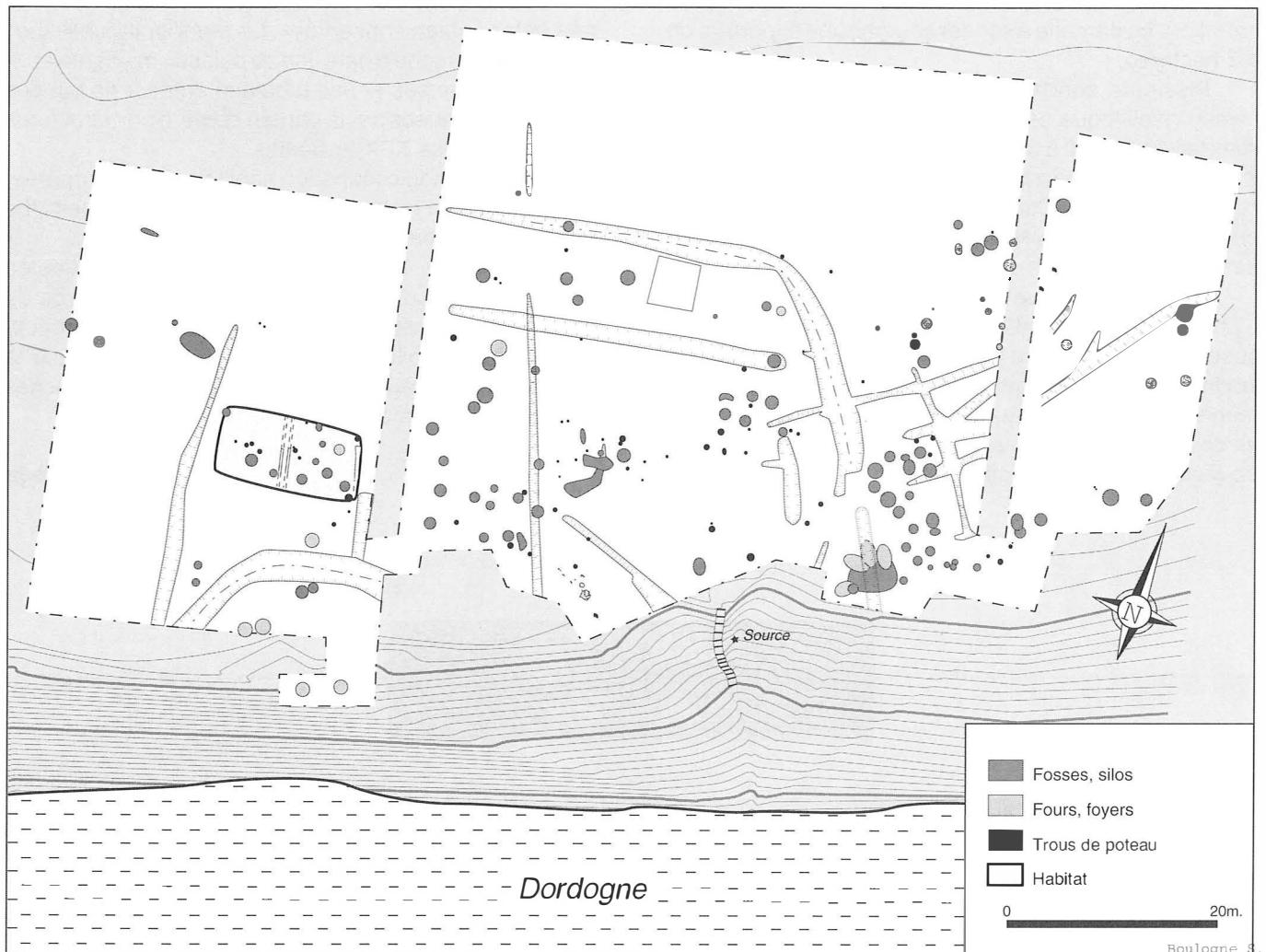
semblablement creusés dans la pente. Ils ont une forme d'une grosse lentille de deux mètres de diamètre en moyenne pour une hauteur de 50 cm environ. Leur fonction est encore inconnue. On peut cependant exclure la cuisson des céramiques en raison de l'absence de tessoniers. Une vocation culinaire (séchage de denrées ?) peut être prudemment évoquée.

La seconde phase est marquée par le creusement de fossés ceinturant un habitat. Dans l'espace enclos se trouvaient les fondations et les niveaux de sols d'une maison en terre et bois, détruite par un incendie. Les dimensions internes du bâtiment, rectangulaire, étaient de 5 x 13 m. L'organisation est encore bien visible, et montrait deux pièces dont l'une, avec une plaque-foyer,

de nombreuses céramiques écrasées sur place et divers amas de graines carbonisées devait constituer l'espace principal de vie. L'autre, moins riche en mobilier à l'exception de quelques amas de graines et un foyer, devait plutôt être réservée au stockage ou au couchage.

En outre, la surface fouillée est parsemée de près d'une centaine de fosses et silos difficiles à lier avec l'une ou l'autre des occupations médiévales.

Pierrick Fouéré  
avec la collaboration de  
Catherine Ballarin et Illuminada Ortega.



Creysse - Les Gillets.

Le lieu dit les Réclaussoux se situe à 4 km au sud-est de la ville de Bergerac, enclavé dans la commune de Cours-de-Pile. Il se localise en bordure de la Conne, petite rivière qui se jette dans la rive gauche de la Dordogne à 2,5 km à l'Ouest. Dans le cadre de la construction d'un ouvrage important (déviation du cours actuel de la Conne, construction de deux ponts et de deux réseaux routiers) s'inscrivant dans la déviation de Bergerac (R.N. 21). Trois parcelles ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur 1,5 hectare environ. Deux périodes chronologiques sont représentées.

L'occupation médiévale se caractérise par des aménagements de «structures», au sein desquelles ont été mis au jour des tessons de céramique. Deux types de structures ont été rencontrées, elles semblent toutes deux en relation avec la présence d'une source, localisée en amont d'une parcelle boisée. Le premier se caractérise par un empierrement peu étendu en surface (2 m de large), présentant une orientation est-ouest. Il est réalisé au sein des limons colluviers recouvrant les basses terrasses de la Dordogne dominant le site ou des dépôts d'inondation de la Conne. Il se compose d'un apport de galets, d'éléments calcaires et de fragments de céramique formant une surface plus ou moins horizontale. C'est vraisemblablement un chemin d'accès à la source. La céramique est datée de la seconde moitié du XVe au XVIe siècle. Un mur médiéval a été aperçu à 2 mètres de profondeur dans le sédiment limoneux. Une occupation préhistorique a également pu être mise en évidence à plusieurs endroits.

La datation proposée, Néolithique final ou début de l'Age du Bronze, est basée sur les seuls éléments céramiques ; l'industrie lithique, pauvre et peu caractéristique ne permet pas d'attribution culturelle plus précise. Le niveau néolithique, dans les tranchées 1 et 2 (fig.1), est situé au sommet des argiles de colmatage du paléochenal créé par l'ancien cours de la Conne (fig.2), et à la base des alluvions colluvierées. En revanche dans les tranchées 7, 9 et 10 il s'inscrit au sein des limons colluviers, qui peuvent reposer sur la nappe graveleuse à éléments calcaires. Dans les deux cas de figure sa base, d'une épaisseur de 10 cm environ, se caractérise par sa couleur brun-gris assez foncée (fortement chargée en argile plastique). Ce trait sédimentaire, alors que le contexte est différent, permet de penser qu'il est en relation avec l'activité anthropique attestée par la présence de matériel céramique et lithique. Il pourrait alors s'agir d'un ethno-faciès sédimentaire tel qu'il s'en rencontre pour ces périodes.

Deux «structures» ont été mises au jour. Elles se localisent toutes deux dans la tranchée 1. Il s'agit dans les deux cas de concentrations d'éléments liés à une action thermique (amas charbonneux ?, foyers ?).

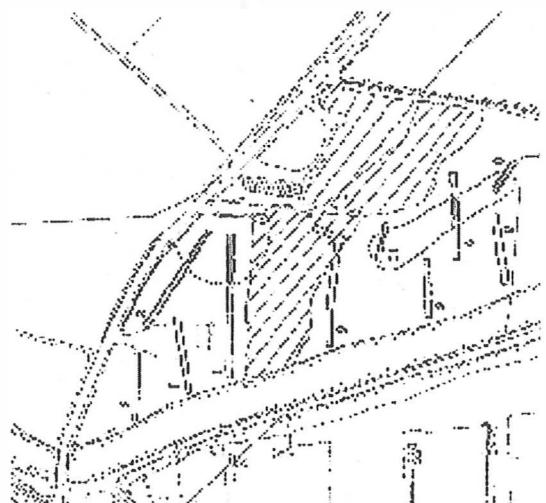


Fig. 1

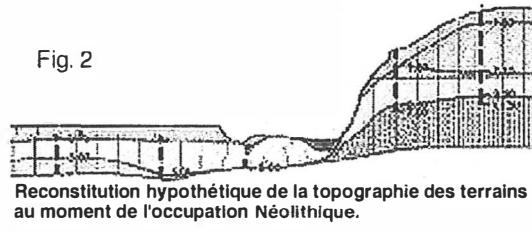
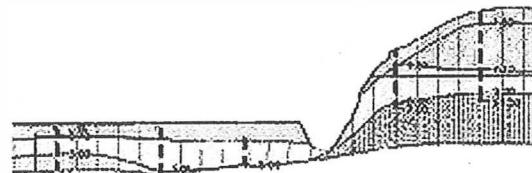
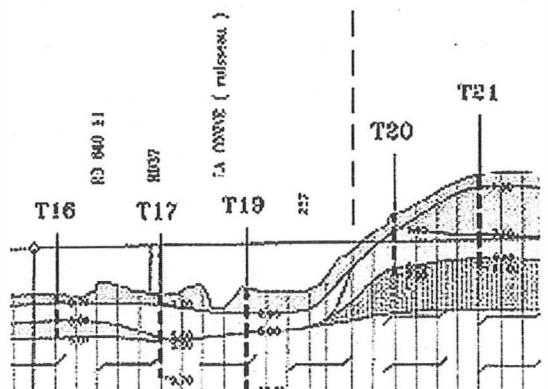


Fig. 2



Premier emplacement de la Conne à l'Holocène.



Après la libération des terrains, en aval de la partie boisée, à une profondeur dépassant les 3,5 m, un niveau organique a été mis au jour où différentes espèces végétales étaient conservées (feuilles, fruits et bois). Certaines portaient incontestablement des traces anthropiques (pieux en bois). Cette partie du gisement, ainsi que l'amont des parcelles comprenant le niveau Néolithi-

que ont fait l'objet d'une évaluation complémentaire dirigée par F. Convertini (ce volume).

Laurence Bourguignon,  
avec la collaboration de  
Wandel Migeon et d'Arnaud Lenoble.

## COURS-DE-PILE

### Les Réclaussoux

Le site des Réclaussoux, dont l'étude scientifique est encore en cours, fut découvert à l'occasion des travaux liés à la déviation sud de Bergerac. Il se situe en bordure d'un cours d'eau, la Conne, tributaire de la Dordogne. Le gisement comporte deux parties distinctes. La première correspond à la zone basse située en bordure de la Conne. Cette zone est constituée par une série de paléochenaux dont le plus ancien présente un comblement organique constitué de brindilles, bois, feuilles et fruits. Plusieurs tronçons de troncs de chêne provenant de ce chenal ont été datés par la dendrochronologie de 8100 avant J.-C. Ils auraient été travaillés par les Mésolithiques avant d'être disposés dans le chenal pour des raisons inconnues. D'autres chenaux, plus récents localement organiques, se recoupent et correspondent aux divagations de la Conne au cours des siècles. L'analyse palynologique du remplissage du chenal organique, ainsi que des niveaux organiques des chenaux postérieurs, a été conduite et individualisé deux zones polliniques distinctes dont le calage chronostratigraphique n'est pas totalement assuré car les datations absolues sont en cours. Le reste de la

séquence postérieure correspond à deux autres zones polliniques très probablement historiques. L'étude des macrorestes végétaux menée sur le chenal organique met en évidence les différents groupements végétaux présents aux abords des rives. Des bois travaillés recueillis dans les chenaux postérieurs datent probablement d'une période s'étendant du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

La deuxième partie du site correspond à des niveaux colluviés provenant de la partie supérieure de la terrasse rissienne. Interstratifiés dans ces colluvions, existaient d'abondants vestiges céramiques et lithiques qui ont été recueillis avec des moyens mécaniques. L'absence d'élément caractéristique ne permet pas un diagnostic précis mais les outils en silex et les céramiques à fond plat orientent l'attribution chronologique vers un Néolithique récent restant à définir.

Fabien Convertini,  
avec la collaboration de Chantal Leroyer,  
Pierre Mille et Corinne Tixier.

## COURS-DE-PILE

### Les Réclaussoux

Une opération de prospection archéologique a été menée sur un ensemble de parcelles de 6500 m<sup>2</sup> de superficie, destiné à l'exploitation d'une carrière de gravaux. Ce projet est situé sur la commune de Cours de Pile, à 4 km au sud-est de Bergerac, sur la basse terrasse gauche de la Dordogne à proximité de la rive droite d'un de ces affluents, la Conne.

Treize sondages ont été creusés ainsi qu'un petit décapage, soit une surface prospectée de 560 m<sup>2</sup>. Le toit de la grave a été systématiquement reconnu dans tous

les sondages à une profondeur variant de 0,50 m à 3,20 m. Deux sondages se sont révélés stériles en mobilier archéologique alors que les lots de tessons de céramique ou de silex récoltés par ailleurs sont en quantité assez importante.

Dans le secteur sud-est de l'emprise, a été observé un fossé d'un mètre de large orienté nord-ouest/sud-est dont le comblement a fourni un important mobilier de l'Âge du Fer. Du sédiment, dans lequel est creusé ce fossé, à matrice limono-sableuse riche en charbon de

bois pouvant atteindre 0,50 m d'épaisseur, a été récolté des éclats de silex, un fragment de hache polie et une lame en calcédone ainsi que des tessons de céramique. Ce mobilier appartient à une culture de l'Age du Bronze (Bronze Final ?). La forte anthropisation de ce niveau plaide en faveur d'une occupation, de cette période, à proximité.

Le secteur occidental présente un ensemble de fossés non orthonormé dont un a été reconnu sur une dizaine de mètre de longueur également orienté nord-ouest/sud-est. Le mobilier céramique est homogène, daté de la fin du Second Age du Fer, soit de la fin du IIe siècle avant J.-C. à la première moitié du Ier siècle avant

J.-C. Hormis des tessons d'amphores italiques qui sont des productions d'importation, la céramique récupérée est à vocation domestique, de tradition indigène et de bonne facture, quoique dans un assez mauvais état de conservation. La présence de peson de tisserand, de scories, d'éléments de plaque foyer, de torchis, atteste de la proximité d'habitat et/ou d'activité artisanale.

Au centre de l'emprise, un petit amas atypique de 36 silex (débitage) réparti sur un mètre carré environ et de quelques centimètres d'épaisseur complète l'inventaire de cette opération.

Patrick Massan

## DOUVILLE

### Déviation R.N. 21

#### de Pont-Saint-Mamet

Dans le cadre du projet de construction d'une déviation de la R.N. 21 pour contourner l'agglomération de Pont-Saint-Mamet, une opération de sondages systématiques a été entreprise sur les 4,5 km du tracé. 197 sondages ont été réalisés, implantés suivant la topographie des terrains.

Topographiquement, du Sud au Nord, la déviation descend des hauteurs du lieu-dit le Noyer vers la vallée de la Crempse, qu'elle traverse, longe son affluent le Tabac sur 1,2 km puis remonte vers le lieu-dit Gatepont.

Les sondages réalisés lors de la traversée des vallées de la Crempse et du Tabac ont révélé un important potentiel concernant les études paléoenvironnementales. Des dépôts de tourbe, milieu très favorable à la conservation des pollens, des carporestes et des bois, ont été découverts dans les deux vallées, inscrits dans des séquences sédimentaires continues sur toute l'étendue sondée de la vallée du Tabac. La possibilité de relier occupations humaines et niveaux naturels et ainsi de tenter de reconstituer le paléopaysage contemporain des premières conduisit à envisager la collaboration avec des spécialistes de l'évolution des milieux naturels dès cette phase préliminaire. Des prélèvements palynologiques et carpologiques ont été effectués et une analyse géomorphologique du remplissage des vallées de la Crempse et du Tabac a été amorcée.

Les principaux résultats de l'intervention concernent la Protohistoire et le Moyen Age. Dans la vallée de

la Crempse, un important habitat de l'Age du Fer (Premier Age du Fer et Tène ancienne) a été découvert adossé au calcaire et surmontant des niveaux de tourbe. Des bas-fourneaux paraissent se situer à la périphérie du site. Dans la partie aval du ruisseau affluent, le Tabac, un site d'habitat du Bronze final IIIb et/ou du début du Premier Age du Fer s'étend sur au moins 1000 à 2000 m<sup>2</sup>, en bordure de ce qui pourrait être un paléochenal. Dans cette même vallée, des témoignages d'occupation peuvent être datés de diverses périodes, Paléolithique moyen, Tardiglaciaire, Bronze ancien (?), Bronze final III. Les sites médiévaux sont eux implantés sur des terrains moins humides, calcaire ou argiles tertiaires. Dans une cuvette un foyer et quelques structures en creux (calage, fossés) datent de la fin de cette période. Un bâtiment quadrangulaire encore en élévation paraît récent mais est pourtant associé à de la céramique médiévale. A proximité un fond de cuve de sarcophage signe la présence d'une carrière ancienne ou d'une nécropole inconnue du Haut Moyen Age. Au Nord du tracé, à Gatepont, plusieurs structures en creux datent d'un Néolithique mal caractérisé. Une occupation épipaléolithique pourrait aussi être attestée. Diverses structures en creux restent indatables. La période antique n'a pas livré de vestiges, à l'exception d'une *tegula* isolée.

Karim Gernigon,  
avec la collaboration de Jacques Pons

## LES FARGES, CONDAT-SUR-VÉZÈRE, TERRASSON, PAZAYAC

Gazoduc

Une surveillance archéologique a été réalisée lors de la mise en place d'un gazoduc sur les communes des Farges, Condat-sur-Vézère, Terrasson et Pazayac en Dordogne. Le creusement de cette tranchée de 1 m de large et de 20,600 km de long s'est déroulé entre le 15 mars et le 30 août 1998. Durant cette période, une prospection pédestre préalable au creusement a été menée sur l'intégralité du tracé ainsi qu'une mise à jour des données de la carte archéologique sur les quatre communes concernées.

Cette section de gazoduc emprunte un tracé accidenté dont l'altitude varie entre 78,60 m au franchissement de la Vézère à plus de 280 m au lieu-dit Lestrade sur les hauteurs sud de Terrasson. Elle est située en bordure septentrionale du Périgord noir, formation du Jurassique moyen, au contact du bassin permien de Brive, dans un secteur géologique complexe, le horst de Châtres.

Malgré la richesse archéologique inventoriée du secteur traversé et la proximité de certains gisements, notamment, l'abri du Paléolithique supérieur de la Machonie à Condat-sur-Vézère, les *oppida* de la Roche Allibert et du Mas ainsi que le château de Montmège, du XIII<sup>e</sup> siècle, à Terrasson, le bilan de cette opération est maigre.

Seulement sept indices de proximité de sites peuvent être octroyés à ce bilan, dont quatre pour les périodes préhistoriques et trois pour les périodes historiques, répartis sur des parcelles de Condat et de Terrasson. Les lots de mobilier quantitativement assez pauvre de tous ces indices ont été recueillis dans le niveau supérieur (terre arable). Pour les périodes préhistoriques ce mobilier est peu homogène et fortement défiguré par les labours. Ainsi sur la commune de Condat-sur-Vézère, les trois indices répertoriés, deux rive droite et un, rive gauche de la Vézère, présentent des objets de culture néolithique associés à des pièces du Paléolithique supérieur, voire Paléolithique moyen. Sur cette même commune, quelques morceaux de *tegulae* ont également été isolés. Le quatrième indice, sur la commune de Terrasson, fournit une bonne proportion d'objets datés du Paléolithique moyen probablement et du Néolithique.

Pour les périodes historiques, les aires de dispersions des lots de céramique sont restreintes. Il est possible d'attribuer avec certitude, le lot de tessons de céramiques et de *tegulae* à la période antique et un autre, à la période moderne.

Patrick Massan

## CELLES, LA TOUR-BLANCHE ET SAINT-MEARD- DE-DRONNE

Le réseau d'irrigation de Celles et La Tour-Blanche est implanté au cœur du Ribéracois dans la champagne Périgourdine. Le projet évolue du sud au nord de la moyenne vallée de la Dronne et serpente sur les coteaux calcaires crayo-marneux de l'Ere secondaire, emprunte les vallées des affluents de la rive droite de la Dronne et traverse des vallées et des combes situées dans la périphérie de l'anticlinal de La Tour-Blanche. Le secteur ayant déjà révélé une occupation du sol très dense à toutes les époques, le suivi des travaux de terrassement a permis d'effectuer une centaine de relevés ponctuels

dans les dépôts détritiques et les formations superficielles. Parallèlement, une trentaine d'indices de sites non inventoriés ont été positionnés. Sur une centaine de sites localisés dans la périphérie des travaux et répertoriés, un site a été traversé par la tranchée de pose. Le site du Cadeix sur la commune de Celles a révélé la présence d'un habitat rural gallo-romain daté entre les années 70 et 150 de notre ère. Il est aménagé sur le flanc d'un coteau qui domine la vallée du ruisseau le Meyré.

Wandel Migeon

## PÉRIGUEUX, CHANCELADE

### Pont de la Beaурonne

### Travaux R.D. 710 et 939

Le giratoire qui desservira les routes départementales 710 et 939 ainsi que la rue de l'Arche se situe à 150 m au nord du Gour de l'Arche, zone considérée comme sensible depuis les travaux de la fin du siècle dernier (Féaux, 1880, par Texier, 1979). Lors de la construction de résidences, en 1972, des ramassages effectués par J.-Cl. Moissat ont montré l'existence d'un abondant matériel lithique solutréen. Les sondages réalisés par J.-P. Texier et J.-Ph. Rigaud et publiés dans la thèse de J.-P. Texier, montrent la présence de deux terrasses rissiennes surmontées par des colluvions renfermant une industrie moustérienne, le Solutréen provenant quant à lui du niveau perturbé par les travaux agricoles (Texier, 1979, p. 212-218).

A la demande du service régional de l'archéologie, les sondages ont été réalisés le 17 décembre 1998. Ils

ont été conduits sur les parties en déblais : accès depuis la rue de l'Arche au Sud-Ouest (sondages 1 et 2) et bac déshuileur (sondage 3). Ces sondages se sont révélés stériles.

Sur la partie du projet en remblai, les sondages (4, 5 et 6) ont été portés au pied du dénivélation existant afin de rechercher d'éventuels gisements de pied de falaise. Les terrains rencontrés, alluvions récentes de la Beaурonne, n'ont pas livré d'industrie.

Par mesure de précaution, une surveillance sera effectuée par le service départemental d'archéologie, sous le contrôle du service régional de l'archéologie, sur la partie du projet en déblais.

Jean-Pierre Chadelle

## LA ROCHEBEAUCOUR- ET-ARGENTINE, GOÛT-ROSSIGNOL

### Travaux R.D. 12

Les préconisations de l'étude d'impact prévoient une campagne de prospection au sol et de sondages préalables aux travaux. L'intervention archéologique sur le projet de rectification de la R.D. 12 a eu lieu alors que les premiers terrassements étaient engagés.

La prospection au sol a été conduite du 22 au 29 septembre 1998. Les parties décaissées concernent exclusivement le rocher en place. Il n'a pas été rencontré de dépôts de pente.

En partie haute du projet (182 mètres) deux fissures du substratum calcaire présentaient un remplissage argileux stérile.

Les observations réalisées lors du déplacement des réseaux et au cours des premiers terrassements étant assez explicites, il n'a pas été nécessaire de procéder à des sondages mécaniques.

Jean-Pierre Chadelle

# VALLÉE DE LA DORDOGNE

## Le secteur de Prigonrieux au Fleix

Dans le cadre de la prospection inventaire que nous menons depuis plusieurs années dans la vallée de la Dordogne, le secteur de Prigonrieux-Le Fleix a plus particulièrement retenu notre attention. A cela, il y a plusieurs raisons : la géographie d'une part, qui en fait une zone un peu particulière du fait de sa position ; la richesse des témoins archéologiques, toutes époques confondues ; une utilisation importante du fleuve Dordogne à des fins commerciales au moins dès l'Age du Bronze ; enfin, un potentiel intéressant de chercheurs locaux ouverts et prêts à travailler en collaboration avec le service régional de l'archéologie.

Le secteur géographique retenu se trouve sur la rive droite de la Dordogne sur les communes de Prigonrieux, La Force, Saint-Pierre-d'Eyraud et du Fleix.

C'est une zone de plaine alluviale, recouverte de sables et de limons, large de 2 à 3 km, prise entre le fleuve Dordogne et les coteaux de molasses du Landais qui s'arrêtent à La Force et au Fleix. Dans le secteur de Prigonrieux, un peu plus étroit, des zones marécageuses témoignent des déplacements anciens de la Dordogne et les sites antiques reconnus y occupent toujours des zones en léger surplomb, sauf ceux liés au commerce du fleuve.

Notre prospection a pour point de départ les observations faites par deux chercheurs locaux, avec qui nous travaillons en étroite relation.

### ■ Commune de Prigonrieux

Plusieurs sites, allant du Paléolithique au Moyen Age ont été reconnus sur cette commune. Beaucoup doivent de nouveau faire l'objet d'un contrôle dans une zone devenue difficile à prospection car Prigonrieux se trouve dans la proche banlieue de Bergerac et de ce fait, connaît un développement important de lotissements.

Le site de Libardie a livré en surface, sur environ 5 ha, des séries lithiques abondantes du Paléolithique ancien et supérieur (Périgordien et Magdalénien), de l'Artenacien, du gallo-romain et du médiéval.

Au Clauzel, deux points bien circonscrits livrent des témoins d'une occupation de La Tène III et du gallo-romain, dans une fourchette comprise entre 120 av. et 100 ap. J.-C. De nombreuses amphores vinaires italiennes originaires de l'Italie centro-méridionale y ont été trouvées.

A Russel, c'est une zone portuaire liée au commerce des amphores vinaires italiennes sur la Dordogne qui a pu être observée, sur plusieurs centaines de mètres.

### ■ Commune du Fleix

Plusieurs sites, allant du Néolithique au Moyen Age ont été reconnus sur cette commune. Nous commençons la prospection fine de cette commune. Dans une ancienne gravière, à Coutou, fut trouvé une petite pointe de lance à douille courte datée du Bronze Final II. Une nouvelle prospection de cette zone n'a rien donné.

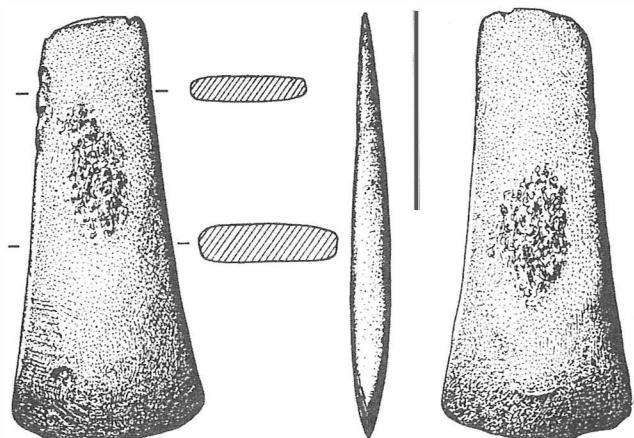
Au cours des dragages du lit de la Dordogne, entre 1951 et 1957, au lieu-dit «La Vette», à 400-500 m en amont du Fleix, de nombreux objets métalliques ont été remontés. Parmi eux figure une superbe grande pointe de lance en bronze à oeillets basaux de type anglo-irlandais, daté du Bronze Final I. Elle est identique à deux autres exemplaires dragués un peu plus bas sur la commune de Port-Sainte-Foy.

### ■ Commune de Cendrieux

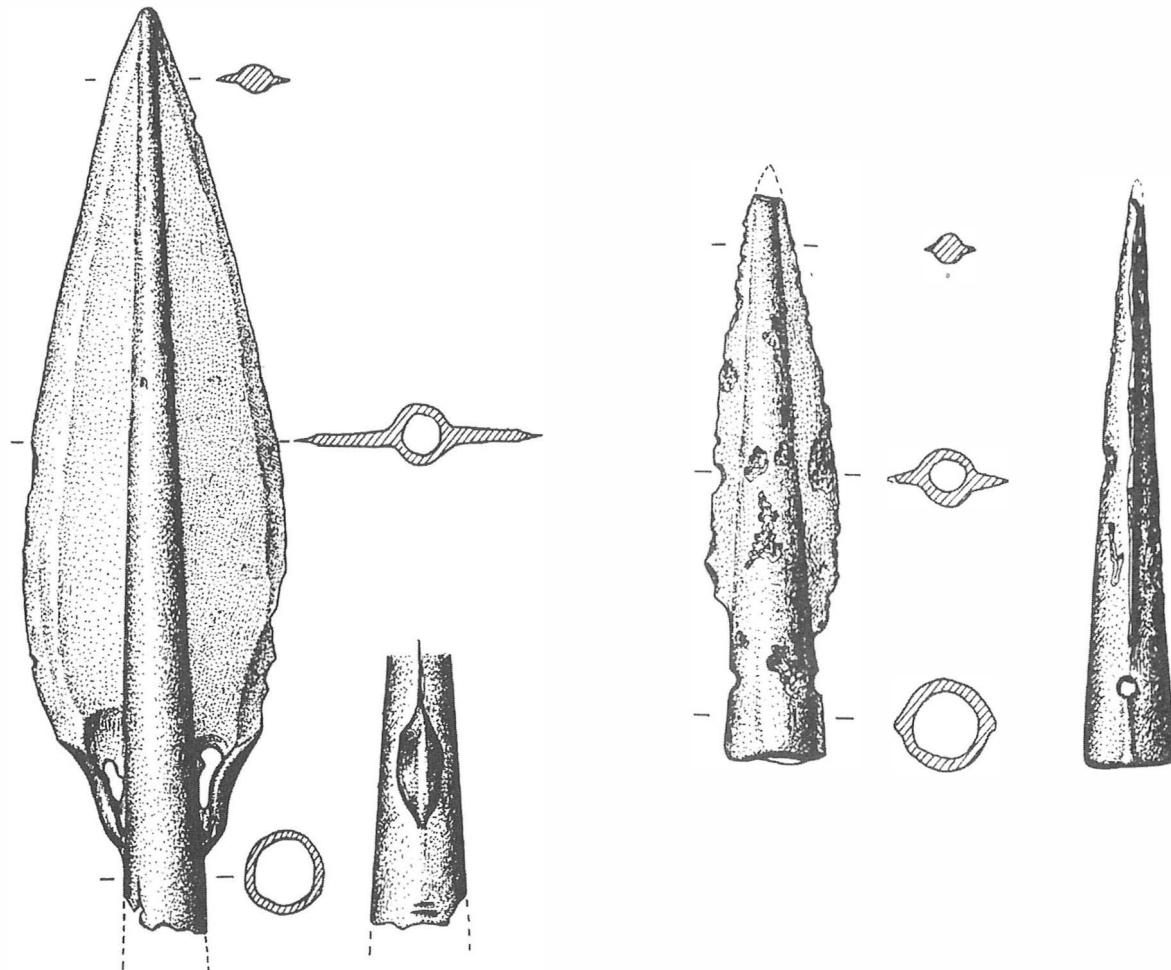
Sortant du cadre de cette prospection, nous avons eu connaissance de la découverte en 1992, à l'occasion de travaux agricoles, d'une hache plate en cuivre au lieu-dit «La Mothe» à Cendrieux. Ce très bel exemplaire est attribuable au Chalcolithique (IVe ou IIIe millénaire av. J. C.).

De nombreux sites restent encore à inventorier sur ces communes occupées de façon dense dès la préhistoire.

Christian Chevillot



Cendrieux - "La Mothe".  
Hache plate en cuivre (coll. R. Léon à Cendrieux).



Le Fleix."Gravière de Coutou". Pointe de lance du Bronze Final II (coll. Armbruster au Fleix).

## VALLÉE DE LA DRONNE

Saint-Méard-de Drône/

Saint-Victor

La prospection s'est effectuée dans le cadre du groupe Archéodronne, rattaché au foyer rural de la commune de Saint-Méard-de-Drône, qui met à sa disposition des locaux dans la mairie pour traiter et conserver provisoirement le mobilier recueilli.

Le travail au sol a concerné essentiellement la partie occidentale de Saint-Méard-de-Drône, dont il s'agissait de terminer la prospection systématique. A part quelques parcelles qui n'étaient pas prospectables, cet objectif a été atteint. Il en est résulté l'enregistrement de vingt nouvelles traces où, comme d'habitude, dominent le Néolithique (présent sur douze traces) et l'époque médiévale (dix traces), alors que le gallo-romain est assez discret (quatre traces). De cet ensemble se détachent deux sites néolithiques assez importants (Les Rasinières et Fontenille-Nord), dont le dernier a fourni, chose rare sur la commune, des indices de présence paléolithique. La surveillance des travaux connexes au remembrement a permis de découvrir un site gaulois intéressant par sa position dans le lit

majeur de la Dronne, non loin de La Rigale. Par ailleurs, des travaux de voirie ont révélé sous la mairie elle-même des constructions gallo-romaines, à proximité (100 m) de la *villa* antique de Las Tours. Enfin, la surveillance de traces détectées antérieurement a permis de confirmer et enrichir les observations, et dans certains cas de procéder à des regroupements de traces (site 10).

Les autres communes concernées par le programme ont fait l'objet de recherches plus ponctuelles : repérage d'un nouveau site protohistorique à Celles (La Forêt), exploration du versant nord de la vallée sur l'ouest de Saint-Victor (une trace néolithique).

La collaboration s'est poursuivie avec l'équipe du projet collectif de recherche «Paléoenvironnement de la Dronne», notamment pour l'analyse du mobilier néolithique (P. Fouéré).

L'année 1999 devrait voir l'achèvement de la prospection au sol (Saint-Victor, Tocane-Saint-Apre), que suivra l'exploitation des données recueillies.

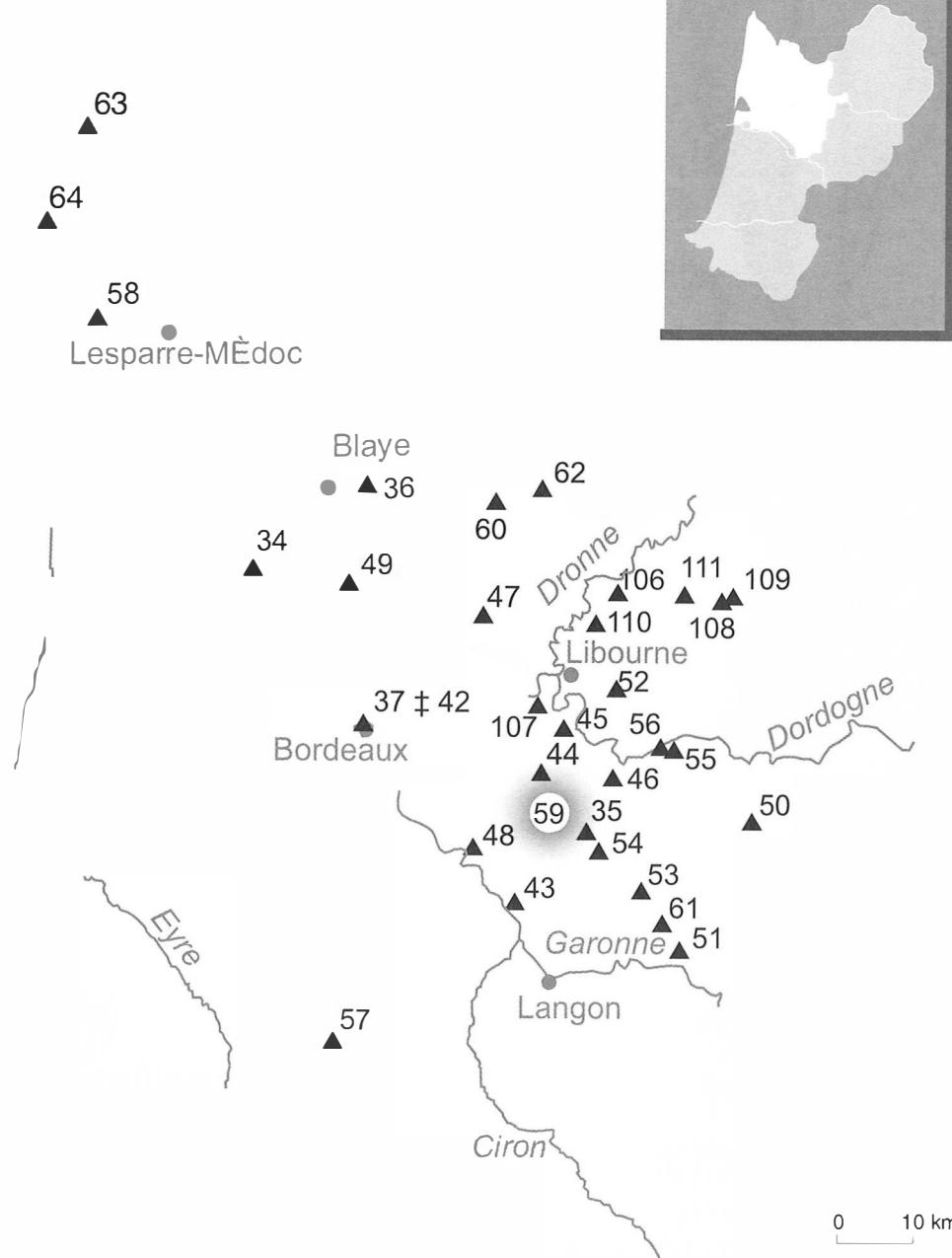
François Didierjean

AQUITAINE  
GIRONDE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Travaux et recherches archéologiques de terrain



						Prog.	P.	N°
33/022/001/AH	AVENSAN	Site castral de Romefort	David MARTINS	SUP	PI	24	50	34
	BAIGNEAUX	Champ de Racaud	Jean-Claude HUGUET	EN	PI		51	35
33/047/002/AH	BERSON	Maison forte du Boisset	Gérard LOUISE	SUP	PR	24	51	36
33/063/109/AH	BORDEAUX	Place Jean Jaurès - Cours du Chapeau Rouge	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	19	52	37
33/063/102/AH	BORDEAUX	B.E.C. - Rue de Cursol	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	19	54	38
33/063/122/AH	BORDEAUX	Fort Louis - Place André Meunier	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	19	55	39
33/063/116/AH	BORDEAUX	Hôpital Saint-André, colonne 5	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	19	57	40
33/063/116/AH	BORDEAUX	Hôpital Saint-André, colonne 5	Pierre MILLE	AFA	SU	19	58	40
33/063/121/AH	BORDEAUX	Ancienne gare routière Citram - Rue Lafaurie-Monbadon	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	19	60	41
33/063/121/AH	BORDEAUX	Ancienne gare routière Citram - Rue Lafaurie-Monbadon	Agnès BERGERET	AFA	SU	23	61	41
33/063/123/AH	BORDEAUX	IUT B - Bordeaux - Place Renaudel	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD	19	62	42
33/063/123/AH	BORDEAUX	IUT B - Bordeaux - Place Renaudel	Jean-Luc PIAT	HAD	SU	19	63	42
33/081/008/AH	CADILLAC	Direction départementale de l'équipement	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SU	23	64	43
33/086/002/AH	CAMIAC-ET-SAINT-DENIS	Darnac	Jean-Luc PIAT	BEN	SD	20	64	44
33/185/007/AH	GENISSAC	La chapelle du château	Jean-Luc PIAT	HAD	SD	24	65	45
33/209/002/AP	JUGAZAN	Le Bernat	Catherine FERRIER	SUP	SU	1	66	46
33/219/001/AH	LA LANDE-DE-FRONSAC	L'Eglise	Frédérique SUNDER	AFA	SU	23	67	47
33/226/001/AH	LANGOIRAN	Le Château	Damien DELANGHE	ASS	SU	25	67	48
33/262/003/AH	MACAU	Place de la République	Jean-Luc PIAT	HAD	SD	23	68	49
33/316/013/AH	PELLEGRUE	Le Bourg, place de l'église Saint-André	Jean-Luc PIAT	HAD	SD	23	69	50
33/316/013/AH	PELLEGRUE	Le Bourg, place de l'église Saint-André	Nicole GANGLOFF	HAD	SU	23	69	50
33/352/009/AH	LA REOLE	Hôpital / Chapelle	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD	23	70	51
33/394/00//AH	SAINT-EMILION	Le bourg	Michel BOCHACA	SUP	PI	19	70	52
33/399/003/AH	SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE	Château de Pommiers	Sylvie FARAVEL	SUP	PP	24	71	53
33/409/001/AH	SAINT-GENIS-DU-BOIS	L'Eglise	Jean-Luc PIAT	HAD	SD	23	72	54
33/460/013/AH	SAINT-PEY-DE-CASTETS	Le Barail	Christophe SIREIX	AFA	SD	20	73	55
	SAINT-PEY-DE-CASTETS	Les Graves II	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD	16	73	56
33/536/001/AP	LE TUZAN	La Honteyre	Michel LENOIR	CNR	FP	8	74	57
33/540/003/AP	VENDAYS-MONTALIVET	Lapartens	Julia ROUSSOT-LARROQUE	CNR	SU	13	76	58

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

### AVENSAN

#### Site castral de Romefort

L'objet de cette prospection, réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'histoire de l'art portant sur les fortifications de terre et de bois dans la seigneurie de Blanquefort, était d'affiner la chronologie d'occupation du site et d'étendre les recherches aux environs. Cette étude reprenait en fait une ancienne prospection réalisée en 1990 par un étudiant en histoire. Celle-ci avait déjà donné d'intéressants résultats, notamment la découverte d'une basse-cour sur le côté est de l'enceinte.

L'enceinte de Romefort, rasée en 1986-1987 pour permettre la mise en culture de vignes, était connue grâce au travail de Léo Drouyn. Actuellement, il n'est possible d'apercevoir que le fossé sud. Cependant, ce terrassement a permis la mise au jour d'un matériel archéologique important.

On retrouve, éparses sur l'ensemble du site, de nombreuses tuiles appartenant à une maison forte construite au centre de l'enceinte et qui fut repérée par une photographie aérienne. La découverte d'une tuile à ergot qui pourrait être du XIII<sup>e</sup> siècle fournit un indice de datation pour ce bâtiment.

On remarque, sur le côté est de l'enceinte, une concentration de scories et de concrétions de fer, correspondant sans doute à un atelier de métallurgie.

La céramique, récoltée sur le site et analysée par M. Pierre Régaldo, est majoritairement attribuable au XIII<sup>e</sup> siècle. Aucun matériel antérieur à cette période n'a pu être ramassé. De même, le mobilier des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles n'est que peu représenté, de sorte que l'on peut se demander si le site n'a pas été progressivement abandonné à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Didier Peyrelongue avait, au cours de la prospection de 1991, retrouvé la trace d'une basse-cour carrée sur le flanc est de l'enceinte, séparée de celle-ci par un fossé aujourd'hui comblé et mesurant 50 m de côté. L'un des buts de la prospection de 1998 était de vérifier si cette basse-cour n'était pas plus étendue, et ce en poursuivant les recherches sur des parcelles voisines. Ces investigations ont montré l'existence de tessons de céramiques sur des parcelles au nord du baile, de moins en moins abondants au fur et à mesure que l'on se dirige vers l'ouest.

Cette prospection a peut-être permis d'accroître les connaissances sur le site Romefort. Tout d'abord, une datation du bâtiment central, aux alentours du XIII<sup>e</sup> siècle. Le site semble être peu à peu abandonné au cours des siècles suivants. D'autre part, un atelier de métallurgie implanté sur le côté est de l'enceinte a pu être repéré. Enfin, comme on a pu le remarquer, la basse-cour semble plus étendue que ne le pensait D. Peyrelongue.

Une étude plus approfondie du site serait nécessaire afin de préciser les différentes phases d'occupation du site.

David Martins

- Drouyn, Léo. *La Guyenne militaire*, Bordeaux, Paris, 1865, tome 1, p. XXI.
- Peyrelongue, Didier. *Rapport de prospection. Terre de Romefort, Avensan (Gironde)*. Bordeaux : service régional de l'archéologie, 1991. 5 p., ill.

## BAIGNEAUX

### Champ de Racaud

Des travaux de défonçage devaient se réaliser dans une parcelle proche du bourg actuel ; ils auraient pu mettre au jour des structures médiévales.

Une série de sondages a été menée dans cette parcelle avec une pelle mécanique. Ils ont montré l'absence de vestiges dans cette emprise.

Cependant, il convient de rester vigilant dans les parcelles proches. Baigneaux appartient à ces paroisses médiévales détruites au cours de la guerre de Cent ans. L'église actuelle date du XVI<sup>e</sup> siècle et les travaux d'assainissement réalisés autour de ce bâtiment ne

laiscent supposer aucune construction antérieure. Il est probable que l'église médiévale était implantée ailleurs. Les diverses campagnes de photographie de l'I.G.N. montrent la possible existence d'un bâtiment qui pourrait être l'église sur une parcelle voisine. Il semblait donc intéressant de vérifier si quelques habitations médiévales auraient pu exister à proximité de cette éventuelle église. Il n'en est rien.

Jean-Claude Huguet

## BERSON

### Maison forte du Boisset

Le site du Boisset se trouve au nord-ouest de la commune de Berson, à environ 6 km de Blaye ; il occupe le fond d'un petit vallon, position qui suscite de nombreuses questions. L'ensemble bâti correspond à un logis noble implanté sur un site fossoyé ; il reste imposant malgré les transformations récentes. Dans le cadre du programme de recherche développé par l'Unité Mixte de Recherche Ausonius-IRAM sur l'habitat privé de la petite aristocratie en Aquitaine, il a fait l'objet d'une recherche privilégiée. L'approche a donné lieu à une maîtrise, réalisée par Stéphane Pouyllau, consistant en l'analyse, la projection et la modélisation informatique de la maison forte.

#### ■ *La maison forte*

Ce travail propose une chronologie relative du site dans une étude externe afin d'en comprendre le bâti et l'organisation des volumes. La mise en rapport des sources d'archives et des données archéologiques doit permettre de présenter les différentes configurations du site sur une période longue. L'approche historique est soutenue par l'examen complet des sources écrites touchant, de près comme de loin, la maison forte. La documentation historique est complétée par la réalisation de relevés topographiques et d'une banque d'images du site.

Plusieurs questions sont posées : la naissance de la maison forte du Boisset est-elle liée à l'installation ou à la présence d'un lignage fondateur ? L'importance de la famille des Brun de Boisset jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, a-t-elle eu une influence sur la construction, l'organisation du bâti et de la seigneurie qui compose son patrimoine ?

Quelle est l'évolution des différents volumes du site au cours des siècles et peut-on en avoir lecture, aujourd'hui, par l'observation stricte du bâti ?

A terme, une reconstitution informatique en trois dimensions permettant l'élaboration d'un outil de recherche historique sera réalisée. Ce système permettra de valider les différentes hypothèses de configurations par le biais du montage et du démontage des différents volumes du site. Développée sous la direction de Robert Vergnieux (CNRS - Ausonius-IRAM) et de Gérard Louise (Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 - Ausonius-IRAM) la restitution informatique intégrera, outre la modélisation virtuelle de la maison forte, l'ensemble des données documentaires, topographiques et archéologiques, se rapportant au site par le biais de bases de données accessibles depuis la modélisation. L'interactivité de cette reconstitution, couplée à une accessibilité via un réseau local donnera un outil de travail expérimental pour la recherche.

#### ■ *L'environnement*

Des relevés topographiques complets du site ont été réalisés par Christian Martin. Deux prospections aériennes furent menées : une mission en basse altitude, réalisée par Stéphane Pouyllau, et une en haute couche, par François Didierjean. Différentes prospections au sol ont permis de localiser plusieurs zones révélant du matériel archéologique qui a été analysé par Catherine Carponsin et Sylvie Maleret.

On note en particulier :

— quelques objets préhistoriques isolés : un nucléus, une lame, une hache ;

— une assez forte dispersion de mobilier antique, avec des secteurs plus denses : des tuiles surtout, mais aussi de la céramique ;

— de la céramique médiévale assez concentrée en un secteur, depuis le XI<sup>e</sup> ou le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup> ;

— quelques tessons médiévaux et modernes sur le site lui-même ;

— de la céramique du XVI<sup>e</sup> siècle, renvoyant à la présence d'un chemin d'accès, avec à proximité des éléments de torchis brûlé ;

— en plusieurs endroits, des tuiles et moellons d'époque moderne, attestant la présence de structures bâties, peut-être des bâtiments agricoles du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans l'attente d'informations complémentaires (dendrochronologie, sondages), une carte de synthèse de l'environnement du site peut ainsi être proposée.

Gérard Louise

## BORDEAUX

### Place Jean-Jaurès et autres parkings souterrains des berges de Garonne

Parmi les mesures d'accompagnement du tramway sont prévus plusieurs parkings souterrains. Trois d'entre eux sont localisés sur les berges de la Garonne et le texte qui suit synthétise les résultats des diagnostics effectués. D'autres projets, situés à l'intérieur de la ville, plus ou moins liés à cette réforme totale du transport urbain ont fait aussi l'objet de sondages : ce sont les sites de l'ancien BEC et du fort Louis ; on en trouvera ci-dessous des comptes-rendus. Enfin deux autres projets existent mais n'ont pas été soumis au service régional de l'archéologie en 1998 : rue de la Vieille-Tour et place Fernand-Lafargue.

Parmi les trois parkings des quais, l'un d'eux a déjà fait l'objet d'une exploration archéologique. Il se situe sur la place de la Bourse. L'enveloppe aujourd'hui retenue s'appuie sur l'extérieur du rempart médiéval et il est envisagé de le conserver, voire de le mettre en valeur.

Un autre parking souterrain est envisagé sur le quai des Salinières, juste en amont du Pont de Pierre. L'étude documentaire et archivistique, phase préliminaire du diagnostic, a fait observer que la façade du bâti actuel correspond au mur de quai construit en 1618 pour défendre le rempart du XIV<sup>e</sup> siècle des assauts de la Garonne qui, par forte marée, venait le saper. Ce mur redéfinissait l'espace traditionnellement dévolu au marché aux pots et au sel, spécialité du port qui occupait cette partie de la rive et ses atterrissements. L'enceinte elle-même se trouve en retrait, au cœur de la seconde ligne de maisons, un peu en avant de la rue de la Fusterie.

Ce parking se développe donc entièrement en milieu fluvial. Les carottages géologiques confirment ce point. Ils semblent montrer l'existence ancienne d'une anse creusant plus ou moins naturellement la berge du

fleuve, au sud-est de l'espace considéré, et ils en ont ramené du bois de nature indéterminée à 4 m de profondeur. Des sondages, difficiles à mettre en œuvre, n'auraient apporté aucun élément d'information important supplémentaire ; le diagnostic s'est arrêté à ces constats suffisant à dresser un cahier des charges.

Le troisième de ces projets de parkings descend le cours du Chapeau-Rouge depuis la rue Louis et s'élargit à l'ensemble de la place Jean-Jaurès. Le diagnostic qui fut mené sur ce site s'est composé d'une étude documentaire et archivistique, de la réinterprétation de l'étude géologique préalable ainsi que de sondages menés en 1992 sur le cours du Chapeau-Rouge et en 1997 sur l'hôtel de Saige, d'un sondage complémentaire sur la place Jean-Jaurès et d'une série de carottages au bas de la rue Esprit-des-Lois.

Au sud du cours du Chapeau-Rouge se développe le mur nord du *castrum* du Bas-Empire. Cette ligne de défense perdura jusqu'à l'achèvement de la troisième enceinte (après 1360) ; le Moyen Age la renforça cependant. Si cela est assuré, on ne sait ni quand, ni comment. Certains ont envisagé qu'un mur médiéval doublait le mur antique : différents indices sont troublants mais il n'en est pas de preuve. Un fossé et son contre-fossé (contrescarpe, simple ou renforcée par les terres exca-vées dressées en butte ?) sont attestés par de nombreux documents d'archives : le fossé de Campaure ou de l'Intendance et son prolongement, qui nous intéresse, le fossé de Tropeyte ou du Chapeau-Rouge. Léo Drouyn envisageait sans en donner de preuve la présence d'un double fossé, système de défense assez courant vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut reconnaître que l'écart entre le mur antique et le fossé attesté est particulièrement

large mais cela pourrait s'expliquer, entre autres raisons imaginables, par l'important avancement de la porte du Médoc, au débouché de la rue Sainte-Catherine, et de son boulevard (barbacane) au-delà du mur.

Le fossé de Tropeyte forme la bordure méridionale de l'espace considéré, du moins sur le cours du Chapeau-Rouge. Si l'on interprète correctement les textes, il dut subir plusieurs phases de comblement : fin du XIV<sup>e</sup> siècle, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> ; il est définitivement effacé du paysage urbain au plus tard par les aménagements ordonnancés par Tourny vers 1750. On ignore tout de son extrémité occidentale : les documents concernant la construction de la place et de l'hôtel de la Bourse ne le mentionnent aucunement.

Il n'est pas exclu que ce fossé canalise les eaux du Tropeyte. Ce ruisseau, dont le tracé reste inconnu, aurait pu emprunter un ancien chenal mis en évidence dans l'axe de la rue Louis par l'étude géologique préalable au projet de parking. Logiquement il aurait dû buter sur le rempart du *castrum* et, en ce cas, était nécessairement détourné. Par ailleurs, une fontaine dénommée Tropeyte est attestée dès 1489 ; elle se situe au fond du fossé près de la porte du Médoc. Ses eaux étaient, selon Elie Vinet repris par Léo Drouyn, canalisées dans un aqueduc qui courait au fond du fossé et qu'une écluse, située dans une maison adossée à l'extérieur du mur de la troisième enceinte, fermait aux marées. Dans ces conditions, on ne sait à quelle époque attribuer l'origine du fossé.

Les tranchées de sondage pratiquées en 1992 le long du cours du Chapeau-Rouge, à l'occasion de l'élaboration d'un autre projet de parking d'assiette partiellement identique, ont bien reconnu le fossé dans la partie septentrionale du cours.

Ces sondages ont surtout montré l'existence d'une probable voie antique, en place dès le premier siècle. La construction du *castrum* un peu en retrait n'a pu que fixer cette voie qui s'est maintenue à travers le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Dans tous les cas, menant du centre monumental au fleuve ou longeant la ville remparée, il avait une grande importance dans la conception urbanistique. Cette voie forme la partie axiale du cours du Chapeau-Rouge dans l'espace considéré. Un mur longitudinal pourrait être le soubassement d'une galerie bordant la rue antique dès le premier siècle. Des constructions, d'une nature indéterminée mais apparemment non monumentale, sont attestées au nord, dans la cour de l'hôtel de Saige. Aucune trace n'a été observée, mais ce n'est pas une preuve, d'une perdure de ces structures au Bas-Empire.

Le Moyen Âge, à son tour, a bordé de maisons de notables cet axe urbain assez large et assez huppé pour qu'on y donne des joutes. On ne sait au juste à quel endroit se situaient les façades mais il est quelques chances qu'elles soient, au moins partiellement, dans l'emprise considérée : le sondage de 1992 a en effet observé des maçonneries médiévales vers le bas du cours.

L'ensemble est détruit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour faire place aux glacis du château Trompette. A partir de 1746, Tourny fait aménager une allée bordée de trois

rangées d'arbres. Dans les années 1770, les travaux de Victor Louis donnent enfin au côté nord du cours son aspect actuel.

Si le cours du Chapeau-Rouge traverse un secteur proprement urbain, la place Jean-Jaurès s'étend sur une zone nettement fluviale. Ces deux espaces se rencontrent et s'interpénètrent dans l'étranglement de l'emprise considérée et génèrent une problématique particulière. C'est là que fut mené le sondage de 1998.

Il y fut découvert un ensemble de poutres de bois calées par des pierres formant vraisemblablement un aménagement de rive. Une datation dendrochronologique difficile donne un résultat plausible autour de 325, contrairement à l'estimation initiale au premier siècle. Cette chronologie, postérieure à l'établissement du *castrum*, n'est pas sans conséquence dans la compréhension de l'évolution de ce secteur de Bordeaux. Cet aménagement correspond sensiblement à l'endroit où graves et sables céderont la place aux argiles et vases fluviales. L'étroitesse de l'ouverture ne permet pas de déterminer si l'on est proprement sur la berge garonne, à l'embouchure du Tropeyte ou sur le quai d'un port. On peut cependant remarquer que ce point est dans le même axe que l'extrémité des structures antiques repérées sur la place de la Bourse.

A cette structure en succéda une autre, perceptible par un sol aménagé en galets, elle aussi semblant d'époque antique. Ces aménagements rencontrent sans doute un peu plus haut ceux de la voie. Aucun élément ne permet aujourd'hui de savoir comment se faisait la jonction : espace libre, plus ou moins bâti, zone d'entre-pôts ...

Au-dessus de ces deux niveaux antiques le même sondage reconnaît un autre sol, médiéval, constitué de galets et lié aux structures de la troisième enceinte : le rempart et la porte de Tropeyte, aussi dénommée porte de l'OME de Casse ou porte de Corn. Tombée en 1606, elle fut reconstruite aussitôt. Elle était précédée d'une demi-lune qui la fortifiait. La rue médiévale, axée sur le cours du Chapeau-Rouge, y menait et s'élargissait sans doute en une place ou un carrefour.

Les carottages prévus de l'autre côté de la place pour vérifier l'alignement exact du rempart ont échoué à cause de l'existence d'un égout dont la présence n'était pas recensée. Toujours est-il que le mur se développe dans un axe sud-nord, sensiblement suivant l'axe des façades actuelles jusqu'à longer la rue Lafayette. Il se situerait donc pour l'essentiel hors de l'emprise. Seules la porte et les parties contiguës du rempart sont menacées par les travaux. Les superstructures, démantelées au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été très touchées par les égouts et autres réseaux souterrains, mais d'importantes fondations subsistent.

En avant du rempart et de la porte, un épais tapis de galets de lest, dont beaucoup de très grosse taille, mène probablement à un atterrissage en pente douce. Les archives témoignent de l'implantation d'échoppes, d'abord en bois puis vraisemblablement en dur, appuyées sur le mur lui-même ; elles ont été partiellement démontées devant la menace française au début du X<sup>e</sup> siècle.

En 1746, Tourny fit détruire le mur de ville jusqu'au fossé du château Trompette et le fit remplacer par une banquette surmontée d'une grille. Ce système rejoignait la façade nord-ouest de l'hôtel de la Bourse, façade qui ne prendra l'aspect que nous lui connaissons qu'en 1862. La porte du Chapeau-Rouge devient Porte Royale, sur des dessins d'Ange-Jacques Gabriel et avec des groupes sculptés de Francin. Le sondage a retrouvé le soubassement de cette grille un peu en retrait du rempart. Victor Louis déplaça cette fermeture à claire-voie pour donner plus d'espace à ses constructions. Le soubassement de cette seconde grille a été retrouvé, appuyé contre le bord interne du rempart.

En avant du rempart, entre la porte du Chapeau-Rouge et celle d'Audeyolle, au débouché de l'allée d'Orléans, se situait un des ports de Bordeaux les plus importants au Moyen Age, le «port de la Mar» (de la mer) ; encore aux XVIIe et XVIIIe siècles c'était celui où mouillaient les vaisseaux anglais. Le tapis de galets observé en avant de la porte menait sans doute à l'atterrissement de ce port, c'était un «port pavimentat». C'est peut-être de là que sont extraites les graves prises en 1765 sur le «porto» (portail) du Chapeau-Rouge. Dès 1618, un quai est construit au-dessus de l'atterrissement. C'est probablement le mur dont le sondage a repéré l'arrière.

Ces trois parkings des berges de la Garonne, au-delà des problèmes traditionnels d'archéologie de terre ferme, posent une série de questions environnementales qui résument les relations entre la ville et le fleuve. Les ports médiévaux et modernes, qui s'échelonnaient tout au long de la Garonne et aux confluences des différentes rivières, ont selon toute vraisemblance été précédés, en plus des aménagements de la Devèze, de structures analogues dès l'Antiquité, utilisant éventuellement des embouchures, comme peut-être sur le Tropeyte. Une aussi longue tradition ne fait bien évidemment que renforcer les risques de rencontrer lors des travaux des épaves de toutes époques, qu'elles aient été naufragées ou qu'elles aient servi à remblayer les berges. Les épaves que ces parkings mettront au jour devront être repérées, fouillées, certaines restaurées, conservées et présentées au public : c'est un problème considérable que l'on ne peut pas diagnostiquer avec quelque précision mais qui doit impérativement être géré en amont des travaux.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

- REGALDO-SAINT BLANCARD, P. Exploration archéologique de la place de la Bourse à Bordeaux. *Revue archéologique de Bordeaux*, LXXXVII, 1996, p. 39-62.



Cet îlot d'habitations a été démolri en 1990 en vue de constructions qui ne furent jamais entreprises. A l'époque, quelques sondages avaient été pratiqués, mais ils étaient trop partiels et ne correspondaient pas aux normes actuelles : en particulier, s'ils permettaient clairement d'affirmer l'existence de vestiges antiques, ils étaient peu démonstratifs pour les périodes postérieures et n'avaient pas autorisé une observation stratigraphique assez précise. Un projet d'internat et de gymnase assorti d'un parking souterrain étant développé par la région d'Aquitaine, il devenait nécessaire d'établir un nouveau diagnostic, débouchant sur un cahier des charges dûment motivé pour une opération préventive.

Le terrain concerné, en lisière de l'extension maximale de la ville antique, extérieur au *castrum* mais compris dans la troisième enceinte, longe d'anciennes rues médiévales dont la rue de Cursol et l'impasse Caillabet sont les héritières. Par ailleurs la proximité de l'église Sainte-Eulalie faisait craindre une extension de l'occupation du Haut Moyen Age qui y est attestée.

Trois tranchées furent menées, représentant à peu près 5 % du terrain au palier inférieur ; aucun point n'en était distant de plus de 10 mètres.

Les sondages ont montré l'absence de toute occupation du Moyen Age. Apparemment le terrain était en culture jusqu'au XVIIIe ou XIXe siècle, ce qui reste assez conforme à la forte ruralité de la paroisse Sainte-Eulalie et plus précisément aux données d'archives. Il semble en effet qu'au XVe siècle ce quartier était peu densément occupé : vignes et jardins bordaient les rues du Puy-Crabey et de l'Estelle, dont l'impasse Caillabet et le passage de l'Hôpital voisin seraient respectivement des vestiges, ainsi que la rue de Ségur qui prit au XIXe siècle le nom de Cursol.

L'Antiquité, au contraire, a plus fortement marqué ce terrain. On constate la succession de deux phases d'occupation. La première, caractérisée par des constructions en torchis et des fosses de type artisanal, remonterait au milieu du Ier siècle. La seconde est bâtie en pierres mais reste assez pauvre avec une absence

presque générale de sols construits. Plusieurs bâtiments, dont la fonction reste à déterminer, sont accolés et leur alignement approximatif respecte peut-être un axe viaire. L'ensemble serait datable de la fin du Ier siècle et durerait assez peu : l'abandon des lieux semble bien antérieur à la constitution du *castrum*.

Installée dans les niveaux de la première phase et liée aux structures de la seconde, une grande canalisation coupe le terrain du sud au nord. Elle a été apparemment réparée après l'abandon de l'occupation du site, et sa couverture récupérée ultérieurement. Le canal mesure entre 32 et 38 cm de large et l'on peut restituer une hauteur minimale sous la couverture de 46 cm. Dallé de *tegulae*, il possède des parois qui semblent construites en pierres et parfois en briques, sous un enduit assez homogène.

Un des sondages de 1990 avait déjà observé cette canalisation mais la positionnait mal. L'interprétation donnée alors d'un collecteur résiste difficilement à l'analyse : le terrain se situe à la lisière de la ville du Haut Empire et l'on voit mal quel bâtiment situé au-delà et suffisamment important pourrait justifier la création d'un égout de ce calibre et, qui plus est, orienté directement sur le cœur de la ville. L'idée d'un aqueduc se justifie mieux et rejoint des observations anciennes : une canalisation de même calibre, de même constitution et de même axe fut découverte en 1900 lors de la réfection de

la façade de l'église Sainte-Eulalie ; Elie Vinet rapporte un fait analogue à l'occasion de travaux sur la barbacane de la porte Sainte-Eulalie. L'ensemble est tout à fait conforme à ce que l'on sait et à ce que l'on peut envisager de l'adduction d'eau de *Burdigala*, depuis une captation de l'Eau-Blanche à Villenave d'Ornon, avec plusieurs ouvrages de franchissement de vallons encore observables ou anciennement observés. Ses dimensions, bien qu'elles soient très faibles par rapport aux témoignages d'autres villes ou d'autres régions, rendent cette canalisation tout à fait comparable aux tronçons d'aqueducs, supposés majeurs, observés à Bordeaux et dans les villes du Sud-Ouest.

Au-delà même de son interprétation, cette canalisation pose un problème incontestable : comment une structure de cet ordre, qui par essence appartient au domaine public et était donc plutôt attendue dans la voirie, peut-elle traverser une propriété privée, et même s'intégrer aux constructions qu'on y mène ? Sommes-nous vraiment en domaine privé ? Une forme de servitude (ou même d'évergésie) est-elle envisageable ? Les questions sont multiples et il est indispensable de documenter le site, aussi bien l'aqueduc que les bâtiments.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

## BORDEAUX

### Place André-Meunier (fort Louis)

La communauté urbaine de Bordeaux a été chargée de l'étude de faisabilité d'un parking souterrain transversal à cette place. Un diagnostic archéologique a, de ce fait, été mis en place ; il se composait d'une étude documentaire et de sondages permettant de situer les structures recensées et de percevoir leur état de conservation. Au terme de ce travail, il est apparu que ce projet amenait la destruction de structures anciennes remarquablement conservées et il fut proposé d'intégrer le dégagement et la présentation de ces vestiges au programme architectural ou de déplacer le parking. L'étude, ainsi réorientée, est toujours en cours.

La place André-Meunier se situe en limite sud-ouest de l'agglomération remparée du XIV<sup>e</sup> siècle. Des abattoirs construits à partir de 1832 lui ont donné sa forme et ont structuré son environnement ; le jardin actuel n'a été conçu qu'au lendemain de la dernière guerre, après destruction d'un blockhaus allemand. L'architecte Durand, auteur du projet d'abattoirs retenu, lui avait donné un slogan retentissant : «Les troupeaux vont mugir où son-

naient les clairons». Les abattoirs venaient en effet se substituer aux vestiges ruinés mais non totalement détruits du *fort Louis*.

Ce nom couvre les réaménagements et les constructions nouvelles, orchestrés en dernière main par Vauban, d'une défense avancée de la ville de Bordeaux plus ancienne et connue comme le fort ou *boulevard de Sainte-Croix*. Celui-ci s'est substitué à la grande porte de Sainte-Croix ouverte dans l'enceinte décidée en 1302. Les archives, et plus particulièrement la synthèse qu'en a donnée Léo Drouyn, témoignent que cette porte était complétée et défendue par une tour à l'est et une barbacane au sud.

Le fort Louis possédait une demi-lune à peu près triangulaire, couramment appelée bastion des Anglais, dont les deux pointes latérales formaient oreillons et qui était coupée du reste de la fortification par un fossé enjambé par une passerelle. Celle-ci donnait accès à un corps central assez peu imposant composé de trois exèdres semi-circulaires en avant d'une cour. Flan-

quaient ce dispositif, de part et d'autre, les bastions Saint-Ignace et Saint-Benoît, de tailles inégales mais de plans analogues en quadrilatères irréguliers. Plusieurs relevés et descriptions en ont été dressés au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>. D'autres archives de la fin du XVII<sup>e</sup> font état de travaux de réaménagement en cours parce qu'ils avaient aliéné des terrains appartenant aux Jésuites qui s'en trouvaient lésés et demandaient réparation.

Antérieurement à ces travaux, selon les registres de la Jurade qui relatent les aménagements réalisés sur les abords de la ville pour restaurer les fortifications, l'ouvrage terrassé dénommé boulevard de Sainte-Croix avait été bâti à partir de 1525 selon les plans du sieur Enquis, autrement dit l'architecte militaire italien Anchise de Bologne. En 1534, sa construction était encore en cours et son achèvement peut être daté de la fin de l'année suivante. Paul Roudié, rassemblant différents documents sur les fortifications du XVI<sup>e</sup> siècle et notamment celle-ci, s'appuyant de plus sur la datation d'une échaugette établie au-dessus du corps central figurée par un dessin du début du XIX<sup>e</sup> siècle, avait émis l'hypothèse que le boulevard de Sainte-Croix se composait de la demi-lune et du corps central, à l'exclusion des bastions latéraux qu'il attribuait à Vauban.

Les sondages, limités aux parties non plantées et non enherbées du jardin, ont permis de reconnaître la façade occidentale du bastion des Anglais, l'arasement d'une partie de ses structures internes, les angles de son oreillon septentrional, les vestiges du pont enjambant le fossé ainsi que l'arrière de la demi-lune et la partie médiane du corps central. L'ensemble des structures conservées correspond à la fondation du rez-de-chaussée et apparaît une vingtaine de centimètres sous le sol actuel.

Le bastion des Anglais, tel qu'il a été redécouvert, possède de beaux murs formant glacis en un moyen appareil aux assises régulières mais inégalement hautes. Les cloisonnements intérieurs forment d'épais contreforts ; les deux maçonneries qui ont été dégagées se fondent directement sur les affleurements du mauvais calcaire local. Les murs qui habillent le fossé ont été suivis jusqu'à plus de cinq mètres de profondeur sans que le fond ait été atteint. L'appareil et la structure interne contretenant la muraille seraient typiques des fortifications du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le fossé qui isolait cette défense avancée avait été réoccupé par un égout construit au début du XIX<sup>e</sup> siècle et toujours actif. Celui-ci encastrait son extrados dans l'arche du pont qui reliait les deux parties du fort. La partie

occidentale de la passerelle, jusqu'au contact avec l'arrière du bastion des Anglais, était effondrée ; les murs du pont et la retombée de la voûte étaient liées à la muraille de la demi-lune et avaient été sans aucun doute conçus ensemble. A l'opposé, la maçonnerie du pont s'appuie contre le mur du corps central et enveloppe une console simplement moulurée qui sort du mur. La chronologie relative est indéniable : le corps central est antérieur à la demi-lune. De plus, son appareil est bien différent : un petit module régulier. Dans la partie dégagée, soit environ deux mètres de haut, la muraille ne forme pas glacis. En plan, le rayon de courbure de ce bâtiment est parfaitement régulier et l'arrière du bastion des Anglais épouse ce mouvement de l'autre côté du fossé tout en maintenant le fruit du glacis, ce qui donne une stéréotomie assez intéressante.

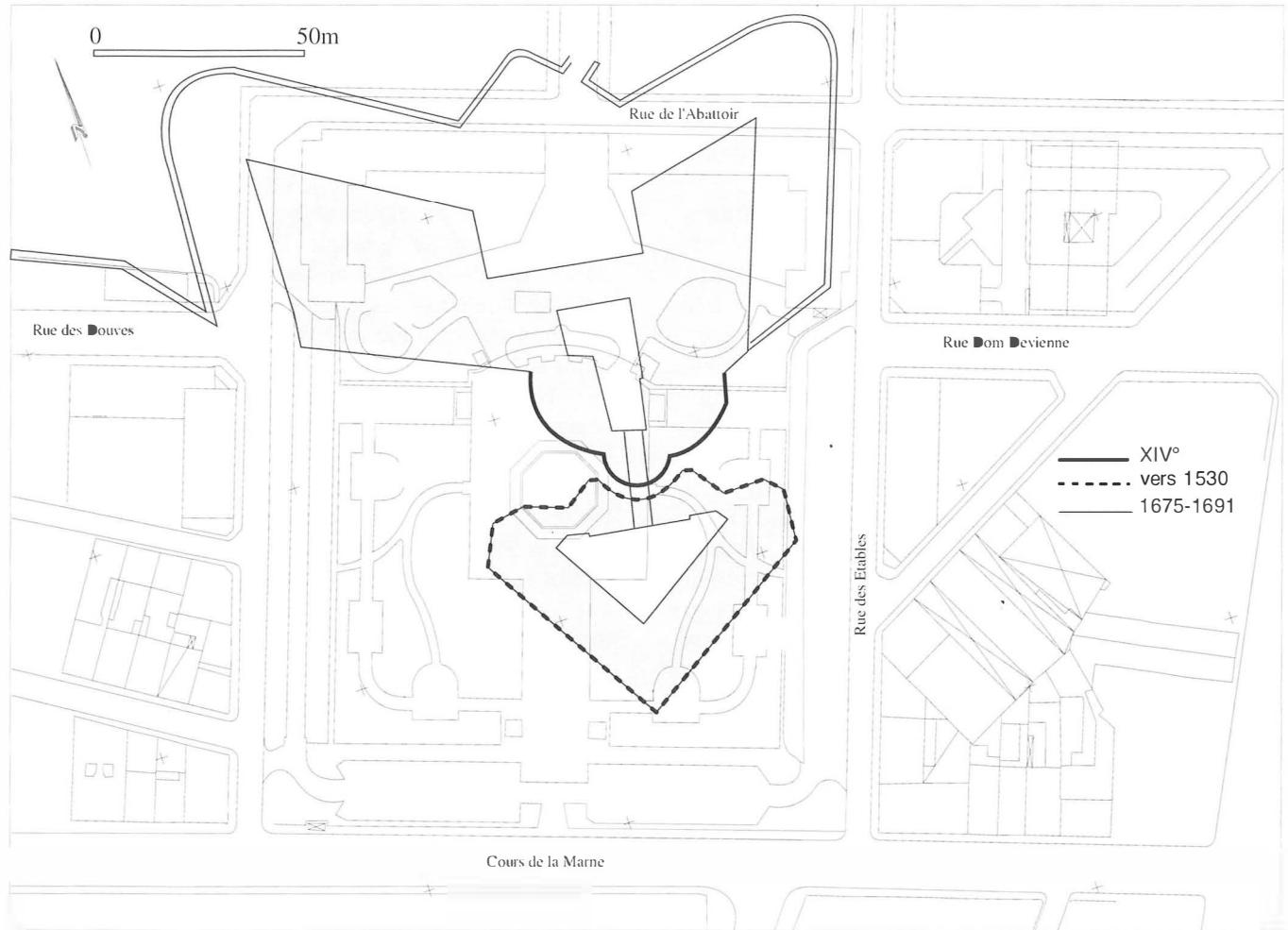
Il ne fait guère de doute qu'il faille reconnaître dans ce corps central la barbacane du XIV<sup>e</sup> siècle qui défendait, selon les témoignages d'archives, la grande porte Sainte-Croix ; des plans détaillés du fort Louis renforcent cette identification par la présence dûment indiquée d'archères d'un type antérieur à 1380. Cette barbacane a été intégrée dans les réaménagements prévus par Anchise de Bologne et consistant pour l'essentiel en la construction du bastion des Anglais. De la même façon, le boulevard de Sainte-Croix ainsi formé a été intégré dans la fortification conçue par les ingénieurs de Louis XIV et parachevée par Vauban, comportant notamment l'établissement des bastions latéraux Saint-Ignace et Saint-Benoît.

Ce véritable jeu de poupées russes, en bonne partie deviné par Paul Roudié, nous a conservé, outre le fort «à la Vauban» lui-même, une barbacane du XIV<sup>e</sup> siècle et un des premiers témoignages européens d'une fortification bastionnée. Cet ensemble exceptionnel mérite sans doute un meilleur sort que son enfouissement actuel ; il est en tout cas exclu de le laisser détruire.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

- Drouyn, L. *Bordeaux vers 1450*. Bordeaux, Gounouilhou, 1874.
- Roudie, P. Documents sur la fortification des places fortes de Guyenne au début du XVI<sup>e</sup> siècle. *Annales du Midi*, 72, numéro 49, janvier 1960, p. 43-57.

Des remerciements tout particuliers à Nicolas Faucherre dont les avis amicaux et savants ont permis de parachever l'interprétation de ce site.



Bordeaux - Place André Meunier (fort Louis).

## BORDEAUX

### Hôpital Saint-André

#### Colonne 5

L'hôpital Saint-André fut construit entre 1826 et 1829 sous les ordres de l'architecte Jean Burguet, après deux décennies d'hésitations, de tractations et de décisions successives et contradictoires. Il ne représente pas seulement la réalisation d'un ensemble de bâtiments, modernes selon les normes de l'époque et, même selon celles d'aujourd'hui, remarquablement structurés, mais aussi l'étape finale d'une refonte complète de l'ensemble des services hospitaliers de Bordeaux issus du Moyen Age et de l'Ancien Régime. C'est ainsi que le nouvel hôpital reprit le nom de l'ancien fondé en 1390 par le chanoine Vital Carles. Sur une vaste surface, les bâtiments s'ordonnent en ce que l'on appelle aujourd'hui des colonnes et se répartissent autour de cours intérieures de part et d'autre du corps central.

Depuis plusieurs années, une restructuration des locaux est conduite par étapes, colonne après colonne, dotant les cours de sous-sols. Ainsi les colonnes 3 et 4,

à l'angle de la rue Jean-Burguet et de la place de la République, avec la cour qui les sépare, ont été réaménagées en 1996. En 1998, il s'agissait de la colonne 5, à l'angle opposé sur le cours d'Albret, et de la cour adjacente. Les travaux prévoient le remplacement d'un bâtiment parasite construit dans la cour par un sous-sol se prolongeant sous le bâtiment ; celui-ci était entièrement vidé et restructuré.

L'hôpital se situe à cheval sur la troisième enceinte de Bordeaux dont les substructions et les douves furent rencontrées par les terrassements de Burguet à peu près sous la chapelle actuelle. Un mur de ville plus tardif, légèrement reporté vers l'ouest, lui avait succédé. Les travaux de 1996 avaient souligné l'importance des remblais du XIXe siècle et surtout montré, pour l'essentiel, les vestiges d'une *domus* tardive, avec une présence attestée sur le site remontant au 1er siècle, et une réoccupation agricole du Moyen Age. Des fouilles plus

anciennes sur la place de la République avaient mis au jour une occupation du Haut Empire, essentiellement des puits, qui reste assez mal expliquée.

Une opération de diagnostic, sous la forme d'une tranchée est-ouest, fut donc conduite dans la cour libérée du bâtiment parasite, après enlèvement de quelque deux mètres de remblais modernes. Est ainsi apparue une stratigraphie extrêmement complexe de fosses creusées soit dans le substrat naturel, soit dans des recharges de terres argilo-sableuses de même nature, venues couvrir des fosses plus anciennes, avec souvent des fonds rubéfiés et des niveaux de charbons de bois. L'ensemble était incontestablement de type artisanal ; l'hypothèse de charbonnières semblait la plus raisonnable en l'absence de traces caractérisées de travail métallurgique sur place. Les éléments de datation étaient ténus mais semblaient renvoyer au Haut Empire.

Une négociation fut alors engagée avec l'architecte et le maître d'ouvrage, visant à remonter les niveaux d'affouillement. La solution adoptée permit de préserver l'essentiel du site : les niveaux de sol étaient quelque peu remontés et, aux fondations linéaires des nouveaux murs, était substitué un système de micropieux gainés sur deux mètres. Restaient à résoudre deux problèmes : d'une part, dans la cour, les tranchées d'établissement de canalisations souterraines, et notamment un véritable nœud au centre de la partie nord ; d'autre part une tranchée de fondation à mener sous le bâtiment. Dans la cour, une opération de sauvetage, d'envergure assez

limitée, fut confiée à Pierre Mille ; le compte-rendu en est donné ci-après.

Antérieurement à cette intervention, du fait de la programmation générale des travaux de réaménagement, les creusements conduits sous le bâtiment furent surveillés par le service régional de l'archéologie et montrèrent quelques vestiges d'occupation du XVIIe ou du XVIIIe siècle, murs et sols dallés de terre cuite ennoyés dans les remblais. La tranchée de fondation donna une stratigraphie analogue à celle du diagnostic ; en outre quelques murs antiques, partiellement conservés, partiellement récupérés, s'interposaient dans l'ensemble.

Il apparaît ainsi que ce secteur accueillait une dense et assez étendue occupation antique de type artisanal, dont l'essentiel n'a pas été touché par les travaux et dont une faible partie a fait l'objet d'une étude archéologique. Cette observation complète quelque peu, après les Grands Hommes et la Cité Judiciaire en particulier, quelques autres points plus secondaires aussi, la perception que l'on peut avoir de la ceinture périurbaine industrieuse de *Burdigala*.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

- *Rapport général sur la construction du nouvel hôpital Saint-André de Bordeaux*. Bordeaux, Lanefranque, 1842.
- Drouyn, Léo. *Bordeaux vers 1450*, Bordeaux, Gounouilhon, 1874.

## BORDEAUX

### Hôpital Saint-André

#### Colonne 5

Bien que réduite en surface (30 m<sup>2</sup>), la fouille de sauvetage menée à l'occasion de la réhabilitation de la colonne 5 de l'hôpital a livré de nombreux sols et des fosses de combustion en plus d'un mobilier abondant et parfois remarquable. Plusieurs suivis de tranchées ont complété avantageusement les résultats de cette intervention.

La stratigraphie d'un mètre d'épaisseur a livré les vestiges de deux phases d'occupation bien distinctes : — la première se caractérise par la présence d'ateliers métallurgiques, datables de la première moitié du Ier siècle après J.-C. ;

— la deuxième par celle d'un bâtiment occupé aux IIe et IIIe siècle et par sa récupération au Bas-Empire.

#### ■ *La phase 1*

L'occupation des ateliers n'a pas excédé une quarantaine d'années. L'installation se situe probablement

autour de 20 après J.-C. et les derniers sols de travail n'ont pas fonctionné au-delà de 60.

Les analyses métallurgiques et l'étude des scories menées par J.-Cl. Leblanc ont mis en évidence plusieurs activités liées à la sidérurgie de réduction et de fabrication. Bien que nous n'ayons pas retrouvé de vestiges en place, les activités de réduction du minerai de fer se pratiquent dans le secteur de fouille comme celles liées à l'affinage, bas fourneaux et foyers d'affinage. Les témoins de la sidérurgie de fabrication sont aussi abondants. La forge est bien représentée par plusieurs postes de travail :

- le fer est porté au rouge dans les petits fours circulaires ou quadrangulaires ;
- le soudage a nécessité aussi l'emploi de ce type de foyers ;
- la frappe à l'enclume est attestée par les battitures prélevées ; ce sont celles que l'on peut voir directement sous le billot du forgeron ;

— certaines grandes pièces forgées sont destinées au charronnage. Le chauffage de longues pièces en acier dans les structures en sillon, témoigne d'une des étapes ultimes de cette activité spécialisée. Ces bandes chauffées sont ensuite, logiquement, cémentées, mais aucun témoin de cette cémentation n'a été rencontré sur le site.

En plus de l'abondance de la céramique, un sol domestique couvert atteste d'un habitat lié au secteur des ateliers. L'exiguïté de la fouille ne nous a pas donné l'occasion de le circonscrire. Toutefois il n'existe pas dans le secteur de la cour de l'hôpital les témoins de constructions bâties en dur à cette époque. Il faut donc imaginer des bâtiments édifiés en bois et en terre et ce jusqu'au milieu du Ier siècle.

## ■ *La phase 2*

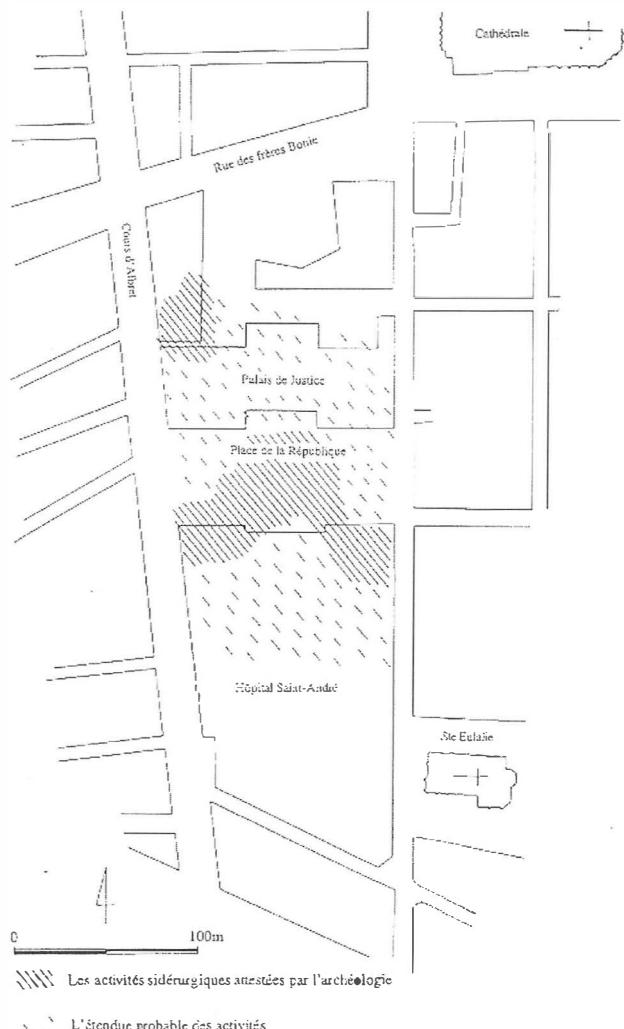
Elle se caractérise par l'installation d'un bâtiment maçonnable. Il ne subsiste que très peu de sols d'occupation et de murs en place mais nous pouvons envisager que sa construction intervienne durant la seconde moitié du Ier siècle, voire tout au début du IIe siècle après J.-C. Les murs de ce bâtiment sont orientés nord-sud et est-ouest. Orientation sans doute assujettie aux directions de la trame urbaine.

Comme l'ont montré la stratigraphie et le mobilier, la destruction et la récupération partielle se situent à la fin du IIIe siècle ou au IVe. Sans pouvoir l'affirmer, il est tentant de rattacher cet événement aux récupérations quasi systématiques enregistrées à cette période pour la construction du *castrum*.

Les études historiques du quartier Saint-André laissent supposer qu'à la première moitié du Ier siècle, les activités sidérurgiques sont très importantes. Celles-ci occupent un vaste espace qui s'étend sur environ trois hectares et qui couvre principalement l'emprise actuelle du Palais de Justice, de la Place de la République et du nord de l'hôpital. Ce quartier artisanal se situe en périphérie du centre urbain antique. Au premier siècle, *Burdigala* donne l'image d'une ville ceinte d'une banlieue occupée par des quartiers artisanaux spécialisés.

Cette intervention nous a encore permis de préciser l'orientation à 393° nord de la trame urbaine du quartier antique de Saint-André et la taille des *insulae* qui se situe entre 125 et 130 mètres de côté.

Pierre Mille



Bordeaux - Hôpital Saint-André - Colonne 5.

**BORDEAUX**  
**Rue Lafaurie-Montbadon**  
**Ancienne gare**  
**routière Citram**

La gare routière Citram a été construite en 1932, sur des terrains cédés par le ministère des armées. Il s'agissait d'une ancienne manufacture de salpêtre dont l'origine remonte à l'Ancien Régime.

Une opération immobilière d'envergure, dotée d'un étage de parking souterrain, étant prévue sur ces lieux, un diagnostic fut engagé, largement en amont du permis de construire lui-même. Ce diagnostic consista en une étude documentaire et en l'ouverture de trois tranchées de sondage, rayonnantes à travers la cour depuis son ouverture sur la rue Lafaurie-Montbadon. L'essentiel du terrain était ainsi exploré à environ 4 % ; ce qu'il en restait était occupé par une ancienne cave ou n'était pas atteint par les projets de creusement.

Bien que périphérique à la ville, ce quartier garde les traces d'une assez dense occupation de toutes époques. Cerné par les zones marécageuses des Chartrons, de Mériadeck et de la Chartreuse, il met à profit le relief du plateau de Saint-Seurin, extension naturelle du cœur le plus ancien de la ville de Bordeaux.

A l'époque antique, un quartier d'habitations, avec sans doute quelques artisanats, escaladait les pentes douces du Mont Judaïque tout au long de la rue Saint-Sernin, au moins jusqu'à la rue Huguerie où les fouilles de la clinique Tourny ont mis d'intéressants vestiges en évidence. A l'opposé, c'est le quartier de l'amphithéâtre et, plus proche, une nécropole à incinération autrefois repérée par Jouannet sur la place Charles-Gruet, non loin de la voie du Médoc devenue ultérieurement rue Fonaudège. Enfin, c'est, dès la Basse Antiquité, le développement de tout le complexe funéraire et religieux qui donnera naissance à la basilique Saint-Seurin.

Au Moyen Age, c'est un quartier où s'équilibrent le développement du bourg Saint-Seurin et celui de la ville elle-même. Ce secteur est marqué par plusieurs lieux de culte, en particulier la chapelle Saint-Martin, avec le cimetière auquel elle donna naissance, et la chapelle Saint-Germain sur la place Charles Gruet dont l'origine est, pour certains d'après l'hagiotoponymie, à rechercher dans l'époque mérovingienne. Ces chapelles dépendaient du chapitre de Saint-Seurin, qui, se posant en rival de celui de la cathédrale, se posait presque en rival de la ville ; elles formaient une sorte d'enceinte, tangente aux murailles de la ville. Celui-ci s'ouvrail non loin en une porte dédiée à saint Germain, sous l'actuelle place Tourny. Au delà, c'était le château Trompette dont l'entreprise est sensible au XVIIe siècle jusqu'à ce quartier.

Pour l'essentiel, ce secteur de la ville est marqué par l'existence de plusieurs nécropoles de différentes épo-

ques : depuis les grands sites bien connus de Terre-Nègre et de Saint-Seurin, jusqu'aux incinérations de la place Charles-Gruet et au cimetière Saint-Martin, en passant par différentes observations de sarcophages rue Rodrigue-Perreire et à l'angle des rues Turenne et Lafaurie-Montbadon, de tombes en *tegulae* dans le jardin des Sourdes-Muettes et de sépultures d'enfants en amphores rue Saint-Sernin et rue de Fleurus.

Sur le site, les tranchées furent menées dans des conditions assez difficiles de remblais épais mal stabilisés, ne permettant pas une vision stratigraphique précise. Elles mirent en évidence des murs attribuables aux différentes phases de la salpêtrière. Surtout furent plus ou moins partiellement observées huit sépultures entourées de pierres de récupération et, à l'extrémité de la première tranchée, des vestiges d'un mur antique assez mince et mal conservé. Le contexte global était mal daté : à partir de quelques tessons récupérés et de l'orientation des tombes, le Bas Empire fut envisagé, estimation qui s'est révélée erronée. Les inhumations se localisaient dans la moitié nord de la cour, ne débordant pas un imposant mur moderne qui marquait une dénivellation masquée par les remblais et faisait la séparation entre la salpêtrière, propriété du Roi, et ses voisines privées. Une intervention préventive, avec un cahier des charges orienté essentiellement sur la nécropole, fut confiée à Agnès Bergeret ; le compte-rendu en est donné ci-après.

En ce qui concerne la salpêtrière, quelques plans anciens, mais aussi quelques documents d'archives, sont des témoins solides des différentes phases de son existence.

Un " magasin des poudres " est établi là au plus tard vers le milieu du XVIIe siècle. Il s'étend assez vite sur le terrain voisin au sud, qui est d'abord loué puis acheté ; un épais mur, retrouvé lors des sondages, sépare les deux propriétés et soutient une dénivellation ; il s'ouvre autour d'un puits mitoyen. Une restructuration totale, accompagnant l'acquisition des maisons et terrains voisins, est ordonnancée un siècle plus tard par l'intendant Tourny et l'adjudicataire général des poudres François de la Morlière. Dans les années 1840, c'est un nouveau remaniement complet qui survit jusqu'à la cession du terrain en 1931. Certains des bâtiments perdurent d'une phase à l'autre, d'autres évoluant entre temps, l'ensemble de l'évolution est assez complexe. Les tranchées de sondage ont permis d'observer bon nombre de murs et de préciser certains aspects des bâtiments, notamment lorsqu'ils étaient fermés en dur ou lorsqu'ils étaient ouverts.

Par delà le diagnostic et l'intervention préventive, la surveillance du chantier de construction, mesure d'accompagnement prévue dans l'autorisation, a montré que la nécropole, ou ce qui en subsistait, était bien limitée à

la partie nord de la cour. Cette surveillance a par ailleurs permis de positionner plusieurs autres murs de la salpêtrière.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

## BORDEAUX

### Rue Lafaurie-Monbadon

### Ancienne gare

### routière Citram

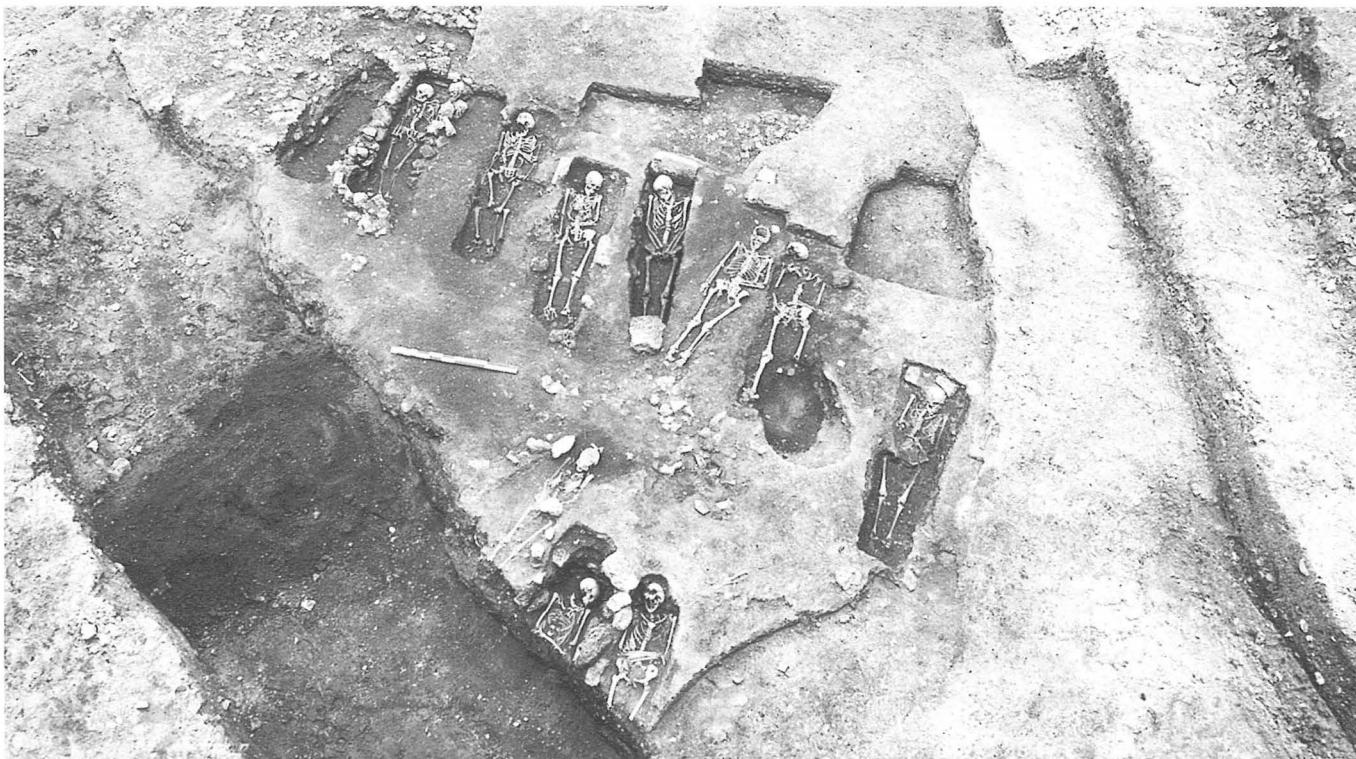
Durant six semaines, la fouille d'une portion de la parcelle occupée encore récemment par l'ancienne gare routière Citram, a permis de faire sortir de l'oubli une portion d'un quartier connu essentiellement pour son voisinage avec le Palais Gallien et par la découverte, au début du XIXe siècle, d'urnes funéraires associées à un cimetière augustéen. Si l'opération archéologique n'a pas permis d'approfondir notre connaissance du cimetière antique -sur ce point tout reste à faire- elle a révélé une occupation échelonnée de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C., jusqu'à la fin du XIXe siècle.

#### ■ ***Edification d'une domus***

La genèse de l'occupation de cet espace est attribuée au Ier siècle de notre ère, aucun vestige ne pouvant

toutefois lui être rattaché. Peu de temps après, dans la seconde moitié du siècle, une *domus* est édifiée, dont une portion seulement a été dégagée. Deux états d'occupation ont été distingués au sein de deux pièces distinctes dont les volumes se sont pérennisés. Au premier état, relativement frustre, se rattachent un sol de terre battue sur lequel est installé un foyer domestique, et un sol constitué d'une fine couche de mortier de chaux. Seuls les murs d'une des deux pièces reçoivent un enduit mural blanc.

Au cours de la fin du IIe siècle ou au début du IIIe, des aménagements sont apportés. Le sol de terre battue est recouvert par des sols aménagés successifs, dont un en béton de tuileau. Le changement le plus manifeste concerne toutefois la pièce ouest du bâtiment, qui, à l'opposé de l'exhaussement des niveaux d'occupation enregistré



Bordeaux - Rue Lafaurie-Monbadon, ancienne gare routière Citram.  
Vue d'ensemble de la portion nord de la nécropole carolingienne, depuis l'est (cliché A. Bergeret).

à l'intérieur de la pièce voisine, voit son sol initial percé, et la mise en place d'un nouveau sol plus profond, faisant dorénavant de ce volume une pièce semi-enterrée. Ceci s'accompagne de la mise en place d'un escalier après que les murs et leurs fondations débordantes aient été recouverts d'une couche de béton de tuileau vraisemblablement destinée à protéger l'espace de l'humidité. L'identification de cette pièce avec une cave semi-enterrée est la plus probable.

La *domus* est abandonnée aux environs de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, datation qui peut être mise en rapport avec l'édification du *castrum*. Les murs seront en partie récupérés au Ve siècle.

### ■ *Les nécropoles du Haut Moyen Age*

Un superbe sarcophage, stylistiquement attribuable au VII<sup>e</sup> siècle, et plusieurs fragments de cuves de sarcophages dispersés sur l'ensemble du site, témoignent d'une occupation nouvelle durant le Haut Moyen Age. La datation, au radiocarbone, du squelette présent à l'intérieur de la cuve, corrobore la datation stylistique et permet de situer la sépulture entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

La mise au jour d'une portion de nécropole carolingienne constitue, toutefois, la découverte majeure de cette fouille (fig. 1). Une trentaine d'individus, orientés ouest-est, ont été dégagés, inhumés au sein d'un espace régi par une organisation en rangées de tombes séparées par des axes de circulation. Trois types de tombes ont été mises en œuvre : des sépultures en pleine terre, en coffre et, enfin, d'autres aménagées dans une fosse en pleine terre, le corps étant protégé par un couvercle en bois et reposant sur des blocs disposés de façon éparses tout autour, selon une altimétrie constante. Des datations au <sup>14</sup>C, réalisées sur deux échantillons osseux posent des bornes pour une utilisation du cimetière entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> et la première moitié du X<sup>e</sup><sup>3</sup>.

### ■ *Un espace cultivé, lieu d'implantation d'une salpêtrière*

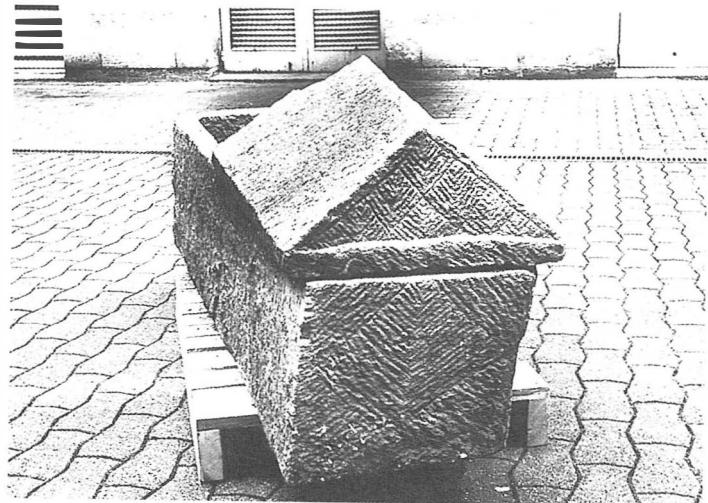
Après l'abandon de cet espace sépulcral, le secteur se couvre de vignes, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle où un «magasin à poudres» sera élevé, à l'écart de l'enceinte médiévale. Il faudra attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour que l'expansion de la ville, hors du carcan de la fortification médiévale, permette à ce quartier, jusqu'alors relativement isolé, de se développer jusqu'à se fondre aujourd'hui dans le centre ville de Bordeaux.

Agnès Bergeret  
avec la collaboration de Marie-Noëlle Nacfer,  
Béatrice Boisseau, Fabrice Leroy,  
Nathalie Moreau et Serge Salvé

<sup>1</sup> Ly- 8727. Age calibré : 545-652 ap. J.-C.

<sup>2</sup> Ly- 8657. Age calibré : 688-750 ap J.-C.

<sup>3</sup> Ly- 8726. Age calibré : 718-956 ap J.-C.



Bordeaux - Rue Lafaurie-Monbadon, ancienne gare routière Citram. Sarcophage VII<sup>e</sup> siècle (cliché Musée d'Aquitaine).



Cette campagne de sondages menée sur l'emplacement du futur I.U.T. B de journalisme avait pour but d'évaluer les risques archéologiques et de déterminer le dispositif de fouilles préventives à mettre en place dans le cadre du projet de construction. L'opération a été réalisée avec la collaboration d'un personnel mis à disposition par la société Hadès.

Ce terrain, apparemment excentré par rapport à la ville antique, est situé à l'intérieur de la troisième enceinte, très proche du fort Louis (cf. notice ci-dessus) et

à proximité de l'église Sainte-Croix dont la fondation remonte à l'époque mérovingienne.

Les structures découvertes lors de cette opération vont de l'époque contemporaine jusqu'au Haut Moyen Age. Les vestiges les plus récents correspondent aux documents cadastraux.

Ces sondages par ailleurs ont apporté des renseignements sur l'aménagement du jardin des Jésuites et sur les modifications de l'occupation du sol provoquées par la construction du fort Louis à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne le Moyen Age, il semble que ce secteur ait été assez densément occupé, ce qui ne correspond pas totalement à la tradition de la présence sur cet emplacement de jardins liés à l'abbaye. En effet, la présence de nombreuses structures en creux souvent excavées dans le calcaire ayant servi de dépotoir ne résultent pas d'une occupation horticole mais sont plus vraisemblablement liés à des habitats disparus.

Cette opération a mis en évidence, malgré les fortes perturbations du terrain liées aux aménagements modernes et contemporains, l'importance de ce secteur de la ville relative à l'époque médiévale.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais



La fouille de sauvetage urgent menée en amont des travaux d'aménagement et de construction de l'I.U.T. B de journalisme, place Renaudel, dans le quartier Sainte-Croix de Bordeaux, avait été décidée par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine, suite au diagnostic archéologique réalisé en mai 1998. L'opération de sauvetage confiée au bureau d'investigations archéologiques Hadès s'est déroulée entre les mois de septembre et octobre 1998, en concertation avec les impératifs de l'aménageur, Bordeaux Métropole Aménagement.

L'intervention archéologique a consisté à dégager un terrain de 900 m<sup>2</sup> sur lequel la fouille a privilégié deux zones bien distinctes en raison des vestiges anciens apparus. Sur ces deux secteurs, les résultats stratigraphiques ont permis ainsi d'apporter de précieuses informations sur les origines et l'évolution topographique de ce quartier de Bordeaux malgré les difficultés d'interprétation des structures et des aménagements repérés. Le terrain était en effet affecté par les constructions industrielles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles établies sur la parcelle étudiée.

L'absence de structure et de mobilier domestique d'époque gallo-romaine sur le site témoigne du caractère périphérique du quartier Sainte-Croix, assez éloigné de la cité de *Burdigala* regroupée plus au nord-ouest autour du quartier Saint-Pierre. Seuls quelques matériaux de constructions antiques (fragments de marbre, blocs de tuileau, tesselles de mosaïque, tuiles à rebords) ont été déversés en remblai en plusieurs points du site exploré. Ces remblais de démolition, évacués à l'époque médiévale, confortent l'idée que cette portion de la terrasse alluviale de la Garonne restait à l'écart de l'agglomération antique.

L'émergence d'une nécropole à la périphérie de la cité du Haut Moyen Age et l'implantation de l'abbaye Sainte-Croix vers le VIII<sup>e</sup> siècle révèlent encore la position hors les murs du quartier. Quelques fragments de cuves de sarcophages trapézoïdaux et des ossements humains épars ont d'ailleurs été retrouvés dans le comblement de fosses médiévales. Au tournant de l'An mille,

le noyau attractif formé par la nécropole a généré le développement d'un faubourg promu par le rétablissement de l'abbaye de Sainte-Croix et l'établissement d'une sauveté. Plusieurs fosses, dont quelques silos encore remplis de céréales carbonisées, et une plaque foyère témoignent de la fréquentation du site entre les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

Cette occupation médiévale perdure sans discon-  
tinuer jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, où quelques fosses de stockage sont encore creusées ; suit un apport de remblais destiné à préparer l'aménagement de sols et l'installation d'un premier habitat aux murs maçonnés. Cette construction disparaît à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, remplacée par un nouvel habitat maçonné, bordé d'une chaussée gravillonnée d'axe nord-sud. L'ensemble du site connaît ensuite un *hiatus* d'occupation au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, interruption sans doute liée à l'établissement des remparts de la troisième enceinte de Bordeaux clôturant le quartier de Sainte-Croix désormais rattaché à la ville médiévale.

Une reprise de l'occupation ne se manifeste qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles par une recharge de remblais sur laquelle vient s'installer une série d'habitations. L'une d'elles a été dégagée sur une grande partie de ses maçonneries et a livré une cave effondrée et un four à pain qui ont fonctionné jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce bâtiment paraît correspondre à la boulangerie figurée sur un plan d'Ancien Régime représentant le jardin du Noviciat des Jésuites établi lors de la fondation de cette maison en 1606. Les textes conservés dans le fonds d'archives du Noviciat révèlent de précieuses informations sur la nature foncière des terrains que les jardins réoccupèrent. L'étude de plusieurs reconnaissances foncières a même permis de reconstituer un plan schématique des différents lots avec leurs propriétaires respectifs connus entre les XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Sur le secteur fouillé, il existait au moins deux habitations au début du XVII<sup>e</sup> siècle, bâties le long de la rue du Peyrat, voie dont le tracé a été plus ou moins repris par l'actuelle rue du fort Louis.

Ces constructions furent détruites vers 1617 lors de l'établissement du jardin des Jésuites. Puis, l'édification du demi-bastion de Saint-Ignace et du glacis du fort Sainte-Croix en 1675, reprise en 1691, aliéna une partie des jardins, entraînant un premier nivellement des terres. La suppression de la Compagnie de Jésus à Bordeaux en 1764 et la vente des terrains du Noviciat en 1771 conduisirent le site à être réoccupé au début du XIXe siècle par des bâtiments industriels. Des terrassements importants furent menés pour asseoir les murs d'une fonderie. Une chaudière, dont le soubassement de brique a été retrouvé, fut installée en 1854 par l'industriel Daney. Les hangars de l'usine, acquis par le négociant

Descat, servirent de chais à vin au début du XXe siècle, avant d'être rachetés par le constructeur Henri Ford en 1916 pour installer les premiers ateliers de montage automobile de la firme américaine sur le territoire français. Les bâtiments furent reconstruits en 1920 après leur destruction par un incendie. Les deux concessionnaires, Maleville et Pigeon, reprirent les ateliers Ford pour en faire un garage d'exposition et de vente des voitures de la firme, avant que l'enseigne ne change au profit des automobiles Peugeot et Talbot. Cet établissement fut détruit dans le courant des années 1980 et fera bientôt place à l'I.U.T. B de journalisme.

Jean-Luc Piat

## CADILLAC

### Direction départementale de l'équipement

A l'occasion de travaux de rénovation du réseau électrique alimentant la direction départementale de l'équipement, une tombe a été découverte en novembre 1997. Les mauvaises conditions climatiques et l'absence de disponibilité du personnel du service régional de l'archéologie n'ont permis la réalisation du sauvetage qu'en février 1998. Cette fouille, qui s'est déroulée pendant une semaine, a été effectuée en collaboration avec le laboratoire d'anthropologie de Bordeaux.

La tombe construite au moyen de tuiles antiques, *imbrex* et *tegulae*, formait une bâtière reposant sur cinq *tegulae* posées à plat. A l'extrémité sud-est de cette

structure, une *imbrex* était posée verticalement comme pour former une cheminée. L'individu adulte occupant cette sépulture reposait en décubitus dorsal, un petit vase ovoïde était posé à l'ouest de l'extrémité proximale de son tibia gauche.

Cette rapide fouille a permis pour la première fois d'obtenir une tombe à *tegulae* dans ce secteur de Cadillac où, d'après de nombreux témoignages, d'autres tombes de ce type auraient été détruites par des travaux antérieurs mais jamais étudiées.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

## CAMIAC-ET- SAINT-DENIS

### Darnac

L'intervention archéologique menée dans le courant du mois de mars 1998 sur le site de Darnac, commune de Camiac-et-Saint-Denis, a consisté à réaliser une série de treize sondages en lanières à l'aide d'un engin mécanique. Les parcelles sur lesquelles furent conduites ces investigations concernaient un terrain viticole en cours de replantation au moment de l'intervention et une prairie communale où un projet de lotissement était alors à l'étude par la municipalité. La majorité des sondages a concerné la parcelle en vigne afin de déterminer avant

les travaux de replantation, la nature et l'étendue des vestiges antiques déjà repérés par des découvertes anciennes. Trois sondages ont seulement été réservés à la parcelle communale, dans l'objectif d'apporter quelques informations sur la nature des vestiges qui pouvaient y être rencontrés. Ces informations devaient permettre de prévoir le mode d'intervention archéologique à adopter au cas où le projet de lotissement aboutirait. Les sondages se sont limités à des bandes de 1 m de large sur 5 à 10 m de long. Ils ont atteint de faibles profon-

deurs : les vestiges, lorsqu'ils ont été dégagés, affleuraient à 30 ou 40 cm sous le niveau de sol actuel.

Sur le terrain viticole, seuls les sondages conduits le long de la limite de parcelle, entre la vigne ancienne arrachée pour replantation et une vigne nouvelle, plantée un an auparavant, ont livré des substructions d'époque antique. Ainsi ont été dégagés deux égouts maçonnés superposés, un premier caniveau supérieur de forme courbe passant au-dessus d'un écoulement inférieur d'axe différent. Ces canalisations étaient bâties de tuiles à rebords prises dans une maçonnerie de pierre de petit appareil, tronquées par les labours agricoles anciens ont été repérées sans pouvoir définir des relations précises entre elles. Les autres sondages menés sur le milieu de la parcelle n'ont pas donné lieu à des découvertes particulières et se sont révélés tous négatifs, sans doute parce que les vestiges anciens ont été détruits lors des importants défonçages menés il y a une quarantaine d'année.

Sur la parcelle communale, les trois sondages réalisés en limite de propriété ont livré tous les trois des vestiges archéologiques. La sépulture d'un individu inhumé dans un coffre de tuiles à rebords a notamment été mise en évidence, comme a pu être dégagé le fond d'une cuve de sarcophage en pierre monolithe trapézoïdal,

dans lequel ont été observés quelques ossements humains déplacés par les passages répétés des charrues.

L'ensemble des découvertes réalisées permet de confirmer la présence d'un établissement antique réoccupé par une nécropole de la Basse Antiquité et du Haut Moyen Age. Cependant, la lecture des vestiges est rendue malaisée par les destructions importantes occasionnées par les labours anciens. Seule la parcelle communale pourrait avoir conservé des vestiges à moins de 30 cm sous le sol actuel, car elle ne semble jamais avoir été labourée au-delà de cette profondeur. Or, c'est précisément dans ce secteur que se concentrent les sépultures.

Le matériel archéologique recueilli précise les périodes d'occupation du site antique : l'époque augustéenne et les Ier et IIe siècles ap. J.-C. sont assez bien représentés dans le mobilier céramique, avec une grande quantité de tessons d'amphore. Par contre il reste de nombreuses incertitudes sur l'étendue des vestiges du bâtiment antique, sur les limites de la nécropole et sur ses relations avec l'établissement antique et l'église romane de Camiac. Ce devrait être tout l'intérêt d'une intervention archéologique prochaine de plus grande ampleur, menée sur la parcelle communale visée par le projet de lotissement.

Jean-Luc Piat

## GÉNISSAC

### La chapelle du château

Etablie à une cinquantaine de mètres de la première enceinte du château de Génissac, la chapelle Notre-Dame de la Consolation, partiellement ruinée, devait être restaurée par ses propriétaires. L'édifice, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, n'avait jamais fait l'objet d'une étude archéologique approfondie, uniquement de quelques recherches ponctuelles anciennes. Avant de commencer les travaux de réfection, une étude de la chapelle s'imposait donc.

Le service régional de l'archéologie a confié pour mission à la société Hadès d'entreprendre l'étude complète du bâti existant et d'établir un diagnostic archéologique du sous-sol. Il s'agissait de définir le plan originel du sanctuaire et ses différentes phases de construction, de comprendre aussi l'origine et l'implantation de ce lieu de culte dans le contexte de la basse-cour du château.

L'analyse du bâti a concerné la partie du sanctuaire encore en élévation. C'est une chapelle voûtée d'ogives, datée de la fin de l'époque gothique ; elle a été construite en 1496 sur l'initiative du seigneur de Génissac, Michel de Chassaignes, pour son frère abbé de La Sauve-Majeure. Des contrats de travaux retrouvés en archives permettent d'éclairer précisément le contexte d'édition de cette chapelle.

Les sondages réalisés, au nombre de dix, ont permis de révéler les raccords de la chapelle de Michel de Chassaignes au nord d'une nef primitive de la seconde moitié du XIVe siècle aujourd'hui arasée. Cette nef, rectangle de 21 m de long sur 7 m de large, se terminait par un chevet plat à l'orient. Une seconde chapelle latérale, sur le flanc sud de la nef, érigée dans le courant du XVe siècle, composait avec l'ensemble des autres corps bâtis, un plan en forme de T. Cette disposition est confirmée par un terrier de 1765 où figure le dessin du bâtiment avant sa ruine.

Les murs de la nef et de la chapelle sud furent abattus à la fin du XVIIIe siècle après la vente du bâtiment comme bien national en 1791. Seule la chapelle nord fut conservée jusqu'à aujourd'hui.

Ces découvertes archéologiques amènent de précieuses informations sur l'origine de ce lieu de culte et sur son évolution dans le contexte du site castral. Le château de Génissac fut construit en 1354 sur autorisation du roi d'Angleterre, ce qui porte à placer la fondation du sanctuaire dans la seconde moitié du XIVe siècle. Les chapelles latérales sont réalisées à la fin du XVe siècle sous l'impulsion de Michel de Chassaignes qui affecte le bâtiment à un chapitre de chanoines vers 1500. Cette

collégiale y desservit le culte pendant près de trois siècles, à la suite de quoi la chapelle fut abandonnée et ruinée. Les grandes dimensions du sanctuaire et sa position éloignée par rapport à l'enceinte fortifiée du château, posent enfin le problème d'un éventuel lotissement de la basse-cour. Cette question, soulevée par les découvertes archéologiques, est alimentée par des do-

cuments du milieu du XVe siècle qui suggèrent que la création d'un bourg castral ait pu être tentée autour du château de Génissac.

Jean-Luc Piat,  
Sandrine Conan

## JUGAZAN

### Le Bernat

Le Bernat se situe dans l'Entre-deux-Mers, au nord du village de Jugazan, dans une carrière d'extraction de calcaire. Un réseau fossile y fut signalé en 1981 par J.-L Larelle à M. Lenoir qui y découvrit des restes osseux et y entreprit, en accord avec la direction des antiquités préhistoriques d'Aquitaine, une fouille de sauvetage limitée. Ces travaux ont permis, outre des observations stratigraphiques en divers locus, de sauver de la destruction un lot de faune relativement abondant, attribué au Würm ancien par F. Prat. En 1990, l'apparition d'une nouvelle concentration de faune, due à l'avancée de l'exploitation de la carrière, a motivé la réalisation d'une étude géologique. En 1998 un sauvetage urgent a été décidé suite à l'observation de deux niveaux d'ossements sur le front de taille, mis en place.

À ce jour, 18 couches ont été distinguées. Une étude en cours, menée par S. Meunier et C. Ferrier, porte sur l'origine des sédiments et leurs modes de mise en place. Au sein du remplissage, quatre ensembles fauniques ont été distingués :

— le premier est contenu à la base de la couche 3, constituée par un limon rougeâtre riche en cailloux et blocs calcaires peu émoussés ; il a livré de l'*Equus caballus*, un Rhinocérotidé (*Coelodonta antiquitatis* ?) et de l'*Ursus sp.* ;

— dans la couche 4 sous-jacente ont été découverts des restes de lagomorphes ; cette couche, de 40 cm d'épaisseur environ, est formée par une succession de lames millimétriques de limon ou de limon sableux, de teinte générale rougeâtre ;

— le troisième ensemble regroupe les couches 8, 8' et 9 ; les couches 8 et 8' correspondent à un limon jaune affecté par le développement d'un réseau de fentes dont le remplissage rappelle le sédiment de la couche 5 ; la couche 9 est un limon brun jaune légèrement sableux de 10 cm d'épaisseur ; un seul taxon est représenté, *Ursus sp.*, dont les restes ont été principalement mis au jour sur la surface supérieure de la couche 8', soulignée par un liseré d'oxydation ;

— enfin, le quatrième ensemble contient des vestiges attribués à *Bos primigenius* (surtout représenté par des individus juvéniles) et à *Equus caballus* et provient de la couche 11.

Les ensembles de faune 1, 2 et 4 et la couche 1, un limon brun rouge homogène constituant le sommet du remplissage, ont également livré quelques témoins d'industrie lithique. Ces vestiges, qui montrent des états d'altération variables, sont dans l'ensemble plus altérés dans le limon brun supérieur que dans les autres couches. Les silex noirs sénoniens dominent avec des cortex usés qui témoignent d'un approvisionnement dans les alluvions de la basse vallée de la Dordogne toute proche. L'outillage est trop peu abondant pour permettre une diagnose précise, mais la présence de deux racloirs et le mode de débitage suggèrent une appartenance au Paléolithique moyen. Il est possible que la couche 1 renferme des vestiges d'âges différents ; certains même très altérés pourraient provenir de l'érosion de dépôts antérieurs au Würm ancien.

Les travaux réalisés lors de cette campagne de fouille ont permis de mettre en évidence quatre niveaux fossilifères alors que deux seulement avaient été pressentis auparavant. Les premières données concernant les accumulations osseuses montrent que l'ensemble 3 correspond plutôt à un repaire d'ours alors que les ensembles 1, 2 et 4 semblent présenter les caractéristiques d'un aven piége.

Les perspectives de recherche sont les suivantes :

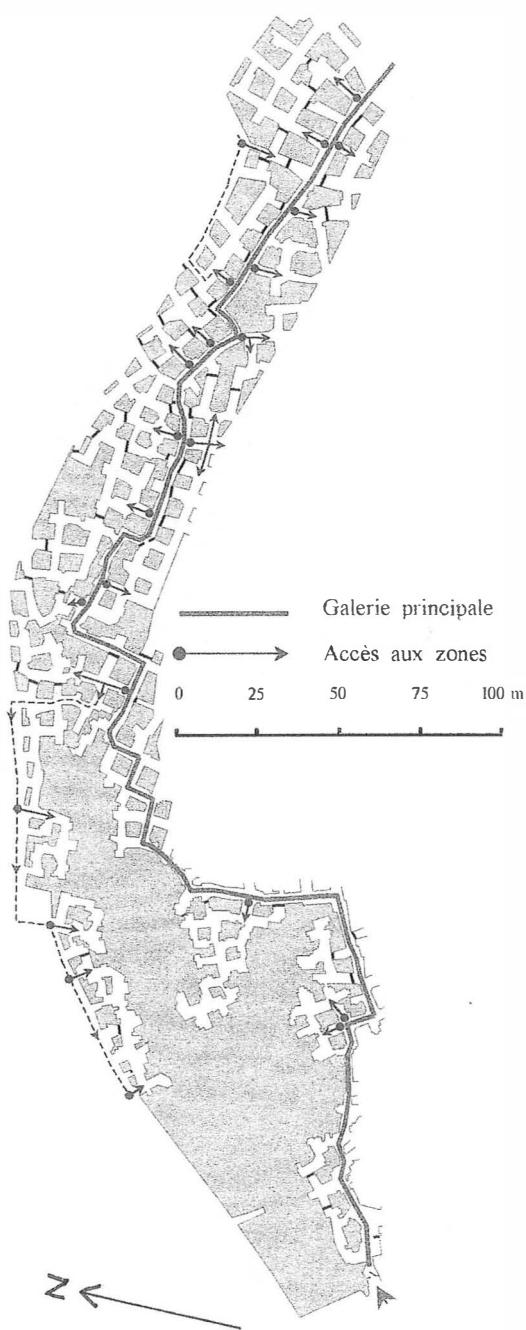
- réaliser une étude paléontologique et taphonomique complète ;
- confronter ces résultats avec les données de la sédimentologie, notamment en ce qui concerne les modalités d'accumulation ;
- vérifier l'attribution des vestiges au Würm ancien (paléontologie, datations).

Catherine Ferrier  
avec la collaboration de Michel Lenoir,  
Sylvain Meunier, Patrick Michel et Yannik Korpal

## LA-LANDE-DE-FRONSAC

### Eglise Saint-Pierre

Dans le cadre d'un vaste programme de restauration de l'église, classée au registre des Monuments Historiques en 1923, une campagne de travaux de drainage, autour du monument, a été lancée en avril 1998. Il s'agissait d'effectuer une série de décaissements limités le long des façades nord et sud. Le cimetière jouxtant le bâti et l'affleurement de sarcophages ayant été signalé, un suivi archéologique des travaux était nécessaire.



Plusieurs éléments participant à la fondation de l'église ont été mis au jour lors de cette opération. On a notamment pu retrouver les traces d'un avant-toit, détruit dans les années 1970, protégeant les sculptures du porche sud, qui font la réputation de cette église.

La présence de sépultures en cercueil et en sarcophage a également été attestée. Malheureusement, le manque de données historiques sur l'évolution du bâtiment depuis le XI<sup>e</sup> siècle, conjugué à une campagne de fouille très limitée dans l'espace, restreint les possibilités d'analyse sur l'histoire de l'église et sa relation avec le cimetière d'une part, sur la gestion interne de l'espace funéraire d'autre part.

Frédérique Sunder

## LANGOIRAN

### Le Château

La carrière qui s'ouvre sur la R.D. 119 près du château médiéval de Langoiran appartient à un vaste ensemble de galeries communiquant entre elles et s'étendant sur plusieurs kilomètres carrés. C'est l'une des cinq mille carrières du département. La portion étudiée se situe à l'aplomb de la R.D. 119 et menace la stabilité de cette voie. Le conseil général procède au remblaiement progressif des vides sous la route. Il est donc urgent d'inventorier ce qui sera bientôt inaccessible.

Par ailleurs, il s'agit de la toute première étude archéologique autorisée sur les carrières de Gironde, et l'une des premières en France. Le métier de carrier a disparu sans laisser de trace écrite. Dater l'exploitation d'une carrière souterraine est aujourd'hui hasardeux. Établir une relation entre une carrière et un édifice est impossible. Notre objectif à long terme est d'éclairer ces points obscurs. Dans l'immédiat, l'étude a pour principal objet de valider une approche méthodologique.

La carrière est intéressante par son degré de complexité intermédiaire : très développée, elle est cependant constituée d'un seul niveau et ne dépasse jamais 2,20 m de hauteur apparente. Deux personnes ont consacré onze journées à un secteur de 1,65 ha.

Langoiran - Le Château. Carrière au Pied-du-Château. Section sous la R.D. 119.

Ce travail a permis de mieux distinguer les traces relevant directement de l'activité extractive de celles provenant des réutilisations des carrières, notamment la culture des champignons. Une fois maîtrisée cette distinction, on peut classer les vestiges en deux familles : la technologie d'extraction et l'ethnographie. Près de deux mille observations ont été relevées. Parmi les éléments technologiques : les inscriptions liées à l'exploitation, les traces d'outils, les fronts de taille, les sens d'exploitation, les marques de roulage, l'organisation spatiale, l'architecture générale. Les principaux éléments ethnographiques sont les inscriptions non techniques et les dessins pariétaux. Ces derniers sont relativement rares par rapport à d'autres carrières du département. Les rares archives confirment que le faciès d'exploitation, régulier et homogène, correspond au XIXe siècle.

Cette étude nous a conduit à perfectionner une méthodologie d'investigation et d'analyse déjà esquissée sur de précédents sites. La cavité est décomposée en secteurs. Des fiches formatées ont été mises au point pour l'enregistrement des données sur le terrain. Nous avons conçu un outil de mesure original : l'ichnomètre. Nous avons établi une typologie provisoire des éléments technologiques et ethnographiques et tenté d'élaborer des représentations cartographiques simples.

Les étapes ultérieures doivent nous conduire, d'une part, à affiner la méthodologie sur des sites plus complexes (galeries hautes, sur plusieurs niveaux, avec phases d'exploitation multiples) ; d'autre part, à remonter le temps à partir de sites appropriés : XVIIIe siècle, Renaissance, puis (idéalement) XIIIe-XIVe siècles.

Damien Delanghe, Daniel Canor

## MACAU

### Place de la République

Le projet de démolition d'un groupe de quatre bâtiments situés dans le bourg de Macau en Médoc par l'office public d'H.L.M. Gironde Habitat a conduit le service régional de l'archéologie d'Aquitaine à prescrire en guise d'évaluation archéologique, l'étude du bâti menacé de destruction. L'opération, confiée au bureau d'études archéologiques Hadès, s'est déroulée au mois de février 1998 et a consisté à dresser un relevé des élévations anciennes et un plan de l'aménagement intérieur des immeubles.

L'analyse sommaire des murs a permis d'établir les principales phases chronologiques des quatre immeubles visés par l'étude. Parmi les plus anciennes maçonneries repérées, figurent deux extrémités d'un mur ouvert d'une porte à arcade en plein cintre dont il ne subsiste que le sommier et le premier des claveaux de l'arc. Cette maçonnerie a été défigurée lors de la construction d'un logis bâti sur deux niveaux aux XVe et XVIe siècles. Ce logement était éclairé d'une fenêtre à meneau au premier étage, d'une large porte charretière et de petites lucarnes à l'encadrement chanfreiné au rez-de-chaussée. La salle de l'étage disposait d'une cheminée monumentale dont il ne subsiste aujourd'hui que les corbeaux moulurés. L'ensemble de ce bâtiment a profondément été mutilé par l'installation d'une caserne de sapeurs-pompiers au début du XXe siècle.

Deux autres logis des XVe et XVIe siècles étaient accolés au sud du précédent. Il ne subsiste du premier que la porte et la cheminée de l'étage, et du second que l'encadrement droit d'une belle porte et les corbeaux

chanfreinés du plancher. Ces logements ont été remaniés principalement lors de l'aménagement d'un chai à vin à la fin du XVIIIe siècle.

Au nord de cet ensemble, un logement du XVIIe siècle a été appuyé contre le premier logis du XVIe. De plan carré et établi sur trois niveaux, l'immeuble était ouvert d'une porte avec un arc en anse de panier au rez-de-chaussée. Une cheminée, aujourd'hui détruite, précédée d'un sol de carreaux en terre cuite y a été remarquée. A l'étage, on trouvait une porte avec un encadrement à bossage. Ce logement fut agrandi au XVIIIe siècle d'un fronton ouvert d'une porte à linteau droit mouluré, puis subdivisé par un mur de refend au XIXe.

De cet îlot bâti situé au sud-est de l'église de Macau, l'étude architecturale, outre le fait d'avoir donné quelques informations sur l'organisation intérieure des logements, aura permis aussi d'aborder des questions concernant plus directement la topographie urbaine du bourg. Cette ancienne sauveté établie au XIe siècle autour d'un prieuré de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux était jusqu'à présent peu documentée sur le parcellaire du lotissement médiéval. L'étude menée apporte ainsi les premiers éléments d'une réflexion historique et topographique dont la problématique reste encore à élaborer. Le seul regret de l'opération est que la modification du programme architectural ait rendu inutile de réaliser les sondages archéologiques prévus initialement, investigations qui auraient pu préciser les chronologies de mise en place du bâti étudié.

Jean-Luc Piat

## PELLEGRUE

### Place de l'église

#### Saint-André

Une opération archéologique préventive a été conduite au mois de février 1998 par le bureau d'études Hadès sur la place de l'église paroissiale Saint-André de Pellegrue en Gironde. En amont de l'aménagement paysager et de travaux de drainage, de nivellement et d'enfouissement des réseaux électriques, il s'agissait de définir la nature des niveaux et substructions archéologiques conservées en sous-sol.

Une série de six sondages limités aux abords immédiats de l'église a été conduite sur l'emprise des terrassements projetés. Ils ont permis d'apporter en premier lieu une réponse sur la hauteur et les séquences chronologiques des remblais sépulcraux de l'ancien cimetière paroissial aujourd'hui transféré à la périphérie du bourg. Il est apparu ainsi que les niveaux postérieurs à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle avaient disparu du fait des décaissements importants survenus pendant le XIX<sup>e</sup>. Les sépultures retrouvées, en sarcophages, en coffres anthropomor-

phes trapézoïdaux ou en pleine terre, sont toutes comprises entre les XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Seule une sépulture dont la fosse était parementée de fragments de tuiles à rebords gallo-romaines pose un problème pour sa datation.

A la base des élévations de l'église actuelle, attribuée à une construction de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les sondages ont aussi mis en évidence les soubassements en moellons et en petit appareil régulier, d'un sanctuaire antérieur, probablement du XI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, la collecte d'un mobilier céramique gallo-romain homogène, compris entre l'époque augustéenne et le début du II<sup>e</sup> siècle, atteste de l'implantation à proximité du sanctuaire paroissial d'un établissement antique précoce, mais dont les substructions n'ont pu être localisées précisément.

Jean-Luc Piat

## PELLEGRUE

### Place de l'église

#### Saint-André

Des sondages préalables à des travaux de réfection de la place de l'église complétés par une rapide recherche en archives avaient permis de mesurer le potentiel archéologique du site (cf. notice précédente). Les restes d'un château, d'un prieuré et d'une enceinte médiévale étaient susceptibles d'apparaître au cours des travaux de rénovation tandis que la nécropole qui s'est développée à partir du XI<sup>e</sup> siècle autour de l'église affleurait sous l'asphalte de la place. En effet, un abaissement considérable du niveau de circulation au début du XIX<sup>e</sup> siècle a provoqué la disparition des couches d'époque moderne et des sols médiévaux.

Le suivi archéologique a consisté à surveiller le décapage superficiel de la place de l'église et le creusement de plusieurs tranchées techniques. Quelques sondages limités à un mètre de profondeur ont d'autre part été réalisés sur des emplacements destinés à des plantations d'arbres. Seules les tombes menacées ont été fouillées.

Hormis treize sépultures médiévales en coffres bâtis, qui sont à dater entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, et quelques fosses en pleine terre, le site a livré 17 sarcophages monolithes peut-être d'origine mérovingienne pour un certain nombre mais dont certains ont pu être réutilisés. Ceux-ci ne comportaient plus de couvercles et étaient comblés de terre. La fouille de l'un d'entre eux a révélé que le sarcophage avait été remployé au Moyen Age pour y installer une sépulture d'enfant en coffrage de bois. Quant au décapage autour du chevet de l'église romane, il a permis de dégager une abside plus ancienne appartenant à l'édifice primitif du XI<sup>e</sup> siècle.

L'étude qui est en cours devrait amener des précisions sur la chronologie du site. En effet, plusieurs niveaux de sols en mortier appartiennent vraisemblablement à un établissement de la fin de l'Antiquité. Un peu de mobilier du Haut-Empire a également été trouvé. De nombreux murs d'époques diverses ont été repérés et restent à dater. Certains pourraient correspondre à un

ancien prieuré bénédictin. Une salle basse dont l'appartenance au château médiéval ne fait pas de doute a été localisée au point le plus élevé de la place.

Aujourd'hui l'histoire connue de Pellegrue s'en retrouve entièrement renouvelée : à un établissement antique ont succédé une nécropole mérovingienne et probablement un édifice religieux ; puis se sont implantés

une seconde église, que l'actuelle a remplacée, et un établissement castral avec un bourg ; enfin la bastide a été fondée. La juxtaposition de ces ensembles explique la topographie actuelle de la ville.

Nicole Gangloff

## LA RÉOLE

### Hôpital-Chapelle

L'agrandissement et la restructuration de l'hôpital de La Réole impliquaient un projet de construction sur des parcelles traversées jadis par le rempart de la ville ; l'hôpital lui-même reprend partiellement les structures d'un ancien couvent. En conséquence, une exploration archéologique préalable fut réalisée en février 1998 avec des moyens mis à disposition par la direction départementale de l'équipement.

Un point clé de la problématique portait sur l'état de conservation des soubassements du rempart lors des bâtiments anciens conservés. Il est apparu que la mu-

raille avait été épierrée jusqu'à la dernière assise de fondation. Les sondages ont permis de la situer avec précision grâce aux tranchées de récupération comblées par des déchets de démolition.

Par ailleurs, au sud-ouest, ont été observés un mur de briques pleines et une sépulture en pleine terre.

La faible densité des découvertes ne justifie pas une opération de fouille préventive ; une simple surveillance des travaux de terrassement suffira.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

## SAINT-EMILION

### Le bourg

Située à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux, à environ deux kilomètres en retrait de la Dordogne, la ville de Saint-Emilion a conservé un important patrimoine monumental médiéval. Les études n'ont souvent retenu que quelques édifices religieux et militaires remarquables (église monolithe, château du roi, portions de remparts...), analysés en eux-mêmes en dehors de toute connexion avec le reste du bâti. Dans la perspective d'un projet d'adduction du gaz naturel dans Saint-Emilion, une prospection inventaire a été réalisée au cours du deuxième semestre 98 afin de déterminer le potentiel archéologique des différents secteurs de la ville susceptibles d'être affectés par les travaux d'ouverture de la voirie. L'enquête s'est préoccupée de façon plus générale de mieux préciser la topographie urbaine de la ville médiévale et du début de l'époque moderne.

Après une recension de la bibliographie existante et des sources manuscrites et iconographiques disponibles, deux types d'approches ont été menées de façon concomitante. La première a consisté en un inventaire sur le terrain du bâti médiéval et moderne. Vingt-cinq

édifices civils présentant des caractères architecturaux pouvant dater des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ont été recensés. Ils se situent pour les trois quarts dans la partie haute de la ville. Parallèlement, le dépouillement des sources manuscrites, effectué de façon systématique pour les années 1350-1450 et 1525-1545, a permis d'avoir pour la première fois une vision globale de la topographie de la ville (réseau viaire, repères de quartiers) et de préciser les caractères architecturaux généraux de la maison saint-émiélonnaise (matériaux de construction et de couverture les plus courants, quelques données sur les volumes intérieurs et les aménagements domestiques, dépendances bâties et non bâties). L'étude s'oriente actuellement sur le recouplement des observations réalisées sur le terrain avec les informations tirées des sources manuscrites et iconographiques.

Michel Bochaca  
avec la collaboration de Gwenaëlle Boulissière  
et de Jean-Christophe Tölg

# SAINT-FÉLIX- DE-FONCAUDE

## Château de Pommiers

Située en Entre-deux-Mers, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Bordeaux, la commune de Saint-Félix-de-Foncaude (canton de Sauveterre-de-Guyenne), conserve les vestiges imposants du *castrum* de Pommiers que Léo Drouyn en 1865 qualifiait de «château des plus grands et des plus intéressants du département». Le château se compose d'une enceinte triangulaire, installée sur un promontoire dominant la Vignague. D'un périmètre d'environ 400 m, l'enceinte est ouverte par deux portes : placées aux angles nord et sud-ouest, elles étaient autrefois traversées par la route de Sauveterre à La Réole. Il faut attendre 1496, pour avoir une mention directe de la «ville de Pommiers» dont les dernières habitations furent détruites vers 1805. Pommiers est le seul bourg castral sans descendance de l'Entre-deux-Mers bazadais. Avec une superficie enclose d'environ 1 ha, il se situe dans la moyenne généralement observée dans la région. Dans l'hypothèse où des structures seraient conservées, elles permettraient de connaître les origines et la morphologie médiévale d'un de ces petits bourgs castraux antérieurs au mouvement de fondation des bastides. Un premier bilan consacré à Pommiers en 1991 nous a incité à pousser plus loin l'investigation. La restauration du site (inscrit) devant débuter sous le contrôle de J.-B. Faivre, architecte des bâtiments de France, c'était le moment d'intervenir pour réaliser l'état des lieux nécessaire.

Une équipe s'est constituée autour d'un projet de diagnostic général du site. L'enceinte a fait l'objet en 1998 d'une campagne de relevés en plan, coupes et élévations jamais effectués jusqu'alors. Ce travail, réalisé par Ch. Martin, architecte, était le support préliminaire indispensable à l'analyse archéologique du bâti ; celle-ci est en cours de réalisation par A. Marin, doctorante en histoire de l'art. Il s'agit de savoir si l'enceinte, comme Drouyn ou Gardelles l'ont pensé, est vraiment une construction homogène du début du XIV<sup>e</sup> siècle, ou si l'on peut y repérer des traces d'états antérieurs. Cette étude est complétée par l'enquête archivistique entreprise par J.-Cl. Huguet, professeur agrégé d'histoire, pour préciser l'histoire monumentale du château du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, connaître la date de construction des bâtiments les plus récents et repérer d'éventuels remaniements ou remblaiements entrepris sur le site. Une étude dendrochronologique, menée par B. Szepertyski, porte sur des éléments de bois pris dans les maçonneries découverts en juillet 1998 lors de travaux de restauration ; cette étude donnera peut-être enfin des indications précieuses pour la datation de l'enceinte. Pour en savoir plus sur le bourg castral disparu, aux trois-quarts recouvert d'une prairie, M. Martinaud a procédé, pendant l'été 1998, à une étude électrique, qui a mis en évidence des traces probables de constructions en pierre sur une fraction importante de la surface intérieure à



Saint-Félix-de-Foncaude - Château de Pommiers.  
Vue extérieure de la tour-porte sud-ouest dite de La Réole à Pommiers (cliché S. Faravel).

l'enceinte et en particulier sur les côtés sud et ouest. Des restes de murs peu enfouis (50 cm au plus) dessinent quelques grandes unités. Une voie empierrée d'environ 2 m de largeur, très superficielle (à 10 cm de profondeur) traverse le site presque en ligne droite d'une porte à l'autre. L'analyse collective des données récoltées est en cours, elle fera l'objet d'une première présentation lors du prochain colloque du CLEM en septembre 1999.

Sylvie Faravel,  
avec la collaboration de Jean-Claude Huguet,  
Agnès Marin, Christian Martin et Michel Martinaud

- DROUYN, Léo. *La Guyenne militaire*, Bordeaux, I, 1865, p. 58-67 et pl. 20-21.
- FARAVEL, Sylvie. La seigneurie, le château et la «ville» de Pommiers (commune de Saint-Félix-de-Foncaude, Gironde), *Cahiers du Bazadais*, n° 93, 2e trimestre 1991, p. 19 - 53.
- GARDELLES, Jacques. *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest*, Paris, 1972, p. 196-197.

## SAINT-GENIS- DU-BOIS

### Eglise

Un diagnostic archéologique, mené par le bureau Hadès en avril 1998, a été réalisé le long du flanc sud de l'église romane de Saint-Genis-du-Bois, en Entre-deux-Mers.

Ces sondages venaient en prévision d'un projet d'assainissement et d'aménagement de cette face de l'église : le décaissement des terres risquait de mettre au jour des vestiges des périodes antiques et médiévales. Il s'agissait plus particulièrement des soubassements d'un édifice paléochrétien et des cuves de sarcophages du Haut Moyen Age ; ces vestiges avaient été repérés il y a une dizaine d'années par des fouilles de sauvetage sur le côté nord du sanctuaire.

Malgré le caractère limité de l'opération, les sondages apportent de nouvelles données sur l'histoire de l'occupation du site et sur les origines du lieu de culte et de son espace sépulcral. Ainsi, a pu être observée la maçonnerie d'une pilette en terre cuite, élément caractéristique des hypocaustes de thermes gallo-romain. La présence de cette pilette pourrait indiquer que le bâtiment à abside polygonale, au-dessus duquel a été bâti le sanctuaire roman actuel, serait à l'origine la salle d'un

balnéaire antique, peut-être ensuite reconvertie en lieu de culte. C'est entouré de ce premier bâtiment, dont un prolongement de mur pourrait avoir été retrouvé dans un des sondages, qu'une nécropole du Haut Moyen Age vint s'installer. Trois cuves de sarcophages trapézoïdaux monolithes ont été repérées, deux notamment engagées sous les fondations de l'église romane, une autre apparemment vidée de son premier occupant et réutilisée pour inhumer, à l'époque médiévale, un individu venu cohabiter avec les squelettes en réduction de six autres personnes.

Au-dessus de ces tombes, la tranchée de fondation de l'église romane a pu être observée, mais elle n'a pas livré d'éléments chronologiques plus précis sur la date de construction de l'édifice. Depuis cette époque, l'église a su conserver son plan et une grande partie de ses maçonneries d'origine, comme elle a su garder auprès d'elle, encore aujourd'hui, le cimetière paroissial, dont on a pu mettre au jour plusieurs tombes en pleine terre des XVIIe et XVIIIe siècles.

Jean-Luc Piat

## SAINT-PEY- DE-CASTETS

### Le Barail

Trois interventions archéologiques distinctes ont été effectuées de septembre à décembre 1998 au lieu-dit «Le Barail». Etait prévue en ce lieu une vaste zone d'emprunt, occupant au total une superficie de 20 hectares dans la vallée de la Dordogne ; le phasage d'exploitation découpaient l'emprise en quatre unités de cinq hectares. Ont donc été réalisées deux campagnes de sondages systématiques sur les deux premières phases. L'une d'entre elles s'est avérée positive et a donné lieu à une évaluation complémentaire sous la forme d'un décapage d'environ un hectare. Il n'a pas été procédé à une fouille préventive à l'issue de cette évaluation car la quasi-totalité des vestiges archéologiques apparus après décapage a pu être relevée, photographiée et fouillée.

Pour l'essentiel des résultats il s'agit de structures liées à une occupation rurale vouée à l'agriculture et à l'élevage. Il semble qu'un point d'eau (résurgence de la nappe phréatique) puisse être à l'origine de la fréquentation ou de la fixation de l'homme dans ce secteur, dès l'Age du Bronze et jusqu'au Moyen Age. Pour la première fois dans la région, un parcellaire antique a pu clairement être mis en évidence mais c'est à l'époque médiévale (XIe-XIIIe siècles) que l'on constate une véritable structuration de l'espace avec la présence d'un réseau de fossés, d'une mare et d'une structure «légère» sur poteaux avec calages.

Christophe Sireix

## SAINT-PEY- DE-CASTETS

### Les Graves II

Dans le cadre de recherches préalables à une autorisation d'exploitation d'une carrière de granulats, trente-deux sondages furent réalisés au printemps 1997 sur les six hectares prévus pour l'exploitation.

La zone concernée par les recherches était située à la limite de deux terrasses de la Dordogne. Les sondages effectués sur la terrasse inférieure ont été négatifs. En revanche, ceux réalisés sur la terrasse supérieure ont amené la découverte de nombreux tessons de l'Age du Fer dans les trente premiers centimètres, c'est-à-dire dans les niveaux labourés pour exploitation de la vigne.

La seule structure archéologique conservée sur le site est une tombe à incinération. Seule la partie inférieure, creusée à plus de 30 cm dans la grave, a été conservée. A l'intérieur de la fosse ont été retrouvés

plusieurs vases : une urne contenant des cendres et des os, deux vases accessoires ainsi qu'un grand «vase à offrande» détruit dans sa partie haute. Contre l'urne, se trouvait un amas métallique contenant, d'après les premières constatations, une partie de boucle de ceinture ainsi qu'une fibule. L'ensemble du mobilier, avant restauration et étude, permet de dater l'ensemble de l'Age du Fer. La taille du grand «vase à offrande» amène, à penser qu'une tenture pouvait recouvrir l'incinération.

Cette découverte et la dispersion des tessons dans les niveaux de labour laisserait envisager l'existence plausible d'une nécropole détruite.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

Découvert en 1990 par G. Belbeoc'h à la faveur d'un fossé de drainage, le gisement de la Honteyre se situe dans la lande girondine à proximité des anciennes exploitations de lignite de la région d'Hostens. C'est un petit gisement de plein air qui a livré des vestiges lithiques (silex taillés, fragments de galets de quartzite) dans une couche peu profonde ne comportant qu'un niveau archéologique. Son sommet semble avoir été perturbé par des phénomènes de bioturbation et par le passage d'engins agricoles. La campagne de fouille de 1998 a concerné une dizaine de m<sup>2</sup> sur un chemin forestier, dans un secteur où le niveau archéologique paraissait plus riche en vestiges qu'en bordure immédiate du fossé.

La stratigraphie du site montre la séquence suivante, de haut en bas :

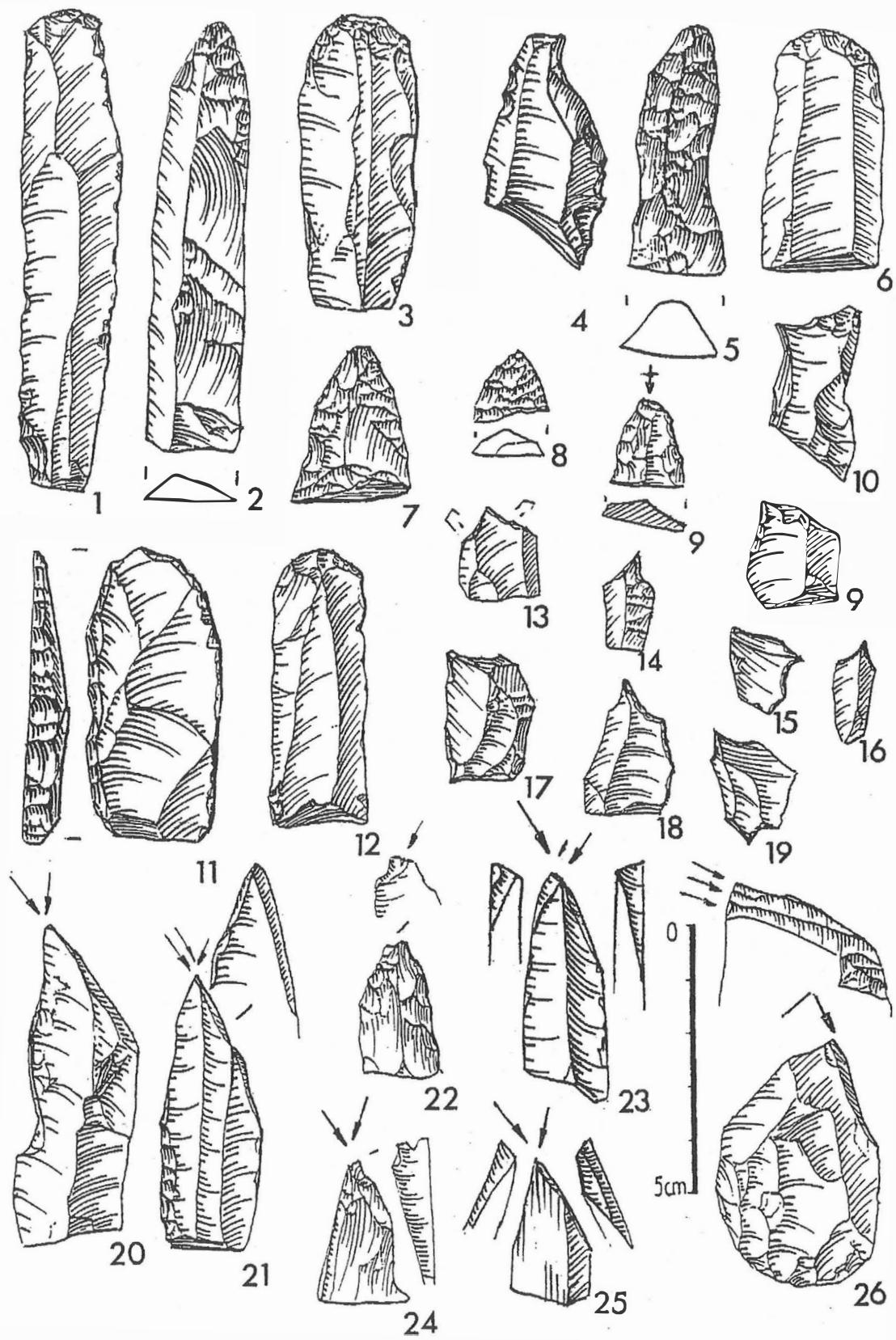
- sables humiques gris foncé (10 à 30 cm) visiblement rapportés, qui reposent sur une litière organique peu épaisse (5 à 10 cm d'épaisseur) ;
- sables humiques brun gris foncé à noir plus clairs ou à marbrures brun foncé en profondeur (35 à 40 cm) avec à la base, le niveau archéologique ;
- sables plus clairs plus humides à petits graviers (15 cm en moyenne) ;
- sables brun gris à limite inférieure nette (5 cm en moyenne) ;
- alternance de lits de graviers de quartz et de sables grossiers humides à stratification entrecroisée (55 à 60 cm) sur des sablons blanchâtres dont la base n'a pas été atteinte et qui baignent dans la nappe phréatique.

Le niveau archéologique paraît un peu dilaté dans sa partie supérieure où l'on note la présence de quelques

vestiges redressés ou de chant tandis qu'en profondeur les silex taillés sont le plus souvent horizontaux ou suivent le léger pendage des dépôts. D'après les résultats des études géologiques de J.-P. Texier, la couche archéologique ne montre pas de marques de pédogenèse et sa mise en place pourrait être relativement récente, ce qui laisserait alors supposer que le niveau archéologique y est en position secondaire. Le matériel apparaît cependant très homogène et s'il y a eu remaniement, il a été de faible ampleur, sans mélange de vestiges abandonnés par différents groupes humains.

L'industrie est surtout en silex sénoniens bruns ou gris recueillis dans des alluvions ; les silex issus de la ride anticlinale de Villagrains sont aussi représentés. C'est une industrie lamellaire et laminaire, très riche en lamelles à dos avec des burins, pour la plupart dièdres, avec quelques grattoirs sur lame ; les perçoirs sont assez bien représentés. Les nucléus sont rares dans la partie fouillée, mais l'abondance et la variété des produits de débitage et des déchets de taille suggèrent que l'exploitation des nucléus et la fabrication des outils ont été effectuées sur le site. L'ensemble présente clairement les caractéristiques du Magdalénien supérieur ou final, technocomplexe jusqu'ici inconnu dans ce secteur de la Gironde. Les travaux ultérieurs devraient permettre de préciser l'extension et le degré de structuration du niveau archéologique.

Michel Lenoir et Gwenolé Belbeoc'h



Le Tuzan - La Honteyre. Industrie lithique.

Dans le nord du Médoc, des marais formés à l'arrière de la dune littorale sont drainés par des chenaux qui nécessitent des recalibrages réguliers. Une de ces interventions, dans la craste de la Barreyre à Vendays, avait révélé l'existence d'un site archéologique attribué au Bronze Moyen. En 1997, un sauvetage limité le long de la berge reconnaissait l'existence de structures de bois, vraisemblablement de cette époque, mais l'interruption des travaux par une brusque montée des eaux laissait sans réponse les questions concernant la nature des aménagements, les techniques architecturales, l'organisation spatiale et l'éventualité de plusieurs phases de construction.

La programmation d'un nouveau reprofilage en 1998 menaçait le site de dégâts irrémédiables. Une nouvelle intervention a donc eu lieu, la surface concernée atteignant cette fois 75 m<sup>2</sup>. L'établissement d'une coupe stratigraphique a permis de formuler des hypothèses interprétatives sur la paléotopographie du site, probablement établi sur la berge d'une lagune ou d'un ancien chenal de marais colmaté. Mais le résultat majeur de l'opération a été la mise en évidence d'un ensemble de structures bâties et d'aménagements, clairement individualisés. Les structures 1 et 2, reconnues en 1997, ont pu être en partie dégagées.

La structure 1, de plan quadrangulaire, est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est. Elle couvre 6 m<sup>2</sup> environ, avec un prolongement possible vers le nord. Elle est conservée sur 0,83 m de haut, certains pieux, aujourd'hui inclinés, atteignant même 1,44 m. La construction fait appel en majorité au bois de chêne. Les façades nord, sud et ouest sont constituées de bois horizontaux, bloqués en place par des éléments verticaux, piquets (façade ouest) ou forts pieux (poteaux corniers de la façade est). Divers dispositifs d'assemblage ont été observés : feuillures, biseaux, encoches en bout. La fonction de cette structure demeure problématique. Ses dimensions paraissent insuffisantes pour une maison d'habitation. Le mobilier associé, pauvre, est dépourvu des éléments caractéristiques d'un lieu d'habitat : déchets de cuisine ou vases brisés. Certains des bois travaillés inclus dans la structure sont dépourvus de toute fonction architecturale. Bon nombre d'entre eux constituent des dépôts superposés le long de la façade orientale, largement ouverte à l'origine. D'autres ont été plantés verticalement devant cette façade ; parmi eux, on remarque une sole amovible perforée, un age d'araire, et plusieurs fragments de tronc excavé ayant appartenu à une pirogue ou un baquet monoxyle.

La structure 2 est différente : plus petite, de plan trapézoïdal, entièrement fermée, elle est issue d'une

autre technique de construction. Les parois sont faites d'un empilement de bois horizontaux, encore conservés sur cinq assises. Ces éléments ont été soigneusement assemblés aux angles par des encoches à mi-bois ou des biseaux. C'est ici le premier exemple reconnu à ce jour dans le sud-ouest de la France de la technique du *blockbau*. Parmi ces bois figure une importante partie d'un autre araire, soigneusement intégrée dans la construction.

Ces deux structures ont été bâties, à peu près sur le même alignement, dans une dépression comblée par un sédiment tourbeux. Bien que quatre mètres seulement séparent leurs façades occidentales, elles paraissent indépendantes l'une de l'autre. Entre ces deux structures, une zone de circulation aménagée permettait le franchissement de la zone basse humide. Pour stabiliser le sol, les occupants ont déversé des rejets divers, cailloux, fragments de briques modelées, et tessons du Bronze Moyen. Ce "chemin de briques" large d'un mètre environ, a été reconnu à ce jour sur une dizaine de mètres de long ; il semble se poursuivre au-delà, au nord comme au sud.

Au sud de la structure 2, une zone dépourvue de bois architecturés recèle plusieurs trous de poteau vides remplis de tourbe, sans matériel associé. A leur voisinage, dans le quart sud-est (zone 4), a été dégagée une série de longues perches parallèles (la plus grande a 3,10 m de long) posées à plat sur une légère croupe sableuse. Il ne s'agit plus ici de chêne, mais de résineux (pin ?). Ces bois ont été soigneusement ébranchés et leurs extrémités sont taillées en biais. Ils reposent sur un lit de menus bois présentant des traces de travail, dont deux éléments mortisés. Aucun mobilier archéologique n'a été recueilli à leur contact. On pouvait cependant présumer l'antériorité de ces bois vis-à-vis des deux premières structures, car le «chemin de briques» de l'Age du Bronze traverse cette zone, à 0,30 m au-dessus du sommet des perches dont il semble ignorer la présence.

Une première série de datations <sup>14</sup>C a confirmé l'attribution au Bronze Moyen des structures 1 et 2. La première a connu une utilisation longue de plusieurs siècles. Seuls ses bois les plus récents se corrélatent avec ceux de la structure 2. Les perches de la zone 4 révèlent une occupation bien plus ancienne, du Néolithique Moyen. L'analyse dendrochronologique en cours apportera d'utiles précisions sur le déroulement temporel de ces différentes occupations. Quant à la fonction de ces installations, dans l'état actuel des recherches, elle demeure mystérieuse.

Julia Roussot-Larroque

AQUITAINE  
GIRONDE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Opérations communales et intercommunales

				Prog.	P.	N°
Cantons de Branne, Crémieu, Sauveterre-de-Guyenne et Targon	Jean-Pierre PETIT	BEN			77	59
CAVIGNAC, CEZAC, CUBNEZAIS, LARUSCADE, MARSAS, SAINT-MARIENS Elargissement de la R.N. 10	Anne DEBAUMARCHE	AUT	PI		78	60
LES ESSEINTES	Sylvie MALERET	BEN	PI	24	79	61
LAPOUYADE	Les Fontenelles	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS SDA	SD			62 nég.
VERDON-SUR-MER (Le) Le Verdon-sur-Mer et communes voisines	Jacques MOREAU	BEN	PI		80	63
Littoral du Nord Médoc	J. ROUSSOT-LARROQUE	CNR	PI		80	64

Cantons de  
BRANNE, CRÉON,  
SAUVETERRE-  
DE-GUYENNE  
et TARGON

La recherche d'indices de l'occupation ancienne du sol se coordonne, dans le canton de Crémieu, avec l'étude architecturale menée par la société archéologique de Lignan et du canton de Crémieu. Toutes les informations recueillies sur le terrain n'ont pu être identifiées par la détection aérienne. On note en particulier sur la commune de Crémieu un ensemble de murs formant un enclos près du lieu-dit Château-neuf et une autre structure à Piveteau.

De plus la surveillance permanente des zones labourées ou nouvellement défoncées a permis de mettre

en évidence une série de bâtiments dans la commune de Coirac. Ceux-ci sont en cours de vérification et feront l'objet de plusieurs fiches d'identification à l'automne 1999.

Enfin, au cours de l'été 1998, le site gallo-romain située près des anciennes fouilles des Murailles à Lugasson a pu être clairement identifié.

Jean-Pierre Petit

## Opérations communales et intercommunales

### CAVIGNAC-CÉZAC- CUBZENAIS- LARUSCADE- MARSAS- SAINT-MARIENS

Elargissement de la R.N. 10

Des recherches documentaires et des prospections ont été effectuées sur les communes de Cavignac, Cézac, Cubnezais, Laruscade, Marsas et Saint-Mariens préalablement à des travaux destinés à amener la R.N. 10 sur des normes autoroutières. Les études ont porté essentiellement sur le tracé retenu.

Les prospections ont surtout révélé des vestiges médiévaux datables du XVe au XIe siècle, selon les identifications du matériel céramique par P. Régaldo Saint-Blancard, voire antérieurs. Ce type de sites domine sur l'ensemble des prospections et la plupart des communes. D'autres attribuables au Paléolithique supérieure et à la Protohistoire, essentiellement au Néolithique et à l'Age du Bronze, sont signalés par la bibliographie. Quelques silex taillés ont, de plus, été découverts sur le tracé ; ils sont souvent roulés et patinés. Issus d'anciennes terrasses fluviales, ils auraient plutôt été transportés par les eaux ; ils sont donc peu significatifs mais non négligeables. L'Antiquité est surtout représentée par la bibliographie et l'enquête orale, les prospections n'ayant révélé que quelques fragments de *tegulae*.

Plusieurs sites prospectés ont révélé des indices de métallurgie sous forme de scories, éléments de creuset ou fragments de parois de fours. Ils indiquent la proximité de bas-fourneaux et semblent correspondre, d'après J.-C. Leblanc, aux types que l'on attribue couramment aux XIe-XIVe siècles. Cette datation est cohérente avec les datations du matériel céramique.

L'industrie céramique a été active sur les communes de Cézac, Cavignac, Saint-Mariens et Laruscade. Des tuileries y sont mentionnées dans les enquêtes industrielles de 1811. Plusieurs sont situées à Laruscade

où elles occupent plus de trente hommes en 1890. A Cézac, les enquêtes industrielles ne mentionnent pas de poterie, mais deux «fours à poterie» y sont signalés en 1840 et 1860 et l'enquête orale a peut-être révélé un lieu de fabrication potière du XIVe siècle, voire du XIIIe. Les sites prospectés révèlent en général des trous d' extraction d'argile à proximité immédiate ; ils sont souvent indiqués sur les cartes IGN et des trous d'eau de ce genre abondent dans tout le secteur ; des prospections systématiques aux alentours pourraient révéler la présence d'autres sites.

Le tracé des travaux est ainsi marqué par une succession d'indices et de sites en pointillés. Au niveau de la déviation de Marsas, une occupation médiévale et la proximité d'un bas-fourneau et d'industrie potière sont probables. Cubnezais et Cézac sont peu concernés par les travaux, mais les prospections entre Guillelm-Marceau et les Ortiges confirment une occupation médiévale, voire antérieure. A Cavignac, plusieurs sites antiques mais aussi néolithiques sont signalés, avec quelques lieux particulièrement sensibles, entre Baudet et le Pré-de-la-Fosse, puis vers Château-Lamothe et Pont-de-Cottet, à la limite de Saint-Mariens. Sur Laruscade, l'essentiel du tracé passe sur des terrains non cultivés, souvent en pente, essentiellement constitués de forêts, pâturages et friches. Cette zone est au moins ponctuée de traces d'industrie métallurgique, au Jartot, à Chambrun et à proximité de la motte castrale de Bernardin, c'est-à-dire pratiquement dans tous les champs cultivés où la prospection a été possible.

Anne Debaumarché

Trois *tumuli* ont été repérés par R. Arambourou en 1959 sur la commune des Esseintes aux lieux-dits La Mothe, La Gauzelle, Moureaux. Il n'en reste aujourd'hui qu'un de visible, celui des Moureaux. Ce tertre est assez bien conservé, il mesure environ 3 m de haut et doit avoir à peu près 25 m de diamètre. Il est situé à une cinquantaine de mètres du Drot. Une rangée d'arbres, survolance des fossés, l'entoure, dessinant ainsi sa basse-cour. Aucun indice archéologique n'a été repéré en surface, mais il y a tout lieu de penser, par sa forme et son enclos, à une motte médiévale.

En 1960, R. Arambourou a fouillé une autre structure disparue aujourd'hui, au lieu-dit La Gauzelle ; il en a fait un bref croquis et a récolté du mobilier céramique, avant destruction totale du site pour mise en culture. Il interprète les résultats de sa fouille comme un tumulus avec une sépulture à incinération et incinération sur le tertre même, d'où l'existence d'un foyer, de pierres, de cendres. Mais il a quelque doute et évoque une réutilisation à l'époque romaine.

L'étude du matériel céramique permet de préciser la chronologie du site. On observe trois catégories de pâtes. La majeure partie des pâtes sont grossières, très chargées en inclusions, de teinte claire ; ce type de pâte est identique à celui rencontré à Bordeaux à la période médiévale, entre le XIe et le XIIIe siècle ; il s'agit certainement d'un limon de surface que l'on peut extraire un peu partout en Gironde. Une autre pâte est recensée ; les tessons sont rouges et comportent des traces de polissage sur les surfaces. Cette même catégorie se rencontre à Bordeaux, où elle est importée de Moyenne-Garonne ; la pâte est issue de limons de décantation de bord de rivière. Aux Esseintes le matériau est un peu différent, dans ce sens que la pâte est plus saupoudrueuse ; on pourrait envisager une autre origine, peut-être plus locale. Enfin, quelques fragments en pâte chamottée ont été répertoriés et leur origine reste encore à déterminer.

En général les formes reconnues sont identiques à celles rencontrées à Bordeaux et dans la région (Lormont, Capian) : d'après la typologie établie pour Bor-

deaux formes 01, 02, 23, 26, 27. Une forme en revanche n'est pas représentée à Bordeaux, il s'agit d'un couvercle rentrant, mais on le connaît à Lormont.

L'étude du mobilier céramique ne confirme en aucune manière l'interprétation de R. Arambourou, puisque l'ensemble est attribuable aux XIe et XIIIe siècles. A l'évidence les traces repérées correspondent davantage à un contexte d'occupation d'habitat médiéval : fosse, rebuts d'habitat, cendres, céramiques, foyer, pierres.

La hauteur du tertre (1,60 m) est faible pour une motte, mais la butte avait déjà été entamée par des tranchées anciennes. Nous nous trouvons de toute manière dans un contexte médiéval.

En définitive, trois mottes auraient été érigées en bordure du Drot, à 1 km à vol d'oiseau de l'église, épicentre de la commune. Leur situation, non loin du moulin et du pont de la Barthe, laisse supposer une fonction de surveillance de ce point de franchissement du Drot.

Sylvie Maleret

- FABRE-DUPONT MALERET, S. Un référenciel pour la céramique bordelaise du Xe au XVe siècle à partir des fouilles d'habitat., *Aquitania XIII*, 1995, p. 203-265.
- RÉGALDO-SAINT BLANCARD, P. Une officine de potier du XIIIe siècle à Lormont. *SAB*, 81, 1990, p. 99-111.
- LANDAIS, M.-A. Capian, les Murailles, une occupation attestée du Ier au XVIIe siècle sur les coteaux du Bordelais. *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, 2ème colloque, octobre 1989. CLEM, 1989, p. 39-45.
- ARAMBOUROU, R. Compte rendu de la fouille d'un tumulus sur la commune Les Esseintes, en mai 1960. *Gallia*, 1961, XIX, 2, p. 375.
- FARAVEL, S. *Occupation du sol et peuplement de l'Entre-deux-Mers Bazadais de la préhistoire à 1550*, Bordeaux : université Michel de Montaigne, 1991, t. 1, vol. 2-1, p. 326-327. Thèse.

## LE VERDON-SUR-MER

### et communes voisines

Sur la plage de Montalivet, secteur nord, ont été découverts en janvier 1998 par Jean-Marie Loureço et Laurent Gaspin, treize petits objets plus ou moins complets, assez énigmatiques, épargnés sur 200 m d'estran. Ce sont de petites hachettes de cuivre mesurant pour la plus grande 116 mm de longueur et 27 mm de largeur au tranchant pour un poids de 14,55 g. Interprétés comme de petits lingots pouvant faciliter le troc de marchandises, elles auraient pu faire office de pré-monnaies et seraient attribuables au Chalcolithique ou au Bronze Ancien.

Au cours de la prospection systématique de la plage de la Glaneuse à Soulac-sur-Mer, a été découvert dans le sable et hors toute stratigraphie, un petit objet en

cuivre. C'est une pointe de Palmela qui mesure 68 mm de longueur sur 21 mm dans sa plus grande largeur. Ce type d'objet attribuable au Chalcolithique ou au Bronze Ancien est assez rare. Il semble, d'après Julia Roussot-Larroque, que ce soit la seconde trouvée en Gironde après celle de Mazon, près de Blaye.

Une petite alène de bronze ayant 38 mm de longueur pourrait appartenir à la même période. Deux bracelets ou grands anneaux de 66 mm sur 54 mm de diamètre sont d'une datation plus aléatoire.

Jacques Moreau

## LITTORAL DU NORD MÉDOC

Les tempêtes du début de l'année 1998 ont de nouveau désensablé certaines des structures de bois qui reparaissent périodiquement sur les plages de la Glaneuse et de l'Amélie à Soulac-sur-mer. Quelques dates  $^{14}\text{C}$  ont pu être financées dans le cadre du programme européen LIFE.

A la Glaneuse, nous avons poursuivi le relevé de plusieurs groupes de pieux, plantés le long du rivage sur près de 300 mètres de long. Ils pourraient appartenir à d'anciennes pêcheries, dont les dates s'échelonnent de la fin de l'Age du Bronze ou du début de l'Age du Fer jusqu'au Haut Moyen Age. Dans ce secteur, la tempête ayant balayé le sable qui recouvre les tourbes et argiles sous-jacentes, nous avons, entre deux marées, observé et photographié une importante surface d'occupation, marquée de traces animales et humaines, et coupée de paléo-chenaux dont ces traces escaladaient les berges. Des ornières laissées par des véhicules à roues s'enfoncent sous la dune actuelle. Par endroits, deux niveaux superposés ont été reconnus. Les débris d'augets à sel, inclus dans l'un d'eux, suggèrent son attribution au Premier ou au Second Age du Fer.

Entre la Glaneuse et l'Amélie, une lentille de pierres brûlées est apparue dans la coupe de la falaise littorale. Une brève intervention a permis de dégager sur une faible surface une aire de combustion constituée principalement de silex éclatés au feu. La position relativement

haute de cette structure, comme les rares tesson mis au jour, suggèrent son attribution à une phase tardive du Second Age du Fer, voire à l'époque gallo-romaine. La fonction de cette structure, encore prise dans une pente sableuse instable et dangereuse, n'a pu être établie avec certitude. Dans ce secteur, des traces de parcellaire ancien ont été reconnues, dont un fossé rectiligne avec retour perpendiculaire, creusé dans les argiles.

A l'Amélie-Nord, la structure en bois et pierres aperçue fin 1997 à la limite de la laisse de basse mer, est reparue fugitivement le temps d'une marée, ce qui nous a permis d'en compléter partiellement le plan et de prélever de nouveaux échantillons de bois. Une date  $^{14}\text{C}$  l'attribue au Néolithique récent. La structure subquadrangulaire en bois observée en 1997 n'a pas été revue, mais le  $^{14}\text{C}$  la situe vers la fin du Bronze Ancien ou le début du Bronze Moyen. Le tesson à cordons trouvé au contact d'un des bois peut donc appartenir au mobilier primaire. Dans le même secteur, mais beaucoup plus près de la dune littorale, sont reparus les restes de la structure de pierres fouillée il y a quelques années par L. Védrines.

La position exacte de ces diverses structures a enfin pu être relevée à l'aide d'une boussole G.P.S., toujours dans le cadre du projet LIFE, en collaboration avec le département de géologie et océanographie de l'université de Bordeaux I.

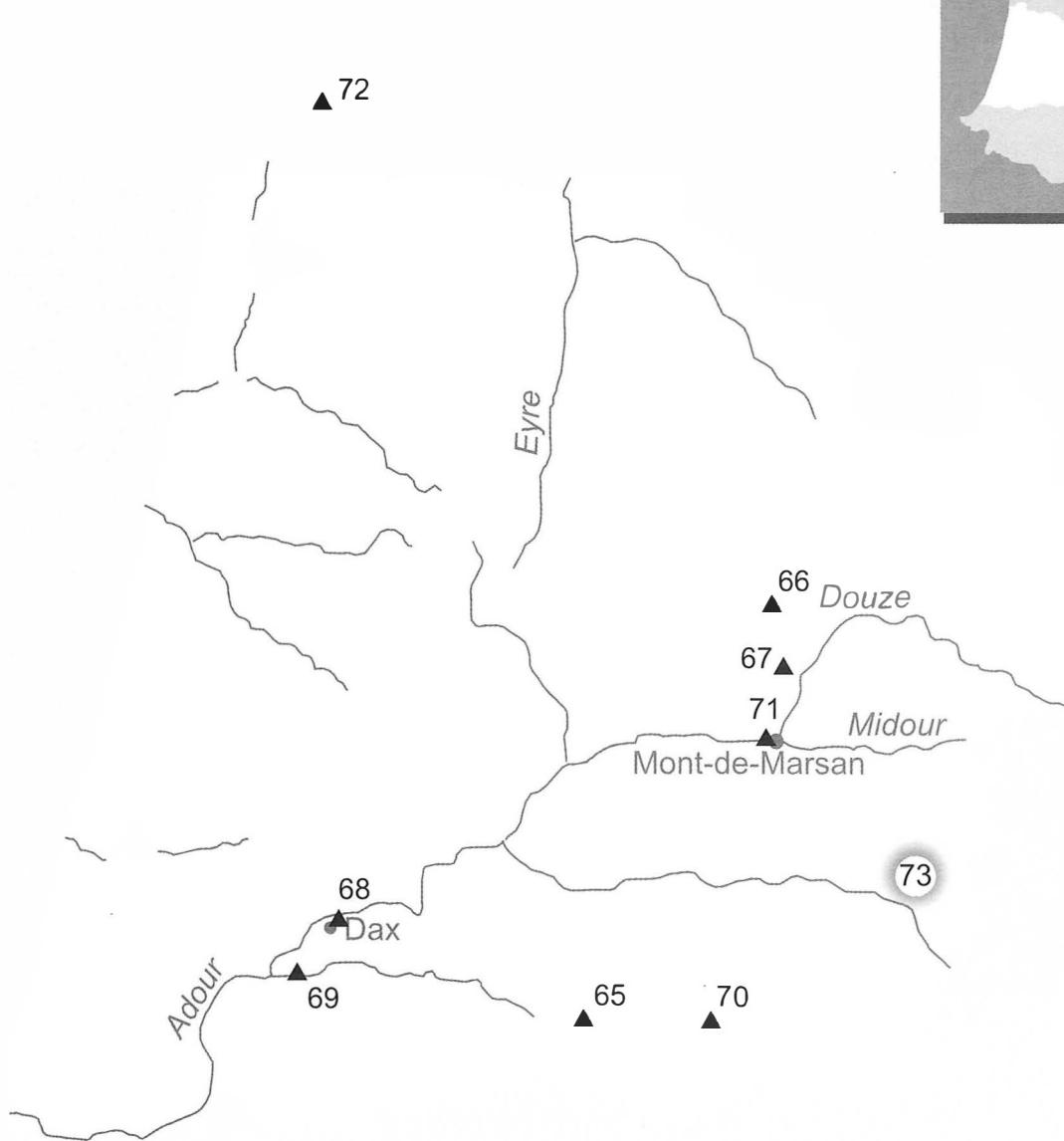
Cette partie du littoral est soumise à une forte érosion due à la houle, entraînant l'effondrement de la dune côtière. Le plus souvent, la formation de pentes de sable avalancheuses, masquant les coupes, ne permet pas de détecter d'éventuels dépôts archéologiques. Seuls quelques objets arrachés par les vagues peuvent être recueillis dans les flaques par les promeneurs. Cette prospection nous a donné l'occasion d'entrer en contact avec plusieurs de ces derniers et de recueillir des témoignages sur des structures disparues et des découvertes fortuites. Parmi ces dernières figurent des haches polies, des silex taillés, des tessons de poterie et quelques objets métalliques. L'une des découvertes les plus importantes a eu lieu sur la plage de Montalivet. Il s'agit d'une série d'objets de cuivre très minces, en forme de hachettes, accompagnés de plusieurs pointes de Palmela. Ces objets ont été dispersés le long de la côte sur plus de 650 mètres par les vagues, et sans doute aussi par les bulldozers qui chaque jour ratissent les plages durant la saison touristique. Une patiente recherche, facilitée par l'entièvre collaboration des prospecteurs bénévoles, nous a permis d'étudier plus de deux cents de ces "hachettes",

dont près de quarante ont pu être analysées. Il est vraisemblable qu'une partie sans doute importante de ces objets légers a été emportée au large par les vagues.

Plus au sud, à hauteur de Hourtin et de Lacanau, l'érosion littorale, assez modérée jusqu'à présent, connaît une nouvelle poussée. Là aussi, nous avons pu observer et photographier des traces diverses, piétinement d'animaux, empreinte de pied humain chaussé... malheureusement sans mobilier archéologique associé. En revanche, à Hourtin, un promeneur a recueilli après une tempête une série d'objets de bronze, presque tous fragmentés, dispersés sur plus de 500 mètres le long de la côte. La plupart de ces objets, en cours d'étude, sont du Bronze Final mais la présence de pièces appartenant à des étapes distinctes de cette période, ainsi que des différences de patine, ne permettent pas d'affirmer absolument que l'on ait affaire à un seul et même dépôt dispersé. Cette découverte est cependant intéressante, le Bronze Final étant jusqu'ici très peu représenté sur les côtes médocaines.

Julia Roussot-Larroque

Travaux et recherches archéologiques de terrain



							Prog.	P.	N°
40/054/001/AP	BRASSEMPOUY	Pouy	Dominique GAMBIER	CNR	FP	5	84	65	
40/056/001/AP	BROCAS	Cabannes	Jean-Claude MERLET	BEN	SU	6	85	66	
40/064/013/AP	CANENX-ET-REAUT	Pouyblanc 2	Bernard GELIBERT	BEN	SU	15	86	67	
40/088/087/AH	DAX	5, cours Saint-Pierre	Frédéric GERBER	AFA	SD	19	86	68	
40/088/087/AH	DAX	5, cours Saint-Pierre	Eric PLASSOT	AFA	SU	19	88	68	
40/125/001/AH	HEUGAS	Tranchée gazoduc Landes Sud	Wandel MIGEON	AFA	SD		88	69	
40/289/009/AH	MONSEGUR	Grand Tauzin n°3	Jean-Claude MERLET	BEN	SU	16	89	70	
	MONT-DE-MARSAN Quartier de l'église Sainte-Madeleine		Jean-Luc PIAT	HAD	RA	19	89	71	
40/287/003/AH	SANGUINET	Put Blanc	Bernard MAURIN	BEN	PP	15	90	72	

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

### BRASSEMPOUY

#### Pouy

Les cavités du site de Brassempouy (grotte du Pape, grotte des Hyènes et abri Dubalen) appartiennent à un système karstique complexe. Les occupations reconnues jusqu'à présent vont du Châtelperronien au Magdalénien Moyen.

Les principaux objectifs de la campagne 1998 étaient les suivants :

— préciser la géométrie du karst dans le secteur S9 entre la grotte des Hyènes (CH5 et CH5-W), l'extrémité de la Grande Galerie de la grotte du Pape (GG2), et l'abri Dubalen ;

— évaluer le potentiel archéologique en S9 et CH5-W ;

— réaliser le bilan stratigraphique de la grotte des Hyènes et du secteur GG2 de la grotte du Pape.

#### ■ **S9 et CH5-W**

L'approfondissement du sondage en S9 et l'analyse conjointe de profils topographiques inter- secteurs démontrent que la communication de la Grande Galerie de la grotte du Pape avec le versant se fait par un aven d'environ 9 m<sup>2</sup>, analogue à celui ouvert dans la voûte du secteur profond de la grotte des Hyènes.

Les résultats préliminaires des analyses sédimentologiques, palynologiques et archéologiques prouvent que les derniers niveaux de comblement de cet aven résultent d'un processus de colluvionnement post-paléolithique en provenance du plateau. En revanche à environ un mètre de profondeur, les caractéristiques sédimentologiques changent, annonçant des niveaux d'origine karstique évoquant ceux du secteur GG2 très proche. L'analyse du matériel lithique plaide également en ce sens.

En CH5-W, l'entrée a été dégagée. Elle est déversée vers le nord comme celle de l'abri Dubalen. Les points communs de la partie supérieure du remplissage,

avec les derniers niveaux de comblement de la grotte des Hyènes et de l'abri Dubalen se confirment. La base rappelle les niveaux inférieurs de l'abri Dubalen, interprétation confirmée par la découverte d'un indice attendu de Châtelperronien (une pointe de châtelperron).

L'ensemble de ces informations conforte l'hypothèse posée fin 1996, d'un espace commun à la grotte des Hyènes, l'abri Dubalen et la grotte du Pape et témoigne de l'importance du secteur S9-CH5-W pour la compréhension des modalités d'occupation du site.

En 1999, l'objectif est de progresser significativement dans l'évaluation du potentiel archéologique du secteur S9 et CH5-W.

#### ■ **Grotte des Hyènes (CH5)**

Une étape du bilan stratigraphique de la grotte des Hyènes (CH5) qui livre des vestiges d'occupations rapportables à l'Aurignacien ancien a été achevée. Ce travail constitue une base essentielle pour le développement des études de matériel anthropique et la poursuite des études environnementales. Il permet de proposer des hypothèses sur les corrélations entre les différents secteurs de la grotte. S'il n'est pas prévu de fouiller dans ce secteur en 1999, des témoins stratigraphiques ont été laissés. D'éventuels prélèvements pourront y être faits en fonction de l'avancée des analyses.

#### ■ **Grotte du Pape (GG2)**

L'analyse historique des fouilles de la Grande Galerie depuis 1981 a permis d'en reconsidérer les interprétations, en particulier celles concernant d'éventuelles structures anthropiques dans les niveaux aurignaciens et gravettiens. Elle suggère l'existence d'une discontinuité interne à la galerie, décelable aussi bien dans les aspects archéologiques que sédimentologiques. Ce der-

nier point apparaît d'autant plus important que la zone la plus profonde de GG2 est en relation avec l'aven repéré en S9. En revanche la zone avant de GG2 obéirait à une autre logique.

La vérification de cette hypothèse nécessite de réaliser une nouvelle coupe à hauteur des bandes 9 et 10 afin d'ouvrir une «fenêtre de lecture stratigraphique» en parallèle avec celle en cours de constitution en S9. Des analyses sédimentologiques et des datations absolues sont programmées.

Parallèlement à ces travaux de terrain, les diverses analyses (sédimentologiques, archéozoologiques, palynologiques) et les études de matériel entreprises ont été poursuivies.

Dominique Gambier  
avec la collaboration de François Bon  
et Philippe Gardère

## BROCAS

### Cabannes

L'intervention a été motivée par l'aménagement forestier d'une parcelle située aux confins des communes de Brocas, Cère et Canenx-et-Réaut, dans laquelle une petite concentration d'éclats de silex avait été repérée en prospection. Elle a débuté en septembre 1998.

Dans un premier temps, l'objectif a été de situer avec précision la position du niveau archéologique à l'intérieur des sables éoliens et d'évaluer son degré de préservation. Ce diagnostic étant établi, la méthode de fouille retenue a visé à concilier la nécessité de recueillir le maximum d'informations sur la localisation spatiale des objets avec les contraintes de l'opération (urgence, conventions d'utilisation du terrain avec le propriétaire). En raison des remaniements décelés et de l'abondance des petits éclats de débitage, nous avons mis en oeuvre un protocole d'extraction et d'enregistrement de la donnée archéologique proche de celui adopté récemment sur certains chantiers aux conditions comparables<sup>1</sup>, avec subdivision des carrés et découpage du niveau par tranches. Parallèlement, avec l'aide des sédimentologues de Bordeaux I, Catherine Ferrier et Philippe Legigan, nous avons tenté de comprendre les phénomènes qui ont pu affecter la mise en place des dépôts sableux.

Au 31 décembre 1998, 65 m<sup>2</sup> avaient été fouillés. Le mobilier recueilli à cette date comprend 24 000 produits de débitage en silex, dont 1 000 outils, quelques fragments de galets, des plaquettes de garluche et des boules d'ocre. L'os n'est pas conservé. Le débitage est orienté essentiellement vers la production d'éclats minces et courbes ; les supports laminaires sont très mino-

ritaires. L'outillage se compose de 70 % de raclettes, 25 % de burins, le reste se répartissant en grattoirs, perçoirs et outils composites. Cette industrie peut être attribuée au Magdalénien ancien à raclettes. L'organisation spatiale des vestiges montre une concentration ovalaire de 6 m sur 2,5 m, à l'extérieur de laquelle les vestiges sont plus dispersés. Les premières observations ne font pas ressortir une structuration très lisible de l'espace occupé.

Devant la richesse du gisement, dont la superficie totale peut être estimée à 120 m<sup>2</sup>, l'opération devra se prolonger en 1999. La poursuite de la fouille devrait permettre de délimiter les contours de cette occupation et d'en étudier le mobilier dans une perspective d'organisation spatiale des vestiges, d'économie de la matière première et de technologie de l'industrie lithique.

Les recherches menées ces dernières années dans cette partie méridionale des Landes de Gascogne avaient révélé une densité inattendue de sites du Chalcolithique et de l'Age du Bronze. La découverte de cet important gisement du Magdalénien ancien ouvre de nouvelles perspectives pour le Paléolithique supérieur dans cette région du sable des Landes dont le potentiel archéologique ne cesse de surprendre.

Jean-Claude Merlet,  
Bernard Gellibert

<sup>1</sup> Sauveterre-la-Lémance, le Roc Allan (cf. bilan scientifique 1997).

## CANENX-ET-REAUT

### Pouyblanc 2

Un semis de pins a mis au jour sur une superficie restreinte des tessons de céramique protohistorique au lieu-dit Pouyblanc 2, sur la commune de Canenx-et-Réaut, à 9 km au nord de Mont-de-Marsan. Le gisement est situé sur un plateau sablonneux à 100 m du ruisseau du Séouguès.

La fouille a porté sur une superficie de 94 m<sup>2</sup>. Deux zones bien distinctes ont été mises au jour. Au sud, un sol d'accumulation anthropique noir, d'une épaisseur de 20 cm, s'étendait sur un espace de 7 m sur 3 m. A sa surface, reposaient des tessons de céramique, quelques éclats de silex et une structure de combustion de 50 cm de diamètre. Celle-ci se composait de pierres de grès rubéfiées entourant une masse de charbons de bois. Sur ce foyer, étaient écrasés les restes d'une sole de 4 cm d'épaisseur comportant plusieurs perforations, ainsi que des plaques d'argile cuite pouvant provenir des parois d'un four ou d'une cheminée. Deux autres structures plus petites, avec des blocs de cuirasse ferrugineuse brûlés et des charbons de bois, étaient situées aux extrémités du sol anthropique, mais leur fonction de foyer n'est pas certaine.

Le mobilier céramique recueilli comprend un premier lot de céramique grossière caractérisée par de grandes jarres épaisses décorées d'empreintes digitées sur la lèvre et sur la panse, ainsi que par des coupes à pied annulaire et d'autres tronconiques à fond plat. Un second lot se compose de céramique plus fine, décorée de cannelures horizontales peu marquées, d'incisions courtes parallèles ou d'une quadruple ligne incisée ondulante. Un fragment de faisselle a aussi été relevé. Quelques éclats de silex, un nucléus et un fragment de pièce foliacée complètent le mobilier. Il pourrait s'agir d'un «fond de cabane» (avec toutes les réserves qu'implique cette dénomination) attribuable au Bronze final II ou III.

La zone nord est séparée de la zone sud par un espace vide de tout vestige de 6 m sur 0,5 m. Dans la zone nord, ont été mis au jour sept blocs qui sont des conglomérats compacts d'argile cuite, de torchis et de fragments de calcaire, entourant un espace ovalaire de 3 m sur 2,5 m, vide également de tout vestige. Leur sommet était au niveau du sol de l'époque et leur base enfoncée dans le sable de 30 cm sous ce niveau, dans des fosses coniques, pointe en bas. Leur fonction est délicate à établir : s'agit-il de plots fichés dans le sable destinés à supporter une structure surélevée en bois qui a disparu (type grenier) ? Sur la bordure ouest de cette structure, une fosse charbonneuse de 1 m sur 0,6 m et 0,55 m de profondeur était surmontée de trois pierres plates non agencées ; elle ne contenait que de minuscules charbons de bois. Il est très difficile là encore de discerner l'usage de cette fosse.

Quelques tessons contenus dans deux des blocs ou recueillis à leur périphérie sont décorés d'incisions à l'ongle ou triangulaires alignées, d'autres proviennent de grandes jarres semblables à celles de la zone sud. Cette similitude des formes céramiques argumente en faveur de la contemporanéité de l'occupation des deux zones.

Cette unité d'occupation n'était peut-être pas isolée car de minces indices d'autres occupations de la même période ont été découverts dans un périmètre de quelques centaines de mètres. Toutefois, les investigations par sondages menées à l'emplacement de ces trouvailles, en particulier en direction du ruisseau, se sont avérées négatives.

Bernard Gellibert,  
Jean-Claude Merlet

## DAX

### 5 cours Saint-Pierre

Un projet immobilier affectant les parcelles situées au 5 cours Saint-Pierre à Dax a motivé un diagnostic archéologique.

Le terrain concerné se trouve à environ 300 m au sud de l'Adour, en bordure de la basse terrasse alluviale de la vallée, dans un secteur inondable aujourd'hui protégé par des digues. Tout le quartier Saint-Pierre

correspond à une zone d'anciens marais, drainée par le ruisseau de la Pédouille au nord et le ruisseau de la Tourbière du sud vers le nord (appellations du XIX<sup>e</sup> siècle).

Comme il avait été pressenti au vu des informations du plan d'occupation des sols historique et archéologique de Dax, le terrain, situé à moins de cent mètres à

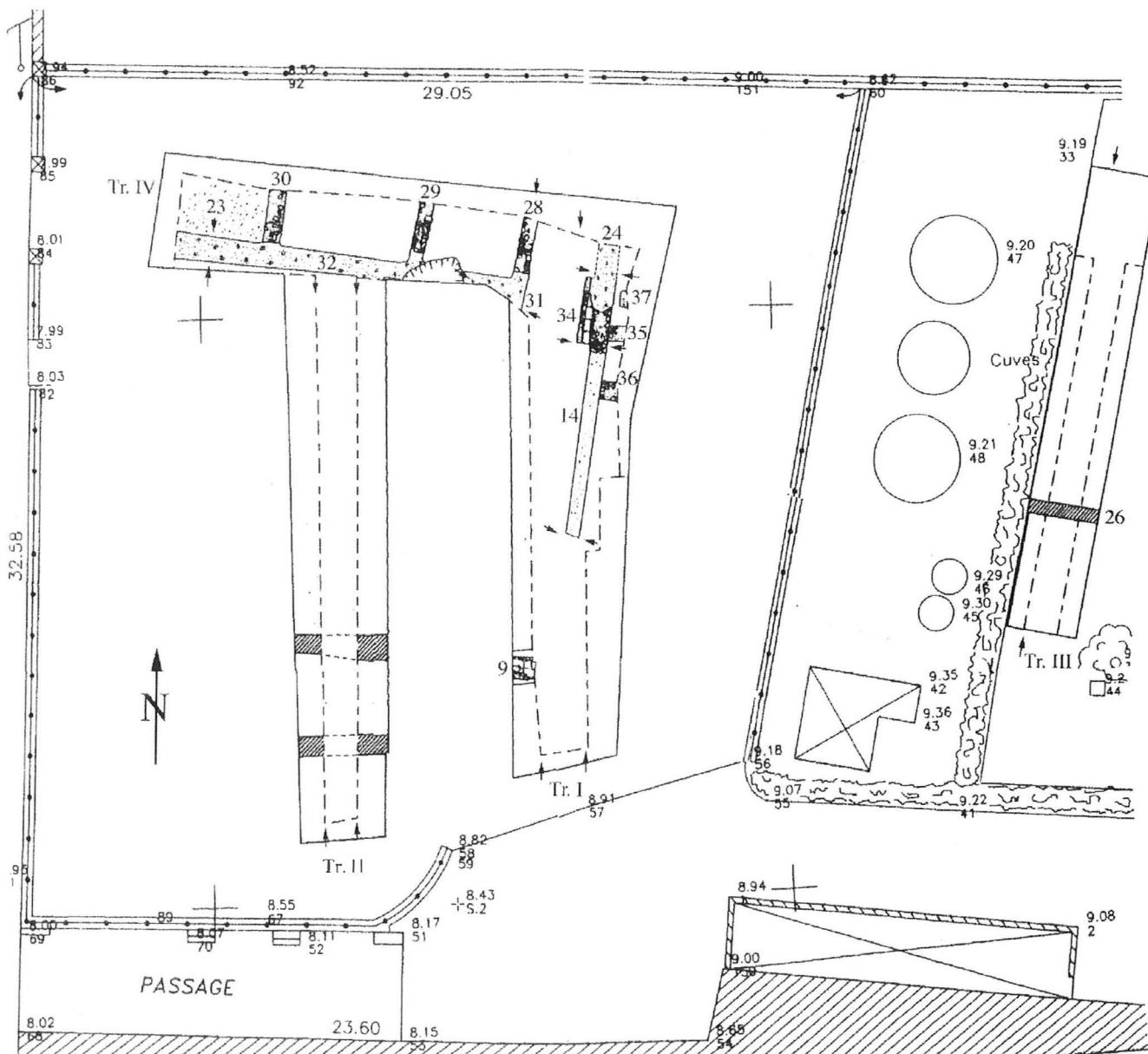
l'extérieur du rempart du Bas-Empire, a connu une occupation bâtie durant l'Antiquité. La plus grande partie de la parcelle conserve les traces, sous forme de fondations et de tranchées de récupération, d'un habitat assez luxueux, qui comportait des mosaïques, des enduits peints et au moins un sol en béton de tuileau. Les murs sont plus ou moins orientés en fonction des points cardinaux. Ils semblent dessiner, au vu des informations très partielles issues du diagnostic, un bâtiment en L se développant autour d'un espace vide.

Mis à part les tranchées de récupérations et les quelques fosses qui ont été identifiées en coupe, les niveaux antiques sont tout au plus épais de 0,30 à 0,40 m (niveaux de démolition et sommet du substrat ayant pu servir de sol de circulation).

Ces couches et structures sont surmontées de niveaux de terres noires correspondant à d'anciens jardins, mis en place probablement dès le Moyen Age, au sein desquelles il est peu probable de pouvoir retrouver une organisation.

A la vue de ces résultats, une fouille de sauvetage devrait permettre de relever le plan d'ensemble du bâti antique et de comprendre son organisation. Une attention particulière devrait être portée au comblement des tranchées de récupération, qui a déjà livré de riches éléments de décors, sous la forme de fragments d'enfouits peints et de mosaïques.

Frédéric Gerber



## DAX

### 5 cours Saint-Pierre

Les vestiges mis au jour lors du diagnostic réalisé par F. Gerber étant menacés de destruction par le projet immobilier, une opération de sauvetage s'est déroulée au mois de juillet 1998.

Les structures reconnues se rapportent d'abord à un habitat de terre et de bois, comme en témoignent différentes sablières et parois de torchis incendiées. L'image de cet état initial, que l'on peut dater du Ier siècle après J.-C., est cependant trop fragmentaire pour en saisir les détails ou l'organisation. Nous noterons néanmoins que si les matériaux apparaissent modestes, la présence d'enduits muraux mais surtout d'éclats de calcaire et d'un fût de colonne sont là pour rehausser en quelque sorte notre appréciation de cette première installation, qui s'étend déjà sur toute la parcelle.

Ce statut privilégié trouve sa pleine confirmation avec la construction d'un nouvel édifice en dur au IIème siècle après J.-C. De fait, aussi bien son architecture, ses

murs en moellons de calcaire, ses enduits peints, ses mosaïques, ou l'étendue (plus de 600 m<sup>2</sup>) sur laquelle se développent ses multiples pièces agrémentées de cours simples ou à péristyles et de bassins attestent bien du luxe de son cadre. Cette opulence s'éteindra au cours du IIIème siècle après J.-C.

Cette opération, malgré le piètre état de conservation des structures, fut l'occasion de reconnaître pour la première fois à Dax un habitat privé antique et d'en aborder l'évolution. Sa situation au sein de la topographie urbaine antique et sa chronologie confirment la vitalité de la ville antique de Dax qui, dès le Ier siècle après J.-C., s'étend bien au-delà de l'emprise d'une enceinte derrière laquelle, après son apogée et son déclin dans le courant des IIème et IIIème siècles après J.-C., elle va se rétracter au début du IVème.

Eric Plassot

## HEUGAS

### Tranchée gazoduc

### Landes sud

La surveillance archéologique des travaux d'ouverture d'une tranchée destinée à la pose d'une canalisation gazoduc sur la commune de Heugas fait suite aux interventions menées en 1997 par P. Mille et Ch. Stouvenot sur les communes de Tercis, Rivière et Angoumé.

La portion de l'ouvrage que nous avons surveillée est située dans la basse plaine du Luy, dans un paysage de barthes.

Une série de 26 logs stratigraphiques a été réalisée à intervalle de 100 m. Les faciès observés (argiles, limons, sables), souvent fortement organiques, se rattachent à des mécanismes de dépôt alluvionnaire et/ou à des formations de milieu palustre.

Un seul indice archéologique a été repéré. Il s'agit d'une fosse creusée au sein d'argiles plastiques grises, d'une largeur de 1,20 m pour une profondeur de 0,60 m. La base de son remplissage est constituée d'un sédiment limono-argileux rubéfié, recouvert d'un épais niveau (0,20 m) compacté de charbons de bois. Cette structure, dépourvue de mobilier archéologique, est similaire à celles observées dans le même contexte par P. Mille. L'hypothèse d'une structure liée à la production de charbons de bois peut être avancée, sans qu'une attribution chronologique soit possible.

Wandel Migeon

## MONSÉGUR

### Grand Tauzin n°3

En 1997, la partie centrale du tumulus avait été fouillée, quatre tranchées radiales avaient été ouvertes et des sondages avaient été menés à la périphérie. Interrrompue pour divers motifs, l'opération a été reprise fin octobre 1998. Cette intervention complémentaire a permis d'achever la fouille exhaustive du tumulus et de son pourtour (460 m<sup>2</sup>).

L'existence de deux cercles concentriques de petits galets discontinus entourant la zone centrale semble confirmée, malgré une certaine dispersion des galets. La périphérie du tertre n'a livré aucune sépulture. Les abords

immédiats n'ont montré aucune structure enfouie. La prospection de la totalité de la parcelle, après le labour, s'est avérée négative, à l'exception de la découverte d'un gros galet de quartzite isolé.

Les aménagements forestiers qui ont détruit le tumulus Grand Tauzin n°3 ont épargné les deux autres tertres du groupe GrandTauzin. La menace qui pèse sur eux n'étant pas immédiate, il a été décidé de ne pas intervenir pour le moment.

Jean-Claude Merlet,  
Bernard Gellibert

## MONT-DE-MARSAN

### Quartier de l'église Sainte-Madeleine

L'étude historique et architecturale dont le bureau d'études archéologiques Hadès a été chargé en mars et avril 1998 par le conseil général des Landes et le service régional de l'archéologie d'Aquitaine, a porté sur quatre immeubles visés par les futurs travaux d'extension de l'Hôtel du Département, installé à Mont-de-Marsan.

Cette recherche devait fournir une étude archéologique du bâti existant et, préalablement à une éventuelle fouille ultérieure, devait apporter les renseignements susceptibles de préciser les contraintes historiques et archéologiques pesant sur l'ensemble de ces bâtiments destinés à être démolis. Le quartier concerné est celui de l'église paroissiale de La Madeleine, établi dans l'enceinte de l'ancien castelnau de Mont-de-Marsan fondé au milieu du XIIe siècle.

L'étude a débuté par des dépouillements d'archives destinés à préciser l'environnement topographique du lot parcellaire étudié. La seconde phase s'est attachée à l'analyse architecturale des quatre bâtiments impliqués dans le projet d'extension. Il s'agissait d'en définir les différentes périodes de constructions, d'en rechercher les anciennes affectations et d'établir leur valeur historique et patrimoniale.

La recherche documentaire, si elle n'a pu être menée dans tous les fonds d'archives envisagés au départ, a permis de recueillir un corpus de sources suffisamment dense pour éclairer le contexte historique de la genèse et du développement du quartier de La Madeleine. Ainsi, plusieurs hypothèses nouvelles ont pu être avancées sur les origines du castelnau de Mont-de-Marsan. Celui-ci

fut fondé sur le principe d'une sauveté castrale, partagée entre le château du vicomte de Marsan et le prieuré immuniste Sainte-Marie-Madeleine, dépendance de l'abbaye de Saint-Sever au Cap de Gascogne. Adossés à ce prieuré étaient établis le cloître et l'église paroissiale de La Madeleine, construction d'origine romane mais vraisemblablement reconstruite à l'époque gothique. Un cimetière paroissial a fonctionné dans le cloître et autour de l'église jusqu'à la Révolution pour être ensuite désaffecté. C'est quelque temps plus tard, dans les années 1821-1826, que l'église de La Madeleine fut détruite après l'effondrement d'une partie de ses voûtes. On reconstruisit à la place et sur l'emprise du cloître, le sanctuaire néoclassique actuel, d'axe nord-sud.

Le prieuré, quant à lui, avait subi des démolitions antérieures, après qu'il eut été cédé par l'abbaye de Saint-Sever aux religieuses bénédictines de Notre-Dame de Bordeaux qui vendirent les bâtiments en 1703 pour en faire de la pierre. Dans cet environnement ecclésiastique, les quatre immeubles ont pu être cernés à travers les différentes familles qui les ont possédés, de sorte qu'il a pu être établi qu'ils existaient tous dès le début du XVIIe siècle.

L'analyse architecturale qui a été menée ensuite sur ces bâtiments a permis d'en dresser les plans qui ont servi de base à la réflexion archéologique. L'étude des élévations, celles-ci souvent masquées par des crépis de ciment qu'il a fallu piquer, a fourni la matière principale à l'argumentation. Des maçonneries médiévales en pierres coquillières et en briques, appartenant pour certaines

à des vestiges du cloître du prieuré, pour d'autres à des parties subsistantes de l'ancienne église de La Madeleine ont été distinguées. Une façade de maison du début du XVI<sup>e</sup> siècle percée de baies Renaissance, des constructions en brique de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des réaménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle ont

révélé enfin la succession de remaniements que connaît chacun de ces édifices. L'ensemble de ce travail devrait fournir les éléments de fond nécessaires à une intervention archéologique future.

Jean-Luc Piat

## SANGUINET

### Put-Blanc

La campagne de 1998 termine une prospection programmée triannuelle.

#### ■ **Put-Blanc III**

Le site de Put-Blanc III occupe une surélévation de terrain dans la partie la plus basse de la vallée ennoyée de la Gourgue. Sur une superficie de plus de 500 m<sup>2</sup>, cet ensemble de structures de bois appartient à un espace d'habitat dont la partie centrale est constituée par un «fond de cabane». Un relevé bathymétrique sommaire, effectué à l'aide de l'écho sondeur enregistreur qui équipe la barge de recherches a mis en évidence le caractère isolé de l'habitat de Put-Blanc III au milieu d'une zone basse, large d'une centaine de mètres. Un relevé précis des profondeurs a permis l'établissement de la carte bathymétrique du site, étape indispensable avant les sondages et les carottages effectués en 1998.

Nous avons terminé le dégagement du plancher. Sous une dizaine de centimètres d'un sol riche en éléments végétaux (sol de terre battue), se trouvait une couche d'argile gris-clair d'environ 5 cm d'épaisseur. Le décapage général a permis de dégager sept troncs d'orientation nord-sud à l'est de la sole-foyer, correspondant à une première couche de bois recouvrant le plancher supportant la sole (couche 1). Pour permettre la poursuite du relevé de la couche 2, ces bois ont été déplacés et disposés dans le même ordre au nord de l'habitat.

La sole-foyer, en argile durcie par le feu, est disposée directement sur le plancher de bois.

Il a été possible de définir la forme d'une pièce rectangulaire de 4,60 m de longueur sur 3,30 m de largeur.

L'observation du plancher après dégagement de la couche 1 et du sol de terre battue montrait un affaissement au nord de l'habitat. Cela nous a amenés à procé-

der à quatre sondages sur la périphérie et au centre du plancher.

Nous avons ainsi dégagé des pieux mortaisés supportant encore des poutres en tenon et mis au jour des céramiques écrasées en place. Sous le plancher, nous avons également relevé des tessons et décelé des structures boisées importantes comportant, pour certaines d'entre elles, des traces de feu.

#### ■ **Les carottages**

Pour une meilleure compréhension de la structure du sol, nous avons effectué sept carottages sur l'axe est-ouest de l'habitat et un carottage à 4 m au nord de la sole. Un neuvième prélèvement a été réalisé contre le flanc de la pirogue n°15 encore en place sur son lieu de découverte, à une vingtaine de mètres au sud-est du fond de cabane.

Dans la zone d'habitat, l'absence de vase fluide au-dessus de la tourbe montre le caractère exondé de la zone occupée par les vestiges de constructions. L'épaisseur très importante de la couche de tourbe traduit vraisemblablement les apports par les hommes lors des différentes étapes de la construction.

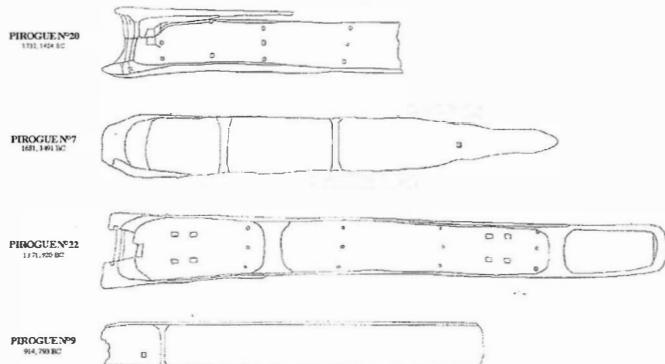
#### ■ **Pirogues étudiées entre 1996 et 1998**

Durant cette période, sept pirogues ont pu être étudiées. Trois d'entre elles sont des pirogues à «arcasse» (cloison amovible)

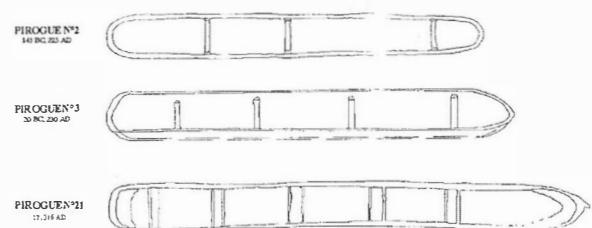
Au cours de la campagne 1998, le travail a porté sur les pirogues n°19, n°12 et n°6. Ces deux dernières comportaient une arcasse tandis que la pirogue n°19 présentait la particularité d'avoir quatre cloisons intérieures s'élevant jusqu'à la hauteur des bords.

Bernard Maurin

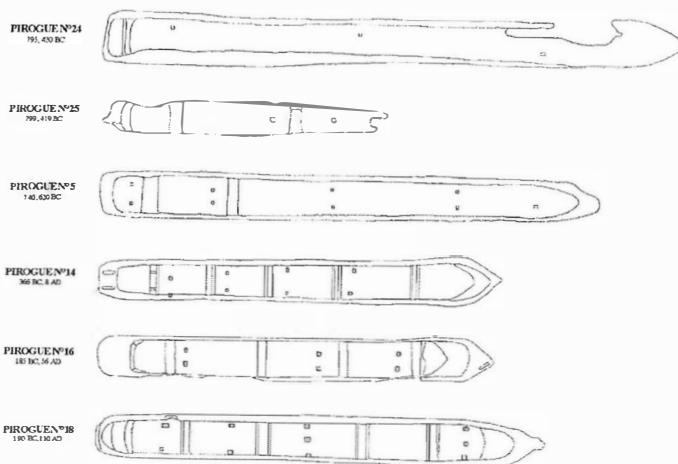
PIROGUES DE L'ÂGE DU BRONZE



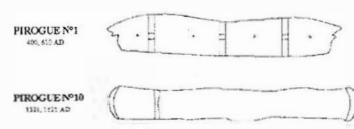
PIROGUES DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE



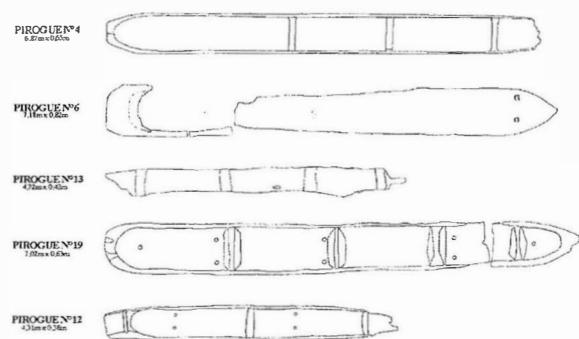
PIROGUES DE L'ÂGE DU FER



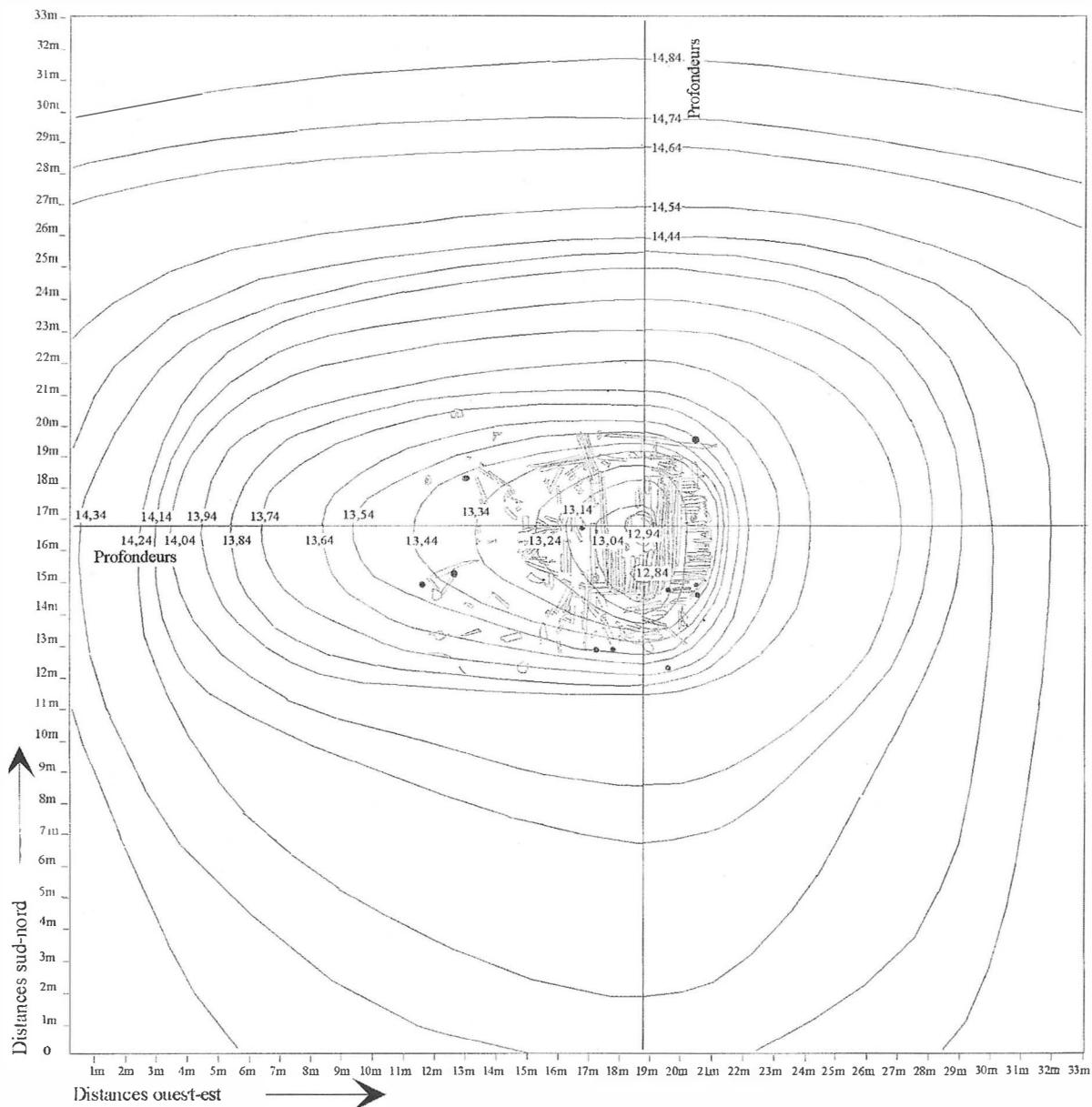
PIROGUES DU MOYEN ÂGE



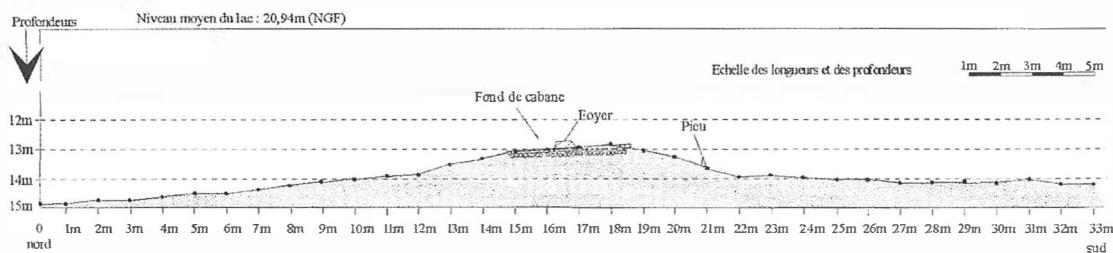
PIROGUES ÉTUDIÉES NON DATEES



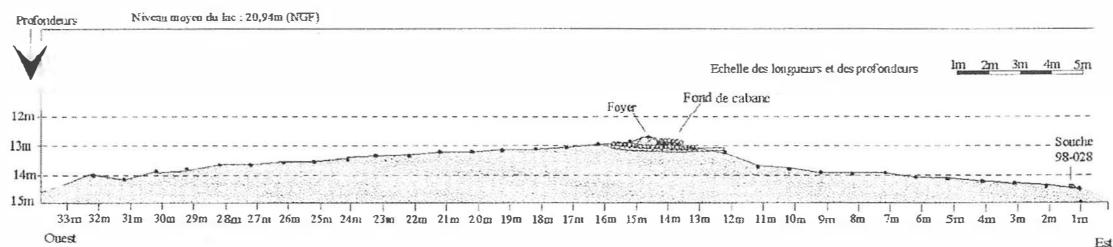
Sanguinet - Put-Blanc.  
Pirogues de Sanguinet étudiées - 1998.



PROFIL NORD - SUD



PROFIL OUEST - EST



Sanguinet - Put-Blanc.  
Bathymétrie de Put-Blanc III.

Opérations communales et intercommunales

			P.	N°
LUSSAGNET-COUDURES	Tranchée gazoduc	Christian STOUVENOT	AFA	SD 93 73

LUSSAGNET-  
COUDURES  
Gazoduc

L'opération a consisté à suivre les travaux d'ouverture de la tranchée gazoduc, d'une longueur de 28 km pour une profondeur moyenne de 2,50 m, reliant Lussagnet à Coudures. La région traversée est le Tursan, partie orientale de la Chalosse qui a déjà fourni de nombreux sites archéologiques : occupations paléolithiques dans les limons de Chalosse, mégalithes néolithiques, *tumuli* protohistoriques, villas et cités antiques, mottes, castelnaux et bastides médiévales.

Une multitude de vestiges d'occupation a été relevée dans la tranchée. Plusieurs indices plus importants méritent d'être signalés. Sur les terrasses de l'Adour un site attribuable au Néolithique ou à l'Age du Bronze et un indice de site gallo-romain ont été repérés en rive droite, sur la commune de Cazères-sur-l'Adour. Il est à noter que certaines alluvions holocènes de la vallée l'Adour et de ses affluents sont riches en matière organique et contiennent d'abondants bois gorgés d'eau. En rive gauche de l'Adour, au lieu-dit Castets sur la commune de Duhort-Bachen, la tranchée a recoupé les substructions d'un grand bâtiment antique posé en bordure de terrasse alluviale et des aménagements caladés menant jusque

dans les zones humides riches en bois. Plusieurs indices d'occupation d'époque mal déterminée mais toujours signalés par des aires sub-circulaires pavées de galets rubéfiés, ont été retrouvés dans la basse vallée du Lourden. Sur les plateaux recouverts de limons, l'occupation paraît plus lâche : un indice de site gallo-romain, un indice de site néolithique ou de l'Age du Bronze, des fossés médiévaux livrant une bonne quantité de céramique, des vestiges lithiques du Paléolithique moyen repérés en stratigraphie (communes de Renung et Fargues). Dans la vallée du Bas, sur la commune de Sarraziet, le tracé traverse un ensemble d'époque gallo-romaine comportant vraisemblablement des constructions non maçonnées : sols riches en boulettes de terre rubéfiée type torchis, une fosse silo et des sols empierrés. A peu de distance, un indice de site préhistorique se signale par quelques silex taillés peu caractéristiques retrouvés en surface et par une structure de combustion et un lit de galets rubéfiés observés en coupe.

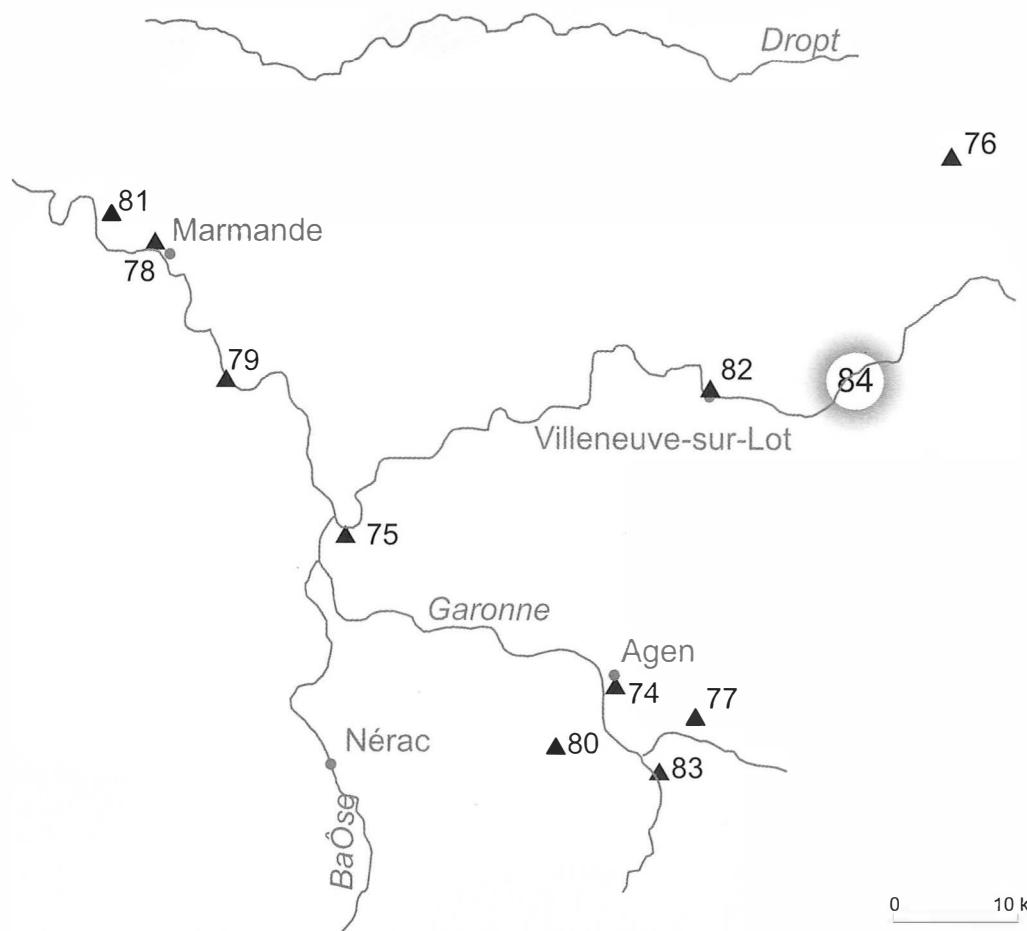
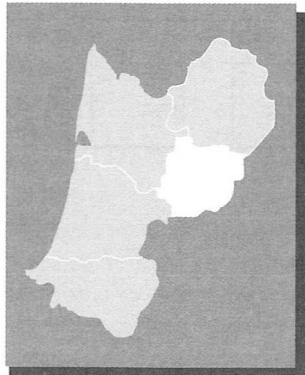
Christian Stouvenot

AQUITAINE  
LOT-ET-GARONNE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

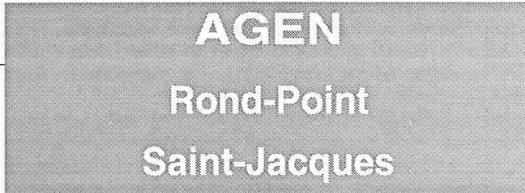
1 9 9 8

Travaux et recherches archéologiques de terrain



					Prog.	P.	N°
47/001/005/AH	AGEN	Rond-point Saint-Jacques	Philippe JACQUES	EN	SU	19	96 74
47/004/032/AH	AIGUILLO	Quartier du Lot	Alain REGINATO	BEN	SD	19	98 75
47/029/004/AP	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	Le Callan	André MORALA	SDA	FP	6	100 76
47/051/001/AH	CASTELCULIER	LAMARQUE	Philippe JACQUES	EN	SU	20	100 77
47/157/003/AH	MARMANDE	Thivras	Xavier CHARPENTIER	SDA	SD	23	103 78
47/159/005/AH	LE MAS-D'AGENAIS	Eglise Saint-Vincent	Xavier CHARPENTIER	SDA	SD	23	104 79
47/225/007/AH	ROQUEFORT	Coulès-Falmont	Philippe JACQUES	BEN	RE	20	105 80
47/233/001/AH	SAINTE-BAZEILLE	Lestang	Xavier CHARPENTIER	SDA	SD	20	106 81
47/323/023/AH	VILLENEUVE-SUR-LOT	Eysse - Cantegrel Sud	Jean-François GARNIER	BEN	SU	19	107 82

## Travaux et recherches archéologiques de terrain



La fin de l'aménagement de la Z.A.C. Agen sud a motivé deux campagnes de fouilles sur des terrains susceptibles de recéler des vestiges antiques. Ce secteur, situé à l'écart du centre urbain de la ville antique, a livré à plusieurs reprises des traces d'occupation gallo-romaine qui s'égrènent le long de la Peyrigne qui est la principale voie d'accès au chef lieu de cité. En 1985 des éléments de cette voie ont été dégagés ainsi qu'un entrepôt servant à réceptionner en grande partie des sigillées montanaises mais également des parois fines saintaises (Ph. Jacques, Th. Martin, céramiques sigillées et vases à parois fines des sites de Lespinasse et du centre administratif Saint-Jacques à Agen, *Documents de céramologie Montanaise* 1, 1997, p.41-98). En 1988 un deuxième sauvetage urgent a permis de situer les restes d'une sépulture à incinération de la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C.

Ces opérations intéressent une zone périphérique à la ville antique. Nous avons pu ainsi définir la limite entre la nécropole sud et la zone portuaire qui se développe vers le sud. La limite nord du deuxième port d'Agen est matérialisée par un bâtiment de 16 m de long sur 11 m de large qui peut être assimilé à un entrepôt. Il est constitué d'un solin de *tegulae* fragmentées et de galets de 0,20 m d'épaisseur qui devait supporter une sablière basse, donc une élévation en bois. La façade, orientée au sud, est percée d'une grande porte charretière de 4 m de large, son sol est en terre battue alors que le niveau de circulation extérieur est constitué d'un gravillon très compact. Le niveau d'occupation intérieur n'a livré aucun mobilier ; de ce fait il est probable que ce bâtiment ait servi à stocker des matériaux ou des denrées périssables. En association avec ce bâtiment nous avons partiellement dégagé deux puits à eau, dont un était appa-

reillé, et également une grande fosse dépotoir qui a livré un mobilier céramologique assez abondant et des restes de fours de verriers. Les fondations de l'entrepôt ont livré six estampilles sur *tegulae* d'un tuilier de la région de Toulouse, *C(aius) ASIN/us*. Cette découverte témoigne d'un commerce des tuiles le long de la Garonne même si ces dernières n'ont servi que de lest de bateau. Aussi bien les marques sur tuiles que celles sur sigillée (LSCRE, FLORUS...) permettent de situer l'implantation de ces structures à l'extrême fin du Ier siècle.

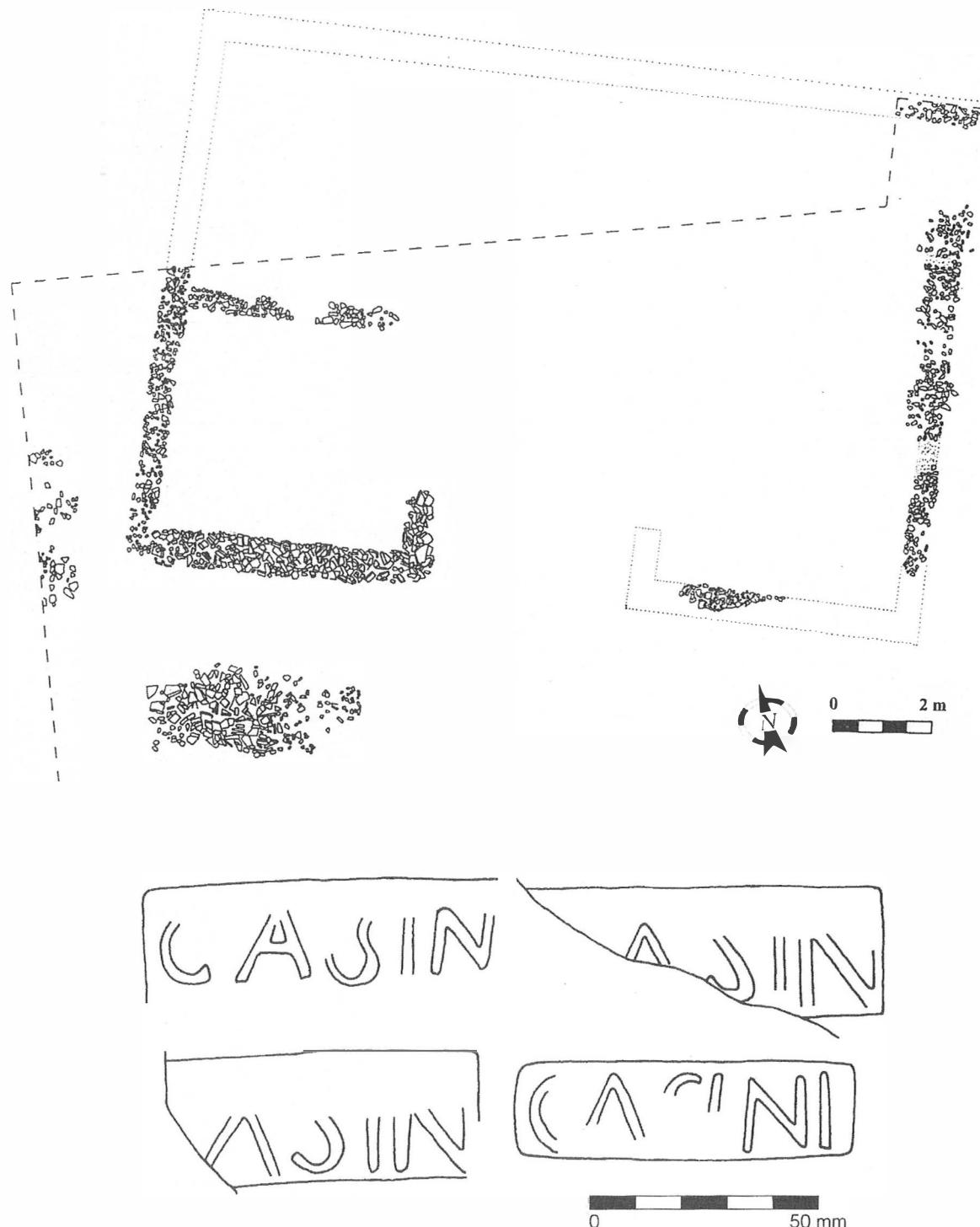
Au moins trois fosses appartenant à la nécropole ont été partiellement fouillées. La première a livré les restes de deux bouteilles en verre très fragmentées. La deuxième, incomplètement fouillée, a donné une assiette en sigillée type Dragendorff 36 signée FLORUS ainsi qu'un pichet complet en céramique commune et un petit vase en verre.

C'est la troisième fosse qui a révélé les éléments les plus cohérents. Elle a une forme grossièrement quadrangulaire et une profondeur de 0,20 m. Elle a servi de bûcher funéraire comme l'indique la croûte rubéfiée présente sous le dépôt. Ce dernier est constitué d'une série de céramiques sigillées lisses, dont toutes les estampilles appartiennent au potier montanais MALCIO, d'une lampe à huile montanaise, de petits vases à parois fines, d'un petit lion à glaçure plombifère, de deux fruits en parois fines, de tout un mobilier appartenant à un ou plusieurs meubles ou coffrets (charnières en os, poignées en bronze et pieds de même nature), ainsi que de nombreux fragments de verres déformés sans doute des vases à parfum ayant fondu sur le bûcher. Divers fragments d'esquilles d'os ont été rencontrés dispersés dans la fosse. Seule cette dernière structure peut être clairement assimilée à une sépulture à incinération datable de la première moitié du IIe siècle de notre ère.

Ce sauvetage permet de confirmer la présence d'une zone portuaire assez étendue, environ 500 m de long, organisée à partir de la fin du 1er siècle au sud de la ville antique. Les indices de nécropole semblent également se confirmer, mais une nouvelle hypothèse paraît actuellement se dégager. Il est possible que les fosses et

sépultures découvertes entre 1985 et 1998 ne soient pas à rattacher à la nécropole sud d'Agen mais à un cimetière associé à la zone portuaire.

Philippe Jacques



Agen - Rond-Point Saint-Jacques.  
Plan de l'entrepôt et estampilles sur *tegulae*.

Dans la ville d'Aiguillon, le bâtiment faisant l'objet de cette étude est traditionnellement appelé «Parlement». En fait, il s'agit vraisemblablement d'une sénéchaussée, organisme de juridiction locale où exerçait le sénéchal, officier royal qui était en quelque sorte le chef de la justice locale.

L'état actuel du bâtiment laisse difficilement imaginer ce qu'il fut à l'origine et ce d'autant plus qu'il est noyé dans une zone de constructions très denses. Situé entre la rue Roger Latournerie et la rue Gambetta, il fait la transition entre la partie haute de la ville, celle que nous connaissons pour son *vicus* antique et ses structures moyenâgeuses, et la partie basse, le quartier du Lot. La façade en gros appareil semblable à celui du rempart d'Aiguillon signe toute l'histoire de ce lieu. Aujourd'hui, il s'agit d'une construction rectangulaire à quatre niveaux.

Un projet municipal de rénovation en bibliothèque a donné l'occasion de vérifier les données de l'histoire locale par une série de sondages couplés avec une étude architecturale du bâti. Les principales phases de la construction sont désormais clairement définies.

### ■ *Le XVe siècle : la construction du mur du Ravelin*

Au XIIe siècle, Aiguillon était entourée de remparts. Un bras du Lot coulait à l'emplacement de la rue Latournerie, tandis qu'un bras de la Garonne passait au bas du rempart sud. Le confluent était situé au pied du château de Lunac. A partir du XIIIe siècle, le bras du lot s'est progressivement retiré, laissant un espace vacant au pied du rempart nord. Les sondages à l'intérieur du bâtiment ont tout d'abord montré que cette zone fut occupée par une nécropole, mais aussi par des activités de potiers au début du XV siècle. Cette datation a été obtenue par l'étude du comblement d'un silo qui contenait des rebuts de cuisson de poteries et de tuiles, et de la céramique sadiracaise du XVe siècle. Cette zone semblait poser un problème pour la sécurité de la ville ; dans le courant du XVe siècle, on édifica un mur appelé Ravelin, en avant du rempart, afin de protéger cet espace. On peut l'observer dans la partie basse des façades du bâtiment. Ce mur était flanqué au moins d'une tour à une extrémité, la tour du Pavillon, dont on distingue encore les belles pierres blanches dans la façade nord de la sénéchaussée.

### ■ *Le XVIe siècle : construction d'une grande maison sur la tour du Pavillon*

A la fin du XVIe siècle, on édifica un grand bâtiment à l'emplacement de cette tour, une maison d'un certain rang puisque les constructeurs avaient placé sur le mur

les armoiries de la famille avec un chiffre inscrit, 1590, probablement la date de la fin de construction.

### ■ *Le XVIIe siècle : construction de la sénéchaussée*

Un sondage sous l'entrée principale a montré que dans le deuxième quart du XVIIe siècle, le bâtiment fut transformé en tribunal, la sénéchaussée d'Aiguillon. Il faisait la transition entre la partie haute de la ville et le faubourg du Lot qui progressivement se développait. Il y avait à l'époque deux ailes latérales qui avançaient pour former un U. La première fut construite sur la tour du Pavillon. Le bâtiment présentait trois niveaux. Le premier donnait sur la portion montante de la rue Gambetta ; le second, celui par lequel on entrait dans la sénéchaussée, donnait sur la partie haute de la rue Gambetta. Le troisième était un étage. Les deux premiers niveaux communiquaient par un escalier en pierre aujourd'hui muré. On pénétrait dans la sénéchaussée par un portail qu'on peut observer dans la façade ouest. De style renaissance, il est bordé par des pilastres surmontés d'un entablement avec, à l'origine, des insignes royaux. Ceux-ci ont été enlevés, vraisemblablement à la période révolutionnaire.

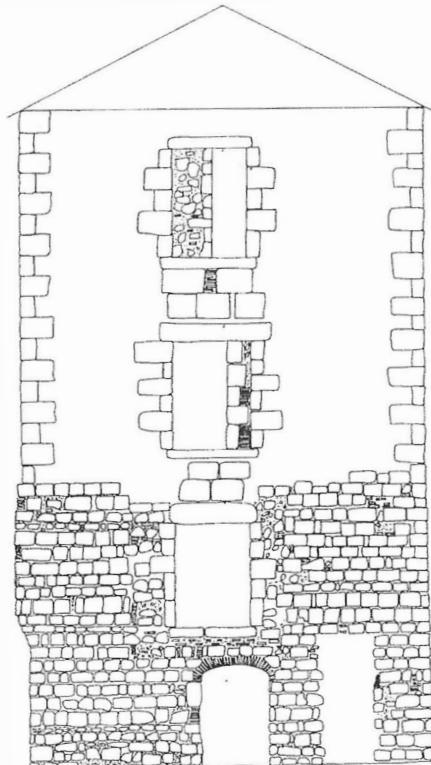
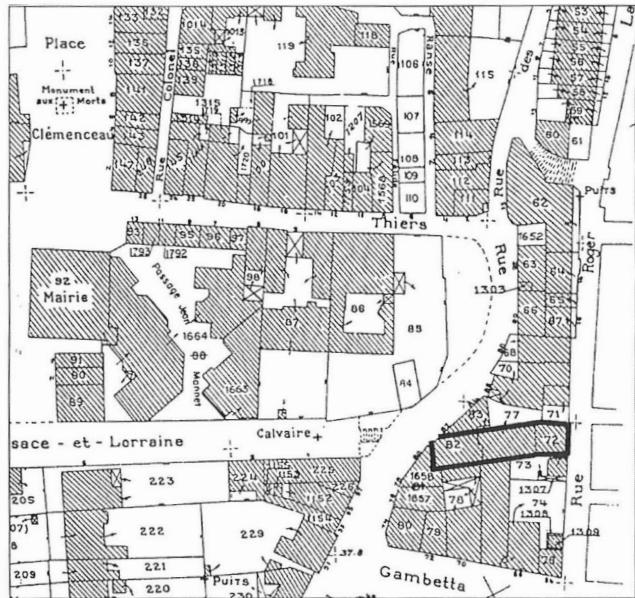
### ■ *La sénéchaussée au XVIIIe siècle*

Les résultats des divers sondages et le dépouillement d'archives montrent que dans le courant du deuxième quart du XVIIIe siècle, la sénéchaussée subit de nombreuses modifications. On va tout d'abord créer un niveau supplémentaire, ou plus exactement une cave, en creusant dans le sol de l'ancienne tour du Pavillon. Les ailes latérales seront rasées, le Parlement prend alors la configuration actuelle, c'est-à-dire un bâtiment rectangulaire de 36 m de long et de 10 m de large. Les fenêtres primitives et étroites seront élargies. Mais le fait marquant de cette rénovation du XVIIIe siècle sera la construction d'une prison édifiée en creusant à l'intérieur du mur du Ravelin et composée de deux cachots.

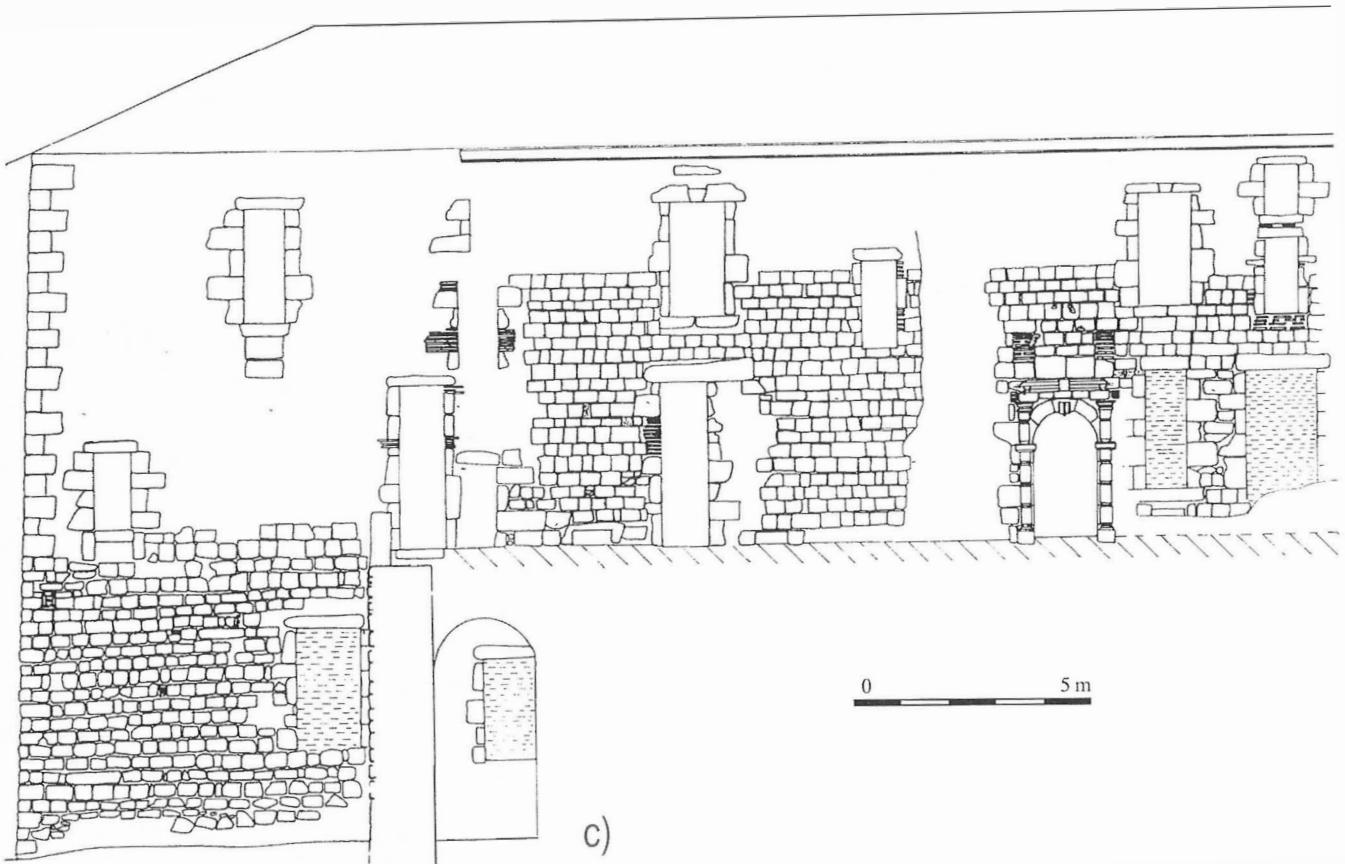
Il est impossible de savoir combien de temps a fonctionné la sénéchaussée d'Aiguillon. Un travail de saisie informatique des archives paroissiales d'Aiguillon nous apprend que de nombreux avocats «en Parlement» ont marqué l'histoire de ces lieux depuis le deuxième quart du XVIIe siècle. Malheureusement, ce travail est momentanément arrêté à la date de 1791.

Enfin, au XXe siècle, la sénéchaussée fut transformée en usine.

Alain Reginato



a)



## Aiguillon - Quartier du Lot.

- Aiguillon - Quartier du Lot.

  - a) Le bâtiment de la sénéchaussée d'Aiguillon dans le cadastre actuel.
    - b) Sénéchaussée d'Aiguillon : relevé de la façade nord.
    - c) Sénéchaussée d'Aiguillon : relevé de la façade ouest.

## BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE

### Le Callan

A l'issue de la campagne de fouilles 1998, qui clôture le dernier programme pluriannuel 1995-1998 du site, un bilan très satisfaisant nous paraît pouvoir être dressé. Cependant, le résultat de toutes les analyses en cours ne nous étant pas encore connu, une dernière opération de terrain intégrant ces données aurait été justifiée.

Les opérations ont été menées conformément aux orientations préalablement définies. Comme pour les campagnes précédentes de ce dernier programme, les recherches ont été principalement concentrées dans le secteur sud-ouest du site, en particulier sur l'exploitation des dépôts d'occupation du Paléolithique supérieur (Périgordien supérieur à burins de Noailles et Périgordien à microgravettes) contenus dans l'abri.

Les axes prioritaires suivis au cours ou à la suite de cette intervention ont été les suivants :

— exploitation des niveaux archéologiques selon les modes d'enregistrement définis pour chacune des deux grandes unités archéologiques et en fonction de la nature de chaque séquence sédimentaire (NA I-II et NA III et IV) ;

— localisation et échantillonnage (en vue d'analyse) sur les hauteurs au voisinage du site, de séquences sédimentaires qui auraient pu contribuer à l'alimentation des dépôts, en particulier sur les faciès tertiaires continentaux (Sidérolithique) ;

— poursuite des études géologiques, notamment des descriptifs et prélèvements destinés à préciser la nature, l'origine et le mode de mise en place des dépôts qui constituent le remplissage du site, permettant de caler les différentes occupations dans un cadre géodynamique précis ;

— poursuite des relevés topographiques et géophysiques, sur et dans le voisinage immédiat de l'habitat ;

— traitement et enregistrement des données paléontologiques, qui confortent le résultat des analyses antérieures sur la constance au niveau de la représentation quasi exclusive du Renne et des parties anatomiques retrouvées ;

— traitement informatique des données spatiales des vestiges industriels contenus dans le foyer (NA I-II), qui tendent à confirmer, au niveau de la structure de combustion, la présence des deux unités d'occupation du niveau archéologique sommital ;

— réalisation de travaux expérimentaux de production lithique, menés en terme de comparaison et de recherche de procédés techniques, notamment sur la fabrication des burins de Noailles, outils qui constituent la caractéristique industrielle majeure du niveau archéologique I-II ;

— mise en oeuvre pour les niveaux anthropiques I-II, III et IV de datations  $^{14}\text{C}$  qui, si elles sont positives, constitueront pour cette période (Périgordien supérieur), les premières références chronologiques du Haut-Age-nais.

Globalement les objectifs fixés ont été atteints, si l'on excepte, que du fait de contraintes particulières liées à la nature des dépôts, mais également à une richesse insoupçonnée en vestiges anthropiques de certaines zones, il aurait été nécessaire de mener une ultime intervention pour permettre de clore, de façon totalement satisfaisante le programme de recherche développé sur le site.

André Morala

## CASTELCULIER

### Lamarque

Le site de Lamarque à Castelculier Grandfond se trouve à six kilomètres au sud-est d'Agen.

La *villa* antique se situe dans la vallée de la Garonne, rive droite, à deux kilomètres du fleuve au débouché de la vallée de la Séoune. Elle est entourée de deux ruisseaux : à l'Ouest le Ribassou et à l'Est la Lautheronne.

C'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle que de nombreuses découvertes ont été effectuées au milieu de substructions, par J.-F. Boudon de Saint-Amans. Il s'agit notamment de

deux mosaïques appartenant au Bas-Empire et de deux têtes en marbre dont une est encore conservée au musée d'Agen.

Depuis cette époque deux autres éléments statuaires ont été mis au jour ; en 1958 un buste d'homme drapé privé de tête (dateable du Haut-Empire) et dans les années 1970 une petite statue en marbre blanc (sans la tête, les avant-bras et les jambes) représentant sans doute Minerve.

En 1986, la construction d'un lotissement a motivé une prospection aérienne et l'ouverture d'un chantier sous la direction de Francis Stéphanus. Depuis, plusieurs campagnes de fouilles se sont succédé sous la direction de Ph. Jacques en 1987, 1993, 1994 et finalement 1998.

Le site a été occupé à partir de la fin de l'Age du Bronze, mais c'est à la fin du Ier siècle de notre ère que vont se développer les bâtiments d'une *villa*. Celle-ci d'abord à galerie de façade et à ailes en retour d'angle, va connaître neuf états de construction. Pour aboutir finalement à un vaste établissement d'au moins un hectare et demi, organisé autour de deux cours, une à péristyle desservant les pièces d'habitations et une deuxième avec porche d'entrée délimitant les bâtiments agricoles. Cette organisation est complétée par un vaste ensemble thermal à plan complexe ayant évolué jusqu'au Ve siècle.

Après une phase de destruction intensive, datable du VIe siècle, ce site va continuer à être occupé à la période mérovingienne ainsi qu'à la fin du Moyen Age (XVe siècle).

La campagne de 1998 a été motivée par la réhabilitation, par la société des H.L.M, d'une maison du siècle dernier occupant la partie sud-est du site.

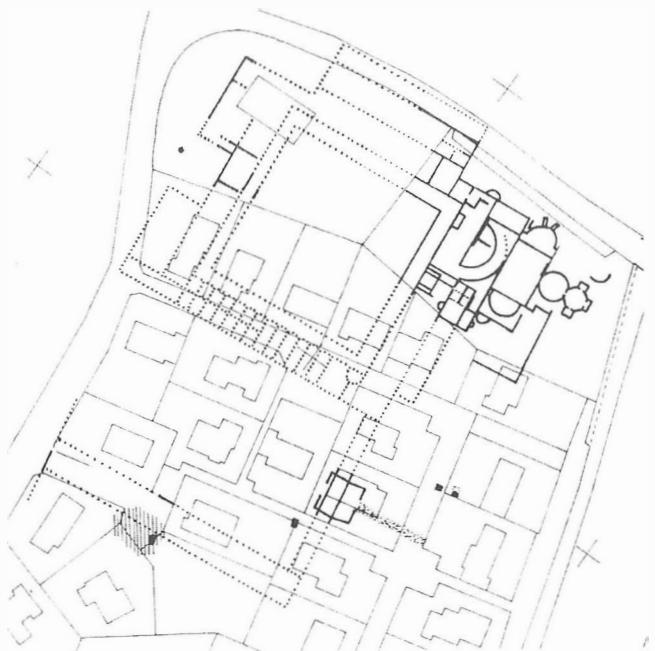
Cette opération a permis de vérifier certaines hypothèses émises lors des précédentes campagnes et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

Le mur de façade est a pu être dégagé sur une longueur de 19 m dans la future tranchée de tout à l'égout. Aménagé lors du premier état de construction, il a gardé sa fonction jusqu'à la démolition de la *villa*. Une partie de son élévation a été conservée (0,70 m par rapport au niveau de sol intérieur). L'extérieur du bâtiment est occupé par des couches dépotoir contenant un mobilier très abondant (meules à grains, céramique commune, sigillée, céramique à l'éponge, marbre...), qui viennent se bloquer contre le mur de façade, le tout couvrant une période chronologique du IIe au IVe siècle après J.-C.

Un trou de poteau engagé dans le mur de façade laisse entrevoir la présence d'au moins un bâtiment en bois, témoin peut-être, de la présence dans ce secteur de la *pars rustica* de la *villa* du IIe siècle.

La zone du parc de stationnement a permis de reconnaître partiellement l'entrée monumentale de la *villa* tardive ainsi que l'extrémité de l'aile est de la première *villa*. Cette dernière d'une largeur de 10,5 m est entourée d'une galerie à colonnade dont nous avons mis au jour huit socles. Les colonnes sont en calcaire de forme cylindrique lisse, elles ont un diamètre de 0,35 m pour une longueur de tambour de 0,70 m. Deux éléments ont été retrouvés couchés à côté de leur base.

L'entrée monumentale est constituée d'un vaste espace quadrangulaire (17 m x 10 m) fermé sur trois cotés par des murs et comportant vraisemblablement sur sa façade une colonnade imposante. Une de ces colonnes a pu être observée, elle est constituée d'un socle en calcaire mouluré de grande dimension (1,5 m x



Castelculier - *Villa de Lamarque*.  
Emprise des vestiges sur le cadastre.

1 m) surmonté d'un pilier en brique dont l'effondrement couvre une longueur de 11 m. Cette colonne de section quadrangulaire était entièrement recouverte de plaques de marbre et vraisemblablement surmontée d'une corniche moulurée de même nature. Cet espace débouche sur un ensemble de deux pièces dont une seule a été dégagée dans son ensemble. Elle mesure 12 m x 8 m et n'a pas conservé son sol d'origine ; il ne subsistait qu'un radier de pierres calcaires. Ces deux salles s'ouvrent sur la large galerie à péristyle (3,5 m), entourant la cour carrée (50 m x 50 m) et qui conserve un lambeau de mosaïque polychrome à décor géométrique. Cette organisation peut s'apparenter à un vaste vestibule permettant d'accéder de l'extérieur de la *villa* à la cour ou aux pièces d'habitation par l'intermédiaire d'une petite porte latérale débouchant sur un couloir mosaïqué. Ce schéma de circulation a déjà été rencontré sur l'entrée principale de la *villa* de Baptiste à Moncrabeau.

Les pièces d'habitation n'ont été observées que très partiellement. La première fait angle avec les façades est et sud de la *villa* ; elle possède un sol de tuileau lissé et mesure 8 m sur un de ses côtés. La deuxième, observée sur un sondage le long du mur de façade est, comporte un sol de tuileau sur lequel était conservé, sous forme de lambeau, un morceau de mosaïque noire et blanche à décor non géométrique attribuable au IIe ou IIIe siècle après J.-C. La deuxième partie de la fouille (à côté de l'entrée principale) a livré une pièce possédant un tapis de sol polychrome très dégradé comportant un bandeau décoré d'une sinusoïde noire déterminant des denticules en dégradé de couleur. Le champ est monochrome blanc. Ensuite nous trouvons deux couloirs parallèles décorés du même type de mosaïque à décor géométrique. La composition présente une série de carrés alternativement blancs et jaunes séparés par une ligne noire ;

ils possèdent tous une croisette centrée de couleur noire. Un de ces couloirs s'ouvre sur une pièce par l'intermédiaire d'une colonnade. Son sol possède un pavement mosaïqué polychrome représentant une composition de pelettes. L'ensemble de ces mosaïques semble appartenir à une même phase de construction dans le courant de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle, c'est à dire à la même période que celle du grand bâtiment thermal.

Les couches archéologiques rencontrées au-dessus de ces sols de circulation recèlent un mobilier céramologique attribuable au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle. L'important niveau de démolition, rencontré contre le mur de façade est, a livré de la céramique du VI<sup>e</sup> siècle, notamment de l'estampée tardive attribuable aux productions bordelaises. C'est d'ailleurs le même type de mobilier qui a été retrouvé dans la démolition de la zone thermale et en connexion avec la tête de statue de l'empereur Marc-Aurèle lors de la campagne de 1994. C'est dans ce même horizon stratigraphique que nous avons mis au jour deux portraits de marbre datables de la fin du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Le premier représente un personnage d'âge mur et qui faisait partie d'un buste, sans doute un des propriétaires de la *villa*. Le deuxième est un personnage barbu avec une calvitie naissante qui devait appartenir à une statue en pieds. Les deux éléments statuaires ont été découverts l'un contre l'autre sans doute en attente d'un départ vers un four à chaux. Tous ces éléments montrent que la *villa* a été presque totalement démantelée dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle.

Lors du décapage de surface nous avons découvert, enchâssés dans le sol d'une des granges du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux fragments de marbre à décor figuratif appartenant à au moins un sarcophage. Il s'agit d'un sarcophage à cuve rectangulaire possédant trois panneaux décorés. Le plus gros fragment (appartenant au bas de la cuve) représente un personnage nu couché le buste légèrement redressé passant son bras gauche sur le pubis, un autre personnage en toge, à la gauche du premier, pose son pied sur l'homme couché ; à la droite de cet ensemble on voit le bas d'un troisième personnage en toge. Les autres éléments présentent des fragments de décor, pied, toge, animaux, pilastre... Le décor représente une scène mythologique, peut-être le mythe de Prométhée. Les morceaux appartiennent au fond de la cuve, à la partie supérieure, aux côtés, à l'arrière et au couvercle. Ce sarcophage, découvert à l'occasion de travaux agricoles anciens, était vraisemblablement complet, mais les plus gros fragments ont été dispersés et les plus petits se sont incrustés dans le sol de la grange. Ce type de sarcophage est vraisemblablement une importation italique, il est datable de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle. C'est le deuxième exemplaire de ce type découvert en Lot-et-Garonne avec le couvercle de Saint-Hilaire de Lusignan. Ce type de sarcophage était visible, il se peut donc qu'un mausolée existe à proximité de la *villa*. Cette découverte est à relier au sarcophage en calcaire du IV<sup>e</sup> siècle mis au jour en 1979 au sud-est du site, il se pourrait alors que cette zone ait servi de nécropole au domaine.

Les premiers vestiges médiévaux sont décelables sur le mur de façade est. Il s'agit d'un important trou de

poteau lié à une couche d'occupation qui a livré de la céramique pouvant peut-être dater de la période carolingienne. Si cette datation se confirmait, il s'agirait d'un jalon très important dans l'évolution du site.

Le secteur qui a été fouillé le long de la route au sud du site, a livré ce qui peut être interprété comme une nécropole médiévale. Sept sépultures ont été dégagées sur 25 m<sup>2</sup>, il s'agit de quatre adultes, deux adolescents et un nouveau né. Les squelettes sont placés en décubitus dorsal un bras le long du corps et un autre replié sur le pubis. Aucun élément d'habillement n'a été découvert. Certains squelettes avaient la tête relevée (coussin ?) il semble que les corps aient été déposés dans des coffres en bois comme en témoignent les différentes pierres de calage ainsi que la disposition de certains ossements. Un des corps a été enseveli avec une offrande ; une petite cruche était déposée sur son bras. Deux alignements de pierres calcaires ont été dégagés, la stratigraphie semble indiquer qu'ils étaient visibles au Moyen Age. Ils constituent sans doute les restes d'enclos familiaux. La chronologie envisagée pour ce cimetière est contemporaine des silos fouillés en 1993, c'est-à-dire le XI<sup>e</sup> siècle. La présence d'une chapelle médiévale dans ce secteur n'est pas à écarter.

Dans notre rapport de 1995 nous avions envisagé la présence d'un ensemble castral implanté au sud-est du site, c'est-à-dire à peu près au droit de la maison du XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs éléments pouvaient accréditer cette hypothèse, d'une part la surélévation du terrain conservé dans ce secteur (environ 2 m) et ensuite le souterrain qui partait du secteur thermal et se dirigeait dans la direction de la maison en ruine. Lors de la démolition des granges modernes nous avons aperçu à l'étage de la maison une fenêtre à meneau obturée. En dégarnissant le crépi moderne nous avons fait apparaître un quadrilatère d'environ 7 m de côté conservé sur son rez-de-chaussée et sur deux murs du premier étage (façade nord et ouest) pouvant être apparenté à une tour noble. Elle a été édifiée en moyen appareil et a subi de nombreuses réfections postérieures. D'après l'appareillage et le mobilier recueilli il est possible de la dater de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle. Sa principale réfection date du XVII<sup>e</sup> siècle, sans doute après une démolition partielle de l'édifice. A cette époque on perce deux grandes fenêtres, une au rez-de-chaussée et une à l'étage à meneau ; et on installe une cheminée. Elle a été par la suite enchâssée dans la maison du XIX<sup>e</sup> siècle et occupe l'angle nord-est de cette dernière. Il semble que cette construction ne soit pas seule, deux murs partiellement conservés en saillie sur sa façade sud laissent supposer un ensemble architectural beaucoup plus vaste mais qui a été fortement remanié lors de la construction de la maison moderne.

Cet ensemble occupe le centre d'une vaste plate-forme quadrangulaire (55 m x 35 m) édifiée en même temps que la tour. Cette plate-forme en surélévation d'environ 2 m par rapport au reste du terrain est encore visible nettement sur une longueur (côté sud) et une largeur (côté est). Le côté nord était occupé par une grange qui s'alignait parfaitement au bord de la motte. Le côté est a été évité par la route et c'est dans cette zone que le talus est le plus visible. Le côté sud forme la limite

avec la route et est occupé par une murette. Le côté ouest est le moins bien conservé ; il est partiellement occupé par une murette et le reste a été aménagé en pente douce. Ce type d'organisation appartient aux derniers ensembles castraux édifiés dans la région. A titre de comparaison et pour la même période nous pouvons citer l'ensemble castral d'Augé à Laplume (Ph. Jacques : Laplume, évolution d'un village médiéval, *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, n° 3, p. 54, 1996.)

Cette opération a permis de compléter le plan de toute l'aile est de la *pars urbana*. Ainsi nous connaissons la majeure partie de cette *villa*, depuis l'entrée principale jusqu'à la zone thermale. Nous avons pu mettre en évidence l'aspect décoratif des bâtiments ; l'entrée monumentale a livré de nombreuses plaques de marbre qui ont pu être partiellement remontées, les pièces d'habitations ont donné des éléments de pavements mosaïqués et de peintures murales.

La présence d'une nécropole liée au domaine est un des grands enseignements de cette campagne ; il reste

maintenant à bien cerner cette dernière en définissant son emprise.

Mais l'avancée la plus spectaculaire réside dans la localisation d'une occupation post antique beaucoup plus importante que ce que les autres campagnes avaient pu définir. Après la période mérovingienne il semble que la *villa* n'ait pas été abandonnée, une occupation carolingienne ayant été décelée sur le mur de façade est. A partir du XI<sup>e</sup> siècle cet habitat s'est structuré par l'intermédiaire d'une zone d'ensilage et d'une nécropole ; et à la fin du Moyen Age une vaste plate-forme quadrangulaire est édifiée avec au centre une tour noble.

Ces nouvelles données montrent ainsi que la *villa* de Lamarque est un des sites majeurs du département pour l'étude de l'habitat rural antique mais aussi pour la phase de transition Antiquité/Moyen Age.

Philippe Jacques

<sup>1</sup> Datation et interprétation Louis Maurin

## MARMANDE

### Thivras

A la suite de la mise au jour d'une sépulture sous *tegulae*, au cours des travaux de terrassement préalables à la construction d'un ouvrage d'art, sur le tracé de la déviation de la R.D. 933, une intervention archéologique a été entreprise afin d'évaluer puis fouiller la zone archéologique sensible.

Le site de Thivras se situe à 1,5 kilomètre à l'ouest de la ville de Marmande, au sud-ouest de la R.N. 113, à la frange méridionale du replat structural relatif à la basse terrasse du Riss, sur la rive droite de la Garonne. Les vestiges archéologiques sont inclus dans une formation argileuse sus-jacente à la terrasse d'origine colluvionnaire.

Le secteur de Thivras intègre deux sites distincts : celui de l'église, à 200 mètres au sud du lieu de l'intervention ainsi qu'une nécropole antique et du Haut Moyen Age.

Autour de l'église de Thivras, à plusieurs reprises, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des éléments antiques ont été observés en surface et les substructions d'un bâtiment gallo-romain ont été révélées par des travaux agricoles et signalées par Bernard Abaz<sup>1</sup>, en 1979. Le mobilier recueilli en surface et notamment les monnaies témoignent d'une occupation s'inscrivant dans une large fourchette chronologique, du I<sup>er</sup> siècle à la période Mérovingienne.

Dans le secteur, objet de l'étude, les travaux de construction d'un parking, en 1985, avaient entraîné la mise au jour de plusieurs sépultures. A cette occasion, la

fouille conduite par Bernard Abaz<sup>2</sup>, dans l'espace d'une tranchée destinée à la pose d'une buse, avait révélé deux sarcophages trapézoïdaux en calcaire ainsi que quatre sépultures d'enfants bâties en *tegulae* et une fosse, très vraisemblablement funéraire.

L'intervention de 1998 s'est déroulée en deux temps. Une première phase a consisté à réaliser des sondages sous forme de tranchées de façon à circonscrire, sur le tracé de la future déviation, la zone intégrant des vestiges. Dans le même temps, il convenait de pouvoir apprécier la densité de ces derniers afin de déterminer les modalités de mise en place d'une fouille.

Une fois achevée l'ouverture de dix tranchées, un décapage a été réalisé sur une surface d'environ 160 m<sup>2</sup> et onze sépultures ont été fouillées.

L'ensemble des onze inhumations, présente des caractéristiques génériques portant sur l'orientation, toujours ouest/est ; le degré d'enfouissement, à une exception près, d'environ 1 m à 1,30 m par rapport au niveau de circulation ; la position des défunt, adultes en décubitus dorsal, mise à part une possible réduction ; l'état de conservation des ossements très médiocre et de ce fait rendant impossible une détermination assurée du sexe des défunt.

Quatre types de sépultures ont été observés :

- pour la majorité, ce sont probablement des fosses dont les contours restent indiscernables et une seule a

livré du mobilier, deux objets en fer et un petit anneau en bronze ;

- trois, présentent des traces ligneuses noires ; l'une d'elle, la mieux conservée, consiste en un coffre de bois ;

- une est constituée d'un assemblage de tuiles, quelques fragments de tegulae subsistaient autour et sur le squelette ;

- une dernière consiste en un sarcophage monolithique trapézoïdal en calcaire doté d'un couvercle, ce dernier étant brisé mais semblant toutefois être taillé en bâtière. Cette sépulture se trouve enfouie à une profondeur moindre que les autres, 0,35 m, pour le haut de la cuve. Plusieurs éléments mobiliers accompagnaient le défunt : un objet en fer placé sous le radius gauche, une bague à chaton avec un décor en pâte de verre rouge, à la main gauche ; au niveau des grills costaux, des fragments d'un ou plusieurs objets métalliques très dégradés, dont une plaque portant des traces de tissus, une plaque en fer avec feuille d'argent avec décor incisé, des perles en pâte de verre et une petite boule en bronze, ces dernières étant situées sur le hémisquelette gauche.

La nature du site et sa chronologie, nécropole de la fin de l'Antiquité et de la période Mérovingienne, nous étaient déjà connues. La fouille a cependant permis de

relever une organisation commune dans l'implantation des sépultures, toutes orientées ouest/est et réparties, selon leur type, sur un même horizon. Il convient cependant de ne pas présenter deux niveaux de sépultures correspondant à plusieurs états de la nécropole, sarcophages d'une part et fosses et coffres de bois, d'autre part. La faiblesse relative du nombre de structures observées n'autorise pas à ériger ce constat en règle pour la totalité du site. D'autre part, le degré d'enfouissement est conditionné par le fait que la sépulture, selon son type, est visible ou non depuis le niveau de circulation.

On relève l'absence de sépultures dans les sondages implantés à l'ouest et au sud de la zone fouillée. Si on ajoute à ce fait la faible densité des inhumations reconnues dans cet espace, il est possible que nous ayons atteint la limite septentrionale de la nécropole.

Xavier Charpentier

<sup>1</sup> Thivras. Nos ancêtres les gallo-romains, journal Sud-ouest du mardi 25 septembre 1979.

<sup>2</sup> ABAZ, B. Thivras, rapport de fouille de sauvetage, 1985.

## LE MAS-D'AGENAIS

### Eglise Saint-Vincent

Un projet de mise en valeur du portail roman de l'église collégiale Saint-Vincent est à l'origine de cette opération. Cet édifice se trouve au nord du bourg, en bordure de plateau. Les données archéologiques du secteur sont denses. Des éléments de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge en remploi et la mise au jour de substructions, dans et autour de l'édifice, attestent de l'ancienneté de l'occupation du site. Traditionnellement, la date de 440 est avancée pour la fondation d'une basilique. On suppose qu'elle succède à un établissement antique. Aujourd'hui, la collégiale Saint-Vincent présente une architecture du XI<sup>e</sup> siècle, pour ses parties visibles les plus anciennes. Une grande phase de construction, XIV<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui grandement occultée par les travaux réalisés dans le courant de la fin du siècle dernier.

Sur la place devant l'église, en 1785 lors de la translation du cimetière et dans les années 1950, des sarcophages avaient été mis au jour, notamment un exemplaire en marbre blanc, déposé actuellement dans l'église. Dans le terrain voisin du prieuré, d'autres vestiges de même nature ont été observés en 1988.

Un sondage a été ouvert manuellement sur une surface d'environ 1,50 m<sup>2</sup>, contre le côté ouest de la base du portail méridional. En cet espace, un massif de maçonnerie faisant banquette, occulte la base du portail

roman sur une hauteur de 0,65 m par rapport au niveau de circulation de la place. Ce dernier niveau est situé à 1 m au-dessus du niveau du seuil donnant accès à l'intérieur du monument.

Le massif est constitué de blocs de grès et accolé au portail. Il délimite un espace comblé par des fragments de tuiles, mortier et quelques moellons. L'ensemble est recouvert de dalles de grès. Aucun élément de datation n'a été observé dans la structure.

Une fois retirées les marches donnant accès au seuil, on observe un remblai hétérogène qui recouvre un niveau de mortier de teinte jaunâtre incluant des petits galets et de rares fragments de briques. Le sol constitue le très probable niveau de circulation roman, à l'extérieur de l'édifice, et se situe aujourd'hui à 0,65 m sous le niveau de circulation de la place. Les bases du portail reposent sur ce niveau. 0,10 m plus bas, on observe un autre niveau de mortier très compact avec blocs de grès, et galets. Au sud, ces niveaux sont accolés à un aménagement de blocs de grès dont un pourrait provenir d'une récupération d'une portion de sarcophage. En avant de cette structure, nous nous trouvons dans le remblai de l'ancien cimetière. Il s'agit d'un sédiment brun limoneux, d'une puissance d'environ 0,70-0,80 m, difficile à distinguer du sédiment quelque peu plus compact qui lui succède.

Le creusement a été interrompu à 1,10 m sous le niveau de la place.

Une sépulture en fosse a été aménagée devant l'entrée de l'église. Elle n'est que partiellement dégagée dans le sondage. La fosse recoupe les deux niveaux de mortier de telle sorte qu'elle présente des bords très évasés avant de plonger dans un limon brun. Le comblement, constitué d'un limon sombre, est scellé par un réaménagement grossier des niveaux de mortier. La sépulture n'a pas été fouillée. Les quelques observations faites rapidement montrent que nous sommes en présence d'un adulte reposant en décubitus dorsal, à 1,05 m sous le niveau de circulation de la place. Il est orienté est-ouest, tête à l'ouest. Le crâne, le rachis, la ceinture scapulaire et les membres supérieurs semblent en connexion.

Au terme de l'opération, il demeure difficile d'avancer des datations concernant les différentes phases d'aménagements, remblais et massifs masquant, de part et d'autre, la base du portail. L'unique sépulture observée se situant au-dessous de la base du portail, un décaissement permettant la mise en valeur de ce dernier ne devrait pas affecter de vestiges archéologiques.

Xavier Charpentier

- MARBOUTIN chanoine. L'église Saint-Vincent du Mas-d'Agenais. *Revue de l'Agenais*. Agen, 1951.
- KELLY P. Eglise romane du Mas-d'Agenais. Agen, 1973.

## ROQUEFORT

### Coulès-Falmont

La commune de Roquefort recèle deux *villae* antiques. La première connue depuis le XIXe siècle est située au lieu-dit Sourdignac, elle a été partiellement explorée à cette époque. Le site de Falmont abrite le deuxième établissement antique. Installé à flanc de coteaux, il a été sondé par Paul Camichel entre 1907 et 1926, mais ce n'est qu'à la fin des années 1980 que nous avons eu connaissance de cet habitat, lorsque les héritiers de l'inventeur ont déposé au siège de la société académique d'Agen le mobilier et les notes du fouilleur.

La constitution d'un lotissement en contrebas du site principal a nécessité la surveillance des travaux de terrassement. Ceux-ci ont permis de mettre au jour une structure en pierre sèche.

Cette dernière est constituée d'un empierrement repéré sur plus de 23 m de long, dont 15 m ont été dégagés. Il semble que nous soyons en présence d'un solin en pierres sèches supportant une sablière basse ; il est orienté Nord-Est/Sud-Ouest et présente une partie rectiligne d'environ 15 m de long se terminant par une grande courbure. Cette fondation paraît avoir été partiellement épierrée. La partie la mieux conservée mesure 2 m de large, elle est composée d'une assise de gros moellons grossièrement équarris formant sans doute un parement intérieur, alors que le centre de la structure est constitué de pierres calcaires de module beaucoup plus

petit. Il est difficile de dire s'il y a eu un parement extérieur, celui-ci n'ayant pas été conservé. La fouille n'a porté que sur l'emprise des voies de circulation du lotissement, il est donc actuellement impossible de définir exactement la forme du bâtiment.

Le mobilier rencontré, très pauvre, a cependant livré quelques fragments d'amphores type Dressel I ainsi qu'un fragment de *dolium* type Aiguillon Lagravisse. Ceci nous permet de dater ce bâtiment du Ier siècle avant J.-C., avant la période augustéenne. Nous sommes peut-être ici en présence des restes d'un *aedificium* indigène qui a été le point de départ de l'implantation de la *villa* de Falmont vers le milieu du Ier siècle.

Cette petite opération nous permet de mieux connaître un autre site important de l'habitat rural antique lot-et-garonnais. Ici, comme sur d'autres habitats ruraux (Lamarque à Castelculier, Sainte-Radegonde à Bon Encontre, Dolmayrac au Passage...), nous voyons que la *villa* a repris l'emplacement d'une exploitation gauloise du Ier siècle avant J.-C., et qui peut être plus ancienne, un fond d'amphore massaliète et un tesson du Premier Age du Fer ayant été découvert au XIXe siècle.

Philippe Jacques

La campagne de sondages, réalisée fin septembre et début octobre 1998 a été motivée par les projets de constructions d'une gendarmerie et, à plus long terme, d'un lotissement. Le terrain visé est situé au voisinage immédiat de parcelles où ont été faites, depuis le siècle dernier, des découvertes archéologiques.

Le site de Lestang s'étend à l'est du bourg de Sainte-Bazeille. Il se situe au sommet du talus de la basse terrasse rissienne qui domine, de cinq à six mètres, les alluvions récentes de la vallée de la Garonne. Le ruisseau du Milieu marque ici la limite entre les deux formations.

Le terrain, assiette des projets, s'étend à l'ouest d'un vaste ensemble à chronologie et fonctions multiples. En 1880, après la mise au jour d'une cuve en marbre blanc au nord de Lestang, l'abbé Alis observe un cimetière couvrant huit hectares qui présente des sépultures en *tegulae* et en cuve. Plusieurs de ces dernières ont livré du mobilier mérovingien.

Depuis cette date, plusieurs découvertes confirment ce premier récit. Une série de fouilles conduites par Bernard Abaz entre 1972 et 1979 apportent des éléments nouveaux sur la chronologie et la nature de l'occupation. Ainsi, dans les parcelles situées à 20 et 30 mètres de la limite septentrionale de l'espace sondé en 1998, des vestiges gallo-romains sont mis au jour. Ils consistent en deux sols en béton de tuileau associés à du mobilier du Ier ou IIe siècle et du IVe siècle, un dépôt de céramiques du Ier siècle et une urne funéraire. Les niveaux gallo-romains sont perturbés par des éléments d'occupation médiévaux et modernes : mur semi-circulaire, vestige de l'église Saint-Pey de Pascau, mentionnée en 1110, 32 sépultures ainsi qu'une quinzaine de fosses ou silos. Plus au sud, en bordure de la terrasse, trois fours de potiers gallo-romains sont fouillés.

Sur une surface d'environ 6000 m<sup>2</sup>, 17 sondages ont été ouverts sous la forme de tranchées. On distingue trois secteurs présentant des vestiges archéologiques.

Le premier se trouve dans la partie nord/est du terrain, tout près des vestiges de l'église Saint-Pey. Des fosses ou silos ont fortement perturbé une occupation antérieure, datable de la période gallo-romaine comme l'attestent les éléments mobiliers retirés des tranchées : fragments d'amphores type Halten 70, Dressel 20, Dressel 2/4 ou plus sûrement Pascual 1, sigillées type Drag. 35 ou 36 pour les tessons identifiables, des tessons de céramiques communes, des fragments de *tegulae*, deux portions de plaques en marbre blanc, un poids de tisserand, un morceau de verre blanc, une spatule en bronze avec décor incisé, des os d'animaux (essentiellement

des bovidés) des coquilles d'huîtres. Dans le fond d'un dessondage, une couche noire présentant des traînées de charbon de bois et des scories de fer est disposée sur la grave naturelle. L'une de ces scories est encore fixée sur un fragment d'argile rubéfiée. L'hypothèse d'avoir là une ou plusieurs structures de type bas-fourneaux est dès lors posée. Aucune sépulture n'est présente et il semble que nous nous situions au-delà de la limite orientale de la nécropole fouillée par Bernard Abaz.

Un second secteur apparaît dans la partie sud du terrain, la plus proche du talus marquant la bordure de la terrasse. La sole d'un four, présentant les caractéristiques des structures mises au jour par Bernard Abaz, est placée à côté d'un alignement de gros blocs calcaires orienté est/ouest. Au nord de cet alignement, sous un niveau de galets et de fragments de briques puis de cendres, s'étend une aire d'argile rubéfiée. Enfin, à quelques mètres au nord de cette aire, on observe une fosse ou silo.

Un troisième et dernier secteur se situe dans le tiers occidental du terrain. Les vestiges repérés s'organisent en deux états. Pour le plus ancien, deux aires d'argiles, similaires à celle mise en évidence dans le second secteur, se situent au même niveau qu'un solin, de 0,50 m de large, orienté est/ouest et composé de galets liés par un mortier de teinte jaune. Un niveau de *tegulae* s'étend au nord de cette dernière structure tout en la couvrant partiellement. Immédiatement sous le niveau deterre labourée, sur une surface d'environ 40 m<sup>2</sup> et une épaisseur maximale de 0,50 m, règne une couche de grave. Un alignement de blocs calcaires et de briques, orienté est/ouest, long de 2,50 m et large de 0,50 m, est implanté dans la couche de grave. Aux deux extrémités de cet alignement, sont disposés deux blocs calcaires de plus gros modules. Ces caractéristiques donnent à penser qu'on a là un «solin», les blocs les plus gros disposés aux extrémités constituant les supports de poteaux d'angle. A 0,50 m de l'extrémité orientale de ce «solin», un autre alignement, long d'un mètre, lui est accolé perpendiculairement. Ce qui ressemble fort à une base de cloison qui se compose de briques associées deux à deux.

Les observations réalisées au cours de cette opération apportent plusieurs informations d'importance. La limite de la nécropole mise en évidence par Bernard Abaz semble s'interrompre un peu à l'ouest de la zone d'étude. Dans cette dernière, on retrouve les vestiges déjà rencontrés dans le secteur de Lestang : silos ou fosses médiévaux et fours antiques. Ces derniers sont associés à des constructions légères. Le dernier état

d'occupation rencontré dans le tiers occidental du terrain n'a pu être daté ; pas plus que les vestiges témoignant de la possible existence de bas-fourneaux.

Si nombre de points restent donc à préciser, il n'en demeure pas moins que les travaux projetés sur le site affecteraient la conservation de vestiges archéologiques.

Xavier Charpentier

- ALIS, R.-L. Histoire de la ville et de la baronnie de Sainte-Bazeille depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours, Agen, 1892, p. 6.

- ABAZ, B. et LAINÉ, D. Fouille de sépultures médiévales à Sainte-Bazeille, in *Bull. du Centre d'Etude Historique et Archéologique de Sainte-Bazeille en Bazadais*, 1972, p. 19-26.
- ABAZ, B. Découverte d'un four gallo-romain au lieu-dit «Sérgnac», in *Bull. du Centre d'Etude Historique et Archéologique de Sainte-Bazeille en Bazadais*, 1973, n.p.
- ABAZ, B. Rapport de fouilles de sauvetage à Lestang, autorisation 30/74, 1974, SRA Aquitaine.
- ABAZ, B. Sainte-Bazeille, Lestang, rapport de fouilles de sauvetage, autorisations 9/78 et 17/79, 1978 et 1979, SRA Aquitaine.

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Eysse-Cantegrel sud

#### Puits et fosse à dépôts du 1er siècle de notre ère

Dès 1987 ce quartier d'Eysse, situé au nord de Villeneuve-sur-Lot, révèle une dizaine de puits dits funéraires au cours d'aménagements liés à la réalisation du lotissement de la rue Bourlange. Aucune fouille archéologique ne fut pratiquée à cette époque.

Eloigné d'environ deux cents mètres de cette première découverte, en bordure extrême des limites nord connues de l'agglomération antique d'*Excisum*, le projet de réalisation d'un bassin de rétention des eaux d'orage a donné lieu, grâce à la vigilance du conducteur de la pelle mécanique, à la découverte d'une fosse contenant plusieurs amphores et a permis de mettre en évidence, dans ce vaste bassin triangulaire (130 m x 70 m), trois zones où se trouvent rassemblés puits, puits épars et une vaste fosse dépotoir.

Ces travaux réalisés dans l'urgence durant le mois d'août 1998, n'ont pas permis d'observer dans le détail l'ensemble de ces structures.

Dix-neuf puits d'un mètre de diamètre environ au remplissage de terre cendreuse grise contrastant avec le sol naturel d'argile brun jaunâtre ont été localisés, une fosse-puits contenant des amphores et deux puits ont été presque entièrement fouillés. La fosse dépotoir a été reconnue aux deux tiers de sa surface environ.

##### ■ La fosse-puits n°1

Lors de sa découverte, le niveau de sol antique a déjà été enlevé ; il manque environ 0,70 m de dépôt. La fouille de cet ensemble, creusé dans un limon argileux, permet de mettre en évidence trois niveaux d'amphores

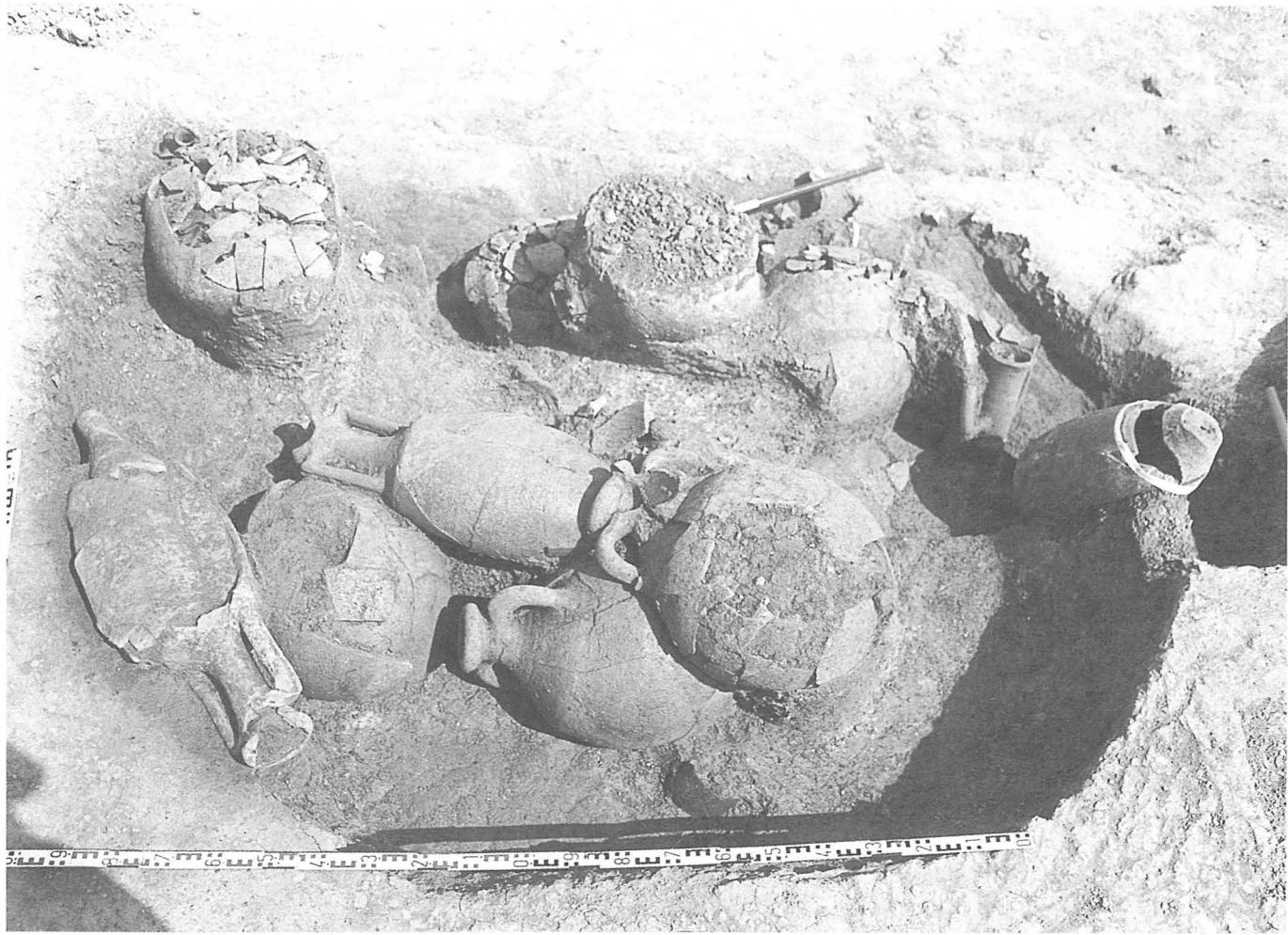
accumulées dans une fosse en ellipse. Le premier niveau, constituant une sorte de bouchon présente les amphores disposées sur deux rangs parallèles, maintenues par une banquette de terre, disposées en biais l'ouverture vers le nord. Une sarclé en fer, sans traces de manche, a été déposée le long de la ligne ouest d'amphores, côté banquette. Deux amphores Dressel 2/4 ont été disposées verticalement le col vers le bas et appuyées contre la paroi.

Le second niveau contient également deux rangées d'amphores, un groupe d'une dizaine de cols de cruche, tous différents, une cruche décolletée, un dépôt de tessons accompagnés d'un gros galet protégé par le col d'une grande cruche, et deux amphores (Dressel 20, Oberaden 74) couchées l'une en face de l'autre par l'ouverture. Une amphore Dressel 20 posée verticalement sur sa pointe présente quatre perforations autour de la pointe.

Le troisième niveau est constitué par la moitié inférieure d'une amphore Dressel 20 découpée volontairement et renversée vers le fond du puits. A ce niveau, la fosse prend la forme d'un entonnoir et se transforme en puits à section carrée. La profondeur totale fouillée a été de 5 m.

Le remblai est constitué d'une terre rapportée avec quelques charbons de bois, quelques petits fragments d'os, quelques galets, jusqu'au fond du puits où l'on trouve une auge creusée d'une pièce dans un coeur d'arbre, renversée vers le fond. Cette partie est creusée dans un calcaire marneux blanc dur et se trouve dans la nappe phréatique.

Les amphores au nombre d'environ vingt-cinq qui appartiennent aux types Dressel 20 (majoritaire), Dressel 2/4, Haltern 70 et Oberaden 74, permettent de proposer une datation vers 40 - 50 de notre ère.



Villeneuve-sur-Lot - Cantegrel.  
Fosse n°1 - Dépôt d'amphores.

### ■ ***Le puits n°1***

De section circulaire, au moment de la fouille il a déjà perdu 1,50 m de sa hauteur initiale du fait des travaux. On y trouve une terre rapportée très riche en cendre et charbons de bois mélangée à quelques tesson de céramique (dont une marque sur sigillée de FLORUS) et à des gros galets dispersés. Puis un col d'amphore de type Oberaden 74 auquel succèdent le dépôt de deux antérieurs découpés et le crâne sans maxillaire inférieur d'un cheval, recouvrant le dépôt de deux antérieurs en connexion d'un autre cheval. Plus bas encore, une amphore Dressel 2/4, dont le fond manque, est posée le long de la paroi accompagnée d'un poids de métier à tisser. Enfin on trouve la base du puits, dans la nappe phréatique. Les deux derniers mètres sont pratiquement constitués de cendre et de charbons de bois mélangés à des pieux de bois, des sarments de vigne, des pépins de raisins, des noyaux de pêches, des noisettes et des graines de plantes sauvages.

Sur le fond du puits, des squelettes de musaraigne, de grenouille, de scarabée, prouvent que le puits est resté quelque temps ouvert avant d'être comblé. La

marque de FLORUS permet d'avancer une datation vers 90 de notre ère.

### ■ ***Le puits n°3***

Profond de 4,10 m, il a été fouillé sur une profondeur de 3,10 m. Remblayé de terre très cendreuse, il a livré quelques très petits fragments de céramiques noires et, au fond dans un secteur très humide, un fragment de pieux en bois et un fragment de panse d'amphore Dressel 20 (0,15 m x 0,15 m).

### ■ ***La fosse dépotoir***

Dans la proximité immédiate du plus grand nombre de puits, recouvrant un puits (non fouillé), elle présente un dépôt continué d'objets mobiliers très divers : grande quantité de céramique commune (abondance de cruches, de mortiers), de céramique sigillée (productions de Montans, de la Graufesenque, de Lezoux, d'Espalion avec de nombreuses traces de rubéfaction partielle et de plusieurs graffites), de verreries «millefiori», de verres décorés (moulage de personnages bacchiques (?), de guirlandes de feuilles, d'un bouclier rond) de monnaies



Villeneuve-sur-Lot - Cantegrel.  
Fosse n°1 - Dépôt d'amphores.

(dont un denier de Vitellius qui règne en 69), d'une pointe de lance, d'une pointe de flèche, de nombreuses perles en fritte bleue brûlées, de restes de métallurgie (scories, fragments de moules), de pièces de jeux (dés, osselets), de boucles de ceinture en bronze, d'éléments d'équipement militaire (phalères, paragnathide), bouton de vêtement en os, fragments de têtes de statuettes en terre cuite, dont une marquée. La faune qui accompagne ce dépotoir est essentiellement constituée de maxillaires inférieurs de moutons et de chevaux. La datation proposée pour cet ensemble est de 50-70 de notre ère.

Les autres puits n'ont pu être observés que très partiellement ; l'un d'entre eux a livré au fond, à 2 m du sol de circulation antique, une cruche entière. Un autre renfermait un col d'amphore Dressel 20 séparé de sa panse à l'aide d'un burin.

Jean-François Garnier

■ GARNIER, J.-Fr., LECLERC, A., CHABRIE, C., CHABROT, D. et DEPOID, J. Villeneuve-sur-Lot. L'urbanisation gallo-romaine à *Excisum* (Eysse) dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Sixième supplément à Aquitania.

Opérations communales et intercommunales

			P.	N°
LAYRAC	Territoire communal	Jean-Luc MORENO	BEN	110 83
Cantons de Villeneuve-sur-Lot et de Penne d'Agenais		Philippe LAMBERT	ASS	111 84

**LAYRAC**

**Territoire communal**

**Objectifs et méthodologies**

Il s'agit là de la continuité de l'opération de prospection inventaire réalisée en 1997. Rappelons que cette campagne a été motivée par le danger de destruction irrémédiable des témoins archéologiques dû à l'intensification des labours et sous-solages de plus en plus profonds sur le territoire de la commune, à prédominance rurale. Son but est d'établir une carte archéologique de la commune qui n'a encore jamais fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Tous les sites et gisements possibles, de la Préhistoire à l'Histoire contemporaine sont ou seront donc pris en compte.

Cette opération a bénéficié des informations mises à notre disposition par le service régional de l'archéologie (base DRACAR) et s'est également appuyée sur les orientations de la campagne de prospection de l'an dernier. Nous avons pour cette année 1998, mis en évidence trois nouveaux sites d'importance.

■ **Le site de Cavagnac**

Site localisé près d'un méandre du Gers, éloigné seulement d'à peine un kilomètre du site de Phiquepeau découvert l'an dernier.

■ **Le site de Lagravade**

Ce site se situe sur un plateau surplombant le confluent du Gers et de la Garonne, espace donc éminemment stratégique. Les terrains ont malheureusement été coupés en deux par le passage de l'autoroute A61, dans son tronçon Agen-Bordeaux. La prospection est rendue difficile par les apports de terres et déblais qui se sont mêlés aux sols agricoles existant et par les travaux agricoles eux-mêmes qui ne laissent que peu de répit pour la prospection.

Néanmoins, ce site a livré des haches polies entières et fragmentées, des armatures de flèches, de nombreux éclats de silex (restes de débitages) et quelques tessons de céramique à gros dégraissant qui nous font penser que ce site a été occupé dès le Néolithique. De rares débris de *tegulae* et moellons attestent ensuite son occupation à l'époque gallo-romaine.

Nous y trouvons de l'amphore, de la céramique commune mais encore une fois en trop petite quantité en mauvais état de conservation pour pouvoir en tirer de plus amples informations. Nous notons, pour l'instant, l'absence de sigillée sur ce site.

## ■ **Le site de Vignettes**

Ce site est situé à mi-pente sur un versant formant terrasse dominant la vallée de l'Amans, affluent du Gers. Cette vallée a été occupée dès le Néolithique et jusqu'à la période médiévale. Ce site fait malheureusement l'objet de cultures intensives qui gênent la prospection, mais a néanmoins permis de collecter d'importants vestiges mobiliers ; il offre à profusion des *tegulae*, des *imbrices*, des moellons (particulièrement nombreux dans une haie de broussailles fermant le site au nord), des restes de marbres de parement et des tesselles de mosaïques blanches ou noires. Il s'agit vraisemblablement là d'une *villa* gallo-romaine d'importance significative. Cette idée est renforcée par la découverte de près d'une quarantaine de tessons de céramique sigillée dont la plupart proviennent de Montans. Aucune marque n'a hélas, été trouvée à ce jour. Trois tessons décorés sont certainement des fragments de Drag 37. Les autres tessons, de forme lisse, peuvent être identifiés comme des Drag 21, Drag 27 et Drag 46. Nous y trouvons également de la céramique commune, des meules, de l'amphore et des loupes de fer.

## **Conclusions**

Les résultats de cette campagne 1998 contribuent à établir un peu plus la carte archéologique de notre commune. Ils font dès à présent apparaître son importance tant à l'époque des âges du Bronze et du Fer qu'à

l'époque gallo-romaine. Ils permettent d'entrevoir le rôle non négligeable qu'ont pu jouer les rivières et cours d'eau de moindre importance dans les processus de sédentarisations des populations, puis plus tard dans leurs échanges culturels et commerciaux ; activité fluviale importante sur le Gers (du moins jusqu'à Lectoure) dont l'hypothèse avait été émise lors de nos prospections antérieures<sup>1</sup>. La localisation du site de Cavagnac, sur la rive droite du Gers ajouté aux autres, connus ou inédits, nous fait supposer qu'il y avait également là un axe routier secondaire antique, certainement un chemin reliant Astaffort à Layrac. Ces deux voies de communication occuperont à l'avenir nos recherches.

Le site de Lagravade, dominant les vallées de la Garonne et du Gers montre, que du Néolithique au Moyen Age en passant par la période gallo-romaine, il fut prépondérant pour les populations locales en assurant une surveillance sur les voies d'eau et sur l'axe routier du sud de la Garonne traversant le Gers à Layrac.

Quant au site de Vignettes, lui aussi certainement sur un axe routier Astaffort-Moirax, il fut certainement le centre de vie de cette magnifique vallée de l'Amans, prospère et fortement peuplée jusqu'au début de notre siècle. La *villa* qui s'y trouve nous incite désormais à rechercher d'autres établissements, facilement repérables dans cette zone agricole.

Jean-Luc Moreno,  
Francis Fournier

<sup>1</sup> cf. situations des sites de Batail et Phiquepeau in *D.R.A.C. Aquitaine S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 83

## Cantons sud et nord de Villeneuve-sur-Lot et de Penne-d'Agenais Prospection-inventaire

## **Des objectifs constants mais des techniques renouvelées**

L'année 1998 marque l'achèvement de la troisième opération de prospection ayant pour thème et cadre le recensement diachronique des sites archéologiques de la vallée du Lot et du pays de Serres. Le déroulement et la finalité de ce travail s'inscrivent dans une certaine étendue de temps et d'espace, ils posent de multiples problèmes inhérents à la nature de l'opération et aux moyens mis en oeuvre pour sa réalisation. Suivant l'urgence, il nous a donc semblé opportun de mettre en place, avant son terme et en priorité, de nouvelles techniques d'acquisitions et de restitutions de l'information, ceci tout en se conformant aux contraintes du cahier

des charges défini par l'autorité administrative et scientifique de tutelle. Ainsi, nous avons opté cette année pour le «tout numérique», en intégrant, dès la phase terrain, l'ensemble de la documentation sous cette forme. Cette démarche dont nous partageons l'initiative avec le conseil général de Lot-et-Garonne, maître d'ouvrage, nous semble aller dans le sens d'un progrès relatif au traitement, à l'exploitation et à la présentation des données. En effet le volume papier de la documentation représente quelques 6000 pages, la forme numérique occupant l'espace de deux cédéroms. Sous cette dernière forme, non seulement la documentation est livrée de façon exhaustive mais des liens HTML sont établis. Outre la facilité d'accès aux divers types de documents et leur association logique, il convient de signaler l'économie

faite par rapport à une édition papier. Qui plus est, il nous semble que cette démarche s'inscrit dans la logique de la mise en place de la future base Patriarche développée par le ministère de la culture.

Lors de cette campagne, l'accent a donc été mis sur une acquisition systématique des documents disponibles en archives ou sur le terrain : inventaire mobilier, données cartographiques (IGN, cartes de Belleyme et Cassini), cadastres contemporains et anciens, plans terriers... numérisation de textes, de documents iconographiques (contres clichés de photographies anciennes). Au total, 2500 clichés commentés ont été produits pour 250 sites documentés.

### ■ **Cadre géographique : pays du Lot et pays de Serres**

L'aire d'étude comprend 17 communes. Onze s'inscrivent dans le cadre des hauts plateaux à sédiments calcaires tertiaires du pays de Serres. Quatre sont établies en partie dans les terres alluviales de la vallée du Lot et sur les moyennes et hautes terrasses. Deux, enfin, occupent des terrains présentant les caractères des ensembles géologiques précédemment décrits (Pujols et Penne-d'Agenais).

Dans cette zone, le bassin, versant de la rive gauche du Lot, est traversé au sud par les rivières de la Masse et de la Tancanne ainsi que par un réseau constitué de leurs petits affluents. Le bassin, versant de Garonne, est atteint en limite méridionale du canton de Villeneuve-sur-Lot, le partage des eaux s'effectuant sur la commune de Lacenne, les sources du même nom alimentent en effet le Bourbon, affluent de la Garonne. Pour la rive droite, il s'agit de petits ruisseaux secondaires, peu ramifiés, au tracé souvent calibré et qui se jettent directement dans le fleuve. Le collecteur principal, drainant la zone plus au nord, est la Lède, mais cette rivière se jette dans le Lot sur le canton voisin de Casseneuil.

### ■ **Cadre historique**

Les zones prospectées sont comprises dans les limites de territoires placés sous l'autorité d'anciennes places fortes médiévales, archiprêtré de Pujols, seigneurie de Penne pour la rive gauche, bastide et territoire de Villeneuve-sur-Lot à la fois sur les deux rives.

En 1520, l'archiprêtré de Pujols présentait trois commanderies, quatorze prieurés, 126 paroisses et 87 rectorats. Actuellement, elle regroupe quelques-unes de nombreuses paroisses administrées par l'ancien archiprêtré, à l'exception de deux créations remontant à la Révolution française, Sainte-Colombe-de-Villeneuve et Saint-Antoine-de-Ficalba.

L'emprise territoriale de Villeneuve-sur-Lot s'est développée principalement depuis la Révolution française, par des empiétements successifs sur la rive gauche et intégrant Tesson, aux dépens de Penne-d'Agenais et Collongues aux dépens de Pujols.

Durant les périodes médiévale et moderne, les chroniques relatent des épisodes militaires répétitifs qui témoignent de l'importance stratégique du contrôle des deux sites de hauteur. Cette constante historique s'exprime au travers la multiplication d'ouvrages d'arts mili-



Pujols, Genouillacou.

Monnaie en cuivre plaqué d'argent du type à la croix, attribuée aux Volques Tectosages. Dans le premier canton (à droite sur la photo) on aperçoit un torque bouleté avec un besan entre les branches. Dans le deuxième canton une rouelle.

taires visant à s'assurer du contrôle du réseau hydrographique (Lot et Masse) ainsi que des axes de circulation terrestres. Ceci dans le contexte de la Guerre de Cent-Ans et plus tard, durant les guerres de Religions et les troubles de la Fronde.

### Principaux résultats

#### ■ **Archéologie des villes et archéologie des champs : cantons de Villeneuve-sur-Lot sud et nord, la contribution inédite de Pujols**

Le Villeneuvois a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques contrôlées, ceci pour l'un et l'autre des deux cantons. Le site de l'antique *Excisum* (Eysses) et son proche environnement urbain, regroupe près de 70 % des interventions, sondages, sauvetages et fouilles programmées. Il en résulte, pour ce site et plus généralement pour ceux de la rive droite, étudiés de longue date par la société archéologique du Villeneuvois, un volume documentaire important dont les données, souvent confuses, imposent un traitement spécifique. L'inventaire précis des collections de mobilier, parfois confidentielles et peu accessibles (collections préhistoriques privées notamment), exige une intervention dépassant le cadre de notre travail.

Dans ce contexte parfois difficile, les prospections et l'enquête<sup>1</sup> nous ont cependant apporté des éléments d'informations inédits sur l'occupation du sol dans la zone périurbaine de Villeneuve.

En ce qui concerne le peuplement protohistorique, précédant la fondation d'*Excisum*, la découverte d'une fibule du type «la Tène I» témoigne d'une occupation précoce du Second Age du Fer sur le site de hauteur de Pujols<sup>2</sup>. Dans la plaine, sur plusieurs emplacements inédits du secteur de Dardenne, on recueille du mobilier des second et premier siècles avant J.-C. : monnayage à la croix, amphore Dressel 1B, céramique campanienne B. L'existence d'un *oppidum* dans la plaine pourrait être envisagé à la périphérie, l'est d'Eysses.

La reconstitution de la trame paroissiale du Bas Moyen Age a permis d'identifier les emplacements d'anciens sièges ou annexes détruits (La Mestrie, Jean de

l'Air), avec parfois du matériel antique associé (Mommarés, Courbiac, Saint-Sulpice, Saint-Aignan). Des découvertes inédites, à mettre en relation avec des sites satellites d'Eysses, sont à signaler à Cap de l'Homme, poteries communes et pesons, à Rouquette-est, où le parcellaire livre en surface de nombreux éléments architecturaux et de la céramique commune<sup>3</sup>.

### ■ ***La vieille ville de Villeneuve-sur-Lot***

Les enregistrements de site intra-muros consistent principalement en une actualisation des données administratives (cadastre et documentation) des monuments reportés sur l'Atlas historique des villes de France. Nous avons par ailleurs effectué une couverture photographique des principales architectures privées à pans de bois (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) susceptibles de présenter des réemplois de matériaux médiévaux intéressant pour d'éventuelles datations par dendrochronologie. Dans les abords immédiats de la ville, nous avons situé les principales tuileries et faïenceries des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

### ■ ***Le canton de Penne-d'Agenais***

Les principales interventions archéologiques contrôlées sur ce canton concernent la Préhistoire : fouilles de la grotte de Cassegros et du site azilien du camping du Saut. En outre, une étude récente de H. Bouillac a permis de faire le point sur les principaux sièges des petites seigneuries sises sur le territoire.

L'essentiel de notre contribution porte sur la définition de la trame paroissiale pour l'ensemble des communes. Comme pour les cantons voisins de Villeneuve-sur-Lot, ce travail a entraîné la découverte de sites antiques inédits, villa de Janteste et Saint-Thomas à Hautefage-la-Tour ou encore à Saint-Martin des Cailles à Penne.

Dans la ville de Penne-d'Agenais, l'inventaire révèle une densité exceptionnelle de sites archéologiques. Malheureusement ces derniers sont souvent détruits<sup>4</sup>. La cité présente un potentiel d'étude couvrant un large éventail chronologique mais seule la période médiévale a été appréhendée au cours de fouilles contrôlées ou non<sup>5</sup> : silos médiévaux de la rue Ferracap, ancienne

chapelle du couvent des Cordeliers, chapelle du Saint-Esprit, appartenant à l'église détruite de Mercadiel<sup>6</sup>.

## **Conclusions**

Si le volume de sites recensés au cours de cette campagne est moins élevé que lors des années précédentes, l'importance de plusieurs d'entre eux est notable et le potentiel d'études thématiques susceptibles d'être conduite demeure notable.

Nous constatons toutefois que les récolements de données à réaliser en une aire d'étude, objet d'un long suivi de la part de chercheurs locaux, reste important. L'adoption de techniques de saisies numériques a, en la matière, permis un traitement plus aisés d'un fort volume d'informations souvent inorganisées et, de façon surprenante, parfois inédites.

Philippe Lambert

- CLEMENS J. *Atlas historique des villes de France : Villeneuve-sur-Lot* (sous la direction de Ch. HIGOUNET, J.-B. MARQUETTE et Ph. WOLFF), Paris, éd. CNRS, 1985.
- BOUILLAC H. *Inventaire des sites fortifiés du canton de Penne-d'Agenais*, Université de Bordeaux III, mém. de maîtrise, 1994.

<sup>1</sup> Celles-ci ont été conduites avec la précieuse contribution du docteur Régis Harreau à qui j'adresse mes plus vifs remerciements.

<sup>2</sup> Ce site est qualifié d'*oppidum* par plusieurs historiens locaux. La partie occidentale du site a été détruite par une carrière au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Selon les chercheurs locaux, un camp romain occupait cet emplacement.

<sup>4</sup> Les reconstructions successives ont contribuées à cet état de fait, ainsi A. Jerebzoff évoque à juste titre «les trois villes de Penne».

<sup>5</sup> La majeure partie du mobilier issu de ces fouilles anciennes a disparu, vraisemblablement dispersé dans des collections privées, hormis celui déposé au musée de Bergerac par René Laborie.

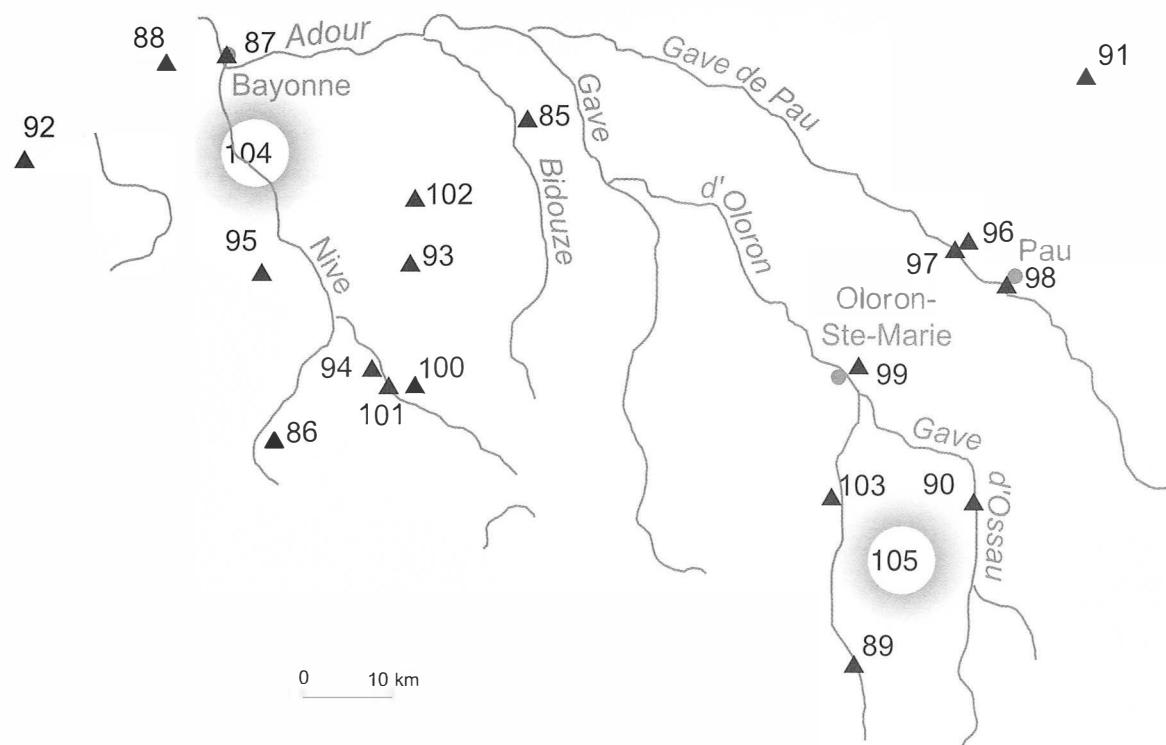
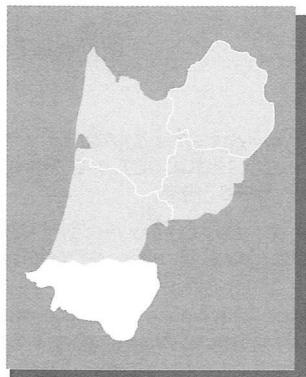
<sup>6</sup> Pour ce dernier site, Yan Laborie prépare la publication de notes inédites.

AQUITAINE  
PYRENEES-ATLANTIQUES

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 8



					Prog.	P.	N°
64/031/001/AP	ARANCOU	Bourouilla	Claude CHAUCHAT	CNR	FP	8	116 85
64/092/278/AH	BANCA	Zubiarin	Gilles PARENT	BEN	SD	25	117 86
64/102/001/AH	BAYONNE	L'enceinte, rue des Augustins, rue Tour de Sault	Jean-Pascal FOURDRIN	CNR	RA	19	117 87
64/122/001/AP	BIARRITZ	La grotte du Phare	Fabrice MARIMBERT	SUP	SD	13	118 88
64/136/026/AH	BORCE	Pont de Bélonce	Valérie ROUSSET	AUT	RA	27	121 89
64/175/003/AP	CASTET	Grotte de Séguès	Fabrice MARIMBERT	SUP	SD	13	122 90
	CLARACQ	Le Bourg	Florent HAUTEFEUILLE	AUT	SD	20	123 91
	HENDAYE	Sorgin Xilo	Filipe LESGOURGUES	ASS	RE		124 92
64/271/001/AP	IHOLDY	Grotte d'Unikoté	Patrick MICHEL	SUP	FP	1	124 93
64/275/002/AH	ISPOURE	Maison Laustania	Benoit DUVIVIER	AUT	PR	24	126 94
64/279/011/AH	ITXASSOU	Col de Méatsé	Jacques BLOT	BEN	SD	16	127 95
64/335/001/AH	LESCAR	Le Bialé	François RECHIN	SUP	SD	19	127 96
64/335/063/AH	LESCAR	L'enceinte	Jean-Pascal FOURDRIN	CNR	RA	19	128 97
64/445/016/AH	PAU	Moulins Heide	Philippe VERGAIN	SDA	SD	20	129 98
64/445/016/AH	PAU	Moulins Heide	Laurent GRIMBERT	AFA	SU	20	129 98
64/460/001/AP	PRECILHON	Darré La Peyre	Patrice DUMONTIER	BEN	FP	13	130 99
64/484/001/AH	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Camp de César	Jean-Luc TOBIE	DRAC	SD	19	131 100
64/485/002/AH	SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT	Prison des Evêques	Christian NORMAND	EN	SD	19	132 101
64/489/001/AP	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Grotte d'Isturitz	Alain TURQ	MET	SP	6	133 102
64/506/001/AP	SARRANCE	Grotte d'Aponts	Patrice DUMONTIER	BEN	F	13	134 103

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

### ARANCOU

#### Bourrouilla

En 1998, la campagne de fouille de la grotte de Bourrouilla s'est déroulée du 7 au 26 septembre. Cette opération devait compléter les informations recueillies lors du tamisage des déblais de la fouille clandestine découverte à la fin des années 80, puis lors du sondage de 1990, informations regroupées dans une publication à paraître. Trois objectifs principaux avaient été fixés : nettoyer le gisement, réaliser une expertise du site, c'est à dire évaluer son état général de conservation et son potentiel archéologique, et dégager des coupes stratigraphiques afin de procéder à des analyses paléoenvironnementales.

#### ■ *Partie intérieure*

Dans la cavité, l'intégralité des déblais du fouilleur clandestin a été finalement retirée. Une grande coupe a donc pu être nettoyée et relevée, avant de bénéficier de prélèvements sédimentologiques et palynologiques.

Les sédiments tamisés ont livré un petit échantillon de matériel : une base de harpon, un fragment de baguette demi-ronde, quelques vestiges lithiques dont 28 outils en silex et des éclats en cristal de roche.

#### ■ *Partie extérieure*

Le sondage réalisé en 1990 a été partiellement vidé du sable qui l'obstruait et la couche humifère présente

sur ses abords a été retirée. Puis la coupe sud-ouest du sondage, partiellement effondrée, a été nettoyée et rectifiée sur une longueur de 1,5 mètre et 50 centimètres de large. Outre le dégagement d'une coupe géologique indispensable à la compréhension de la mise en place des dépôts, la fouille extérieure a permis d'aboutir à plusieurs résultats. Le premier est l'estimation des perturbations liées à la construction et au fonctionnement du four. La base du foyer a été atteinte et il semble possible d'envisager une conservation de l'ensemble A du sondage sur une surface importante du site. Ce four (médiéval ?), localisé à l'aplomb de l'actuel porche de la cavité présente un mur construit en pierre sèche et porte des traces de chaux à sa base. En outre, la fouille des carrés J25 et J26 montre que les occupations postérieures à cet ensemble A pourraient également être conservées, en dehors de l'emprise du four. Les campagnes à venir nous permettront d'obtenir des informations substantielles sur le contexte environnemental du gisement, sur l'occupation extérieure qui pourra être mise en relation avec les niveaux intérieurs, et de compléter la connaissance de l'histoire de la commune à travers l'étude du four.

Claude Chauchat, Patrick Paillet et Morgane Dachary,  
avec la collaboration scientifique de  
François-Xavier Chauvière, Catherine Ferrier  
et Marie-Françoise Diot.

## BANCA

### Zubiarin

Une opération de sondages s'est déroulée en 1998, dans le site minier et métallurgique de Banca. Cette campagne poursuivait celle menée en 1997, dont la datation d'un fragment de charbon de bois, renvoyant au premier siècle, avait constitué le fait le plus marquant.

L'expérience de 1998, pour la partie souterraine, a notamment consisté à «rafraîchir» une coupe verticale précédemment pratiquée dans des remblais du filon des Trois Rois (chalcopyrites), afin de mieux en observer la stratigraphie, et de collecter d'autres charbons de bois.

Deux nouvelles coupes ont été réalisées dans des secteurs proches de la première. L'une dans un filon croiseur repris en aval-pendage au XVIII<sup>e</sup> siècle pour cuivres gris argentifères, l'autre à nouveau dans le filon principal des Trois Rois, dans une partie basse de l'exploitation.

Les coupes ont été effectuées avec la participation de Bruno Ancel, archéologue minier, qui a pu y observer l'usage quasi exclusif de la taille de la roche à l'aide du feu et détecter des niveaux de piétements, apportant ainsi les premiers éléments d'interprétation de la dynamique de l'exploitation.

Les prélèvements ont débouché sur trois datations <sup>14</sup>C : la première (ly-9031), portant sur un fragment de charbon prélevé au sommet de la coupe datée en 1997, est comprise entre 37 et 224 après J.-C. (pics de probabilité vers le début du II<sup>e</sup> siècle) ; la seconde (ly-9032), en provenance du filon croiseur, est comprise dans l'intervalle - 62 à 126 av.-ap. J.-C. (pic de probabilité dans la première moitié du I<sup>e</sup> siècle) ; enfin la troisième (ly-9030) sur le filon des Trois Rois, a donné un intervalle de 129 à 363 après J.-C. (trois pics de probabilité : milieu du II<sup>e</sup>, milieu du III<sup>e</sup> et début du IV<sup>e</sup> siècle).

Dans un autre secteur du réseau, 60 mètres plus haut, au fond d'une large galerie rectiligne (116 m x

1,80 m x 1,60 m) creusée sans explosif, une désobstruction de remblais de stériles déposés au XIX<sup>e</sup> siècle a été tentée. Ils s'agissait de retrouver les chambres d'exploitations attribuées aux «Anciens» par les mineurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'espoir d'y trouver des charbons de bois. Au terme de six mètres de déblayage dans le prolongement très sain de la grande galerie, les vieux chantiers furent atteints. Ils sont en grande partie effondrés, conséquence de l'abattage des massifs de soutènement au cours du XVIII<sup>e</sup>. Leur visite dans les conditions de sécurité requises s'est malheureusement avérée impossible.

Deux sondages ont été ouverts sur la grande plate-forme alluviale où se déroulèrent les activités métallurgiques modernes. Ils durent être interrompus à cause de l'abondance de matériel rencontré, vraisemblablement issu des activités des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle (grosses pièces de bois assemblées, équipements métalliques en mauvaise fonte, décombres de bâtisses remblayant d'anciennes excavations, le tout reposant sous une couche métallurgique indurée). Il n'était pas question dans ces conditions d'atteindre d'hypothétiques niveaux antiques. Les interprétations sont pour l'instant particulièrement difficiles : les plans d'époque concordent mal avec l'existant, et les quelques mètres carrés découverts par les sondages ne permettent pas réellement de comprendre les vestiges.

Des échantillons de sols et des scories ont été confiés à Jean-Claude Leblanc, pour analyse.

Une autorisation de fouilles programmées axées sur la mine a été sollicitée par B. Ancel pour l'année 1999.

Gilles Parent

## BAYONNE

### L'Enceinte,

### Rue des Augustins,

### rue Tour de Sault

Les vestiges du rempart antique situés dans les parcelles BX 217 à 219, rue des Augustins, se composent d'une tour et de deux courtines de direction nord-sud. Ils présentent un appareil de moellons dans lequel

s'intercalent à intervalles irréguliers, en façade, des cordons doubles composés de pierres plates.

Au rez-de-chaussée, l'avancée aveugle de cette tour offre un tracé en demi-cercle, de 6,35 m de diamè-

tre, prolongé de deux courtes branches. Un mur aligné sur la face interne des courtines limite une pièce intérieure.

De l'étage ne subsiste que le mur arrière, pourvu d'un arc en plein cintre dont l'extrados est souligné par des blocs, de la dimension d'une brique, taillés comme les claveaux dans une pierre jaunâtre formant contraste avec les moellons de couleur blanche. Un piédroit du passage conduisant vers la coursière septentrionale reste en place. A ce niveau, les fenêtres primitives de l'avancée ont disparu. Elles étaient vraisemblablement au nombre de trois, à couverture demi-circulaire, comme cela se remarque encore rue Tour-de-Sault, notamment à la tour dite des Deux-Sœurs où la largeur moyenne de leur ouverture est proche d'un mètre.

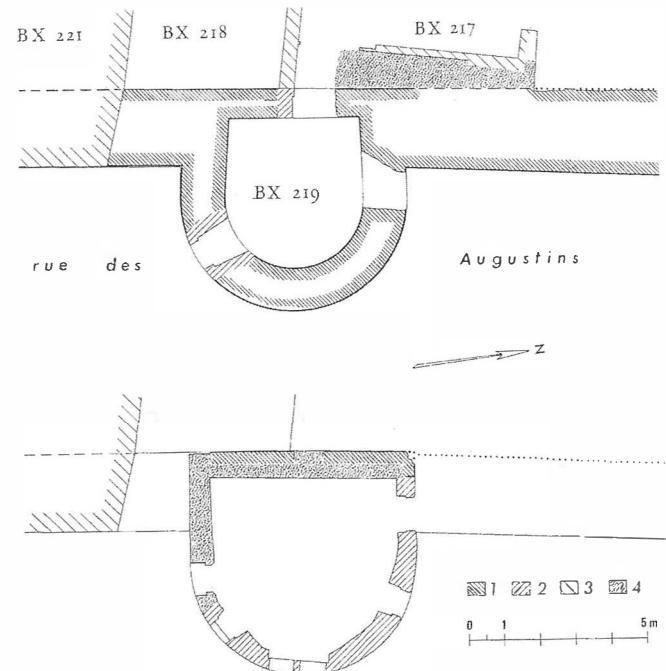
Les courtines, plus épaisses près du sol, offrent une largeur de près de 2,20 m en partie supérieure. Sur leur côté externe, un ressaut taluté forme transition entre un soubassement, en partie caché par le terrain actuel, et un grand pan vertical dont le couronnement a disparu. L'autre face, peu visible, semble présenter un empattement plus prononcé.

L'épaisseur du rempart se trouvait moins importante sur ce front, disposé parallèlement à la rivière de la Nive, qu'à l'Ouest et au Sud où elle atteint par exemple, près de la porte d'Espagne, 3,70 m ou plus à la base.

Au Moyen Age, cette portion de la fortification se trouvait englobée dans l'expansion de la ville haute vers l'Est. C'est vers le XVIIe siècle, lors d'une importante transformation, que l'étage de la tour reçut de vastes baies rectangulaires, à croisée pour l'une d'elles, et que de nouvelles portes furent établies au rez-de-chaussée

(phase II). Les bâtiments qui occupent actuellement l'intérieur des parcelles sont de construction moderne (phase III).

Jean-Pascal Fourdrin,  
Raymond Monturet



Bayonne - Tour antique de la rue des Augustins.

Plan des vestiges actuels.

a) rez-de-chaussée ; b) étage.

Légende : 1) phase I ; 2) phase II ; 3) phase III ; 4) indéterminée.

## BIARRITZ

### Grotte du Phare

Depuis 1985, date de la dernière intervention dans le site, le démantèlement progressif de la côte par la mer a modifié son environnement immédiat et menace à court terme son intégrité même. Or les différentes campagnes dirigées par Claude Chauchat ont prouvé qu'il s'agissait d'un gisement majeur pour la connaissance des séquences chrono-culturelles protohistoriques régionales. Cette menace et le potentiel encore inexploré (près de 300 m<sup>2</sup>) ont motivé notre intervention, réalisée sous l'égide de l'E.H.E.S.S. (U.M.R. 150) et avec la collaboration de la municipalité de Biarritz. Elle devrait se poursuivre dans le cadre d'une fouille programmée.

La grotte du Phare s'ouvre directement sur l'océan Atlantique, à flanc de falaise de la pointe Saint-Martin, en bordure nord de l'agglomération de Biarritz. Creusée dans le plateau du Phare formé par des calcaires friables gréseux du stampien surmontés d'alluvions anciennes

de la Nive, elle se développe sur un axe orienté est/ouest long de 125 m où se greffent de multiples couloirs et diverticules secondaires (figure). A partir de l'entrée actuellement empruntée, il faut parcourir près de 70 m à travers la galerie principale (galerie Chauchat) pour atteindre une première salle dont la superficie s'étend sur 30 m<sup>2</sup> environ (salle I). Le franchissement d'une chatière de 15 m de long permet ensuite de déboucher dans les salles II et III (superficies de 40 et 45 m<sup>2</sup>) pour, au-delà, accéder à la partie terminale du réseau qui est obstruée par un éboulis infranchissable (galerie terminale).

Les dépôts sédimentaires ont pratiquement colmaté la totalité du réseau, ne laissant subsister sous la voûte que d'étroits passages de moins d'un mètre de hauteur, nous obligeant de fait à ramper sur les 80 premiers mètres. A partir des salles II et III cependant, cette voûte s'élève progressivement pour permettre dans la galerie

terminale la station verticale. Leur étude sédimentologique en cours (par G. Delfour) montre une activité géologique permanente, avec des phases intermittentes de sédimentation et d'érosion par ruissellements dont la topographie conditionne la régularité et la vitesse des débits.

Ces dépôts, parfois épais de quelques millimètres seulement présentent en alternance des sables plus ou moins fins, des niveaux d'argile et de rares sédiments limoneux. Tous les secteurs concernés par les campagnes successives ont montré qu'existaient à la base de ces couches argilo-siliceuses des niveaux de galets éolisés hétérométriques, lesquels sont probablement repris dans les alluvions anciennes de la Nive. Les couches archéologiques s'y intercalent, aussi bien entre les sables que dans les niveaux de galets éolisés.

## Les travaux de Claude Chauchat

Dès 1966, il réalise deux sondages dans la salle II. Deux autres suivent en 1968, implantés près de l'entrée actuelle. En 1973, puis entre 1983 et 1985, la fouille de sauvetage concerne les premiers mètres du remplissage de la galerie Chauchat, car le colmatage ne permet pas l'évacuation des déblais et empêche donc de débuter la fouille par les salles. Il procède par décapage, en frontal et sur 1 à 1,50 m de large, de tous les niveaux archéologiques. Lorsque les travaux cessent en 1985, 20 m manquent encore pour atteindre la salle I mais 23 m ont pu être dégagés et étudiés.

Si des niveaux semblaient en place dans la salle II, ceux de la galerie ont été érodés et remaniés par les ravinements qui enchevêtrèrent les sols d'occupation et mélangèrent leurs matériels. Leur analyse typologique restitue toutefois la chronologie des différentes occupations. En combinant l'étude des pièces inédites qui nous ont été aimablement prêtées par Cl. Chauchat à celle des vestiges déjà publiés en 1984 (voir Cl. Chauchat, B.S.P.F., 1984), il ressort que la grotte a connu des fréquentations régulières au Néolithique final, au Bronze moyen, au Bronze final II, au Bronze final III et au Premier Age du Fer, plus sporadiques aux époques historiques.

## Campagne 1998

Il nous a semblé préférable de ne pas reprendre le couloir parfaitement étudié par Cl. Chauchat et qui concerne des niveaux remaniés. Il s'agissait plutôt, à l'aide d'un sondage-diagnostic, de rechercher des niveaux préservés nécessitant leur fouille avant destruction par la mer et justifiant les investissements futurs.

### ■ *Le sondage 1*

Sondage de 4 m<sup>2</sup> de superficie. Il a été implanté dans la salle I jamais évaluée, dans un renforcement de paroi qui paraissait abrité des écoulements d'eau.

A 20 cm du niveau superficiel, une couche limoneuse (C2b/n1) contenait des artefacts contemporains (bouteille de verre à vis etc.). A 35 cm du niveau superficiel, un tesson de céramique glaçurée se trouvait à la base d'un ravinement. Il faut attendre le niveau de galets éolisés, à 80 cm, pour trouver un tesson du Bronze final III.

Contrairement à ce que nous pensions, la fouille a montré qu'une érosion constante et une sédimentation rapide et récente ont profondément bouleversé les couches. Cette salle procède d'une dynamique de remplissage proche de celle décrite dans la galerie Chauchat, avec notamment dans les deux cas la présence étonnante d'un niveau de sable marin coquillier identifié jusqu'à 70 m de l'entrée. On retiendra aussi l'ampleur des dépôts contemporains, dont la genèse nous échappe mais pour lesquels l'explication est à chercher entre la salle I et la salle II où l'on rencontre un système totalement différent.

### ■ *Le sondage 2*

Sondage de 4 m<sup>2</sup> de superficie réalisé dans la salle II. L'emplacement choisi a été délimité entre les deux sondages de Cl. Chauchat, pour s'assurer que les niveaux étudiés alors sont effectivement en place et pour apporter des précisions quant à leur chronologie et leur statut.

A 10 cm du niveau superficiel, nous avons dégagé un sol d'occupation du Bronze final III (C4a/n1) avec structure foyale sur laquelle reposaient des tessons de céramique (vases à doubles incision en méandre, grande jarre à provision ornée d'un cordon digité etc.) et de nombreux restes de faune brûlés. Un second sol d'occupation matérialisé par la vidange d'un second foyer - dont on a le témoignage dans la berme qui sera fouillée dès 1999 - a ensuite été dégagé (C4c/n2). Le matériel se compose d'une céramique grossière à ponctuations digitées, de restes de faune et d'anneaux en bronze corrodés. Sans témoins diagnostiques probants, il a été attribué avec prudence au Bronze final II. Une troisième occupation a été révélée par la présence d'un niveau contenant une perle discoïde, plusieurs mollusques brûlés et les traces d'un foyer en partie lessivé (C6a/n5). Il recouvrait directement une quatrième occupation qui concentre plusieurs restes de faune, un fragment de poterie et deux pointes de flèches à ailerons et pédoncule (C6c/n5b). A la base de ces couches se trouvaient plusieurs niveaux mêlant graviers et galets éolisés (C7). Un cinquième niveau (C7/n6) s'intercalait dans ces galets et a livré plusieurs tessons qui appartiennent à trois vases différents.

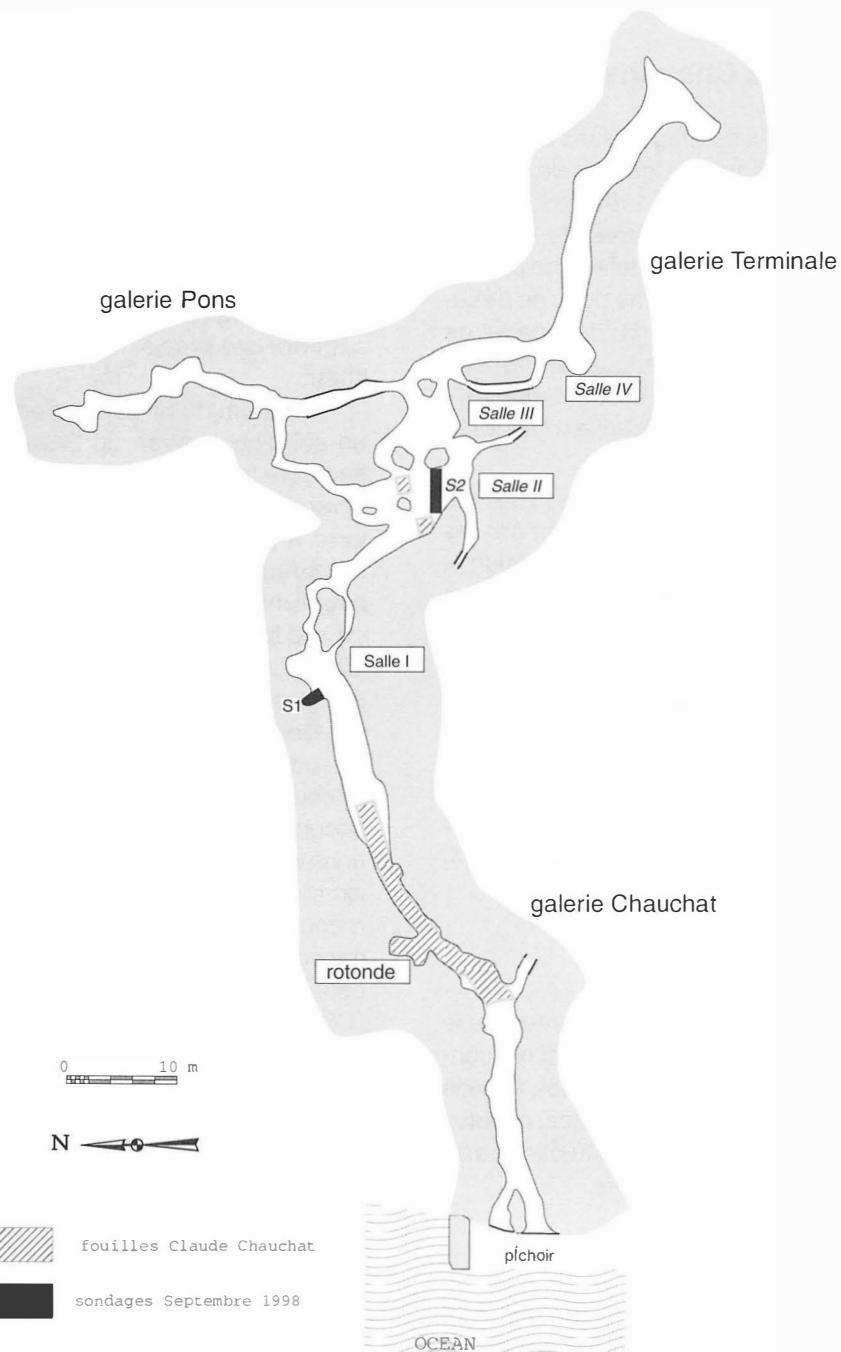
A travers ce sondage nous avons la confirmation d'un processus de sédimentation différentiel entre la galerie Chauchat/salle I et la partie terminale du réseau. Nous acquérons également une meilleure connaissance des facteurs érosifs avec l'étude d'un chenal de 30 cm de large environ qui a désagrégié toutes les couches jusqu'à la C7, avant d'être lui-même comblé par des sables.

## Perspectives

La campagne 1998 a clairement prouvé que des niveaux fossilisés existaient bien dans la grotte du Phare de Biarritz. L'exemple de la salle II est à ce titre édifiant. En ce qui concerne la galerie principale, il est probable que ces ravinements n'en ont affecté que l'axe central - sur lequel s'est concentré Cl. Chauchat par commodité -, laissant de part et d'autre des témoins intacts. Un autre atout du site tient à la présence dans la salle II d'une stratification fine de niveaux d'habitat chronologiquement voisins, groupés autour de la charnière Néolithique final/Chalcolithique et du Bronze final, périodes et types de sites au demeurant méconnus dans les Pyrénées occidentales.

Avant de reprendre le couloir et la salle I dont les potentiels restent entiers, nous nous concentrerons sur les salles II et III qui seront fouillées par sols d'occupations dès 1999. A terme, les analyses confiées à Ch. Heinz (anthracologie), Bui Thi Mai (palynologie), J.-R. Bourhis (métalographie) ou F. Convertini (pétrographie) par exemple, combleront le vide certain que l'on constate dans la connaissance de ces périodes pour toutes les Pyrénées occidentales françaises.

Fabrice Marembert,  
avec la collaboration de Patrice Dumontier  
et de Géraldine Delfour



Biarritz - Grotte du Phare.

Le pont de Bélonce dit Pont de Sébers, qui franchit l'un des affluents du gave d'Aspe, est fermé à la circulation piétonne depuis 1965. Laissé à la ruine et aux crues violentes du ruisseau qui ont dangereusement entamé l'ouvrage, il a été récemment redécouvert par la municipalité de Borce qui envisage sa restauration.

L'ouvrage est composé d'une arche en plein cintre portée et épaulée par deux larges culées. Un lit de dalles débordantes au-dessus des tympans étaient la maçonnerie d'un faible parapet afin d'augmenter quelque peu la chaussée qui s'évase de façon très prononcée au nord et au sud comme l'exige le croisement des passages.

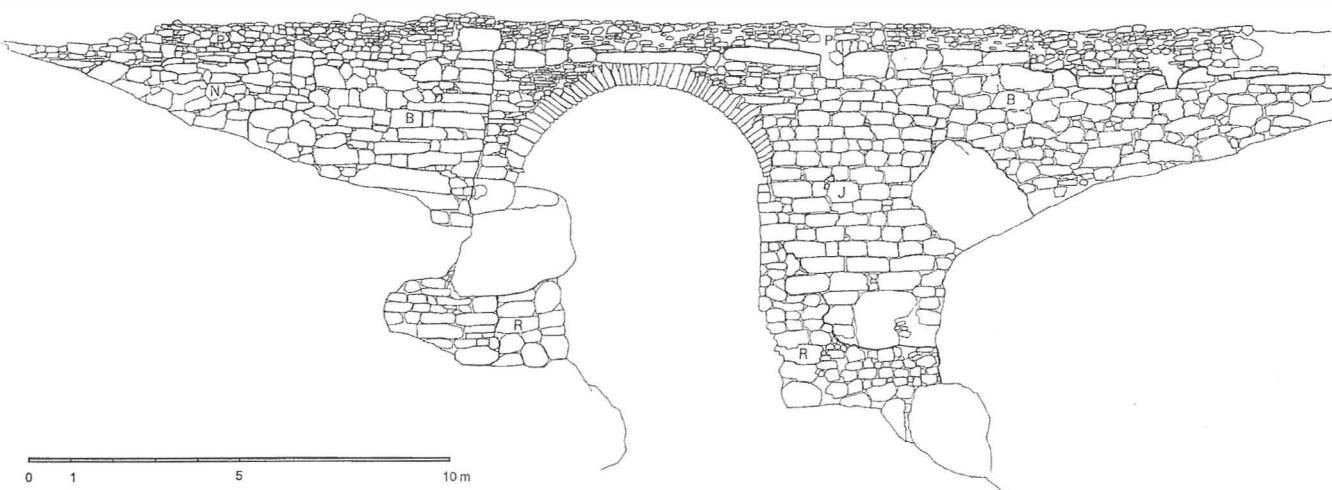
Les maçonneries primitives conservées sur les culées et la voûte de l'arche sont réalisées en moellons de calcaire de type sparite soudés au mortier de chaux et de sable mêlé de gravier et de roches siliceuses roses. Les culées sont montées en moyen appareil assisé mais calé dans l'espace des joints par de fins fragments de calcaire. L'épiderme des blocs est soigneusement dressé au taillant pour former des parements réguliers d'une planéité parfaite. En revanche, les voussoirs sont réalisés en minces dalles non extradossées. La base de l'arc forme sur le côté nord un léger retrait destiné lors de la construction à recevoir la charpente du gabarit. Deux encoches taillées sur le rocher sont susceptibles d'avoir reçu des poutres verticales pour en maintenir la structure. La culée sud en partie rongée par les crues conserve les vestiges d'une ouïe de pont de forme rectangulaire, à linteau droit, dont le fond a été occulté lors de

l'installation d'une maçonnerie moderne (B) conçue pour renforcer l'ouvrage. La retombée de la voûte sur cette partie est entièrement détruite mais deux éléments, un bloc de maçonnerie légèrement déversé ainsi qu'une zone taillée sur le plat d'un rocher évoquent la présence d'une chaussée maçonnée conçue pour assiser l'ouvrage.

Dès l'époque moderne, des travaux de consolidation furent nécessaires pour stabiliser tout particulièrement la culée sud qui fut épaulée, côté est, par un parement de gros blocs. Les travaux qui occultèrent l'ouïe primitive n'ont visiblement pu contrecarrer pleinement les poussées exercées par le cours d'eau qui depuis poursuivent leur travail de sape, et ce malgré les divers travaux de consolidation (les derniers datent de la fin du XIXe-début XXe siècle).

La structure initiale du pont de Bélonce, bien que fort altérée par les crues du ruisseau et les différentes campagnes de travaux qui devaient au fil des siècles tenter de remédier à sa destruction, conserve ses dispositions générales primitives, et tout particulièrement l'appareil régulier des culées et les claveaux non extradossés de l'arche qui dateraient l'ouvrage des XIe-XIIe siècles. Malgré l'absence de source écrite, celui-ci serait ainsi en mesure d'évoquer le chemin des pèlerins en marche vers Saint-Jacques de Compostelle par la voie transpyrénéenne culminant au col du Somport.

Valérie Rousset



Borce - Pont de Bélonce -Vue de la face Est.

Dessin des maçonneries :

J : maçonnerie médiévale. B, N, P : campagnes de travaux modernes. R : maçonnerie fin XIXe-première moitié XXe siècle.

# CASTET

## Grotte de Séguès

En 1993, Nicolas Hurtebise redécouvrait cette petite grotte située dans le massif de Séguès sur la commune de Castet. Quelques fragments de poteries, posés à même le sol, attiraient son attention et l'incitaient à prospecter systématiquement l'ensemble de la grotte. Une soixantaine de tessons et restes de faunes furent ainsi récoltés et remis au service régional de l'archéologie d'Aquitaine pour identification. Celle-ci a confirmé la richesse et la variété des occupations de cette grotte (une quinzaine de vases et trois époques différentes au minimum). La décision d'une évaluation précise du potentiel fut prise, dans la mesure où le site se trouve à proximité du village et ne bénéficie d'aucune protection.

### ■ *Description et lieux d'intervention*

Cette petite grotte, particulièrement difficile d'accès, s'ouvre sur le nord-nord-ouest au pied d'une barre rocheuse et au sommet d'une raillère. Elle se développe sur un peu plus de 10 m de long avec successivement un parvis (7 x 2 m) subhorizontal, un couloir horizontal dont l'entrée était recouverte de blocs d'effondrement formant un petit cône d'éboulis, et enfin une petite salle (6 x 3 m en moyenne) perpendiculaire à l'axe de la galerie. Chacune de ces trois zones (parvis, couloir, salle) a fait l'objet d'un sondage, afin de mieux apprécier les chronologies et statuts des différentes occupations du réseau (figure).

### ■ *Chronologie des occupations successives*

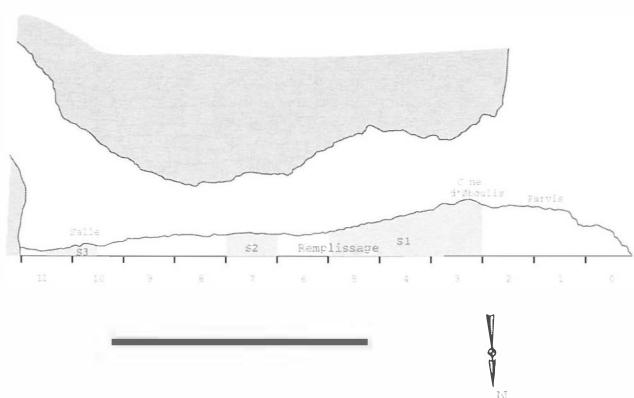
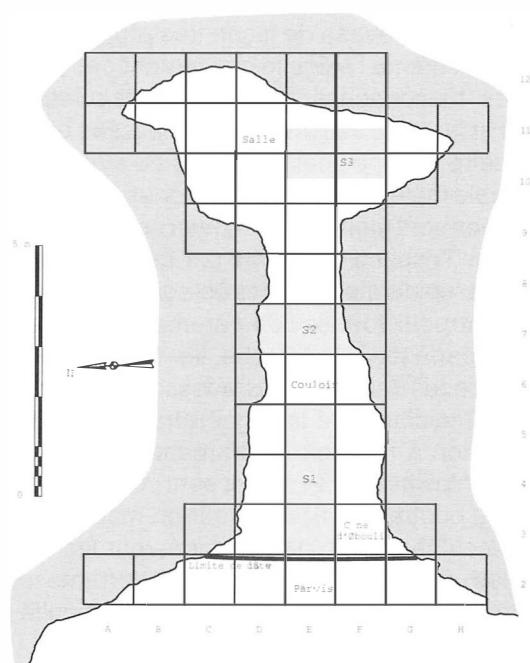
— *C1a, b, c.* La fouille des niveaux superficiels, d'époques indéterminées (modernes et/ou contemporaines) a livré de nombreux restes de faune et révélé la présence de petits foyers d'appoint.

— *C1d.* Il a été daté par A. Berdoy à partir d'un échantillonnage réduit dont quelques éléments évoquaient une occupation médiévale tardive. Sur ce niveau reposaient de nombreux restes de faune et un foyer contenant notamment des glands brûlés.

— *C2a.* Cette vidange de foyer avec nombreux restes de faune, tessons, rivet et clou de chaussure, a été datée du Bas-Empire (fin IV<sup>e</sup> -début Ve siècle) par F. Réchin, à partir notamment d'un tesson de D.S.P.

— *C2b.* Nouvelle vidange de foyer avec fragments de faune, tessons et un «anneau» en fer. La position stratigraphique et la présence d'une jarre ovoïde à col divergent évoque un âge du fer indéterminé.

— *C3a.* Un foyer du Bronze ancien a été partiellement dégagé. Plusieurs restes de faune et tessons reposaient à proximité.



Castet - Grotte de Séguès.

## ■ Conclusion

L'intérêt premier de la grotte de Ségues concerne sa sédimentologie. On note en effet la présence de deux niveaux concrétionnés, C1c et C1e. Ce dernier surtout, de près de 15 cm de puissance moyenne, retrouvé dans toute la grotte, a scellé et protégé tous les niveaux sous-jacents (Bas-Empire et séquences antérieures) qui sont donc encore en place.

La localisation et la topographie de la grotte de Ségues ont déterminé une utilisation quasi exclusive comme abri ou refuge temporaire, confirmée par les

découvertes réalisées sur chacun des niveaux. Tous ont livré des foyers et leurs vidanges, des os qui furent consommés sur place (la plupart sont brûlés, ils sont très fractionnés, on observe plusieurs traces de découpe bouchère), et un matériel somme toute modeste. La faune, identifiée par Ch. Vallet, reste majoritairement domestique, avec des cheptels composés de *sus domesticus*, *ovis arie* et *bos taurus*. Seule l'alimentation des occupants du Bronze ancien s'accompagnait d'espèces sauvages (isard).

Fabrice Marembert

## CLARACQ

### Le bourg

La petite opération de fouilles réalisée en octobre 1998 aux abords de l'église de Claracq dans le Vic-Bilh s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une recherche sur l'occupation du sol des environs de la villa de Lalonquette. Elle s'est limitée à l'ouverture de deux sondages de 4 m<sup>2</sup> chacun, l'un contre le mur nord de l'église, et l'autre à une dizaine de mètres à l'est du chevet. L'opération a été réalisée grâce au concours d'une dizaine d'étudiantes de l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le premier sondage était destiné à vérifier l'éventualité d'une occupation antique antérieure à l'édifice cultuel (un fragment de *tegulae* avait été découvert dans le cimetière). Le second sondage s'inscrivait dans une problématique plus générale d'étude de l'agglomération. En effet Claracq paraît être une fondation de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle. L'étude fine des componox des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avait permis de mettre en évidence une structure d'ostaux assez commune en Gascogne et récemment étudiée par B. Cursente dans sa thèse d'habilitation. Le sondage oriental avait été implanté à l'emplacement supposé d'un bâtiment appartenant à un ostau vraisemblablement cité dans un dénombrement de 1385. Nous voulions également vérifier la nature de l'*embarrat* qui ceignait l'agglomération encore au XVII<sup>e</sup> siècle. Les résultats des sondages se sont avérés décevants. Le

sondage contre le mur gouttereau de l'église a seulement permis de mettre au jour quatre sépultures d'adulte. Il s'agissait d'inhumations en cercueil cloué vraisemblablement attribuables au XVe ou au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'abandon de cette partie du cimetière, peu densément occupée, correspond à une phase de réaménagement et d'agrandissement de l'église. Aucune trace d'occupation antique n'a été décelée.

Le second sondage a permis de vérifier l'existence d'un bâtiment encore marqué sur le cadastre napoléonien. La fouille a porté sur l'angle de deux murs fortement arasés. De la première construction, faite de galets et de terre, il ne restait plus guère que la tranchée de fondation. Le mobilier céramique découvert permet d'attribuer la construction de ce premier édifice au XIV<sup>e</sup> ou au XVe siècle, ce qui s'accorde assez bien avec ce que l'on peut savoir par ailleurs de la genèse du village. Quant au fossé défensif, il n'a pas été repéré de façon nette au contact de l'église. En revanche, l'opération de terrain a été prolongée par une enquête dans le village qui nous a permis de restituer cartographiquement des restes encore visibles de l'*embarrat* médiéval et donc de mieux comprendre la genèse de cette agglomération.

Florent Hautefeuille

Le site, déclaré par Monsieur Aguerre d'Hendaye suite aux informations de pêcheurs locaux, se trouve au pied des falaises d'Hendaye, au lieu-dit Sorgin Xilo ou «l'antre des sorcières». Il comprend un gisement de 36 meules de moulins qui semble indiquer la présence d'une carrière de taille dont les produits sont plus ou moins finis.

Le site n'apparaît que lorsque la marée est basse et ce par un fort coefficient (110) et le reste du temps, se trouve protégé par l'océan.

Pour cette opération, nous devions effectuer le relevé topographique du site. Nous disposions pour cela d'une période favorable au début du mois d'octobre (coefficient de marée 110-112) mais les conditions climatiques ainsi qu'une grosse mer ne nous ont finalement pas permis de mener à bien notre projet. Néanmoins, nous avons profité du mauvais temps pour mener une enquête orale dans les lieux proches du site ainsi que la recherche, dans les archives municipales d'Hendaye et d'Urrugne, d'éléments pouvant nous informer sur cette carrière de taille.

L'enquête orale ne nous a rien appris, pas plus que l'étude des archives municipales remontant jusqu'au

début du XIXe siècle qui sont restées muettes sur ce sujet.

D'autre part, nous sommes entrés en contact avec Madame Daguerre de Saint-Pée-sur-Nivelle, membre d'une association pour la sauvegarde des moulins en Pays-Basque, pour savoir dans quel minéral furent taillées les meules de moulins qu'elle avait recensées. Aucune étude de ce type n'ayant été effectuée au sein de son association, nous ignorons pour l'instant s'il s'agit du minéral des falaises d'Hendaye.

Avec le concours de Monsieur Claude Dendaletche, professeur de géologie à l'Université de Pau, qui a par ailleurs mené une étude sur les meules du Mont Artzamendi de la commune d'Itxassou, nous recherchons dans les archives départementales de Pau d'éventuelles traces de cette carrière, afin de la replacer dans son contexte historique, économique et social.

Nous espérons que les éléments naturels et la météorologie nous seront plus favorables en 1999, afin d'effectuer ce relevé topographique et de mieux cerner ce site.

Filipe Lesgourgues

La sixième campagne de fouille programmée du chantier archéologique et paléontologique de la grotte d'Unikoté s'est déroulée, d'abord du 10 au 20 avril puis en juillet et août 1998. Les travaux ont porté sur Unikoté I (fouille principale et diverticule couloir), Unikoté II (chantier extérieur et niveau plan) et Unikoté III.

### ■ **Unikoté I (fouille principale)**

Les campagnes de fouilles 1998 effectuées sur une surface d'environ 8 m<sup>2</sup> (à ce jour, la surface totale exploitée est de 29 m<sup>2</sup>) nous ont permis :

- de compléter notre catalogue de matériel et d'affiner ou de conforter les données concernant certains taxons ;
- de lever de nouvelles grandes coupes témoins ;
- de prélever selon un protocole strict, un certain nombre de coprolithes qui, une fois bien caractérisés, sont confiés pour des analyses de paléoparasitologie (F. Bouchet) ;

— de poursuivre sous le grand plancher stalagmitique les investigations dans le carré B4. La fouille de ce carré commencée en 1997, outre l'intérêt archéologique et paléontologique qu'elle présente, nous permettra de préciser les conditions de « dépôt » du crâne humain découvert en 1993 et de la mise en place de la voûte calcaire qui protégeait ce dernier.

Il convient, à présent, de mettre au point un plus vaste programme de datations non seulement sur le matériel osseux et/ou dentaire mais aussi sur les planchers stalagmitiques. A l'initiative de C. Ferrier, des lames minces ont été effectuées dans toute l'épaisseur de ce plancher ; la lecture de ces lames nous fournira des renseignements sur sa génèse. V. Baltier a entrepris une étude sur les processus de calcification à partir d'un autre fragment de ce même plancher. Il a comme objectif de vérifier s'il existe des fluctuations régulières de certains éléments traces interprétables en terme de variations paléoclimatiques. De nouvelles datations et une étude approfondie du crâne de l'Homme d'Unikoté I et de

vestiges osseux humains d'Unikoté I (et d'Unikoté II) sont en cours (D. Gambier, Ch. Couture).

La faune, assez diversifiée, indique un milieu relativement tempéré (tableau I) et donne une bonne image de la faune et du paléoenvironnement du piémont basque lors de la dernière glaciation. Le nombre d'ossements qui présentent les stigmates caractéristiques de l'activité de l'Hyène des cavernes, les nombreuses dents isolées mieux représentées que les restes post-crâniens, les métapodes et diaphyses d'os longs également abondants de grands herbivores, les restes osseux des espèces de taille petite ou moyenne qui paraissent nettement sous représentés, montrent que nous sommes bien là en présence de vestiges caractéristiques d'une tanière de grands Carnivores. Cette abondance de matériel permet de formuler par des paramètres quantifiables les caractéristiques de l'assemblage osseux attribuable à l'Hyène des cavernes. La présence de quelques restes humains et de quelques témoins d'industrie lithique (Paléolithique moyen-Moustérien) témoigne de l'existence d'une composante anthropique non négligeable.

Le site d'Unikoté I n'a donc été que partiellement fouillé mais les résultats obtenus ne peuvent qu'inciter à en poursuivre l'analyse pour, en particulier, essayer de mieux en appréhender les processus de formation et les modalités des accumulations d'ossements. Il s'agit en effet, d'un site où les couches fossilifères sont favorables à des études taphonomiques avec un matériel abondant et bien conservé, et d'un milieu clos limité par la cavité elle-même où l'altération post-dépositionnelle du matériel est peu importante.

### ■ **Unikoté I (diverticule couloir)**

La quatrième intervention en ce lieu n'a livré que très peu de matériel archéologique et/ou paléontologique. Lors des campagnes de 1998 nous y avons principalement effectué des travaux de stratigraphie et de topographie. Cependant, la mise en évidence de deux nouveaux boyaux suffisamment larges pour permettre le passage d'un carnivore, justifierait une poursuite des travaux sans négliger toutefois quelques aménagements pour assurer la sécurité des fouilleurs.

### ■ **Unikoté II (chantier extérieur)**

Il s'agissait, en 1998, d'une quatrième campagne sur le site dit d'Unikoté II. La fouille a couvert une surface de plus de 25 m<sup>2</sup> (à ce jour la surface totale exploitée est d'environ 65 m<sup>2</sup>) et nous a permis de mettre au jour, dans un niveau stratigraphique paraissant assez homogène, un matériel abondant (tableau I). La composante anthropique est, sur Unikoté II, plus importante que sur Unikoté I ; les éclats, les nuclei et le racloir convergent (Paléolithique moyen-Moustérien ?) ainsi que les vestiges osseux humains y sont proportionnellement plus abondants. La présence discrète, ou non encore suffisamment caractérisée du Renne associé au Rhinocéros laineux pourrait indiquer un environnement un peu plus rigoureux que

UNIKOTE I	UNIKOTE II
PRIMATES <i>Homo sapiens sapiens</i> - Squelette n = 16 - Lithique n = 19	PRIMATES <i>Homo sapiens sapiens</i> - Squelette n = 18 - Lithique n = 282
CARNIVORES <i>Crocuta crocuta spelaea</i> <i>Canis lupus</i> <i>Vulpes vulpes</i> <i>Meles meles</i> <i>Panthera spelaea</i> <i>Panthera pardus</i> <i>Ursus spelaeus</i> <i>Mustela putorius</i> <i>Martes sp.</i>	CARNIVORES <i>Crocuta crocuta spelaea</i> <i>Canis lupus</i> <i>Vulpes vulpes</i> <i>Meles meles</i>
PERISSODACTYLES <i>Equus caballus germanicus</i> <i>Equus hyduntinus</i> <i>Coelodonta antiquitatis</i>	PERISSODACTYLES <i>Equus caballus</i> <i>Equus hyduntinus</i> <i>Coelodonta antiquitatis</i>
ARTIODACTYLES <i>Bos primigenius</i> <i>Bison priscus</i> <i>Capreolus capreolus</i> <i>Cervus elaphus</i> <i>Cervus simplicidens</i>	ARTIODACTYLES <i>Bos primigenius</i> <i>Bison priscus</i> <i>Capreolus capreolus</i> <i>Cervus elaphus</i>
<i>Rangifer tarandus</i>	<i>Rangifer tarandus</i>
<i>Megaloceros giganteus</i> <i>Rupicapra rupicapra</i> <i>Sus scrofa</i> .	<i>Megaloceros giganteus</i> , <i>Sus scrofa</i> .
LAGOMORPHES <i>Oryctolagus cuniculus</i> <i>Lepus sp</i>	
MICROFAUNE (D. Cochard, en cours)	MICROFAUNE (déterm. D. Cochard) RONGEURS <i>Arvicola cf. terrestris</i> <i>Micromys cf. arvalis</i> <i>Pitymys sp.</i> <i>Apodemus sp.</i> <i>Glis glis</i>
	INSECTIVORES <i>Erinaceus europaeus</i> <i>Talpa talpa</i> <i>Crocidura russula</i>
	CHIROPTERES <i>Anguis fragilis</i> <i>Colubrinae</i>
OISEAUX (Déterm. C. Grigo) <i>Pyrrhocorax graculus</i> <i>Turdus merula</i> <i>Turdus philomelos</i>  (Déterm. V. Laroulandie) <i>Corvidé</i> (Choucas ?) Oiseau indéterminé (taille Choucas)	OISEAUX (Déterm. V. Laroulandie)  <i>Turdus cf. iliacus / philomelos</i> <i>Turdus sp.</i>  Anatidés (taille sarcelle), <i>Accipiter gentillis</i> <i>Lyrurus tetrix</i> <i>Tetrao urugallus</i> <i>Strix aluco</i>
	ANOURES (déterm. D. Cochard) <i>Bufo bufo</i> <i>Rana cf. esculenta-lessonae</i> <i>Rana cf. dalmatina</i>

Listes fauniques comparées d'Unikoté I et d'Unikoté II (chantier extérieur).

celui des niveaux fossilifères d'Unikoté I qui sont plus anciens.

### ■ **Unikoté II (niveau plan)**

Il s'agit d'un niveau bien différencié, mis en évidence lors de la campagne d'été de 1998, sur le chantier extérieur et, pour l'instant, sur seulement 2,5 m<sup>2</sup>; il présente une accumulation osseuse tout à fait caractéristique d'une tanière d'hyène. Il a également livré quel-

ques témoins d'industrie lithique et surtout des pièces osseuses présentant des incisions (gravures et traces de décarénisation - étude du matériel F. d'Errico). Au total, 171 vestiges y ont été récoltés et catalogués. Parmi les 82 pièces déterminables nous mentionnerons :

— 13 témoins d'industrie lithique et 3 restes attribuables à l'Hyène ;

— sont également représentés les taxons suivants : *C. lupus*, *Equus caballus*, *B. priscus*, *C. elaphus*, *Sus scrofa*, Microfaune, Oiseau (*Lyrurus tetrix*).

— et, surtout, car il s'agit du point fort de la campagne 1998, au moins un fragment de diaphyse d'os long de grand herbivore présentant des gravures d'origine anthropique.

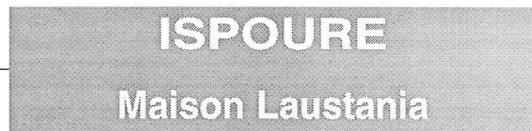
### ■ **Unikoté III**

Suite aux premières observations de terrain et aux premiers résultats de l'analyse morphostructurale de la grotte d'Unikoté nous avions ouvert, en 1997, un nouveau *locus* dit Unikoté III qui se trouve dans la partie moyenne du vallon entaillant profondément le mamelon d'Unikoté, le long du petit chemin qui mène aux sites d'Unikoté I et d'Unikoté II. A ce jour, aucun indice archéologique ou paléontologique n'a été découvert. Au terme de la seconde campagne en ce lieu, rien ne nous permet

de préciser si nous sommes en train de déboucher l'ouverture d'un aven ou de mettre au jour l'entrée d'un réseau karstique parallèle et sous-jacent à celui d'Unikoté I. Cependant, le «petit diverticule» qui apparaît dans le fond du sondage et qui semble être le départ d'un boyau (dont la portion supérieure vide de sédiment semble suffisamment large pour permettre le passage d'un carnivore de la taille d'une hyène) est un argument majeur qui ne peut que nous inciter à poursuivre des investigations en ce lieu.

De l'ensemble des données exprimées dans ce présent travail collectif, il ressort clairement qu'il est nécessaire de poursuivre des travaux pluridisciplinaires dans ce site riche en potentialités, qui mérite toute notre attention non seulement à cause de l'âge de ses niveaux fossilifères et de la présence de nombreux ossements reflétant l'activité de grands Carnivores (repaire d'Hyènes des cavernes), mais aussi à cause d'une fréquentation par l'Homme (vestiges osseux, témoins d'industrie lithique et, résultat saillant de la campagne 1998, des os gravés).

Patrick Michel  
avec la collaboration de Catherine Ferrier  
et Morgane Dachary



L'étude de la maison-forte Laustania est une suite aux recherches déjà engagées pour prospecter, inventorier et relever les maisons fortifiées médiévales en Navarre (Ch. Normand, 1997). Elle s'inscrit dans une recherche archéologique sur l'habitat noble fortifié en Pays Basque.

L'édifice est une construction homogène, solide, de dimension importante qui a dû nécessiter des revenus non négligeables pour une noblesse rurale ; il faut cependant noter une conception un peu archaïque en matière de défense.

La documentation historique fournit peu d'informations sur la construction de l'édifice, en dehors d'une mention de «palacio» en 1388. En revanche le seigneur de Lastaun apparaît plusieurs fois au XIII<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement au travers de ses revenus en tant que ménadier, ainsi que pour les services qu'il a rendus au Roi de Navarre.

L'étude historique et architecturale nous permet de situer approximativement la construction de la maison-forte vers la fin du XIII<sup>e</sup> ou le début du XIV<sup>e</sup> siècle.

En l'absence de matériel archéologique, la chronologie ne peut pas être confirmée, ni précisée. Certains points architecturaux qui restent dans le domaine des

hypothèses (présence de poteaux intérieurs, niveau d'occupation intérieur au rez-de-chaussée), pourraient quant à eux être renseignés par des sondages.

La partie du bâtiment subsistant actuellement n'a pas subi trop de modifications irréversibles, nous permettant ainsi d'en dégager les principales caractéristiques architecturales. Mais l'on peut déplorer la disparition de la partie supérieure de l'édifice, qui avait gardé son aspect d'origine jusqu'au siècle dernier malgré les tourmentes de l'histoire du pays de Cize.

C'est en s'appuyant sur le relevé des éléments architecturaux en place et la représentation de la façade de cet édifice telle qu'elle apparaît dans un tableau conservé au musée basque de Bayonne (H. Feuillet, XIX<sup>e</sup> siècle), que l'on a pu mieux comprendre le mode de construction d'une maison-forte navarraise.

Il serait intéressant d'inclure cette étude dans une recherche architecturale et archéologique étendue à d'autres maisons-fortes de Navarre ou du Labourd. Celle-ci permettrait d'approfondir la période des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et de révéler une documentation encore confidentielle sur la maison-forte au Pays Basque.

Benoit Duvivier

Suite à l'étude géophysique du col de Méatsé en 1994, une série de sondages de validation a été effectuée sur les «anomalies» électriques susceptibles de correspondre à des structures anthropiques encore invisibles au sein de la nécropole de Méatsé. En 1997 ont été mis au jour des caissons intacts dans les sondages H et £, ainsi qu'un segment de péristalithe en H. On a jugé utile de poursuivre en 1998 l'exploration de ces deux sites afin de préciser les structures, établir des comparaisons avec celles déjà connues, et obtenir de nouveaux éléments de datation.

Le sondage en H ( cercle C3) a dégagé deux segments de péristalithe constitués d'une alternance de petits amas de dallettes horizontales séparés par des dallettes verticales en position radiale ; ce cercle mesure environ 5 m de diamètre. Le coffre central, à grand axe est-ouest, constitué de quatre blocs parallélépipédiques, était recouvert d'une dalle plane. Il n'y avait ni mobilier, ni dépôts osseux humains, seulement un léger semis de particules carbonées disséminées à l'intérieur du monument.

Le sondage £ a révélé deux segments d'un péristalithe qui n'avait pas été détecté par l'exploration géophysique. Il a été dénommé cercle 13, et sa structure était très semblable au précédent. Quatre dalles vertica-

les, recouvertes d'une autre horizontale, délimitaient un caisson central à grand axe nord-ouest/sud-est. Il n'y avait qu'un léger semis de particules carbonées réparties dans l'ensemble du monument, et un petit galet ovoïde disposé entre coffre et péristalithe, évoquant un dépôt rituel.

Les résultats obtenus confirment l'homogénéité de «style» de la nécropole de Méatsé, qu'il s'agisse de la similitude des architectures et du contraste entre le soin apporté à ces constructions d'une part, et l'absence de tout dépôt osseux humain (calciné ou non) ainsi que la modicité ou l'absence de charbons de bois et de mobilier d'autre part. Tout ceci confère à ces monuments un caractère hautement symbolique qui nous les fait considérer plus comme des cénotaphes que comme des sépultures. Par ailleurs, grâce aux charbons de bois recueillis, nous espérons obtenir deux datations supplémentaires qui seraient les bienvenues puisque nous n'avons que trois monuments datés (Bronze, Fer) sur près d'une vingtaine identifiés. Enfin en ce qui concerne le sondage £, l'exploration géophysique, qui n'avait pas détecté le cercle, a montré certaines de ses limites dont il faudra tenir compte pour l'avenir.

Jacques Blot

La surveillance de l'aménagement d'un lotissement placé au pied de la haute terrasse du Gave, au nord du quartier du Bialé, a permis d'ajouter des observations particulièrement utiles aux connaissances actuellement disponibles sur l'agglomération antique de *Beneharnum*.

### ■ **Une limite urbaine mieux définie**

Une coupe transversale nord/sud pratiquée à l'occasion de la pose d'une conduite a permis de repérer des traces de voirie et d'habitat jusqu'à une zone ancienne-ment humide caractérisée par un sédiment gris-bleu déposé en milieu anaérobio. Ce fossé ou ruisseau, repérable aujourd'hui dans le tracé des parcelles cadastrales, constituait la limite septentrionale de l'agglomération, à une trentaine de mètres du pied de la pente de la haute terrasse.

Les indications portant sur les limites urbaines qui ont été recueillies dans le secteur en 1995 (secteur de la

côte Piteu) sont ainsi entièrement confirmées. Depuis plusieurs années, une surveillance archéologique systématique parfois suivie de fouilles de sauvetage a ainsi permis de tracer avec un bon degré de précision les limites de la Basse-Ville de *Beneharnum*.

### ■ **Des données supplémentaires sur l'organisation urbaine**

Il a été possible d'identifier un épais lit de galets, reposant presque directement sur le paléosol et que l'on peut sans grands risques interpréter comme une rue. Cette structure est placée exactement dans l'axe de la large voie fouillée plus au sud dans le domaine de l'ADAPEI. C'est donc probablement l'extrême nord d'une des rues principales de l'agglomération qui a été aperçue ici.

Par ailleurs, de très nombreuses tuiles et une grande quantité de matériaux de construction ont été soulevés

par la pelle mécanique, témoignant de la présence de constructions d'époque romaine à cet endroit. Ces informations sont confirmées par la présence des niveaux antiques aménagés et des tronçons de murs qui ont été recoupés par ces travaux. A l'intérieur du matériel ramassé, quelques éléments de constructions (fragments de plaques de marbre, briques-pilettes) laissent penser que des thermes, privés ou publics, existaient à proximité immédiate.

Le matériel qui a pu être rassemblé confirme que la principale fréquentation de la Basse-Ville se situe bien au Ier siècle de notre ère. Mais quelques éléments (céramiques engobées d'Eauze, une monnaie de Magnence) témoignent d'une phase d'occupation du IV<sup>e</sup> et du début du Ve siècle dont les traces discontinues ont déjà été découvertes dans la Basse-Ville.

### ■ *Quelques indications sur l'environnement immédiat de l'agglomération*

Un sondage a été pratiqué au début de la pente qui domine le secteur afin de confirmer l'inexistence de vestiges antiques à l'extérieur du fossé ou du ruisseau qui marquait la limite nord de l'agglomération.

Aucune structure n'est apparue. En revanche, le niveau de sol fréquenté à cet endroit durant l'Antiquité a sans doute pu être retrouvé grâce à une série de tessons

et de tuiles posés à plat. Il apparaît que cette zone de pente était pratiquement privée de sol (5 cm au mieux) au-dessus de la grave et des galets qui en constituent le substrat.

On peut supposer qu'une forte érosion liée à la déforestation qui a accompagné l'installation de l'agglomération<sup>1</sup> est à l'origine de cette situation, surtout si elle s'est accompagnée d'une phase climatique humide. Quoi qu'il en soit, les médiocres aptitudes agricoles de ce terroir de pente semblent établies avec clarté.

Une nouvelle fois, cette opération a démontré l'intérêt des surveillances systématiques de travaux urbains. Mises bout à bout, des données parfois fragmentaires prennent alors une dimension historique insoupçonnée.

Plus localement, ces découvertes conduiront certainement à une modification de la zone archéologique protégée.

François Réchin

<sup>1</sup> Bats, M., Bui-Thi-Mai. Une étude pollinique aux origines de *Benehnum* gallo-romain, Lescar, Pyrénées-Atlantiques), *Aquitania*, 2, 1984, p. 269-275. Les données rassemblées lors de la fouille de 1996 pratiquée dans le domaine de l'ADAPEI vont elles aussi dans le même sens.

## LESCAR

### L'enceinte

Ce secteur de la ville, intégré au quartier canonial au Moyen Age, conserve *in situ* plusieurs tronçons du rempart du Bas-Empire. Une portion dégagée, parcelle AK 70, présente encore quatre assises de moellons du côté de la vallée. L'écartement d'une face à l'autre est de 2,40 m en cet endroit ; la fondation, dans laquelle ont été répartis des galets, est surmontée d'une épaisse couche de mortier. Dans la même habitation, quelques mètres à l'Ouest, un passage moderne a percé le mur antique de part en part ; ses parois, taillées dans l'argile vierge du terrain d'assiette, montrent en coupe le profil de la tranchée qui fut creusée pour l'établissement de la courtille. Dans les propriétés voisines, d'autres sections laissent apparaître des restes de leur parement interne (AK 71 et 293).

D'importantes masses de maçonnerie, percées d'ouvertures tardives, dépassent encore le niveau du sol

actuel. Face aux Pyrénées, la plupart d'entre elles forment la limite extérieure des maisons : en AK 271 où de petites pièces ont été ménagées à l'intérieur du blocage, en AK 69 où de nombreuses baies présentent des tableaux de grande dimension, et en AK 294 où sont établies deux embrasures longues de 2,70 m.

Sur cette extension de 130 mètres environ, les parements visibles correspondent à un peu plus de 10 % de la longueur.

Le tracé de ce mur défensif s'est adapté aux limites de l'éperon. Une succession de segments de longueur irrégulière (7 à 38 m) délimités par des coudes peu prononcés, les uns saillants, les autres rentrants, est venue épouser la sinuosité du rebord du terrain.

Jean-Pascal Fourdrin,  
Raymond Monturet

## PAU

### Moulins Heide

La construction du futur hôtel du département des Pyrénées-Atlantiques, au pied du Parlement de Navarre, a donné lieu en avril 1998 à une série de sondages réalisés par le service régional de l'archéologie.

Le secteur concerné par le projet se situe en rive droite du Gave de Pau dans une ancienne zone de confluence avec l'Ousse, en amont du pont médiéval et hors du cadre urbain connu pour ces périodes. Il semble avoir été profondément aménagé depuis la période moderne notamment par la création d'un moulin et d'un canal de dérivation reprenant peu ou prou le cours de l'Ousse. La construction au début du XXe siècle des moulins Heide puis l'extension du bâti avec un garage et un boulodrome laissaient peu d'espoir de retrouver des vestiges d'occupations anciennes.

Une série de sept sondages a été réalisée sur le site, privilégiant les secteurs n'ayant pas été déjà excavés, notamment ceux situés sous les dalles des anciens bâtiments. Si cinq d'entre eux se sont révélés négatifs, deux autres ont permis de reconnaître les limites d'un bâtiment construit en galets et en bois, avec des éléments de pierre, sculptés, probablement remployés. Ces structures semblent liées à l'activité meunière déployée dans ce secteur à l'époque moderne.

Après la réalisation d'un premier relevé et le prélèvement de quatre structures en bois pour étude dendrochronologique, il a été convenu de mettre en place une fouille de ces structures, accompagnée d'une étude d'archives.

Philippe Vergain

## PAU

### Moulins Heide

La construction d'une extension à l'hôtel du conseil général des Pyrénées-Atlantiques (actuel Parlement de Navarre) a permis la mise en place d'une opération archéologique préventive à l'emplacement des anciennes minoteries Heïd, en contrebas du boulevard des Pyrénées au bord du canal de l'Ousse.

Sur une superficie de 100 m<sup>2</sup>, la fouille a permis la mise au jour d'un bâtiment à usage agro-pastoral. Celui-ci est formé de deux pièces séparées par une cloison bâtie en galets et au sol pavé de galets de rivière posés de chant. La présence de potelets (stalles de séparation) au sein de ces sols, l'usure marquée des galets (animaux ferrés), l'existence d'un caniveau central (évacuation) et la découverte de nombreux restes végétaux (litière) nous amènent à voir dans ces pièces des aires de stabulation animale. Des aménagements sanitaires (drains bâties

avec couverture de dalles de schiste), imposés par le voisinage immédiat du canal, ont également été observés. Des remplois d'éléments architecturaux (base de colonne en calcaire) ont été notés dans la mise en œuvre de certains murs. L'analyse stratigraphique a permis d'établir que le bâtiment avait connu au moins deux phases d'occupation.

L'attribution chronologique de cet ensemble peut être établie sur la base des analyses dendrochronologiques de quatre échantillons recueillis lors du diagnostic. Les résultats obtenus sont cohérents et permettent de proposer une date d'abattage des bois entre 1639 et 1707 avec de très fortes probabilités pour le tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Laurent Grimbert

L'opération 1998 a confirmé le potentiel archéologique de ce site et a permis de réexaminer l'architecture du monument au vu de nouvelles découvertes, remettant en question les hypothèses que nous avions formulées au terme du sondage diagnostic de 1997 (cf. bilan scientifique 1997).

### ■ **Architecture : la structure centrale**

Nous sommes bien en présence d'une structure semi-enterrée, comme à Peyrecor 1 et 2 à Escout.

La dalle couchée en J13 et son calage démontre la présence d'au moins deux supports mégalithiques. Le massif de calage est concentré sur la moitié supérieure de la fosse destinée à recevoir la chambre ce qui rapproche cette architecture des dolmens de Peyrecor.

La présence en L/M 14 de galets évoquant une murette avec un vide à côté pourrait être la trace d'un autre support mégalithique. Dans l'état actuel, la structure de Darré la Peyre évoque une chambre dolménique ou un coffre semi-enterré.

Cette chambre avait une longueur supérieure à 3 m (la limite sud, située sous un chêne, est inaccessible), pour une largeur d'environ 1,80 m.

La couverture, après réunion des deux éléments, était constituée d'une seule dalle de 3,20 m sur 3 m.

Le tumulus, de faible importance, ne semble pas avoir de parement à sa périphérie.

### ■ **Approche chrono-culturelle**

Le site de Darré la Peyre montre une occupation humaine probablement du Paléolithique moyen que l'on retrouve régulièrement sur tout ce cordon collinaire.

Le sol d'occupation associé à l'édition du monument - couche 1 niveau 2 - est assez perturbé par des actions postérieures. La présence du massif de calage sur le côté ouest nous fait espérer une meilleure conservation de ce niveau dans ce secteur.

Actuellement nous sommes en présence d'un mobilier qui évoque une occupation au Néolithique Final (pointe de flèche à ailerons équarris, denticulés sur quartzite), au Bronze Moyen (polypode) voire au Bronze Ancien et une ultime action (dont la nature reste à déterminer) à l'époque antique.

### ■ **Environnement**

Deux chemins ont été réalisés de part et d'autre du mégalithe par la municipalité. Ces chemins permettent d'observer sur 30 à 35 cm de profondeur la stratigraphie et de constater qu'il n'y a pas d'aménagement ou de traces d'occupation humaine visible dans ces coupes.

### ■ **Perspectives**

Ce monument, malgré les dégradations dont il a fait l'objet, conserve des secteurs intacts, surtout à l'extérieur de la zone recouverte par la dalle et contre elle.

L'étude exhaustive d'un tel monument nous semble indispensable. Elle permettra de mesurer la variabilité architecturale des monuments de cette ligne de crête. Elle devrait également permettre une meilleure compréhension des différents types de sépultures voire d'espaces cultuels, à l'époque de leur conception et construction, puis lors des réutilisations ultérieures.

On peut en effet s'interroger sur les rituels de l'Age du Bronze (ancien et moyen) puisque sur un même espace géographique présentant un mobilier homogène, on relève la présence de sépultures individuelles ou collectives en grottes, la réutilisation de dolmens, une structure sous dalle, des tombes en fosse (Peyrecor 2) et l'édition de tumulus dans les landes du piémont.

D'autre part, il conviendra de rechercher une interprétation des actions entreprises lors des premiers siècles de notre ère.

Patrice Dumontier

**SAINT-JEAN-  
LE-VIEUX**  
**Imus Pyrenaeus**  
**Burgo Chaharré ou**  
**Camp de César**

Fouillé au cours des années 1966-1975 par Jean-Luc Tobie, ce site antique, probable station routière de la voie Bordeaux-Astorga mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Imus Pyrenaeus*, a fait l'objet d'une courte campagne de sondages d'évaluation dans le courant du mois de juillet 1998. Cette intervention, menée par la société Hadès en collaboration avec l'inventeur du site, visait à fournir des éléments de réflexion sur la réoccupation du site à l'époque médiévale. Il s'agissait plus particulièrement de définir la nature et la chronologie du système fortifié situé au lieu-dit Burgo Chaharré, ensemble composé d'une motte dénommée Mendi-Kaxko et d'une enceinte enfermant une basse-cour de deux hectares. Ce site a fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques en 1984.

Les résultats des sondages, limités en surface et en profondeur, n'ont pas permis d'apporter de résultats chronologiques satisfaisants. Seuls, les modes de construction de la motte et du talus occidental de la basse-cour ont pu être observés : ces deux levées de terres sont composées d'une alternance de couches de galets et d'argiles à graviers. Elles pourraient donc être contemporaines. Le mobilier céramique recueilli dans les remblais de ces structures n'est cependant pas suffisamment représentatif pour trancher en faveur d'un aménagement défensif du Moyen Age.

Le site de Burgo Chaharré avait pourtant déjà livré du mobilier tardif, notamment des vases en relation avec une zone de l'enceinte où avaient été découverts en 1966 un cul-de-four et des plaques d'argiles rubéfiées qui recouraient des niveaux cendreux contenant des esquilles d'os. Sans doute une étude plus exhaustive du matériel céramique de l'ensemble du site révélerait d'autres productions d'époque tardive. D'ailleurs, le dégagement d'une chaussée empierrée au milieu de la basse-cour avait conduit le découvreur du site à considérer le niveau d'éboulis qui lui était associé comme la couche de démolition du site antique à l'époque médiévale. Une obole médiévale a été retrouvée dans ces

niveaux de remblais, mais ce seul indice ne paraît pas déterminant pour la datation de ces couches superficielles.

Quo qu'il en soit, la réoccupation de l'habitat antique au cours du Moyen Age se vérifie dans l'actuel village de Saint-Jean-le-Vieux, puisque des vestiges gallo-romains y ont été signalés au moins jusqu'à la hauteur de l'église Saint-Pierre. Cette église d'époque romane, éloignée d'une centaine de mètres de la motte, porte une dédicace qui fait référence à une chronique du XIII<sup>e</sup> siècle où est relatée la destruction du château Saint-Pierre dans la vallée de Cize, par Richard Cœur de Lion en 1177. La motte de Mendi-Kaxko pourrait correspondre à ce château, point de contrôle directement élevé sur la voie de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, chemin par ailleurs jalonné sur la commune d'une série d'établissements hospitaliers fondés au XII<sup>e</sup> siècle. Or, l'expédition du jeune duc d'Aquitaine visait justement à éliminer les péages et les rançons que réclamaient plusieurs seigneurs laïcs aux pèlerins jacobites. Le château de Saint-Pierre aurait donc été démantelé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, époque où le roi de Navarre reprend possession de la vallée de Cize et érige en 1194 la Merindad d'Outre-Ports avec Saint-Jean-Pied-de-Port comme siège de châtellenie.

Par conséquent, les incertitudes sur le peuplement médiéval à Saint-Jean-le-Vieux reposent sur deux difficultés. D'une part la pauvreté des sources écrites médiévales qui, parce qu'elles sont rares, ne permettent pas avec assurance de définir si elles concernent directement Saint-Jean-le-Vieux ou Saint-Jean-Pied-de-Port. D'autre part, l'absence de marqueurs chronologiques d'époque médiévale dans les structures fouillées ne permet pas de trancher sur l'origine précise du site fortifié. L'hypothèse d'y voir un «Camp romain» reste donc toujours d'actualité et constitue tout l'enjeu de la fouille programmée projetée.

Jean-Luc Tobie,  
Jean-Luc Piat

# SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

## La «Prison des Evêques»

### ■ *Présentation*

Le bâtiment dit «Prison des Evêques» (B2) est situé au cœur de la vieille ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, possible «castelnau» au pied du principal château possédé par le roi de Navarre sur le versant nord des Pyrénées.

Un relevé architectural, réalisé en 1997 par B. Duvivier, avait fait apparaître que la partie ouest de B2, la plus ancienne, s'était appuyée au sud sur un autre bâtiment (B1) dont seuls subsistaient les vestiges d'un mur montrant un arrachement du côté ouest et comprenant, au premier niveau, trois baies étroites et une porte.

Ce dernier bâtiment était implanté dans un espace servant actuellement de jardin et libre de construction depuis au moins le milieu du XVIIe siècle, date des plus anciens plans connus.

### ■ *Les recherches*

Les principales recherches de cette année, dont les objectifs majeurs étaient de recueillir le maximum d'informations sur le bâtiment B1, ont consisté en :

- une série de sondages ouverts dans le jardin mentionné précédemment ;
- une observation attentive des vestiges médiévaux de la commune.

Déjà commencée en 1997, la consultation des registres de comptes, établis du XIIIe au XVe siècles, concernant Saint-Jean-Pied-de-Port et conservés aux archives de Navarre a été poursuivie.

### ■ *Résultats*

L'épaisseur très importante des remblais modernes (localement supérieure à 2 m) et de possibles destructions n'ont pas permis de déterminer l'extension de B1

vers le sud et vers l'est. Par contre, outre qu'il est désormais possible de proposer la fin du XIIIe siècle comme période probable pour la construction de B1, les sondages ont livré les informations suivantes :

— le premier niveau de B1 avait une hauteur de plafond qui avoisinait les cinq mètres ; son sol, constitué d'un sédiment très argileux et très compacté, a été refait à plusieurs reprises ; la porte se prolongeait vers l'intérieur par un escalier, peut-être en bois à l'origine mais construit en pierre lors de l'aménagement du plus récent de ces sols ;

— B1 a été détruit par un incendie puis abandonné ; l'espace a été utilisé comme dépotoir mais, surtout, s'y sont développés à proximité des ateliers métallurgiques comprenant la totalité de la chaîne opératoire, depuis le minerai brut jusqu'à la production d'objets finis (étude en cours par J.-Cl. Leblanc) ; la datation de ces faits est, pour l'instant, comprise dans une fourchette chronologique allant du début du XIVe à la fin du XVIe siècle ;

— après la fin de cette activité, la zone est progressivement remblayée.

### ■ *Conclusion et perspectives*

Même si tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints, les recherches de cette année ont permis de recueillir de précieux renseignements sur l'histoire de ce secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elles ont surtout révélé son remarquable potentiel archéologique et le grand intérêt qu'il y aurait à y poursuivre des recherches axées sur la connaissance des différentes constructions et sur les activités métallurgiques qui s'y sont succédé.

Christian Normand,  
Benoît Duvivier

# SAINT-MARTIN D'ARBEROUÉ

## Grotte d'Isturitz

L'année 1998 correspond à la fin des travaux de terrain prévus par l'élaboration du livre blanc sur le patrimoine de la colline de Gatzelu. Dans ce cadre ont été réalisées plusieurs opérations ponctuelles :

— un sondage sous le porche de l'entrée sud de la salle Saint Martin, en face de celui réalisé au début du siècle par E. Passemard (1944). Interrompu dès la mise au jour des premiers objets attribuables au Paléolithique moyen, il a permis de retrouver le Proto-Aurignacien décrit par G. Laplace (1966).

— six sondages dans la salle dite d'Isturitz, seule partie de la grotte dans laquelle nous n'avions pas encore travaillé. Dans quatre d'entre eux (S8, S9, S10 et S11), la roche mère a été atteinte après avoir traversé seulement les déblais des anciennes fouilles. Leur richesse confirme que les fouilleurs précédents n'ont effectué qu'une récolte partielle des vestiges, prêtant une attention toute particulière à l'industrie osseuse, l'art mobilier, la parure, délaissant la faune et l'outillage lithique. Le sol rocheux de la cavité a des pendages assez prononcés en direction d'une zone déprimée située vers le centre de la salle, entre la grande colonne et le massif stalagmitique gravé. Le sondage S7 a mis en évidence des couches archéologiques aux limites très contournées. Outre une omoplate de jeune mammouth, il a livré un abondant matériel archéologique dont l'homogénéité reste à démontrer. Le sondage 12, effectué dans la partie distale du grand éboulis de fermeture de l'entrée sud de la salle d'Isturitz, n'a donné que de la faune et de la microfaune. En conclusion, les fouilles anciennes ont probablement détruit 99 % du remplissage archéologique de cette salle.

Parallèlement, les études en cours ont apporté les premiers résultats concernant le Proto-Aurignacien. Les travaux de Ch. Normand concernant le matériel lithique, bien qu'en cours, permettent d'avoir une idée plus précise des séries. En ce qui concerne la technologie, nous ne disposons que de quelques observations préliminaires. Le matériel brut, les déchets de taille et les nucléus sont abondants à l'exception, semble-t-il, des produits et sous produits de la production laminaire. Pour ce qui est de la typologie nous disposons de quatre séries avec nombre significatif d'outils : 169 pour la coupe 1 ; 592 pour la couche 4d du sondage 5 ; 191 pour la couche b du sondage 2 et 219 pour la couche R du même sondage<sup>1</sup>. Les caractères typologiques sont assez proches. Le pourcentage de grattoirs est compris entre 7 et 22 % et les grattoirs minces sont plus nombreux que les épais. Les burins sont moins nombreux (de 3 à 9 %). Les lames et éclats

retouchés (19 de 23 %) ont rarement une retouche aurignacienne typique (de 0,5 à 4 %). Le groupe dominant est celui des lamelles «Dufour» et «apparentées» (de 22 à 44 %) puis viennent les pièces à encoche et les denticulés (entre 6 et 11 %) et les pièces esquillées (entre 1 à 3 %). Pour ce qui concerne l'origine des matières premières lithiques nous ne disposons encore que d'informations d'ordre général. Dans toutes les séries, la matière première dominante est le silex du Flysch (autour de 70 %) avec prédominance très nette de celui de «Bidache» (distance minimale<sup>2</sup> d'approvisionnement proche de 13 km) sur celui d'Iholdy. Suivent le silex de type «Salies-de-Béarn» (25 km) et le silex de type «Chalosse» (entre 40 et 60 km), le premier étant soit plus fréquent soit à égalité avec le second. Dans certaines séries, notamment celle de la coupe 1 mais aussi du sondage 2, ont été notés des matériaux d'origine plus éloignée, tels des silex du Bergeracois, des silex gris du Sénonien du nord-est aquitain et un silex à grain très fin («Chocolat») qui pourrait venir du nord de la province basque espagnole d'Alava (renseignement oral : A. Arrizabalaga, Université de Vitoria). Il faut ajouter d'autres matériaux (cristal de roche, quartzite, calcaire, etc...), récoltés certainement à proximité de la grotte.

Pour finir notons que les premières datations numériques obtenues par H. Valladas sur os brûlé provenant de la couche archéologique 4d du sondage 5 sont : Gif 98237 34 630 ± 560 et Gif 98238 36 550 ± 610.

Alain Turq  
avec la collaboration de  
Christian Normand et Hélène Valladas

- PASSEMARD, E. La grotte d'Isturitz en Pays-Basque. *Préhistoire*, Paris, PUF, 1944, t. IX, 95 p., 64 pl.
- LAPLACE, G. Recherches sur l'origine et l'évolution des complexes leptolithiques. In: *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Edition E. de Brocard, Paris, 1966. Collection Ecole Française de Rome, supplément ; 4, 586 p.

<sup>1</sup> La série issue du sondage 6, effectué lors de la campagne 1998 est à première vue moins riche. Les premières observations semblent indiquer qu'elle est assez proche de celle recueillie à proximité par G. Laplace.

<sup>2</sup> Les distances sont calculées en ligne droite sans tenir compte du relief et des éventuels franchissements de cours d'eau.

La campagne de fouille 1998 correspond à la cinquième année d'intervention sur cette cavité qui contenait cinq niveaux archéologiques stratifiés que nous rappelons ici : occupation au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, aménagement d'une zone sépulcrale au Bronze Ancien et trois niveaux d'occupation au Néolithique.

Cette dernière campagne avait pour objet de terminer l'étude du dernier niveau néolithique mis au jour en fin de campagne 1997.

Ce niveau a été appelé 2c lors de la mise au jour d'une structure dans le carré C4 pour éviter toute confusion avec un sous niveau que nous n'aurions pas encore dégagé.

### ■ *Occupation de l'espace*

La répartition du mobilier et les structures conservées montrent un ensemble d'aménagements assez complexe.

Un foyer structuré, à remplissage de pierres, se trouve en position centrale, dans le carré C4.

Il est constitué d'une cuvette ovalaire, de 70 x 45 cm et profonde de 12 cm. Elle est entourée par des pierres de 10 à 15 cm de côté dont certaines sont légèrement inclinées vers le centre alors que la majorité est posée à plat, autour de la cuvette et non pas plantée verticalement. Des pierres plus petites recouvrent les charbons et les cendres, sans atteindre le fond de la cuvette.

Quelques très petits fragments osseux (plusieurs sont brûlés et brisés) sont répartis autour du foyer.

On observe la présence de gros blocs situés à l'aplomb du porche actuel (carré D3), et dans le prolongement, des blocs et pierres alignés en arc de cercle (carré D4) qui pourraient correspondre au calage d'une paroi (toile, peau).

Le secteur sud semble avoir été nettoyé (absence de pierre provenant des parois, alors qu'elles sont présentes au nord (lignes E et F), et c'est sur cet espace que le mobilier lithique est essentiellement réparti. Une bande

de 2 m de longueur pour 1 m de largeur est vide de tout témoin, contre la paroi sud.

### ■ *L'outillage lithique*

Ce niveau a livré 62 documents, la presque totalité en silex, avec un racloir en grès.

Là encore il s'agit surtout de produits bruts de débitage - sans nucléus - mais avec un plus grand nombre de pièces retouchées.

Les lamelles sont au nombre de 15 (dont 6 fragments) et on ne compte qu'une seule lame.

L'outillage est représenté par :

— une lame à dos. La retouche, unidirectionnelle, parallèle et abrupte, reprend la presque totalité du bord gauche, alors que le bord droit montre un tranchant émoussé ;

— un racloir transversal réalisé par une retouche semi abrupte, inverse, sur un gros éclat de grès ;

— une extrémité distale d'une lamelle à dos. La retouche unidirectionnelle est parallèle et abrupte et concerne le bord droit. Le côté gauche montre des esquilles d'utilisation ;

— un éclat comportant une retouche marginale et inverse des deux côtés ;

— quatre lamelles à retouches partielles.

La parure est constituée d'une petite plaquette de schiste gris vert, ovale, de 38 x 23 mm et 5 mm d'épaisseur ; elle a fait l'objet d'une tentative de perçage. L'orifice conique a été percé sur 2 mm de profondeur.

On peut supposer que la fracture de l'un des bords de la pièce est intervenue au cours de ce travail, ce qui a entraîné son abandon.

La petite série lithique est comparable à celle du niveau supérieur, qui a également livré une céramique attribuée au Néolithique ancien.

Cette opération a clôturé nos recherches sur le site d'Apons.

Patrice Dumontier

AQUITAINE  
PYRENEES-ATLANTIQUES

Opérations communales et intercommunales

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

					Prog.	P.	N°
CAMBO-LES-BAINS, USTARITZ, LARRESSORE	Gazoduc	Patrick MASSAN	AFA	SD		136	104
LALONQUETTE	Espace rural, peuplement et productions dans le piémont occidental pyrénéen.	Rosa PLANA-MALLART	SUP	PP	20	137	
	Habitat aristocratique et occupation du sol dans les vallées béarnaises (Aspe - Barétous - Ossau)	Anne BERDOY	SUP	PP	20-24	140	105

Opérations communales et intercommunales

CAMBO-LES-BAINS,  
USTARITZ,  
LARRESSORE

Tracé gazoduc

La réalisation d'un gazoduc, qui concerne trois communes, Ustaritz, Larressore et Cambo-les-Bains, représente 11789 mètres de tranchée. Dix jours de surveillance archéologique, du 28 septembre au 09 octobre 1998, n'ont pas été suffisants pour suivre l'intégralité du creusement réalisé simultanément par trois pelles mécaniques. Seuls 5130 mètres de tranchée ont été effectivement creusés dans ce laps de temps. Quand cela a été possible, lors des mises en intempéries du chantier, une vérification de situation a été menée sur les sites déjà inventoriés de la carte archéologique.

Implantée sur la rive gauche de la Nive, cette section de gazoduc a été effectuée uniquement dans des formations sédimentaires.

— Alluvions récentes (terrasse actuelle de la Nive) constituées de sédiment limono-sableux ponctuellement argileux ou graveleux, et sillonnées d'un réseau assez dense de fossés et de ruisseaux drainant les prairies et les parcelles destinées à la culture du maïs, dont certaines ont subi un sous-solage de 0,90 m de profondeur.

— Alluvions anciennes (anciennes terrasses de la Nive) formées d'alternance de sables, de graves, de cailloutis pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur.

Trois secteurs seulement, tous situés sur la commune d'Ustaritz, sur l'emprise du tracé traité ont fourni de minces indices archéologiques représentés par de petits lots de silex recueillis dans le niveau supérieur du sol (terre arable). Les tentatives d'identification et de datation<sup>1</sup> de ce mobilier lithique s'avèrent décevantes. Cela s'explique par trois raisons : absence d'outillage et de débitage typique, faiblesse de l'échantillonnage récolté, mauvais état de conservation à cause des pratiques agricoles modernes. Alors que les deux premiers indices de sites sont représentés par des objets en silex blond dont il a été isolé un bloc de matière première testé, un petit nucléus à lamelles, une lamelle et une lame tronquée, le dernier indice se caractérise par un lot d'éclats de silex du Flysch de couleur noire dont le travail de débitage n'est pas aisé.

A proximité du tracé, un four à chaux (moderne ?) encore partiellement en élévation a été localisé et inventorié.

Patrick Massan

<sup>1</sup> Olivier Ferullo, ingénieur au service régional de l'archéologie d'Aquitaine.

# LALONQUETTE

## Espace rural, peuplement et productions dans le piémont

C'est dans le cadre d'une collaboration entre des chercheurs de disciplines différentes que s'est déroulée cette opération de prospection programmée. L'objectif était l'étude de l'occupation rurale et la caractérisation des structures agraires à l'échelle d'une micro-région, le territoire environnant la *villa* gallo-romaine de Lalonquette. La campagne de prospection au sol a été accompagnée d'une prospection aérienne et d'une prospection géophysique sur l'un des sites repérés en surface.

La prospection concernant la Protohistoire autour de la *villa* de Lalonquette a visé essentiellement à dresser l'inventaire des *tumuli* du plateau de Thèze, situés principalement le long du chemin de La Poudge. Une première approche de l'étude du territoire a permis l'ébauche d'une modélisation de l'occupation du sol : ont ainsi été isolées deux enceintes «de type protohistorique» surplombant les vallées du Gabas et du Luy de France, une voie probablement protohistorique (plateau de Thèze) jalonnée de *tumuli*, des habitats et des enclos (à vérifier).

Les indices protohistoriques permettent de commencer à mieux cerner certains aspects qui pourraient avoir présidé à l'implantation de l'habitat romain. Dans trois cas (n° 23-49-134), des éléments qui attestent d'une occupation éventuelle pendant la Protohistoire ont été mis en évidence à proximité de sites d'occupation romaine.

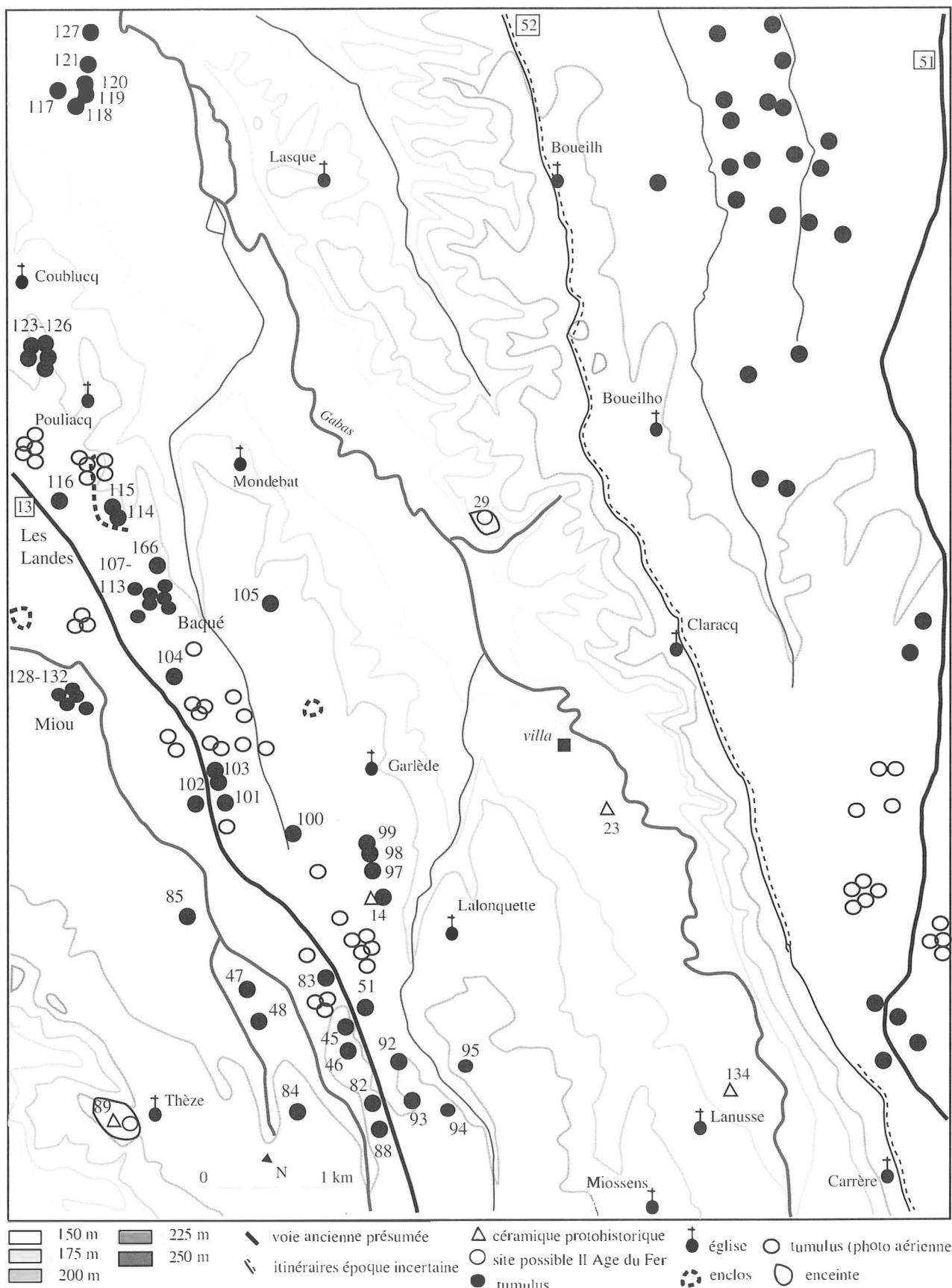
La prospection du secteur proche de la *villa* a permis de repérer un habitat périphérique assez dense (n° 10-39-80-86-135-136-138). Cette occupation périphérique souligne le rôle économique et social de la *villa* comme centre domanial, puisqu'elle rassemble dans son proche voisinage des bâtiments vraisemblablement d'habitation et des structures liées aux différentes activités économiques. Toutefois, il reste encore à apprécier l'évolution de son emprise territoriale, dont les différents états peuvent traduire des formes de gestion et d'organisation diverses du domaine. Un chemin assurait la liaison entre la *villa* et le plateau de Claracq. Cet itinéraire paraît mettre également en communication les *villae* de Lalonquette et

Taron. Sur le plateau de Thèze, la prospection aérienne a permis de préciser le tracé de la voie romaine fossile.

L'occupation romaine apparaît structurée autour du pôle majeur que représente la *villa*, mais celle-ci a coexisté avec d'autres établissements de taille plus modeste (n° 26-49-137). La question se pose désormais de connaître la relation de ces habitats avec la *villa*. L'occupation de la vallée du Gabas a été privilégiée mais on connaît aussi une implantation sur les plateaux (Thèze, Claracq) ; cela témoigne d'une exploitation de terroirs complémentaires. En ce qui concerne la densité de l'habitat, on constate une répartition assez homogène sur l'ensemble du territoire prospecté : les sites sont séparés par des distances d'environ 1000 à 1500 mètres. Toutefois, il est difficile de savoir si tous ces sites sont contemporains.

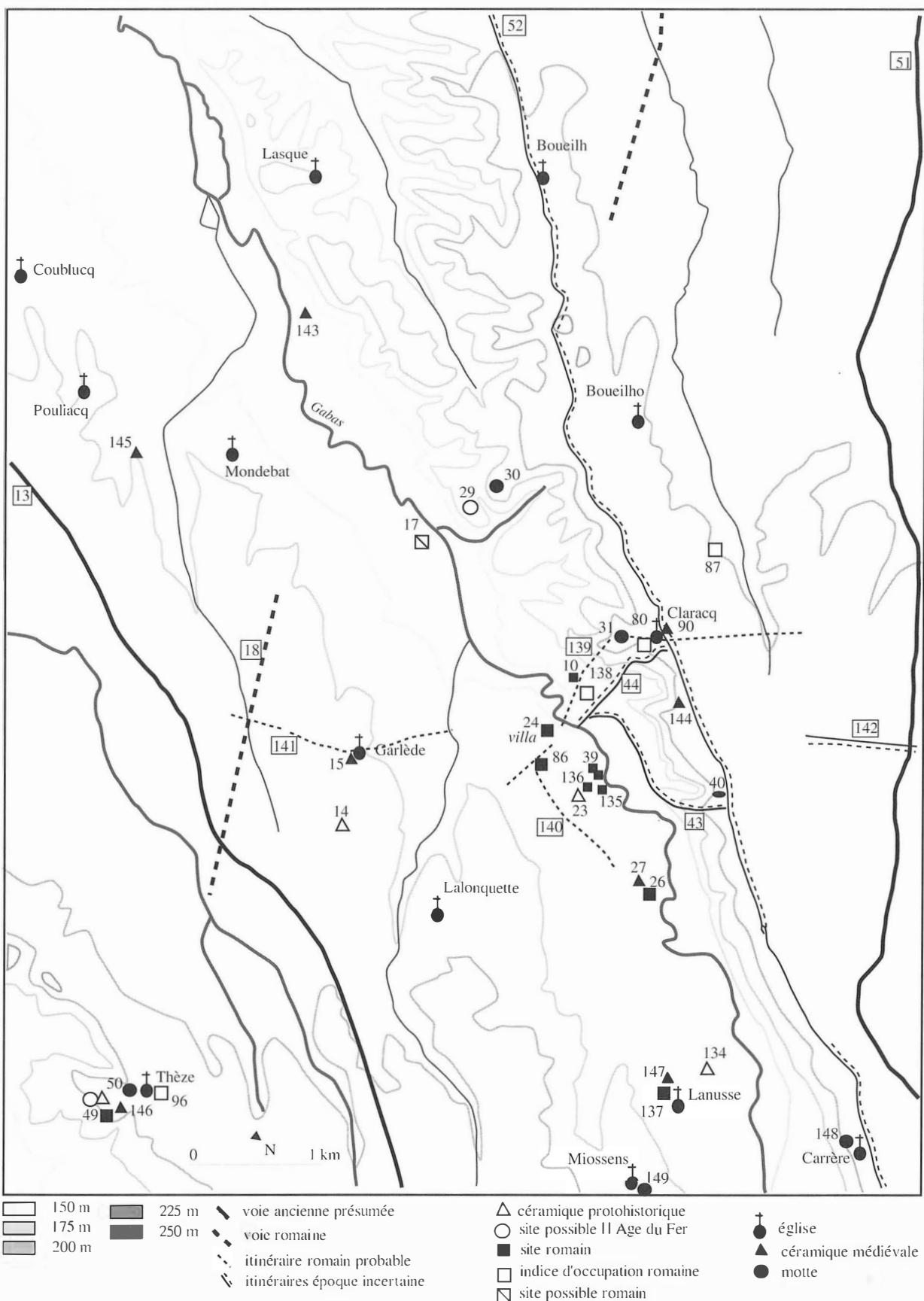
Le volet médiéval de l'opération de prospection a été mené selon trois axes. D'abord il fallait faire le point sur l'ensemble des sites facilement identifiables tels que les *oppida* du Haut Moyen Age, les mottes castrales ou les églises. Ensuite nous avons tenté de mettre en évidence les renseignements sur le peuplement que nous fournissent les sources de la fin du Moyen Age. Nous avons profité de cette phase de dépouillages de sources écrites pour replacer le secteur étudié dans les cadres administratifs religieux, seigneuriaux et civils tels qu'ils apparaissent vers 1385. Nous avons ainsi pu comparer les données chiffrées sur la densité et la répartition du peuplement telles qu'elles ressortent des textes de cette époque et la réalité des découvertes archéologiques. L'analyse des distorsions très fortes entre les deux approches a débouché sur plusieurs pistes de recherches que nous avons seulement effleurées au cours de cette première année d'enquête.

Rosa Plana-Mallart  
avec la collaboration de François Didierjean,  
Jean-Marie Escudé-Quillet, Florent Hautefeuille  
et Sophie Larqué



## Lalonquette. Espace rural, peuplement et productions dans le piémont.

### Occupation protohistorique.



Lalonquette.  
Espace rural, peuplement et productions dans le piémont.

Occupation romaine et médiévale.

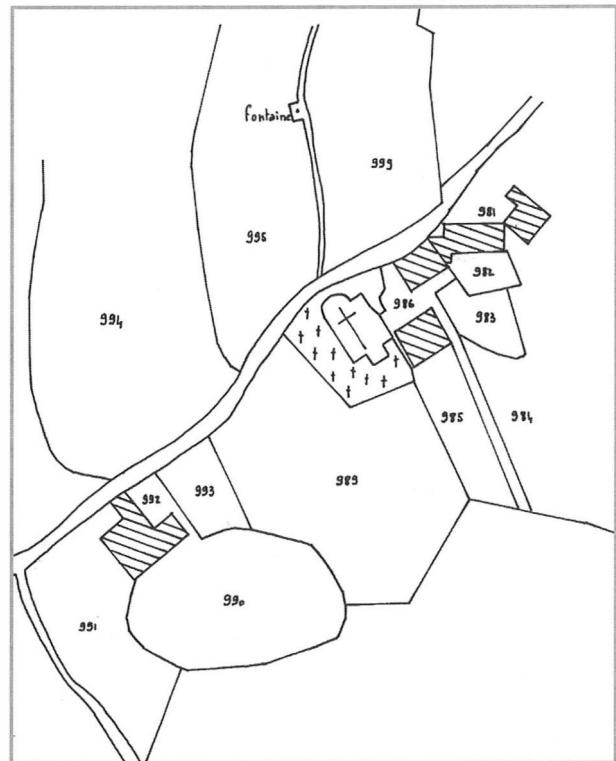
## Habitat aristocratique des vallées béarnaises

La question de la présence aristocratique dans les vallées béarnaises - Ossau, Aspe et Barétous - a, depuis longtemps, été tranchée. L'absence de mottes dans cet espace montagnard est tenue pour acquise, à l'exception bien connue de celle de Castet. Par ailleurs, si quelques nobles apparaissent ça et là au fil des textes (et notamment dans le dénombrement des feux de 1385), on considère que ce ne sont là que de très petits seigneurs dont la place et l'influence sont quantité négligeable dans ces vallées au statut particulier.

En dépit de cet état de fait, un faisceau d'éléments m'a déterminée à reprendre la question qui n'avait en réalité jamais fait l'objet d'études approfondies. Cette recherche qui s'inscrit dans le cadre d'une prospection programmée, s'articule autour de deux axes majeurs. Il s'agit, dans un premier temps, de réaliser un état des lieux en matière d'habitat aristocratique, afin de s'interroger ensuite sur le rôle que ce dernier a pu avoir (implantation, statut des possesseurs, influence ou non sur le tissu villageois...). L'option d'une opération pluriannuelle a été retenue au regard du nombre relativement important de communes à traiter : six en Barétous (canton d'Aramits), treize en Aspe (canton d'Accous) dix-huit en Ossau (cantons d'Arudy et de Laruns).

Selon le calendrier établi, cette première année a été consacrée au dépouillement des documents cadastraux anciens : plans et états de sections. L'enquête toponymique à partir de ces derniers s'avère la plus fructueuse puisque bon nombre de toponymes susceptibles de témoigner d'une implantation aristocratique ont en effet été relevés. Les Lamothe, Domec (demeure d'un domenger), Lassalle ou autre Abadie (abbaye laïque) doivent être considérés comme autant d'indices qu'il importe ensuite de vérifier et de compléter par la prospection sur le terrain et la recherche en archives. Cette triple approche, longue à mettre en oeuvre, est toujours en cours aussi se bornera-t-on à signaler ici l'un des principaux apports de cette enquête. Les toponymes dérivés de «motte» ne sont pas aussi rares que l'on aurait pu le penser (21 indices ont été relevés à ce jour) et les recherches menées sur le terrain ont permis d'identifier huit mottes réparties entre les trois vallées. De tels chiffres sont évidemment provisoires en l'état d'avancement de l'étude mais ils s'opposent d'ores et déjà à l'idée d'une absence de mottes qui prévalait jusqu'ici.

Un second volet de la recherche de cette année a porté sur l'étude approfondie de l'une des communes de



Bescat - Section B, feuillet 3.

la vallée d'Aspe : Bedous. En mettant l'accent sur ce village - qui ne se distingue ni par la richesse de ses vestiges, ni par l'importance de son fonds documentaire -, il s'agissait de vérifier la validité d'une méthode de travail. Par une démarche régressive faisant appel aux données de terrain et aux sources écrites médiévales, modernes et contemporaines, l'étude doit porter non seulement sur l'habitat aristocratique mais également sur l'histoire de l'occupation du sol, l'accent étant mis sur le village. A l'issue de cette recherche, le tableau qui peut être brossé rapidement est le suivant. Au cours du Haut Moyen Age, un premier noyau d'habitat s'est constitué autour d'une église paroissiale dédiée à Notre-Dame (aujourd'hui disparue) et d'une abbaye laïque, le long d'un axe de communication sans doute hérité d'une voie antique. Deux maisons nobles apparaissent ensuite successivement à l'époque féodale (dont l'une dès le XIe siècle) et s'implantent dans un espace situé entre le village primitif et le gave au sud de celui-ci. Cette présence aristocratique nouvelle n'est pas sans conséquences : modification du tracé de la voie originelle,

extension de l'habitat, création d'une chapelle dédiée à Saint Michel. Cette dernière devient par la suite église paroissiale et cefaitestl'une des principales illustrations du déplacement du cœur du village qui s'est opéré en direction de l'espace occupé par les maisons nobles Lassalle et Domec. La position de celles-ci, de part et d'autre du point de passage sur le gave, indique par ailleurs clairement le rôle qu'elles ont pu jouer dans le contrôle de l'axe de communication remontant plus avant dans la vallée.

Les enseignements de cette étude de cas sont multiples. Pours'enteniraux plus importants, soulignons

tout d'abord qu'en dépit de la pauvreté ou des lacunes des sources, il est possible, par le biais de la méthode mise en oeuvre, de rassembler suffisamment d'éléments pour éclairer le sujet. Par ailleurs, il est notable que la présence de l'aristocratie est d'importance et que son rôle et son influence sont loin d'être négligeables, du moins dans cet exemple où sont attestées trois maisons nobles, y compris l'abbaye laïque. Reste désormais à enrichir le corpus des données qui permettront, à terme, de disposer d'une vision d'ensemble.

Anne Berdoy

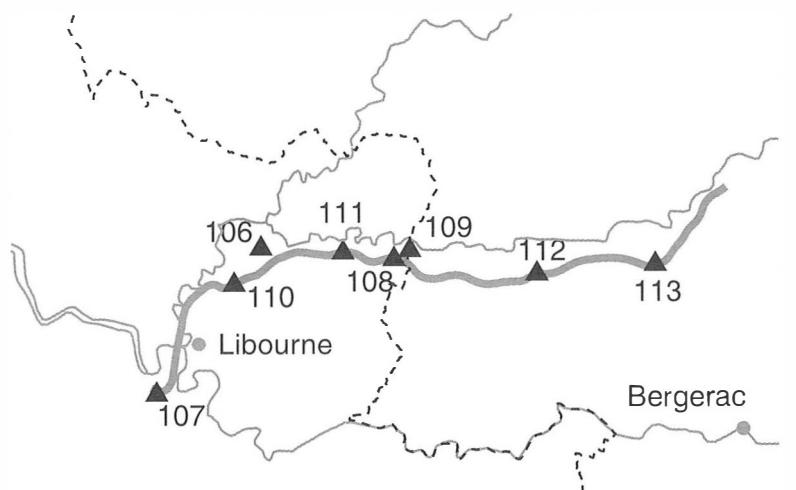
AQUITAINE  
DORDOGNE ET GIRONDE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

**Autoroute A. 89 - Section Bordeaux-Périgueux  
Préhistoire et Histoire**

					Prog.	P.	N°
	ARVEYRES-COUTRAS	Section 1.2	Marc RIME	AFA	P		143
	ABZAC	Zone de Barraud	Thierry Gé	AFA	SD		144 106
33/079/002/AH	CADARSAC	Carrière du Grand Barail	Wandel MIGEON	AFA	SD		145 107
33/191/005/AH	GOURS	Au Marais	Wandel MIGEON	AFA	SD	16	145 108
33/191/004/AH	GOURS	La Bouage	Frédéric GERBER	AFA	SD		146 109
33/393/016/AP	SAINT-DENIS-DE-PILE	Les Champs de Bossuet	Laurence BOURGUIGNON	AFA	SU	6/7	146 110
33/447/001/AP	SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	Les Champs de Buchets	Christophe SIREIX	AFA	SD		148 111
	MONTPON - MUSSIDAN	Section 2.2 et 2.3	Hervé GAILLARD	AFA	P		148
	MONTPON-MENESTEROL	Section 2.2 - Tracé autoroute A 89 Montpon - Mussidan	Frédéric GERBER	AFA	P		149
24/449/003/AH	SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET	Les Marquinauds	Tommy VICARD	AFA	SD	20	149 112
24/462/007/AH	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN	L'Enclos - Les Bitarelles	Stéphane FOURNIER	AFA	SD	25	151 113



0 10 km

AQUITAINE  
DORDOGNE ET GIRONDE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Autoroute A. 89 - Section Bordeaux-Périgueux  
Préhistoire et Histoire

ARVEYRES-  
COUTRAS

Section 1.2

■ **Prospection archéologique**

Cette opération s'est déroulée du 27 avril au 17 mai 1998. Quarante-deux sondages ont été réalisés sur les 955 mètres livrés par l'aménageur (Autoroute du Sud de la France). Les sondages de 20 m x 2 m, ont été implantés sur deux layons, en quinconce, de part et d'autre de l'axe central du fuseau autoroutier.

L'exécution des reconnaissances archéologiques sur deux layons n'offre qu'une vision très partielle des indices de sites, d'où la réalisation fréquente d'élargissements limités des sondages afin de vérifier les informations de terrain. Au point de vue des résultats archéologiques, cette opération offre un bilan assez positif. On remarque qu'aucun sondage n'est totalement négatif. Sur les 42 sondages excavés, 41 ont livré des artefacts ou des structures incontestablement modernes ou contemporaines :

— des fragments de tuiles mécaniques, de briques, de verre, de métal (d'origine agricole tel que des fragments de socs de charrue), de céramiques vernissées, de faïence et de porcelaine constituent les principales traces anthropiques de ces époques,

— les structures mises au jour consistent la plupart du temps en des fossés parcellaires et dépotoirs récents, trous de piquets, culées de vigne et labours profonds.

Cette constatation induit une mise en culture relativement récente (sans doute pas avant le XVIII<sup>e</sup> siècle) et assez intense. Cette exploitation du sol en profondeur dans des dépôts sédimentaires déjà peu épais a pu entraîner de fortes perturbations des niveaux archéologiques anciens. De plus, le type principal de culture n'a rien arrangé. Il s'agit en effet de la vigne, culture particulièrement destructrice sous tous ses aspects : labours importants, racines profondes (jusqu'à 0,80 mètre par endroits), terrains laissés à nu tout au long de l'année, ce

qui favorise une forte érosion des sols par lessivage et ravinement.

Ces perturbations expliquent la rareté des sites en place d'une part, et la maigre récolte d'objets archéologiques d'autre part. Ce constat est surtout valable pour les périodes historiques.

Les zones échappant à ces perturbations sont des secteurs qui présentent des structures en creux préservées ou qui ont été conservées grâce à une exceptionnelle couverture sédimentaire plus épaisse qu'ailleurs.

Deux sites ont plus particulièrement attiré notre attention par leur intérêt archéologique et ont fait l'objet d'évaluations complémentaires :

— le site de «Champs de Bossuet» qui présente de grande concentration d'objets lithiques du Paléolithique Moyen (cf. texte ci-après),

— le site de «Grand-Frappe» qui a d'abord livré une fosse contenant du mobilier de l'Age du Bronze Final avant de donner lieu à une opération d'évaluation confiée à F. Gerber sous la direction de M. Rimé.

■ **Le Grand-Frappe : résultats de l'évaluation**

La zone est située au bas d'une pente relativement accentuée descendant vers le ruisseau de Mauriens à une altitude moyenne de 8,45 m NGF. Le substrat, qui apparaît sous 0,20 à 0,30 m de terre végétale, est composé de limon sableux et de graviers, correspondant à d'anciens dépôts du ruisseau. La nappe phréatique est située à 0,10 m sous le sommet du substrat.

Un décapage de 120 m<sup>2</sup> a permis de cerner les limites de la fosse protohistorique repérée lors de la prospection, et de mettre en évidence deux fossés, plus ou moins parallèles à la pente. Ces derniers, fortement perturbés par des souches, ont pu être datés

de la période moderne (XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles), voire contemporaine.

La fosse est ovaloïde (2,20 x 2,50 m). Elle a une profondeur maximale de 0,24 m. Ses parois sont obliques et son fond plat. Elle présente au nord, un léger replat. Elle est bordée au nord-est par un trou de poteau d'un diamètre de 0,35 m et profond de 0,28 m, dont le remplissage supérieur, composé de limon sableux noir comportant quelques galets chauffés, est le même que celui de la fosse.

Le remplissage des deux tiers inférieurs de la fosse est constitué de lits de galets chauffés, mêlés à du sédiment rubéfié et à un limon noir charbonneux, identique au remplissage supérieur. Trois gros galets (diamètre 0,30 à 0,40 m), deux en quartz et un en roche verte, également chauffés, ont été dégagés au sommet des galets. Le mobilier céramique a été retrouvé essentiellement entre ces galets, certains fragments semblant avoir été écrasés sur place.

La fosse a livré 681 tessons et 44 pièces lithiques (silex taillés). Pris dans les galets chauffés, plusieurs tessons portent des marques de rubéfaction. Il semble évident que les vases n'ont pas été cassés sur place, mais que de gros éléments ont été intégrés au remplissage de la fosse lors de la mise en place des galets. L'état de conservation du mobilier est très mauvais. Ceci est dû en grande partie, à la faible profondeur d'enfouissement et à la présence de la nappe phréatique. L'ensemble du mobilier céramique a dû être consolidé avant étude.

Bien qu'aucune forme complète n'ait pu être reconstituée, la disparité des pâtes et inversement la similitude de certains tessons, permettent de restituer le nombre minimum d'individu à une dizaine de vases. Les pâtes sont pour la plupart «grossières». Elles sont plutôt sableuses et intègrent de gros grains de dégraissant quartzeux. Certaines sont légèrement chamotées. Les

couleurs varient du brun clair au brun foncé en passant par le brun-orangé. L'essentiel des formes correspond à de gros vases de stockage au corps vraisemblablement globulaire, avec une carène plus ou moins marquée juste en dessous de l'épaulement. Le décor de ces vases est formé par un cordon digité en applique, situé en général au-dessus de la carène, et par une impression ondée de la lèvre. Un seul fond complet a été retrouvé. Même s'il présente une pâte similaire à celle des vases précédents, rien ne permet d'affirmer qu'il se rattache à l'un de ceux-ci. Deux autres formes, présentant une pâte fine totalement différente des précédentes, ont également été trouvées au sein des galets rubéfiés.

Le reste du mobilier correspond essentiellement à des éclats de taille en silex. Deux micro-lames et une lame ont également été trouvées. Rien ne permet de le caractériser plus particulièrement.

La fonction précise de cet ensemble reste difficile à définir. La présence des nombreux galets chauffés et de limon charbonneux (ou oxydé par la décomposition de matériaux organiques ?), laissent supposer qu'il s'agit d'une structure de combustion. Cependant, rien n'interdit non plus d'imaginer qu'il s'agit en fait d'un dépotoir associant des restes de foyer et des éléments céramiques. L'absence de forme archéologiquement complète, et l'état fragmentaire du mobilier rend cette seconde hypothèse très crédible. Aucune autre structure n'a été repérée dans les environs.

En l'état actuel de l'étude, le mobilier semble pouvoir appartenir à la production de l'Age du Bronze Final ou du début de l'Age du Fer. Une étude plus approfondie du mobilier devrait permettre d'affiner les descriptions et les datations de cet ensemble.

Marc Rimé,  
avec la collaboration de Frédéric Gerber

## ABZAC

### Zone de Barraud

La zone d'emprunt de Barraud est implantée sur l'un des étages fluviatiles perchés de la vallée de l'Isle (FW3). Ce projet est situé dans un secteur dense en indices de sites concernant essentiellement les périodes paléolithiques et protohistoriques. La prospection archéologique a été réalisée selon le protocole utilisé pour l'ensemble des opérations de l'A 89. Deux cents sondages ont été réalisés selon une maille en quinconce. L'étude des stratigraphies a démontré que la couverture sédimentaire superficielle pouvait être subdivisée en trois sous-ensembles. Dans le secteur sud-est de la zone d'emprunt a pu être observée une formation de type

pseudogley constituant le remplissage de paléochenaux d'âge pléniglaciaire. Le matériel paléolithique associé est très rare et peu significatif. Ensuite d'épaisses colluvions issues de la terrasse se sont mises en place sur le rebord occidental du replat structural. Elles n'étaient associées à aucun matériel archéologique. Seule la couverture superficielle reposant directement sur la terrasse quaternaire a fourni un indice de site protohistorique très perturbé. En effet sur le replat même de l'étagement, la mise en culture des sols a certainement induit une érosion significative de la couverture sédimentaire sur plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur. Outre

la présence de vestiges épars paléolithique et néolithiques, les restes de deux dépôts céramiques ont pu être mis au jour dans le secteur est de la carrière. La forte dispersion des tessons céramiques et la présence de nombreux microfragments céramiques au sein des la-

bours suggèrent que le site est pratiquement détruit à l'heure actuelle. D'après l'étude céramique, ces dépôts peuvent être attribués au Premier Age du Fer.

Thierry Gé

## CADARSAC

### Le Grand Barail

La zone d'emprunt du lieu-dit «Le Grand Barail» est située dans la plaine alluviale de la Dordogne à deux kilomètres au sud ouest du lit actuel. Le site du projet est à cinq mètres d'altitude NGF et repose sur des alluvions würmiennes et récentes. Le projet est situé en bordure d'une voie de communication antique, le C.D. n°18 de Saint-Bonnet à Sainte-Foy-La-Grande.

La prospection archéologique a été réalisée en juillet 1998 selon un cahier des charges établi par le service régional de l'archéologie. Cent trente-neuf sondages ont été creusés selon une maille en quinconce sur une surface de vingt-cinq hectares. L'étude des stratigraphies a démontré que la couverture sédimentaire superficielle pouvait être subdivisée en trois sous-ensembles.

Dans le secteur ouest de la zone d'emprunt, une zone de dépressions comblées de dépôts superficiels argileux recouvre des argiles type pseudo-gleys. L'extrémité est de l'emprise présente une zone légèrement plus élevée avec des dépôts limono-argileux présentant une évolution de type pseudo-gley. Ces contextes ont fourni

quarante-huit sections de fossés de type parcellaire ou drainage, quatre fosses de type charbonnière et trois fosses de type chablis sans indices chronologiques particuliers, hormis six sections de fossés avec du matériel contemporain.

D'après l'étude géologique, la couverture sédimentaire superficielle correspond aux dépôts de plaine de débordement, holocènes. La découverte de deux pièces très fraîches attribuable au Paléolithique supérieur entraîne néanmoins la question suivante : comment de tels objets peuvent-ils être transportés dans le cadre d'une dynamique liée à des crues de débordements au cours de l'Holocène ?

La multiplicité des structures en creux de type fossés témoigne vraisemblablement des activités de drainage en basse vallée, liées à l'inondation des vignobles afin de noyer les larves de l'insecte responsable de l'épidémie de phylloxéra à la fin du XIXème siècle.

Wandel Migeon

## GOURS

### Au Marais

La zone d'emprunt du lieu-dit «Au Marais» en Gironde, est implantée sur l'un des étages fluviaires du cours inférieur de la vallée de l'Isle (FW3). Le projet est situé dans un secteur dense en découvertes archéologiques concernant le Paléolithique, la Protohistorique et l'Antiquité, réalisées à l'occasion des travaux de construction de l'autoroute A89.

La prospection archéologique a été réalisée en Août 1998 selon un cahier des charges établi par le service régional de l'archéologie. Cent vingt-quatre sondages ont été implantés selon une maille en quinconce sur une surface de douze hectares. L'étude des stratigraphies a démontré que la couverture sédimentaire superficielle pouvait être subdivisée en cinq sous-ensembles.

Dans le secteur nord-est de la zone d'emprunt correspondant à un replat structural, zone haute, la

couverture sédimentaire superficielle a été totalement érodée et la grave apparaît subaffleurante. C'est dans ce contexte que la mise au jour de trois enclos protohistoriques a été faite. Ils sont associés à plusieurs structures en creux de type fosses creusées dans la terrasse. Les structures apparaissent résiduelles mais les parties creusées dans la terrasse graveleuse sont préservées. Le matériel protohistorique attribué au Premier Age du Fer est relativement abondant quoique fragmenté dans le remplissage des fossés d'enclos.

Les secteurs sud-ouest, sud et sud-est de la zone d'emprunt correspondent à une zone dépressionnaire de type talweg, avec des comblements argileux à caractères hydromorphes. Ce contexte a fourni vingt-cinq sections de fossés de type parcellaire ou drainage sans indices chronologiques particuliers.

Wandel Migeon

## GOURS

### La Bouage

Le diagnostic archéologique réalisé en 1997 sur le projet d'ouverture de carrières, à proximité du tracé de la future autoroute A89, au lieu-dit «La Bouage», avait révélé la présence de céramiques du Néolithique, pouvant traduire une occupation de cette zone, durant cette période.

La campagne d'évaluation, réalisée en juin-juillet 1998, sur une superficie d'un peu moins d'un hectare a permis d'infirmer cette hypothèse et de montrer de plus, que le site a connu des occupations sporadiques (?) durant toute la Protohistoire (Age du Bronze et Age du Fer) et l'Antiquité.

Une culture intensive avec des labours profonds et la pratique du sous-solage a conduit à une érosion importante du terrain et à une mauvaise conservation des vestiges archéologiques. Quelques structures en

creux (fosses et trous de poteau) de différentes périodes ont pu être dégagées, ainsi que deux lambeaux de sol archéologique préservés dans des dépressions naturelles, où se mêlent des fragments de structure en place (niveaux de galets aménagés, foyers) et des colluvions.

Une zone d'environ 1000 m<sup>2</sup> a livré une importante série lithique du Paléolithique supérieur. Une large dépression centrale de 300 m<sup>2</sup> est susceptible d'avoir préservé les restes d'une occupation de cette même période. L'intérêt majeur du site réside dans l'apparente homogénéité typo-technologique de cette série lithique et des rapprochements qui peuvent être faits avec les industries similaires issues de sites proches, fouillés dans le cadre de l'opération A89.

Frédéric Gerber

## SAINT-DENIS- DE-PILE

### Les Champs de Bossuet

Le gisement paléolithique moyen des Champs de Bossuet, fouillé en sauvetage urgent dans le cadre d'un aménagement du tracé autoroutier A89 a été exploré sur plus de 500 m<sup>2</sup>. Il a livré une industrie discoïde avec de larges concentrations de débitage.

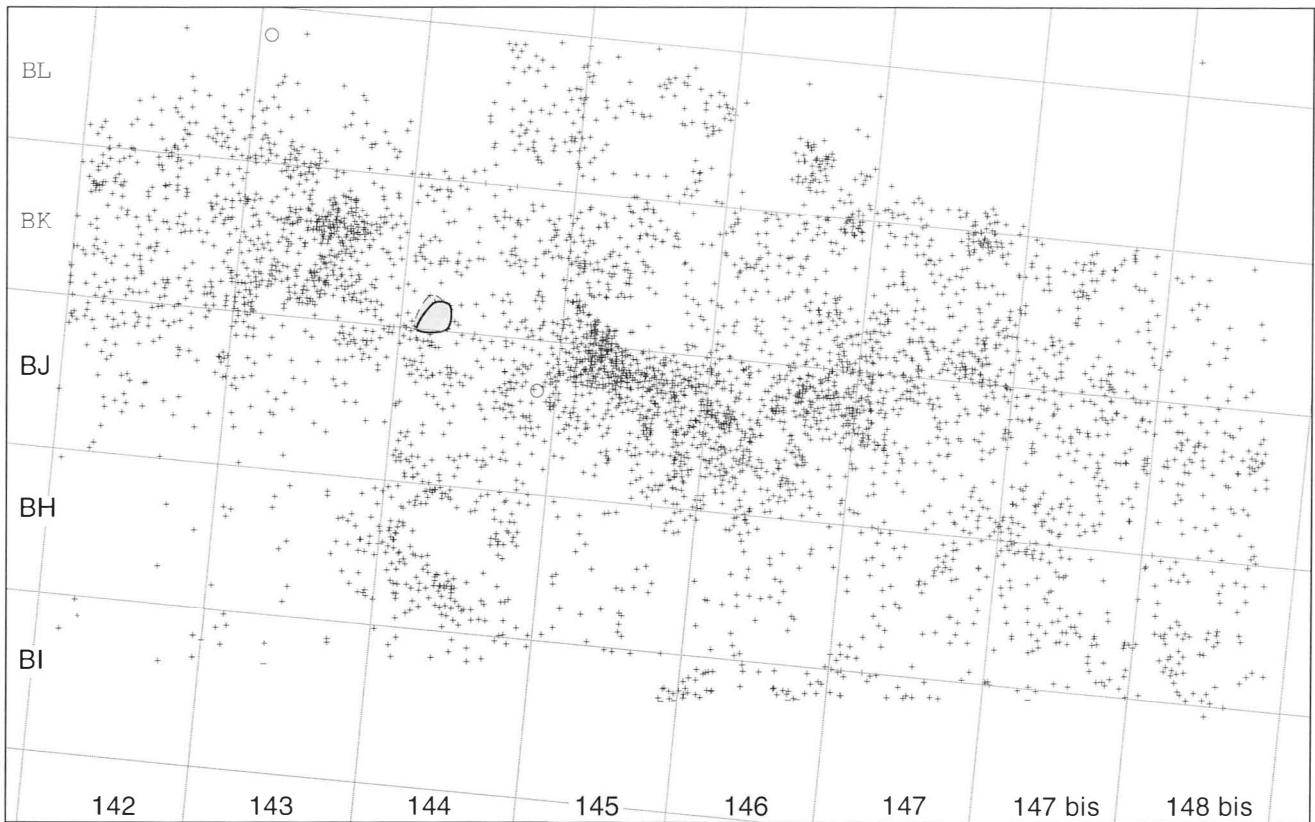
Le site est implanté en surplomb d'un petit thalweg, affluent en rive gauche de l'Isle dans son cours inférieur. Le niveau archéologique, d'une épaisseur moyenne de 15 cm, s'inscrit dans les terrains de couverture d'une des terrasses du complexe moyen de la vallée de l'Isle. Plusieurs observations ont pu être réalisées quant aux modalités de mise en place de celui-ci, concourant à établir un contexte taphonomique favorable.

Aucune altération post-dépositionnelle relative à la position des objets dans l'espace, n'a été décelée. Nous n'avons observé ni grano-classement de la fraction grossière du sédiment, ni déplacements d'objets selon un axe privilégié. Plusieurs tests de fabrique ont en effet montré le caractère aléatoire de leur positionnement. Le tamisage systématique révèle également une répartition aléatoire des objets inférieurs à 2 cm ; en outre, nous n'avons pas observé d'accumulation de gros objets dans des dépressions.

Le contexte pédologique (décarbonatation des sédiments) exclut malheureusement toute possibilité de fossilisation d'ossements. Les activités de subsistance ne peuvent donc être abordées qu'à partir des stratégies d'exploitation des matières premières minérales locales et exogènes et de la répartition spatiale des vestiges (fig. 1). On constate en effet une gamme variée de matières premières (silex, quartz, calcédoine et dolérite). Celles-ci, acquises en position secondaire alluviale, témoignent, tant au niveau de la sélection que du transport, d'un investissement important. En effet, la présence de "manuports" (gros blocs de quartz et de dolérite, atteignant parfois les 10 kg, fig. 2), laisse supposer une fonction autre qu'une simple halte de production.

L'étude technologique détaillée, en cours, devrait permettre d'évaluer la proportion des différentes phases technologiques de la chaîne opératoire, et leur représentation pour chacune des matières premières. Ces données aideront à l'interprétation de la fonction du site : ateliers de débitage ? Campements provisoires ?

La localisation des différentes catégories technologiques ainsi que l'étude de la «structuration» de l'espace (zones vides, concentrations plus ou moins importantes

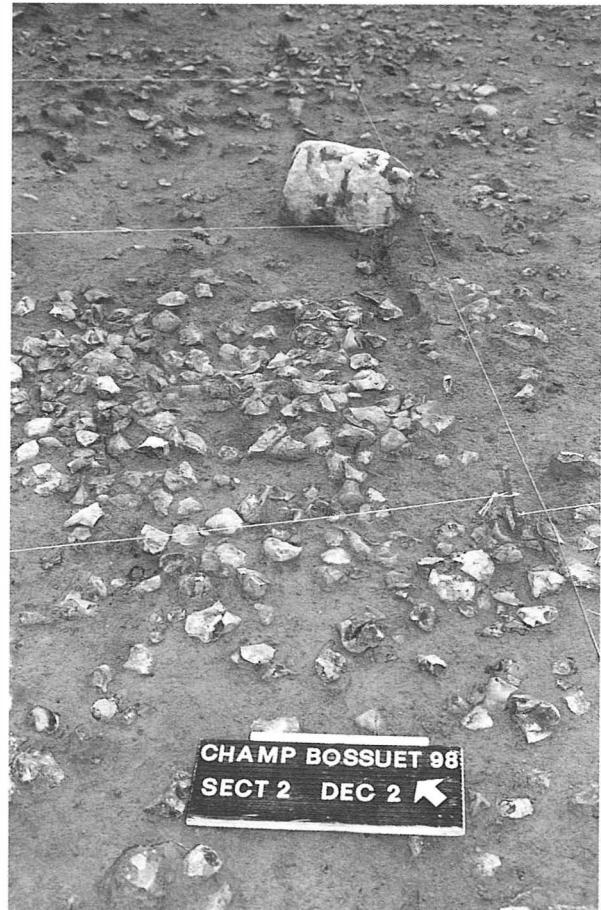


Saint-Denis-de-Pile - Les Champs de Bossuet - Plan du secteur 2 - Figure 1.

d'objets, recherche de relations par des remontages), contribueront certainement à définir des espaces à activités spécifiques. Dans un second temps, l'étude fonctionnelle permettra de compléter les informations, si toutefois la conservation des polis d'usage est attestée et si des macro-traces (stries, écaillures) sont présentes.

Le site des Champs de Bossuet a livré un nombre important de vestiges lithiques : plus de 17 000 pièces supérieures à 2 cm ont été coordonnées. A ce titre, il constituera assurément un des gisements de référence pour la compréhension de la conception de débitage discoïde. Il permettra de compléter les informations relatives à ce mode de débitage qui sont, pour l'instant encore, peu publiées (Kulna, Boëda 1993 ; Beauvais, Locht 1994 ; Mauran, Jaubert 1993, 1994 ; La Borde, Jaubert et al. 1990 et Les Forêts, Folgado et Brenet 1998). En première analyse, des variations dans la conception du débitage discoïde apparaissent par rapport à la définition proposée par Boëda (Boëda 1993). Il semble qu'en sus de deux modalités déjà identifiées sur d'autres sites à savoir l'exploitation sur une ou deux surfaces du bloc (Jaubert 1993), une troisième puisse être définie aux Champs de Bossuet, consistant en une exploitation non périphérique menée sur deux surfaces à partir d'un pôle localisé. Ceci engendre une production plus importante de produits de type débordants corticaux (éclats à dos corticaux), aux côtés de pointes pseudo-Levallois toutefois toujours majoritaires.

Laurence Bourguignon,  
Illuminada Ortega



Saint-Denis-de-Pile - Les Champs de Bossuet - Figure 2.

- BOËDA, Eric. Le débitage discoïde et le débitage Levallois récurrent centripète. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1993, t. 86, fasc. 6, p. 392-404.
- FOLGADO, Mila. Document final de synthèse de sauvetage urgent. A89 section Arveyres-Montpon, Saint-Martin-de-Gurçon "Les Forêts". Du 17 septembre au 11 octobre 1996. Bordeaux, 1997, 79 p., ill., annexes.
- GENESTE, Jean-Michel. *Analyse lithique d'industries moustériennes du Périgord : une approche technologique du comportement des groupes humains au Paléolithique moyen*. Thèse de 3ème cycle de l'Université de Bordeaux I, 1985, 2 vol., 567 p.
- JAUBERT, Jacques. Le gisement Paléolithique moyen de Mauran (Haute-Garonne) : techno-économie des industries lithiques. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1993, t. 90, fasc. 5, p. 328-335.
- JAUBERT, Jacques. Les industries lithiques. In: *Hommes et Bisons au Paléolithique moyen à Mauran (Haute-Garonne)*, Farizy C. ; David F. et Jaubert J. (Eds). Paris, Editions du CNRS, Suppl. à Gallia-Préhistoire, 1994, p. 73-167.
- JAUBERT, Jacques, LORBLANCHET, Michel, LAVILLE, Henri, SLOTT-MOLLER, René, TURQ, Alain. et BRUGAL Jean-Philippe. *Les chasseurs d'Aurochs de la Borde (Livernon, Lot)*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, 1990, n°27, 160 p.
- LOCHT Jean-Luc et SWINNEN Colette. Le débitage discoïde du gisement de Beauvais (Oise) : aspects de la chaîne opératoire au travers de quelques remontages. *Paléo*, 1994, n° 6, p. 89-104.

## SAINT-MÉDARD- DE-GUIZIÈRES

### Les Champs de Buchets

Dans le cadre des aménagements liés à la construction de la future autoroute A. 89, une campagne de sondages-diagnostic a été effectuée sur une future zone d'emprunt au lieu-dit «Les Champs de Buchets». Cette opération s'est déroulée entre le 17 août et le 4 septembre 1998, période durant laquelle 103 sondages ont été réalisés sur une superficie de 12 hectares.

Les principaux résultats obtenus sont d'ordre géologique et sédimentologique, quelques indices de la période médiévale ont néanmoins été localisés mais n'ont pas donné lieu à une évaluation complémentaire. Il s'agissait de vestiges très altérés, conservés sur une superficie très restreinte.

Christophe Sireix

## MONTPON- MUSSIDAN

### Section 2.2. et 2.3.

L'étude documentaire concerne la région de la moyenne vallée de l'Isle traversée par le fuseau autoroutier de l'A89 (sections 2.2 et 2.3). A partir de l'étude des faciès géologiques superficiels et des données tirées de la documentation archéologique et archivistique, plusieurs ensembles géographiques ont pu être discernés, donnant un aperçu des modes d'occupation du sol aux époques anciennes :

— la zone du Landais conserve les caractéristiques de la section précédente (Abzac-Montpon), avec des terres au faible potentiel agricole, et où l'occupation semble liée à une exploitation des ressources naturelles (bois, argile, mineraux) ou à une mise en valeur agricole de courte durée ;

— la vallée de la Crempse et le plateau de Sourzac correspondent à une zone karstique dont les débouchés du réseau sont colonisés par les hommes du Paléolithique

que supérieur (grotte ornée de Gabillou) et ceux du Néolithique (grottes sépulcrales). En arrière de la vallée encaissée de l'Isle, le plateau constitue une aire de parcours, sans doute dès le Néolithique ;

— le secteur de Neuvic à Montanceix comporte une forte densité de sites d'après la documentation, mais qui reste difficile à évaluer à l'échelle des travaux autoroutiers. Pour la Préhistoire, les investigations archéologiques (prospection assidue, fouilles) ont mis en évidence une forte représentation des cultures moustériennes (Paléolithique moyen), badegoulienne et magdalénienne (Paléolithique supérieur). Traversant ici une zone de contact entre dépôts de versants et alluvions de l'Isle, l'autoroute rencontre des terroirs aux potentialités culturelles plus diversifiées que dans le Landais et sans doute très tôt mis en valeur, ainsi que le suggère la densité des implantations protohistoriques, antiques et médiévales.

Hervé Gaillard

## MONTPON- MÉNESTÉROL

### Section 2.2

#### Tracé autoroutier A89

#### Montpon-Mussidan

Cette opération de diagnostic archéologique concerne le tracé de la future autoroute A89 en Dordogne, entre les communes de Montpon-Ménestérol et de Sourzac soit 26,260 km. Elle traverse, d'ouest en est, les communes de Montpon-Ménestérol, Saint-Martial d'Artenset, Saint-Sauveur Lalande, Beupouyet, Saint-Médard de Mussidan, Les Lèches, Bourgnac et Sourzac.

Conformément à la convention signée entre les Autoroutes du Sud de la France et le service régional de l'archéologie d'Aquitaine, le diagnostic a été réalisé selon une trame de sondages, de 20 x 20 m, disposés en quinconce sur deux layons. Il était limité à la bande de roulement et seules les zones en déblais sont concernées, soit une bande de 10,820 km de long, répartis sur plusieurs tronçons.

L'équipe est constituée de quatre archéologues, d'un géologue et d'un topographe. Sont également affectées à la base une secrétaire et une créatrice DAO/PAO ; celle-ci est chargée entre autres choses de la mise en page des DFS et de la réalisation de leurs versions électroniques. Les sondages sont réalisés à l'aide de deux pelles à chenilles équipées de godets lisses. Les travaux de diagnostic ont débuté le 31 août 1998 et doivent se poursuivre jusqu'au 30 avril 1999.

tées à la base une secrétaire et une créatrice DAO/PAO ; celle-ci est chargée entre autres choses de la mise en page des DFS et de la réalisation de leurs versions électroniques. Les sondages sont réalisés à l'aide de deux pelles à chenilles équipées de godets lisses. Les travaux de diagnostic ont débuté le 31 août 1998 et doivent se poursuivre jusqu'au 30 avril 1999.

A l'heure actuelle, trois sites ont déjà donné lieu à des évaluations complémentaires et même à des fouilles (voir notice ci-après). Le premier concernait des charbonnières médiévales (Les Marquinaux), le second un atelier de potier gallo-romain (L'Enclos) et le troisième une occupation du Paléolithique moyen (Bois du Reymondeau).

Frédéric Gerber

## SAINT-MARTIAL- D'ARTENSET

### Les Marquinaux

## Contexte et problématique

Les opérations préalables de diagnostic sur la future autoroute A89, ont révélé dans le secteur 2, au sud de la commune de Saint-Martial-d'Artenset, plusieurs indices de sites de charbonnières médiévales : à Saint-Martial-d'Artenset, au lieu-dit au «Bois Ruisseau», zone 1H et au lieu-dit «les Marquinaux», zone 2H et 4H. L'étude de tels indices, porteurs de nombreuses informations sur la nature et les modalités de productions rurales, permettrait, en les associant aux résultats obtenus sur la fouille d'autres charbonnières, de définir l'importance et la récurrence de ce type d'activités au cours des périodes médiévales et modernes. Une seconde opération d'évaluation s'est donc avérée nécessaire afin de préciser la nature et l'étendue des vestiges.

Le site des Marquinaux s'implante dans le Landais, région caractérisée par la présence de nombreux étangs artificiels installés dans des vallons secs. L'environne-

ment du site s'inscrit au cœur d'un bassin versant de morphologie ovoïde de faible étendue (1 x 0,4 km), aux contours nets et réguliers, d'orientation est/ouest, à une altitude N.G.F. comprise entre 90 m et 50 m, avec un substrat imperméable constitué de sables argileux d'âge Oligocène. Il est associé à un axe drainant linéaire non digité marquant la ligne de talweg, laquelle se développe selon le plus grand axe du bassin. Cet *impluvium* correspond à l'un des nombreux vallons secs qui distinguent le rang hiérarchique le plus bas du réseau de drainage de la vallée de l'Isle

L'activité de charbonnage reste donc le dénominateur commun aux trois zones de l'évaluation. Cette industrie, maintes fois décrite dans des régions variées, a fait déjà l'objet d'une synthèse, en 1996, dans le document final de synthèse de Minzac «La Rogère 2». Issu d'une tradition lointaine et encore en activité à l'aube de la seconde guerre mondiale, le procédé de la fabrication du charbon de bois reste d'une banale simplicité :

«lorsqu'on allume un petit morceau de bois et qu'on le laisse brûler, il ne reste que des cendres ; si la combustion est incomplète, il noircit et se transforme en charbon : pour obtenir du charbon de bois, on a qu'à faire brûler incomplètement les bûches destinées à le fabriquer». La mise en oeuvre de cette industrie passe par la construction d'une meule en bois que l'on recouvre de terre avant d'y mettre le feu et tout l'art de cette pratique réside dans la maîtrise de la combustion afin d'obtenir le charbon de bois.

## Résultats archéologiques

---

### ■ *Le «Bois Ruisseau», zone 1H*

Le décapage à la pelle mécanique à godet lisse a permis d'ouvrir une zone d'environ 950 m<sup>2</sup>, qui a livré plusieurs structures datant de l'époque médiévale :

— trois structures en creux en forme de fer à cheval correspondant aux fossés disposés autour des charbonnières et destinés à les protéger des intempéries ; ces fossés sont ouverts au nord et s'étalent selon un axe nord-sud ; les deux premiers délimitent une surface de 9 à 12 m<sup>2</sup> et le troisième mesure près de 6 mètres de large.

— deux fossés et dix-neuf trous de poteaux qui recoupent parfois certaines des structures précédentes correspondent aux aménagements effectués par les charbonniers : palissades pour se protéger du vent ou habitations légères pour abriter leurs familles durant les mois passés à travailler en pleine forêt. Si l'ensemble de ces vestiges appartient à l'époque médiévale, la superposition de différentes structures démontrent plusieurs phases d'utilisation.

### ■ *Les Marquinaux, zone 2H*

Plusieurs tranchées ouvertes lors de l'évaluation préliminaire avaient permis de repérer un plan d'eau. Les quatre nouvelles tranchées ouvertes perpendiculairement aux précédentes offrent de nouvelles coupes et leur étude montre que la mise en place par l'homme, au Moyen Age, d'un étang apparaît comme l'hypothèse la

plus vraisemblable. A peu de distance, au sud, la mise au jour d'une structure en creux en forme de fer à cheval entourant une zone rubéfiée démontre la présence d'une charbonnière médiévale et de son fossé.

### ■ *Les Marquinaux, zone 4H*

Le sondage de prospection avait mis en évidence un fossé et une fosse remplie d'éléments charbonneux datant du Moyen Age. Le décapage étendu sur une surface d'environ 320 m<sup>2</sup> permet de compléter la topographie des vestiges : il s'agit d'une fosse de 3 mètres de diamètre comblé par des restes de strates de charbons de bois et de couches de limon argileux. A coté, se trouve le fossé de protection, long de 6 mètres qui se termine par de petits canaux d'évacuation des eaux, eux-même bordés d'une série de trous de poteaux qui évoquent une palissade protectrice. Les vestiges d'une autre palissade et d'une structure en bois non identifiée dans le fossé même ont été également mis au jour.

## Conclusion

---

La fouille de ces charbonnières, si elles présentent un intérêt immédiat en ce qui concerne les techniques utilisées, ne prend sa vraie valeur que si elle est replacée dans une méthodologie plus vaste en tant que source paléo-écologique pour l'histoire des forêts de cette région. Les questions sont multiples : les charbons de bois conservés proviennent-ils d'arbres ou d'arbustes coupés aux alentours immédiats du site de charbonnage ou bien d'un environnement plus lointain ? Ces mêmes charbons sont-ils représentatifs de la flore arborée et arbustive de l'aire d'alimentation des charbonnières ? Pour répondre à ces questions, une série d'analyses anthracologique a été demandée et les résultats, pour l'instant en attente, permettront de mieux comprendre cette activité artisanale.

Tommy Vicard

# SAINT-MÉDARD- DE-MUSSIDAN

## L'Enclos

### Les Bitarelles

La campagne de prospection archéologique du tracé de la section 2.2. (Montpon-Mussidan) de la future autoroute A89 a défini deux indices de sites se trouvant en limite sud-est de la commune de Saint-Médard-de-Mussidan aux lieux-dits L'Enclos et Les Bitarelles. Des sondages effectués à la pelle mécanique avaient alors permis de dégager des indices d'occupation datés de l'époque gallo-romaine (Gerber, dir. 1998).

Durant le mois de décembre 1998, une opération d'évaluation complémentaire a été menée sur ces deux zones distantes de 700 mètres l'une de l'autre afin de déterminer la présence effective de vestiges archéologiques en place et conséquemment leur emprise, fonction et datation. Il a été procédé à un décapage mécanique des terrains sur une surface de 630 m<sup>2</sup> pour la zone de l'Enclos et de 325 m<sup>2</sup> pour celle des Bitarelles.

#### ■ *L'Enclos*

Le décapage de cette zone a fait apparaître une série de structures établies au droit d'une gouttière de drainage mise en place au cours du dernier stade glaciaire sur le versant oriental de la Beauronne. Ces aménagements correspondent au fonctionnement d'un petit atelier de production céramique. Dans l'attente d'une fouille complète qui devrait avoir lieu durant l'année 1999, les structures n'ont fait l'objet que d'un dégagement superficiel. Deux fours présentant des formes et des tailles différentes, ont été mis au jour. Un grand nombre de fragments de céramique a été mis en évidence dans la zone sud du site, à environ 15 m des fours ; dessous pourrait, éventuellement, se trouver un autre four.

Une première étude sur le mobilier céramique provenant de cet atelier permet de constater une forte représentation de vases (nombreux tripodes) et de cruches à becs tréflés produits avec des argiles micacées locales. Les cuissons en atmosphère oxydante et réductrice sont toutes deux représentées, avec une large

prédominance pour la première. La céramique d'importation ne se rencontre qu'en très faible proportion.

La période d'utilisation de cet atelier se situerait entre la fin du Ier et le III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Les datations seront certainement affinées lors de la prochaine opération archéologique.

Signalons que le décapage et la série de sondages effectués en périphérie immédiate du site n'ont pas permis de mettre en évidence une quelconque trace d'habitat.

#### ■ *Les Bitarelles*

Ce site est implanté sur le flanc septentrional d'un affluent de la Beauronne. Le décapage de la zone préalablement définie a confirmé les premières observations effectuées lors du creusement des sondages de la phase prospection, à savoir la présence d'une paléoactivité sidérurgique. Les niveaux supérieurs du site ont disparu suite aux phénomènes naturels de colluvionnements et de ruissellements. Seuls ont été conservés les niveaux sous-jacents et le fond des structures en creux. Les différentes phases de réduction du minerai sont représentées : fosse de stockage du minerai de fer grillé, trace probable d'une charbonnière, lambeaux de sol d'activité (grand nombre de scories coulées, minerai grillé, charbons de bois, fragments de bas fourneaux) et fosse d'évacuation des scories de réduction. L'analyse des coulées conservées dans la fosse, effectuée par J.-Cl. Leblanc, révélerait deux modes de technologie différents, rattachables pour l'un à l'époque gallo-romaine et à l'Antiquité tardive pour le second.

Le minerai de fer utilisé était extrait localement ; il se présente sous forme de dalles de grès ferrugineux. Deux tessons de céramique commune, rattachables à la période antique, constituent les seuls témoins céramiques du site.

Stéphane Fournier

## AQUITAINE

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

### Opérations interdépartementales Projets collectifs de recherche

### Opérations interdépartementales

			Prog.	P.
Habitat et territoires protohistoriques dans les piémonts pyrénéens occidentaux.	Philippe GARDES	SUP	PP	14
NONTRON, SAINT-MARTIN-DE-PIN, LE BOURDEIX, Territoires communaux	Gérard SANDOZ	AFA	PI	153

### Projets collectifs de recherches

			Prog.	P.
Relations hommes / milieu dans les fonds des vallées du Périgord	Chantal LEROYER	SDA	PCR	13 - 14
Lithologie et biostratigraphie de sites périgourdins	Jean-Pierre TEXIER	SUP	PCR	2
Décor architectonique de l'Aquitaine antique	Dominique TARDY	CNR	PC	19
Les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest.	Catherine BALMELLE	CNR	PC	158

## Opérations interdépartementales

### Habitat et territoires protohistoriques dans les piémonts pyrénéens occidentaux : la zone de confluence Adour- Gaves et l'Entre-deux-Gaves

Depuis près de cent ans, la recherche protohistorique régionale s'est structurée autour de l'étude des nécropoles tumulaires, les autres témoins de l'occupation du sol restant dans l'ombre. Néanmoins, quelques recherches récentes, menées des deux côtés des Pyrénées, et une série de travaux de synthèse ont mis en lumière la diversité et la complexité des formes de l'occupation du sol dans les piémonts pyrénéens. Les précieuses données rassemblées permettent aujourd'hui d'envisager une recherche d'envergure.

C'est dans ce contexte que nous avons lancé en 1998 une opération de prospection programmée sur un des secteurs les plus prometteurs des piémonts : la zone de confluence Adour-Gaves et l'Entre-deux-Gaves. Cette enquête a pour objet d'étudier en profondeur les différents aspects de l'occupation du sol dans la «longue durée», du Néolithique à la fin du Deuxième Age du Fer. Nous avons orienté nos recherches dans trois directions : prospection systématique d'un secteur du plateau de Laneplàa, contrôle de l'ensemble des enceintes et ouvrages de terre connus et, avec l'aide de Marcel Saule, révision des collections rassemblées depuis une vingtaine d'années par différents chercheurs locaux.

Sur le terrain, nous avons tout particulièrement fait porter notre effort sur le plateau de Laneplàa et les communes de Hastingues, Oeyregave et Came (Landes). Les résultats sont très satisfaisants, faisant appa-

raître une forte concentration de sites d'habitat, échelonnés du Bronze ancien à la fin de l'Age du Fer, dans les secteurs les plus élevés du plateau. Il est évidemment encore trop tôt pour se prononcer sur les modalités de l'occupation du sol. Néanmoins, on peut noter que les sites se répartissent inégalement sur plus de 3 km de long et 2 à 3 km de large. Ils correspondent le plus souvent à des épandages de matériel très concentré (100 à 200 m<sup>2</sup> maximum) et ne présentent pas de signe évident de hiérarchisation. Ces caractéristiques rappellent celles de l'habitat fouillé par S. Riuné Lacabe et T. Bulle en 1987. Au-delà, il semble que ces données traduisent une occupation assez lâche du plateau par de petites unités économiques atomisées, et ce pendant une bonne partie de la Protohistoire. Toutefois, il convient de rester prudent dans l'interprétation et d'attendre l'achèvement de la prospection pour aller plus loin dans l'analyse.

Parallèlement, l'ensemble des «camps et enceintes» ainsi que des indices de sites ont été contrôlés. Sur les 39 fortifications protohistoriques citées à travers la bibliographie, au moins six peuvent d'ores et déjà être considérées comme médiévales. En outre, huit autres sites, mentionnés sur la base d'indices topographiques ou toponymiques, doivent être écartés tandis que trois enceintes inédites sont venues s'ajouter à l'inventaire. Enfin, des erreurs de localisation et des doublets ont pu

être corrigés.. La plupart des autres sites n'ont donné aucun indice de datation en surface, en raison de la nature du couvert végétal (sous-bois, prairie). Seuls quelques pièces lithiques et de rares tessons de céramique protohistorique ont été ramassés sur les sites du Castéra de Sauveterre-de-Béarn, Bérenx et Bellocq.

La prospection aérienne a quant à elle livré une importante moisson d'informations inédites. A noter en particulier la découverte d'enclos et de parcellaires fossiles, qui devraient être contrôlés au sol cette année.

Deux faits essentiels ressortent de l'enquête. D'abord, implantations et formes d'habitat témoignent d'une grande diversité, ce qui permet d'écartier toute idée de

monoactivité économique. Ensuite les modalités de l'occupation du sol apparaissent naturellement bien différentes dans les vallées et les plateaux intérieurs, témoignant ainsi d'une certaine complémentarité économique. Même si elles méritent d'être affinées, ces observations nous laissent entrevoir une réalité beaucoup plus riche et complexe que ne le supposaient les tenants du paradigme pastoral.

Philippe Gardes,  
avec la collaboration de Laurence Benquet,  
François Didierjean, David Massat et Marcel Saule

## **NONTRON, SAINT-MARTIN- DE-PIN, LE BOURDEIX**

---

**Territoires communaux**

Cette opération de prospection-inventaire s'est déroulée du 15 avril au 29 août 1998, à l'occasion de l'installation d'un gazoduc de 32 km de longueur, reliant les communes de Chazelles (Charente) et Nontron (Dordogne).

Elle a permis de localiser quatorze indices de sites dont trois d'époque néolithique, un de l'Age du Fer, trois d'époque gallo-romaine, deux d'époque médiévale, et cinq d'époque moderne.

Parmi les indices les plus marquants, signalons deux sites d'activités métallurgiques, deux bâtiments de la fin du Moyen Age et un habitat gallo-romain bordant une hypothétique voie (voie reliant Angoulême à Poitiers), tous trois situés sur la commune de Saint-Estèphe (Dordogne).

Gérard Sandoz

### Relations Homme-milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène : l'exemple du bassin moyen de la Dronne

En 1998, l'acquis des deux précédentes années d'activité du projet collectif de recherche nous a permis de diversifier les interventions. Elles s'organisent selon trois pôles majeurs : la poursuite des travaux de terrain (tariéragages, sondages et carottages), l'étude palynologique d'une première séquence de référence et des recherches sur l'occupation du sol durant les périodes historiques.

#### ■ *Les travaux de terrain*

Une vaste opération de reconnaissance, basée sur près de cent tariéragages manuels, a été entreprise sur la vallée de la Dronne. Leur réalisation, ponctuelle ou sous forme de demi-transects, a permis d'établir un suivi longitudinal du remblaiement de la Dronne et d'appréhender les grandes lignes du dispositif morpho-stratigraphique de la vallée dans le secteur délimité.

Sur cette base, il a été possible de discerner les endroits propices à une investigation plus poussée. Quarante-huit sondages mécaniques ont ainsi été réalisés sur les communes de Valeuil, Montagrier, Saint-Victor et Celles.

Enfin, les données acquises au cours de ces opérations ont permis de définir l'implantation des séquences à carotter. Trois des cinq transects ont été sélectionnés pour effectuer un ou deux carottages : Valeuil « Les Andriavaux », Montagrier « Les Nauves » et Saint-Victor « Le Moulin de Chantemerle ». Les formations du Buffebale à Saint-Just n'ayant pas pu être intégralement extraites, nous avons poursuivi ces travaux. Avec l'aide

de J.-F. Pastre (CNRS, Meudon), un carottage de 8 m de profondeur a pu être réalisé dans ces dépôts particulièrement intéressants.

#### ■ *Les travaux de laboratoire*

L'étude exhaustive d'une des séquences, carrottée en 1997 sur la Nizonne à La Rochebeaucourt, a été effectuée durant l'année.

Le diagramme pollinique retrace une belle dynamique de végétation qui permet déjà de considérer cette séquence comme une référence régionale. L'évolution du paysage végétal est résumée par l'individualisation de sept zones polliniques locales qui semblent couvrir l'ensemble du Postglaciaire ; leur calage radiocarbone est en cours. Outre ces données environnementales qui concernent autant la flore locale que régionale, l'impact de l'Homme sur le milieu est clairement perçu et caractérisé.

#### ■ *Les recherches historiques*

Ces travaux s'organisent selon trois axes : l'occupation du sol durant l'Antiquité qui ne se pose pas comme un inventaire mais plutôt comme une cartographie, l'occupation du sol durant le Haut Moyen Age avec la localisation des vestiges connus liée à une interprétation des générations de paroisses à partir de l'étude des vocables d'églises et enfin une analyse cadastrale régressive pour le XIXème siècle.

La région concernée intègre la partie charentaise du diocèse de Périgueux, soit les archiprêtrés de Pilzac et du Peyrat ; le territoire de la cité antique de Vésone est ainsi globalement couvert.

Le bilan de cette recherche met en évidence une similitude des bassins de peuplement pour l'Antiquité et le Haut Moyen Age. La vallée de la Dronne et quelques autres secteurs sont privilégiés avec des noyaux anciens. Enfin, les comparaisons des cartes de l'occupa-

tion du sol durant l'Antiquité, le Haut Moyen Age et la période moderne soulignent une faible évolution sans conquêtes réelles du territoire depuis l'an mille.

Chantal Leroyer,  
avec la collaboration de Pierrick Fouéré,  
Hervé Gaillard, Yan Laborie,  
Jean-Michel Reynet et Corine Tixier

## Litho- et biostratigraphie de quelques sites de référence périgourdins

### ■ **Problématique**

Les études antérieures réalisées dans plusieurs sites paléolithiques périgourdins de référence font apparaître des contradictions entre les données provenant de disciplines différentes (sédimentologie, paléontologie, chronologie). On se propose d'effectuer une nouvelle lecture litho- et biostratigraphique de ces sites à la lumière des avancées scientifiques récentes. Les sites concernés par ce programme sont le Pech de l'Azé II, La Ferrassie et la grotte Vaufrey.

### ■ **Le Pech de l'Azé II**

Dès l'an dernier, une nouvelle approche géologique et paléontologique de ce site a été réalisée (cf. bilan 1997). L'étude géologique a mis en évidence quatre unités stratigraphiques distinctes et sept phases morpho-sédimentaires successives. Les sédiments contenant les assemblages archéologiques (unités 2, 3 et 4 = couches 9 à 2 de Laville) se sont sans doute déposés au cours des stades isotropiques 6 et 5 et, peut-être, au début du stade 4. Les processus sédimentaires identifiés laissent supposer que le contenu archéologique de ces dépôts a probablement été assez perturbé. En 1998, l'analyse micromorphologique de ce site a été effectuée. Elle confirme les interprétations proposées précédemment et permet également de préciser qu'un gélisol saisonnier était présent lors du dépôt de l'unité 2 (= couches 9 à 6 de Laville) alors que celui qui affecte l'unité 2 (couches 4 à 2 de Laville) est postérieur à sa mise à place.

La réévaluation des données paléontologiques effectuée par F. Delpech a montré notamment que :

— les faunes contenues dans l'unité 2 (= c. 9 à 6 de Laville) sont de type «milieu ouvert non arctique» et ne montrent pas de variations significatives ;

— les faunes de l'unité 4 (= c. 4 à 2 de Laville) traduisent essentiellement un milieu forestier ou un milieu ouvert non arctique sauf au sommet (niv. 2E de Laville) où le Renne devient prédominant ;

— l'attribution de l'unité 2 (= c. 6 à 9) à une phase ancienne du Quaternaire reposait sur des critères qui ne peuvent être maintenus eu égard aux connaissances actuelles.

### ■ **La Ferrassie**

En 1998, ce site a fait l'objet d'une étude géologique de terrain et d'une révision biostratigraphique.

Géologie : les résultats les plus significatifs sont les suivants :

— les dépôts se subdivisent en trois unités sédimentaires dont la correspondance avec la stratigraphie de Delporte est la suivante : unité 1 = couche A ; unité 2 = couches B et C ; unité 3 = couches D à L ;

— les principaux processus mis en jeu sont les suivants : éboulisation et ruissellement pour l'unité 1 ; solifluxion et ruissellement pour l'unité 2 ; éboulisation, ruissellement et cryoturbation pour l'unité 3 ;

— la mise en place des différentes unités s'est faite dans un contexte globalement froid (gélisol saisonnier profond). Chacune d'elles résulte du fonctionnement de plusieurs processus qui se relaient latéralement et qui aboutissent à la juxtaposition de faciès sédimentaires différents ;

— certaines des corrélations établies antérieurement sont sujettes à caution ; d'autres ne peuvent être maintenues ;

— des perturbations plus ou moins importantes des assemblages archéologiques doivent être attendues, notamment dans les secteurs cryoturbés et soliflués ainsi que dans les zones de ruissellement à forte compétence.

## ■ ***Biostratigraphie (travaux F. Delpech)***

Un nouveau fichier des données paléontologiques relatives à ce site a été créé. Il élimine les sources d'erreurs possibles et ne prend en compte que les pièces dont la situation stratigraphique est sûre. L'analyse de cette nouvelle base de données permet notamment d'individualiser cinq biozones correspondant à autant de climatozones. Elles reposent sur les associations d'on-gulés et se définissent ainsi : Biozone 1 = couches K5 à K7 (milieu ouvert arctique), Biozone 2 = couches K1-3 à I (milieu ouvert non arctique), Biozone 3 = couches H et G (transition entre un milieu ouvert non arctique et un milieu forestier), Biozone 4 = couches F à C (milieu forestier), Biozone 5 = couche B (milieu ouvert arctique).

## ■ ***Grotte Vaufrey***

En 1998, ce site a fait l'objet d'une nouvelle étude de terrain qui a permis de mettre en évidence une lithostratigraphie comprenant cinq unités distinctes. Ce sont de haut en bas :

- Unité 1 (= couche I de Kervazo et Laville) : constituée d'éboulis cryoturbés ;
- Unité 2 (= couches II, III et IV de Kervazo et Laville) : inclut un diamicton organique, des dépôts lités et un plancher stalagmitique ;
- Unité 3 (= couches V à VIII de Kervazo et Laville) : comporte également plusieurs faciès : des éboulis ouverts ou colmatés par une matrice sablo-limoneuse, des diamictons, des dépôts lités ;

— Unité 4 (= couches IX, X et XI de Kervazo et Laville) : formée d'éboulis ouverts et colmatés, cryoturbés sur plus d'un mètre d'épaisseur ;

— Unité 5 (= couches XII, XIII et XIV de Kervazo et Laville) : constituée de sables lités et à stratification entrecroisée.

La mise en place des dépôts formant les unités 1 à 4 implique deux principaux types de processus naturels susceptibles de jouer de façon plus ou moins simultanée ou de se relayer latéralement : l'éboulisation et le ruissellement. L'unité 5 résulte du fonctionnement d'un ruisseau sous-terrain. La partie sud-est de la grotte dans laquelle se manifestent des phénomènes de carbonatation variés, constitue une zone où l'humidité a toujours été plus ou moins importante. On soulignera en outre que deux phases majeures de cryogénèse ont été identifiées : l'une (contemporaine du stade 2 ?) affecte le sommet des dépôts et correspond au fonctionnement d'un pergélisol dont la table se situait dans le tiers supérieur de l'unité 2 ; l'autre se développe aux dépens de l'unité 4 et correspond vraisemblablement à la fonte d'un pergélisol riche en glace et susceptible de dater du maximum de froid du stade 6.

Les analyses en cours (notamment micromorphologiques) devraient permettre de préciser le schéma morphogénétique proposé ici.

Jean-Pierre Texier

## Le décor architectonique de l'Aquitaine antique

Les deux volets définis dans le premier rapport du projet collectif sur le décor architectonique de l'Aquitaine antique ont été développés durant l'année 1998.

## ■ ***Archéologie et géologie***

Les recherches menées sur l'identification des matériaux et sur leur provenance ont été complétées. Ainsi, les analyses pétrographiques effectuées sur les échantillons ont-elles permis de préciser la nature des calcaires utilisés à *Vesunna* et de lever les ambiguïtés sur un certain nombre d'identifications effectuées à l'oeil nu. Une lithothèque de référence a été constituée et déposée au musée du Périgord.

Deux grands groupes de calcaires ont été identifiés :

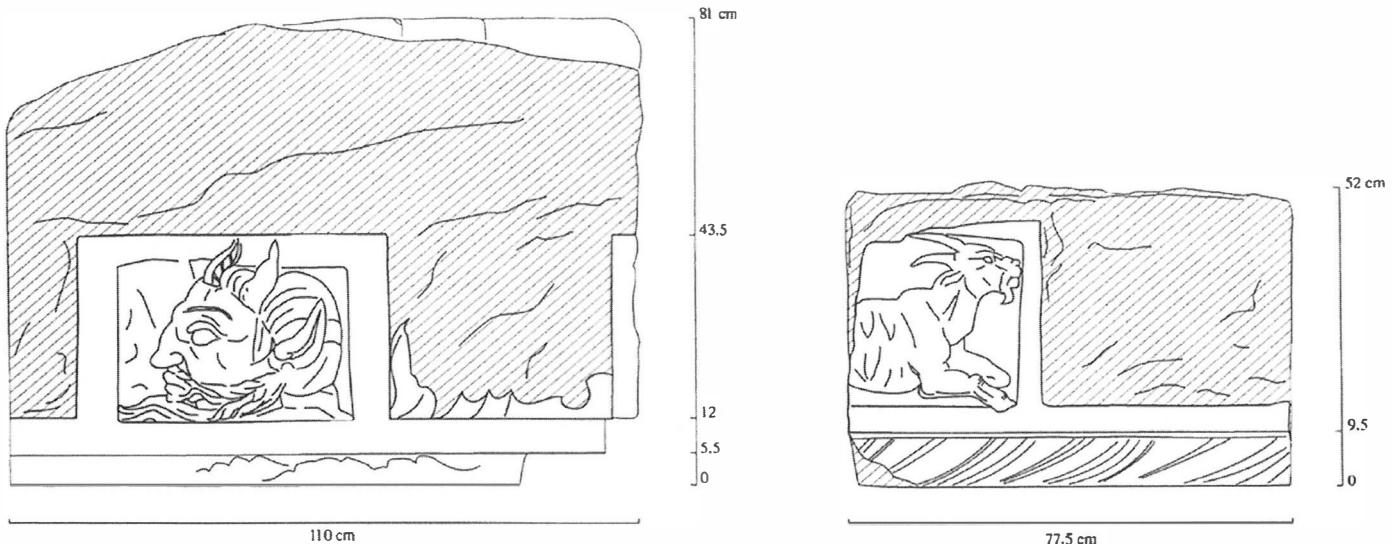
- les calcaires du Turonien également appelés Angoumien ou Calcaire à rudistes ; il s'agit d'un calcaire très blanc, dur, très riche en organismes ou débris

d'organismes, en particulier des mollusques bivalves, les rudistes, caractéristiques du crétacé ;

— les calcaires du Coniacien ou calcaires à silex et plus particulièrement leurs niveaux supérieurs ; il s'agit d'un calcaire finement gréseux, très micacé, localement riche en bryozoaires et présentant des niveaux de silex noirs plus ou moins abondants.

Afin de déterminer les provenances de ces matériaux, une première prospection a été menée dans les carrières des deux formations.

Ainsi, plusieurs exploitations anciennes ont pu être repérées. Pour les calcaires à silex, les fouilles urbaines avaient montré qu'ils étaient exploités sur l'emplacement de la ville et la prospection a permis de reconnaître, à l'est de Périgueux, des exploitations anciennes en gradins, mises au jour par des travaux routiers. Pour les calcaires à rudistes, la prospection a montré qu'ils n'avaient pas été exploités à proximité de Périgueux où ils se trouvent à des niveaux beaucoup trop profonds. Dans l'Antiquité,



Corniches corinthiennes remployées dans le mur d'un garage moderne (Hôtel de l'Estrade).

Il y a lieu de penser que les gisements exploités devaient se trouver plus au nord.

Une nouvelle prospection, programmée pour le printemps 99, devra s'attacher à préciser la localisation de ces calcaires à rudistes.

#### ■ **Architecture et décor**

Les relevés des blocs architectoniques ont été poursuivis au cours de l'année et un inventaire et un relevé systématique des éléments encore en place dans le

rempart du Bas-Empire et des blocs erratiques ont été menés à bien. Comme l'année précédente l'ensemble de la documentation a fait l'objet d'un traitement infographique par le laboratoire d'architecture antique du Sud-Ouest.

Ce travail sur Périgueux sera achevé durant l'année 1999 et une première mission sera programmée à Bordeaux durant l'été, afin de recenser la totalité du matériel à étudier.

Dominique Tardy

## Les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest

Le projet collectif de recherche sur les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest élaboré en 1997 s'est donné pour l'année 1998 deux principaux objectifs :

— poursuivre et compléter la base de données documentaire des établissements antiques du grand Sud-Ouest supposés vinicoles qui a été mise en œuvre l'année précédente,

— opérer une double sélection sur l'ensemble des sites recensés, lors de réunions de concertation, en vue de définir les établissements qui sont liés de façon sûre ou probable à la production de vin et ceux sur lesquels

des recherches archéologiques pourraient être entreprises ultérieurement.

Le champ géographique couvre dix départements qui relèvent de trois régions distinctes : Charente et Charente-Maritime en Poitou-Charente, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne en Aquitaine, Haute-Garonne, Gers, Lot, Haute-Garonne, Tarn, en Midi-Pyrénées.

La base de données comprend actuellement près de cent dix fiches. Comme on l'avait déjà fait remarquer en 1997, la répartition des vestiges archéologiques est très inégale suivant les départements. En 1998, l'apport essentiel a été fourni par les sites présumés viticoles/

vinicoles de la Charente-Maritime pour lesquels L. Maurin a réuni une documentation à la fois très riche et très complète (au total quarante-trois fiches). Les autres fiches nouvelles, peu nombreuses (une dizaine), concernent divers départements (Charente, Haute-Garonne, Gironde, Lot-et-Garonne). Parallèlement, l'illustration graphique informatisée (carte de distribution, plans d'établissements à batterie de bassins) a été complétée par les soins de H. Gaillard.

L'ensemble de la documentation réunie en 1998 a permis de faire progresser sensiblement nos connaissances sur différents points.

### ■ *Un renouvellement de la problématique sur les établissements à bassins de la Charente-Maritime*

Les travaux de L. Maurin ont confirmé l'importance des établissements de production à bassins dans ce département. Toutefois, contrairement à ce que l'on avait supposé au début de l'enquête, aucun site à batterie de bassins rencontré sur le littoral ne semble correspondre de façon assurée à des établissements de salaison. En revanche, plusieurs ensembles fouillés en extension sur le littoral sont à considérer de façon sûre ou probable comme des établissements de production vinicole : ainsi La Rochelle (Pointe des Minimes), l'Houmeau, Port-des-Barques, Soubise. L'hypothèse vinicole paraît aussi fort vraisemblable pour certains établissements en bordure de la Charente, en particulier celui de Cigogne à Ecurat.

### ■ *Données nouvelles sur les pressoirs*

Les pressoirs antiques sont encore à ce jour très mal connus dans le grand Sud-Ouest. A cet égard, les données recueillies à Saint-Plancard (31) et à Moncrabeau-Baptiste (47) sont particulièrement précieuses. Un bloc d'assise de jumelle provenant d'un pressoir est remployé dans le chevet de la chapelle Saint-Jean-des-Vignes à Saint-Plancard. J.-P. Brun avait repéré ces vestiges dans une publication ancienne de G. Fouet ; une visite sur le site en novembre 1998 a permis d'étudier cette pierre. Dans la *villa* de Baptiste à

Moncrabeau, les fouilles conduites en 1996 par Ph. Jacques ont mis en évidence plusieurs structures en négatif qui matérialisent des traces d'une installation vinicole : pressoir à vis, *dolium*. Ces structures liées à la première *villa* du Haut-Empire ont été construites dans le courant de la première moitié du I<sup>e</sup> siècle.

### ■ *Premières tentatives de caractérisation des serpes et serpettes de vignerons*

En parallèle à la base documentaire, Ch. Vernou a entrepris une recherche plus approfondie sur les outils des vignerons, en vue de déterminer un essai de typologie des serpes pour la taille et des serpettes pour vendanger.

Au cours de l'année 1999, il est prévu d'achever la banque documentaire sur les installations à bassins et sur les outils et de rédiger un article collectif qui fera le point sur l'état des connaissances sur la viticulture en Aquitaine gallo-romaine (à paraître dans la revue *Gallia*, n° 2001, qui comportera un dossier consacré à la viticulture et à la production du vin en Gaule).

Grâce au travail mené dans le cadre du projet collectif de recherche, on peut désormais envisager de reprendre des recherches archéologiques, avec une problématique bien définie, sur un certain nombre de sites estimés intéressants et prometteurs. Parallèlement, il est souhaitable de développer des interventions archéologiques sur des ensembles de bâtiments agricoles de *villae*, notamment dans le Lectourois où plusieurs établissements ont été répertoriés par C. Petit-Aupert lors de prospections aériennes. Une première intervention sera menée par C. Petit-Aupert et P. Sillières en juillet 1999.

Catherine Balmelle,  
avec la collaboration de Dany Barraud,  
Jean-Pierre Brun, Hervé Gaillard, Catherine Goyaud,  
Philippe Jacques, Sylvie Maleret, Louis Maurin,  
Catherine Petit-Aupert, Didier Rigal, Philippe Roudié,  
Pierre Sillières, Laurence Tranoy, Christian Vernou

# BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

## Bibliographie archéologique régionale

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents (revues, monographies, actes de colloques) reçus au centre de documentation du SRA et des informations transmises par les auteurs des notices, depuis la parution du dernier bilan. Les documents qui étaient sous presse en 1997 sont donc inclus dans l'édition de 1998. Le bilan de 1998 est pris en compte dans son ensemble mais n'a pas fait l'objet d'un dépouillement par auteur.

### Préhistoire

- AUJOULAT, Norbert et al. Approche chronologique de quelques sites ornés paléolithiques du Périgord par datation Carbone 14 en spectrométrie de masse par accélérateur de leur mobilier archéologique. *Paléo*, 1998, n° 10, p. 319-323.
- BLANC, Claude. La peinture schématique d'Ayduis (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 39-46.
- BON, François et al. Gisement de Brasempouy (Landes) : les recherches de 1995 à 1997, bilan et perspectives. *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 2, p. 203-222.
- BRENET, Michel et FOLGADO, Mila. Les gisements paléolithiques du Champ des Débats, de la Rogère 1, des Forêts et de la Croix de Trote (Autoroute A89, section Arveyres-Montpon). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1998, t. 95, n° 3, p. 429-431.
- BRUNET, Jacques et al. De Lascaux à la grotte Chauvet. Comment conserver l'art pariétal. *Archéologie Nouvelle*, 1998, n° 33, p. 41-45.
- CELERIER, Guy. L'abri sous-roche de Pont d'Ambon à Bourdeilles (Dordogne, France) : perspective synthétique. *Paléo*, 1998, n° 10, p. 233-264.
- CITERNE, Pierre. Le thème du poisson dans l'art paléolithique des Pyrénées. *Préhistoire Ariégeoise*, 1998, t. LIII, p. 17-64.
- DELLUC, Brigitte et DELLUC, Gilles. Les mésaventures du spéléologue Edouard-Alfred Martel dans la préhistoire en Périgord. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 4, p. 627-656.
- DEMARS, Pierre-Yves. Circulation des silex dans le nord de l'Aquitaine au Paléolithique supérieur. *Gallia Préhistoire*, 1998, t. 40, p. 1-28.
- DEMARS, Pierre-Yves. Les rapports de l'homme et du milieu dans le nord de l'Aquitaine au Paléolithique supérieur : l'implantation des habitats. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1998, n° 1, p. 13-30.
- DEVIGNES, Marc. Le mégalithisme du sud du Bassin aquitain. In *Le néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes du XXIe colloque inter-régional sur le néolithique tenu à Poitiers en octobre 1994*, sous la direction de Xavier GUTHERZ et Roger JOUSSAUME. Poitiers, 1998, p. 215-233.
- DEVIGNES, Marc. Bilan du mégalithisme aquitain : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques. In *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500 - 2000 avant J.-C.) : Bilans documentaires régionaux*, sous la direction de Philippe SOULIER. Paris, éd. Errance, 1998, p. 25-36.
- DUBRASQUET, David. Mise en évidence de deux espèces de cervidés (*Cervus elaphus* et *Cervus simpliciDens*) sur le site d'Unikoté (Iholdy, Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, t. 17, p. 47-52.
- EASTHAM, Anne. Les Magdaléniens et la chouette harfang : la grotte de Bourrouilla (Arancou, Pyrénées Atlantiques). *Paléo*, 1998, t. 10, p. 97-107.
- FELLAG, Hocine. Apport de l'analyse pollinique à la connaissance du paléoenvironnement du Paléolithique supérieur à l'abri Pataud (Dordogne, France). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1998, t. 95, n° 2, p. 171-181.
- FOUERE, Pierrick. Deux grands bâtiments du Néolithique final arténacien à Douchapt (Dordogne). In *Production et identité culturelle. Actualité de la recherche. Actes des 2èmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente tenu en Arles en novembre 1996*, sous la direction d'André ANNA et Didier BINDER. Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques, 1998, p. 311-328.

- FOURLOUBEY, Christophe. Badegoulien et premiers temps du Magdalénien : un essai de clarification à l'aide d'un exemple, la vallée de l'Isle en Périgord. *Paléo*, 1998, t. 10, p. 185-209.
- GENESTE, Jean-Michel. L'archéologie paléolithique sur le tracé de l'autoroute A89 (Section Bordeaux-Périgueux, tronçon Arveyres-Montpon). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1998, t. 95, n° 3, p. 428-429.
- KLARIC, Laurent. *Etude de l'industrie lithique du site de Garet (Landes)*. Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, 1998, 153 p. Mém. de maîtrise de Préhistoire.
- LENOIR, Michel. L'occupation humaine au Paléolithique supérieur en Entre-deux-Mers. In *L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 6ème Colloque l'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité tenu à Saint-Macaire en septembre 1997*. Bordeaux, éd. William Blake & Co., 1998, p. 9-13.
- LENOIR, Michel et al. Occurrence of allochthonous Flint in an Upper Paleolithic assemblage near Bordeaux. In *Silicous Rocks and Culture. Actes du 6ème Colloque international sur le silex*, p. 385-190.
- LENOIR, Michel. La préhistoire ancienne de la commune de Bellebat. In *Bellebat*. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon, 1998, p. 27-34.
- MAUREILLE, Bruno et VAN PEER, Philip. Une donnée peu connue sur la sépulture du premier adulte de La Ferrassie (Savignac-de-Miremont, Dordogne). *Paléo*, 1998, t. 10 p. 291-301.
- MICHEL Patrick et al. Les repaires d'Hyènes pléistocènes en Europe occidentale. In *Economie préhistorique. Les compléments de subsistance au Paléolithique. Actes des XVIIIèmes rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire tenues à Antibes en 1997*. Antibes. Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques, 1998, p. 43-61.
- PIGEAUD, Romain. *Comment placer une figure sur un volume : le choix de l'artiste magdalénien. Exemples de comportements appliqués à la représentation du cheval*. Paris, 1998, 2 vol., 111 p., 93 fig. Mém. de D.E.A.
- ROUSSOT-LARROQUE, Julia. La station sous-marine du Béty à Andernos (Gironde) d'après la collection Ferrier. In *D'Arcachon à Andernos, regards sur le bassin. Actes du XLVIIIe congrès d'études régionales tenu à Arcachon et Andernos en avril 1996*. Bordeaux, éd. Fédération Historique du Sud-Ouest, 1997, p. 53-71.
- SERONIE-VIVIEN, Marie-Roger. Une nouvelle hache en silex à Montagne (Gironde). *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1998, n° 250, p. 112.
- SORIANO, Sylvain. Les microgravettes du Périgordien de Rabier à Lanquais (Dordogne) : analyse technologique fonctionnelle. *Gallia Préhistoire*, 1998, t. 40, p. 75-94.
- STEENHUYSE, Alexandre. *Etude de la collection d'objets lithiques du sondage n° 3 couche Purple de l'abri Castanet (Dordogne)*. Université de Paris I, 1998. Mém. de maîtrise.

## Protohistoire

---

- BEYNEIX, Alain. Nouveaux bronzes découverts en Bazadais. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, t. LXXXVIII, p. 57-60.
- BITARD, Jean-Marie. De Peyragude en Peyrevive : microtoponymes périgourdins évoquant des mégalithes. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 1, p. 25-44 ; n° 2, p. 239-258.
- BLOT, Jacques. Le Baratze (ou Cromlech) Mendizabale 7 (commune de Macaye, Labourd) : compte rendu de fouilles 1995. *Munibe*, 1998, n° 50, p. 125-134.
- BLOT, Jacques. Circulos de piedras (O Baratze) en el pais vasco norte ; essayo de síntesis. *KOBIE Paleoanthropologia*, 1997, n° 24, p. 33-67.
- BLOT, Jacques. Le cercle de pierres Mendizabale 7 (commune de Macaye, Pyrénées-Atlantiques). Compte rendu de fouilles 1995. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 53-64 .
- COFFYN, André. La céramique à pastillage. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1998, n° 1, p. 85-104.
- COFFYN, André et COQUILLAS, Didier. Deux nouveaux racloirs perforés. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1998, n° 2, p. 199-202.
- COUHADE, Cynthia. Un nouvel élément d'amphore massaliète trouvé sur l'axe garonnais. *Munibe*, 1998, n° 50, p. 121-134.
- DUBOS, Bernard. Deux pirogues à arcasse de l'âge du Bronze découvertes sous les eaux du lac de Sanguinet (Landes). *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 1, p. 39-56.
- FILY, Marie-Laure et al. Analyse paléogénétique des sujets de la grotte sépulcrale d'Elzarrecho Karbia (Bronze ancien, Pays Basque). *Compte-rendu de l'Académie des Sciences de Paris*, 1998, n° 321, p. 79-85.
- GELLIBERT, Bernard et MERLET, Jean-Claude. Les premières occupations humaines en Marsan (du Chalcolithique au Bronze final). In *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel PAPY. Mont-de-Marsan, 1997, p. 19-37.
- GELLIBERT, Bernard et MERLET, Jean-Claude. Le tumulus Grand Tauzin n° 3 des landes d'Agès (commune de Monségur, Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 109-118.
- GOMEZ, José. Au sujet de l'article de Julia ROUSSOT-LARROQUE (1997) «Dépôt de haches plates géantes à Bégadan», publié dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française, tome 94, n° 4, p. 581-608. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1998, t. 95, n° 1, p. 119-120.
- LALANNE, René. Traces de présence humaine de l'âge du Bronze sur la plage de Biscarrosse. *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 1, p. 35-38.
- MARAMBAT, Laurence. Analyse palynologique d'un échantillon provenant du cromlech Mendizabale 7 (Pays Basque nord). *Munibe*, 1998, n° 50, p. 135-137.
- ROUSSOT-LARROQUE, Julia. Bellebat durant la préhistoire récente : une friche archéologique. In *Bellebat*. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon, 1998, p. 35-37.

- ROUSSOT-LARROQUE, Julia. La Lède du Gup et la métallurgie du Bronze moyen dans le Médoc. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, t. LXXXVIII, p. 33-56.
- ROUSSOT-LARROQUE, Julia, MOREAU, Jacques et BOURHIS, Jean-Roger. Hache plate, poignard à languette et pointe de Palmela de la Glaneuse à Soulac-sur-Mer (Gironde). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1998, n° 2, p. 163-176.

## Histoire

---

- AUDIERNE, Abbé. *Notice sur l'abbaye de Brantôme, son église et son antique clocher*. Brantôme, Société des Amis de Brantôme, 1998, 32 p.
- AUFAN, Robert. La rivière de l'étang, Maubruc, les Courpeyres et la Bécassière. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1998, n° 95, p. 19-37.
- BALLARIN, Catherine. *La céramique de l'espace landais au moyen âge et à l'époque moderne*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1998, 2 vol., 89, 33 p. Mém. de D.E.A.
- BARRAUD, Pierre. La rénovation du couvent des Ursulines de Bourg à la fin du XVIIIe siècle. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1998, n° 4, p. 30-34.
- BASTIAN, Alix. *Demeures seigneuriales des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles d'entre les deux gaves*. Université de Pau, 1998, Mém. de maîtrise.
- BERTHAULT, Frédéric. Les amphores de Bordeaux : contributions à l'histoire des relations commerciales de *Burdigala* pendant l' Antiquité. In *Actes du Le congrès d'études régionales tenu à Bordeaux en avril 1997. vol. II : Bordeaux, porte océane*. Bordeaux, éd. Fédération Historique du Sud-Ouest, 1998, p. 85-96.
- BERTHAULT, Frédéric. Vin et vignobles dans le sud-ouest de la Gaule. In *El vi a l'antiquitat economa, produccio i comerç al mediterrani occidental. Actes du colloque international d'archéologie romaine tenu à Badalona en mai 1998*, p. 450-460.
- BERTHIER, Marcel. Trémolat, l'église primitive et son monastère. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 1, p. 45-56.
- BILLA, Jean-Marie. Les fouilles du prieuré de Saint-Macaire, pour comprendre. In *L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 6ème Colloque : l'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité, tenu à Saint-Macaire en septembre 1997*. Bordeaux, éd. William Blake & Co., 1998, p. 23-32.
- BODDART, Francis A. Les mines de fer du Faureau (Saint-Martial-d'Albarède) du XVIIe au XIXe siècles. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 2, p. 263-283.
- BOISSIERES, Christophe. La résidence aristocratique en Bourgeois, Cubzadais et Fronsadais du Xe siècle à la fin du XVIe siècle. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1998, n° 4, p. 26-28.
- BONNARDET, Ludovic. Les portails gothiques de Saint-Pierre de Bordeaux. Vestiges isolés au cœur d'une reconstruction. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 89-102.
- SIREIX, Christophe. Deux exemples de quantification des céramiques en Aquitaine pour la fin de l'âge du fer et le Ier siècle de notre ère. In *La quantification des céramiques. Conditions et protocole*, sous la direction de Pierre ARCELIN. *Collection Bi-bracte*, 1998, n° 2, p. 93-97.
- BOYE, Michel. Sites et pierres du Pays de Buch : la fontaine Saint-Jean de La Teste. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n° 95, p. 53-58.
- BOYREAU, Joseph. Sur quelques grands aspects de l'Ancien Régime et de la Révolution dans un village de Gironde : Saint-Morillon de 1610 à 1799. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, t. LXXXVIII, p. 103-109.
- CAILLAT, Pierre et LABORIE, Yan. Approche de l'alimentation carnée des occupants du castrum d'Auberoche (Dordogne) d'après les données de l'archéozoologie. In *Usages et goûts culinaires au Moyen Âge en Languedoc et en Aquitaine. Actes du colloque tenu à Carcassonne en juin 1996. Archéologie du Midi Médiéval*, 1997-1998, t. 15-16, p. 161-177.
- CASSE, Jean-Paul. L'église paléochrétienne d'Andernos était-elle dédiée à la vierge (Andere?), esquisse. In *D'Arcachon à Andernos, regards sur le bassin. Actes du XLVIIIe congrès d'études régionales tenu à Arcachon et Andernos en avril 1996*. Bordeaux, éd. Fédération Historique du Sud-Ouest, 1997, p. 85-98.
- CAUSSAN, André. Le château de Lamarque. *Les Cahiers Médiéviens*, 1998, n° 29, p. 39-46.
- CHABRIE, Christophe et DAYNES, Michel. Approche de la diffusion de la sigillée de Montans en milieu rural : l'exemple de la région de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). In *Actes du colloque de Montans, en novembre 1996*, sous la direction de Thierry MARTIN. *Documents de Céramologie Montanaise*, 1997, n° 1, p. 13-34.
- COUDROY DE LILLE, Pierre. Le prieuré de Bardanac. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 123-128.
- CUBELIER de BEYNAC, Jean. *La Lémance, pays industriel*. Périgueux, éd. Fanlac, 1998, 125 p.
- DAHLQUIST, Jacqueline. La seigneurie de Castillon et son château-fort dans la paroisse de Saint-Christophe-de-Castillon (actuellement commune de Saint-Christoly-de-Médoc). *Les Cahiers Médiéviens*, 1998, n° 29, p. 31-37.
- DARDEY, Gilbert. Les monnaies découvertes à Mont-de-Marsan depuis une trentaine d'années. In *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel PAPY. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, p. 65-79.
- DELLUC, Brigitte et DELLUC, Gilles. L'archéologie cistercienne à Cadouin. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 3, p. 383-418.

- DESALBRES, Rémi. Talismans en bois de cerf : permanence à travers les âges ? *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 63-70.
- DUBOURG, Jacques et al. Les villas gallo-romaines de Plassac. *Le Festin*, 1998, n° 26, p. 32-48.
- DUCOURNEAU, Dominique. Gustave Alaux (1816-1882) bâtisseur et restaurateur d'églises. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1998, n° 97, p. 49-61.
- DUCOURNEAU, Dominique. Gustave Alaux : un architecte au service du cardinal Donnet. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 185-204.
- DUMONTEIL, Jacques. Saint-Pierre d'Oloron (Pyrénées-Atlantiques) : un faubourg, une paroisse, des églises. *Revue de Pau et du Béarn*, 1998, n° 25, p. 13-43.
- DUVERT, Michel. L'habitat en montagne : étude ethnographique. *Bulletin du Musée Basque*, 1998, n° 152, p. 3-48.
- ENNUYER, Véronique. *Les cultes orientaux en Aquitaine*. Université de Paris IV, 1998. Mém. de maîtrise.
- FABRE-DUPONT MALERET, Sylvie. Le vaisselier domestique bordelais : confrontation de données archéologiques et de données d'archives. In *Usages et goûts culinaires au Moyen-Age en Languedoc et en Aquitaine. Actes du colloque tenu à Carcassonne en juin 1996. Archéologie du Midi Médiéval*, 1997-1998, t. 15-16, p. 245-263.
- FAIVRE, Jean-Bernard. L'église Notre-Dame de Gensac de sa restauration à sa reconstruction (1769-1897). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, t. LXXXVIII, p. 111-138.
- FARAVEL, Sylvie. Les POSHA des communes de Saint-Macaire et de la Réole. In *L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 6ème Colloque l'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité tenu à Saint-Macaire en septembre 1997*. Bordeaux, éd. William Blake & Co., 1998, p.49-53.
- FARAVEL, Sylvie et GABORIT, Michelle. *De Saint-Macaire à La Réole, et la vallée du Drot*, vol. 2 de Léo Drouyn. *Les albums de dessins*, collection dirigée par Bernard LARRIEU et Jean-François DUCLOT. Bordeaux, 1998, 142 p.
- FARAVEL, Sylvie et LERAT-HARDY, Marie-Christine. Maison du XIV<sup>e</sup> s. à Bordeaux (Gironde), notice n° 34. In *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> s.), un corpus et une esquisse*, sous la direction de Yves ESQUIEU et Jean-Marie PESEZ. Paris, éd. du CNRS, 1998, p. 261-263. *Monographie du CRA*, 20.
- FAUCON, Martial. *Petite commune chargée d'histoire : Ajat en Périgord*. Talence, 1998, 2 vol., 288 p.
- FRITZ, Jeanne-Marie et GLIZE, Eloi. L'ensemble de fortifications de terre du Grand Cachen (commune de Cachen, Landes). *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 4, p. 443-450.
- FRITZ, Jeanne-Marie. La vicomté de Marsan dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle : modifications de l'espace et encadrement des hommes par l'Eglise et la seigneurie banale. In *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel PAPY. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, p. 81-93.
- GABORIT, Michelle. Les peintures murales du chevet de Saint-Macaire : le maître gothique. In *L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 6ème Colloque l'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité tenu à Saint-Macaire en septembre 1997*. Bordeaux, éd. William Blake & Co., 1998, p.35-48.
- GABORIT, Michelle. Nouvelles découvertes de peintures murales médiévales en Gironde au cours de l'année 1996. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 29-38.
- GABORIT, Michelle. L'église de Sainte Radegonde (Gironde). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 71-88.
- GABORIT, Michelle. Découvertes de peintures murales dans la cathédrale Saint-André de Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, t. LXXXVIII, p. 67-101.
- GARDE, J.-A. Histoire de Pomerol. *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1998, n° 248, 189 p. Réimpression de l'édition de 1946.
- GAUDEUL, Francis. Les rochers gravés de l'Artzamendi et de son voisinage. *Bulletin du Musée Basque*, 1998, n° 152, p. 49-60.
- GIBUT, Pascal. Une tablette d'exécration dans le bassin de la Nèhe à Dax (Landes). *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 3, p. 344-374.
- GIRARDY-CAILLAT, Claudine. *Périgueux antique (Dordogne)*. Paris, éd. du Patrimoine, 1998, 96 p. Collection *Guides Archéologiques de la France* ; 35.
- GIROULT, Julien et GIROULT, Marie-Thérèse. Paroisses landaises des anciens diocèses d'Aire, de Dax, de Bordeaux, de Bazas, d'Auch et de Lescar. *Bulletin de l'A.L.D.R.E.S.*, 1998, n° 12, p. 5-20.
- GRELIERE, P. Géographie de la Dordogne. *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1998, n° 248, p. 3-33. Copie de l'édition de 1923.
- HENRY, Olivier et VERGAIN, Philippe. Un établissement thermal antique aux origines de l'église Saint-Julien de Lescar (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 7-14.
- HIERNARD, Jean. Bituriges du Bordelais et Bituriges du Berry : l'apport de la numismatique. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, t. LXXXVIII, p. 61-65.
- HIGOUNET-NADAL, Arlette. Le Périgord dans le Grand Cartulaire de La Sauve Majeure. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 1, p. 57-66.
- HIGOUNET-NADAL, Arlette. Toponymes et vocables Sainte-Marie en Périgord au Moyen Age. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 3, p. 419-433.
- HUGUET, Jean-Claude. La paroisse de Bellebat XI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle. In *Bellebat. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon*, 1998, p. 49-73.
- JACQUES, Philippe et MARTIN, Thierry. Céramiques sigillées et vases à parois fines des sites de Lespinasse et du Centre administratif Saint-Jacques à Agen (Lot-et-Garonne). In *Actes du colloque de Montans*, tenu en novembre 1996, sous la direction de Thierry MARTIN. *Documents de Céramologie Montanaise*, 1997, n° 1, p. 41-97.

- LABAT, Pierre. Les limites entre les juridictions de Certes (Capitat de Buch et Certes) et les Juridictions des Jurats de Bordeaux. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1998, n° 95, p. 84-91.
- LABATUT, Fernand. Les caractères originaux du Pays de Buch. III : le Buch dans la période contemporaine. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1998, n° 96, p. 1-33.
- LABATUT, Fernand. Les caractères originaux du Pays de Buch. IV : vers le Buch contemporain. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1998, n° 98, p. 1-34.
- LABATUT, Fernand. Sanguinet...Cazaux...La Teste des questions aux hypothèses. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1998, n° 97, p. 3-13.
- LABORDE BALEN, Louis. Chemins de Saint-Jacques et villes nouvelles : quelques exemples de la modification des itinéraires à partir de la fin du XIIe siècle. *Revue de Pau et du Béarn*, 1998, n° 25, p. 339-354.
- LACOUE-LABARTHÉ, Marie-France. Nouveaux documents sur le château de Laurenzanne à Gradignan aux XVIe et XVIIe siècles. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 129-146.
- LAFITTE, Yvette. Notices sur plusieurs paroisses ou anciennes paroisses du département des Landes. *Bulletin de l'A.L.D.R.E.S.*, 1998, n° 12, p. 23-82.
- LALANNE-GRUEY, Franck. La lente démolition du château de Labrit, essai dédié à M. l'Abbé Lesbats. In *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel Papy. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, p. 107-118.
- LAPORTE, Pierre. Les églises paroissiales de Mugron. *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 1, p. 63-84.
- LARQUE, Sophie et ESCUDE-QUILLET, Jean-Marie. Eléments sur la castramétation médiévale le long du gave de Pau (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 15-25.
- LAURENS, Agnès. *Mentalités des populations d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : le témoignage des monuments funéraires décorés et/ou inscrits*. Université de Pau, 1998. Thèse.
- LAVIGNE, Cédric. Parcellaires de fondation et parcellaires déformation à l'époque médiévale en Gascogne : clefs de lecture et problèmes d'interprétation. In *Les formes du paysages. tome 3 : l'analyse des systèmes spatiaux*. Paris, éd. Errance, 1998, p. 149-158.
- LE CHEVALLIER, Jean. La défense militaire de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde (rive gauche). *Les Cahiers Médulliens*, 1998, n° 29, p. 63-66.
- LEBLANC, Jean-Claude. De la paillette de fer au forgeron gallo-romain : une nouvelle technique d'analyse des micro-vestiges. *Archéologia*, 1998, avril, p. 6-7.
- LEGRAND, Françoise-Claire. Les vantaux des portes sculptées dans les églises des environs de Mont-de-Marsan au XVIIe et au XVIIIe siècles. In *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel PAPY. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, p. 131-141.
- LERAT, Serge, sous la direction de. *Les voies de communication en Aquitaine*. Talence, Ausonius, 1998, 274 p.
- LOPEZ, Jean-Cyril. Les idées architecturales d'Auguste Bordes (1803-1868). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 173-183.
- LOZE, Philippe de. Les vicomtes de Rochechouart et le Brulhois. *Revue de l'Agenais*, 1998, n° 4, p. 283-292.
- MAFFRE, Philippe. L'annexe de l'église Sainte-Croix au Pont-du-Guit. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 157-161.
- MARTINS, David. *Les fortifications de terre et de bois dans la seigneurie de Blanquefort*. Université de Bordeaux III, 1998, 77 p. Mém. de maîtrise.
- MAURIN, Bernard. *3 000 ans sous les eaux : vingt ans de fouilles archéologiques dans le lac de Sanguinet, Landes*. Larbey, éd. Gaïa, 1998, 122 p.
- MAURIN, Bernard. Les longs ponts de Losa. *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 3, p. 203-222.
- MAURIN, Louis et al. *Province ecclésiastique de Bordeaux*. Paris, éd. De Boccard, 1998, 109 p. Collection *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, X.
- MERINDOL, Christian de. Le décor peint en France du XIe au XIVe siècle : la maison aux musiciens de Mont-de-Marsan. *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, n° 3, p. 291-320.
- MEYNIEL, Pierre. *L'histoire de Pujols et de ses environs*. Pujols, 1998, manuscrit inédit.
- MONTCHENU, Jean de. Le château de St-Antoine-sur-l'Isle. *Bulletin de liaison de Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras*, 1998, n° 20, p. 25-29.
- MOUTHON, Fabrice. Le pain en bordelais médiéval (XIIIe-XVIe siècle). In *Usages et goûts culinaires au Moyen Âge en Langue-doc et en Aquitaine. Actes du colloque tenu à Carcassonne en juin 1996. Archéologie du Midi Médiéval*, 1997-1998, t. 15-16, p. 205-213.
- NADAL, Joël. *Approche typologique et chronologique des sépultures du Bas Empire et du Haut Moyen Âge : l'exemple de Saint-Seurin de Bordeaux*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1998. Mém. de maîtrise.
- NORMAND, Christian. La Salle Saint-Martin Donamarti Jauregia (commune de Saint-Martin-d'Arberoue, Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 65-80.
- PAGES, Jean. Matériaux pour l'étude de la toponymie pyrénéenne. *Bulletin du Musée Basque*, 1998, n° 151, p. 33-46.
- PAPY, Michel, sous la direction de. *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, 321 p.
- PARAILLOUS, Alain. *La vie quotidienne au château d'Aiguillon du temps de sa splendeur (1175-1785)*. Agen, Académie des Sciences, Lettres et Arts, 1998, 70 p.
- PASQUET, Vincent. *Histoire de l'occupation du sol dans le canton de Cadillac-sur-Garonne. Prospections systématiques au sol sur le territoire des communes de Paillet, Rions, Bégey et Cadillac*. Université de Bordeaux III, 1998, 146 p. Mém. de maîtrise.

- PECHUEX, Barbara. Le canton d'Arzacq-Arraziguet, Pyrénées-Atlantiques. *Itinéraires du Patrimoine*, 1998, n° 188, 18 p.
- PELLET, Julien. Blanquefort : du nouveau à la forteresse. *Cahiers Médulliens*, 1998, n° 30, p. 11-13.
- PIAT, Jean-Luc. Léo Drouyn et le camp romain de Ballet à Bellebat : révision critique. In *Bellebat. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon*, 1998, p. 39-47.
- POUVEREAU, Norbert. Combien de châteaux forts furent construits au lieu-dit Le Gros à Loupiac ? In *L'Entre-deux-Mers et son identité, Actes du 6ème Colloque l'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité tenu à Saint-Macaire en septembre 1997*. Bordeaux, éd. William Blake & Co., 1998, p.55-59.
- POUYLLAU, Stéphane. *Analyse, projection, modélisation informatique d'une résidence aristocratique médiévale dans une approche historique et archéologique : la maison forte du Boisset à Berson (Gironde)*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1998, 2 vol., 97 p., annexes. Mém. de maîtrise.
- PREUX, Carine. *Etude architecturale du château de Curton*. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1998, 2 vol., 99 p., 173 fig. Mém. de maîtrise d'Histoire de l'art médiéval
- PUJO, M. Les divers ateliers monétaires de Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 254-255.
- REGALDO SAINT-BLANCARD, Pierre. Exploration archéologique de la place de la Bourse à Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 39-62.
- RIPOLLES, Pere P. et GOZALBES, Manuel. Nouvelles pièces ibériques provenant du trésor de Barcus (Pyrénées-Atlantiques). *Antiquités Nationales*, 1997, n° 29, p. 93-98.
- RIUNE-LACABE, Sylvie. Mont-de-Marsan : les fouilles archéologiques de la Trésorerie générale. *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel PAPY. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, p. 39-63.
- SOUILHAC, Valérie. Le site gallo-romain d'Andernos, état de la question et projet d'étude. In *D'Arcachon à Andernos, regards sur le bassin. Actes du XLVIIIe congrès d'études régionales tenu à Arcachon et Andernos en avril 1996*. Bordeaux, éd. Fédération Historique du Sud-Ouest, 1997, p. 73-83.
- SUAU, Jean-Pierre et GABORIT, Michelle. *Peintures murales des églises de la Grande-Lande*. Bordeaux, éd. Confluences, 1998, 189 p.
- TASSAUX, Francis. Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine :morphologie et réseaux. In *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belge, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim-Bitche en octobre 1992*, sous la direction de Jean-Paul PETIT. Paris, éd. Errance, 1994, p. 197-214.
- THOMAS, Danièle. Le château de Latresne. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 103-121.
- TUCOO-CHALA, Pierre. La politique landaise des vicomtes de Béarn au Moyen Age. *Autour de l'ancien Marsan. Actes du colloque tenu à Mont-de-Marsan en novembre 1994*, sous la direction de Michel PAPY. Mont-de-Marsan, éd. InterUniversitaires, 1997, p. 95-106.
- VEDRENNE, Jean-Marie. Le reliquaire de la paroisse de Drayaux. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1998, t. 125, n° 2, p. 259-262.
- VEYSSIERE, Frédéric. Bilan archéologique dans le secteur du Soum des Scrapès (Arette, Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1998, n° 17, p. 81-87.
- ZIEGLE, Anne. Collections antiques du Musée d'Aquitaine : les collections de la Société Archéologique de Bordeaux, une table de mesure, une petite tête de marbre blanc. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1996, t. LXXXVII, p. 249-251.

# AQUITAINE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Personnel du Service régional de l'Archéologie (en septembre 1999)

1 9 9 8

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
BARRAUD Dany	Conservateur régional de l'Archéologie	Responsable du service.
GENESTE Jean-Michel	Conservateur du Patrimoine (P)	Conservation de la grotte de Lascaux. Dordogne.
BERTHAULT Frédéric	Ingénieur d'études	Lot-et-Garonne et site de Montcaret (Dordogne).
COLLIER Annie	Ingénieur d'études (3/4 temps)	Etudes d'impact. Gestion des documents d'urbanisme.
GIRARDY-CAILLAT Claudine	Ingénieur d'études	Dordogne et Périgueux.
REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre	Ingénieur d'études (Détaché du C.N.R.S.)	Communauté urbaine de Bordeaux et Gironde. Céramologie.
FERULLO Olivier	Assistant ingénieur	Landes et Pyrénées-Atlantiques.
BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste	Technicien de recherche	Sondages, sauvetages, diagnostics.
CHARPENTIER Xavier	Technicien de recherche	Carte archéologique. Sondages.
LHOMME Jean-Paul	Technicien de recherche	Animations. Gestion des dépôts.
NORMAND Christian	Technicien de recherche (Détaché E.N.)	Pyrénées-Atlantiques.
PICHONNEAU Jean-François	Technicien de recherche	Atelier graphique, DAO, sauvetage.
FUZEAU Jean-Marie	Secrétaire administratif	Gestion financière et administrative.
LAPRIE Mauricette	Secrétaire de documentation	Centre de documentation.
COLLIN Bénédicte	Adjoint administratif	Secrétariat Lascaux, accueil, standard.
RAUCOULE Christine	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, courrier, standard.
RONIN Nicole	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, standard, courrier.
BOUYSOU Rose-Lise	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du Centre de documentation.
BURAUD Patrice	Surveillant des sites	Dordogne. Lascaux. Gestion du dépôt de Coulounieix-Chamiers
VAN SOLINGE Sandrine	Surveillant des sites	Dordogne. Lascaux. Gestion du dépôt de Coulounieix-Chamiers

# AQUITAINE

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

### Index des auteurs de notices

- Aujoulat, Norbert ..... 32  
Ballarin, Catherine ..... 40  
Balmelle, Catherine ..... 159  
Barraud, Dany ..... 11, 159  
Belbeoc'h, Gwenolé ..... 74  
Benquet, Laurence ..... 154  
Berdoy, Anne ..... 141  
Bergeret, Agnès ..... 62  
Berthault, Frédéric ..... 30  
Bertrand-Desbrunais,  
Jean-Baptiste ..... 34, 63, 64, 70, 73  
Blot, Jacques ..... 127  
Bochaca, Michel ..... 70  
Boëda, Eric ..... 23  
Boisseau, Béatrice ..... 62  
Bon, François ..... 85  
Boulissière, Gwenaëlle ..... 70  
Bourguignon, Laurence ..... 42, 147  
Brun, Jean-Pierre ..... 159  
Canor, Daniel ..... 68  
Castex, Dominique ..... 18  
Chadelle, Jean-Pierre ..... 36, 45  
Charpentier, Xavier ..... 104, 105, 107  
Chauchat, Claude ..... 116  
Chauvière, François-Xavier ..... 116  
Chevillot, Christian ..... 46  
Cleyet-Merle, Jean-Jacques ..... 29  
Conan, Sandrine ..... 66  
Convertini, Fabien ..... 42  
Dachary, Morgane ..... 116, 126  
Debaumarché, Anne ..... 78  
Delanghe, Damien ..... 68  
Delfour, Géraldine ..... 120  
Didierjean, François ..... 47, 137, 154  
Diot, Marie-Françoise ..... 116  
Dumontier, Patrice ..... 120, 130, 134  
Duvivier, Benoit ..... 126, 132  
Escudé-Quillet, Jean-Marie ..... 137  
Faravel, Sylvie ..... 72  
Ferrier, Catherine ..... 66, 116, 126  
Fouéré, Pierrick ..... 40, 156  
Fourdrin, Jean-Pascal ..... 118, 128  
Fournier, Francis ..... 111  
Fournier, Stéphane ..... 151  
Gaillard, Hervé ..... 148, 156, 159  
Gambier, Dominique ..... 85  
Gangloff, Nicole ..... 23, 25, 26, 70  
Gardère, Philippe ..... 85  
Gardes, Philippe ..... 154  
Garnier, Jean-François ..... 109  
Gé, Thierry ..... 145  
Gellibert, Bernard ..... 85, 86, 89  
Geneste, Jean-Michel ..... 11  
Gerber, Frédéric ..... 87, 144, 146, 149  
Gernigon, Karim ..... 43  
Girardy-Caillat,  
Claudine ..... 16, 29, 33, 35, 36  
Goyaud, Catherine ..... 159  
Grimbert, Laurent ..... 129  
Guadelli, Jean-Luc ..... 20  
Guibert, Pierre ..... 29  
Hautefeuille, Florent ..... 123, 137  
Huguet, Jean-Claude ..... 51, 72  
Jacques, Philippe ..... 97, 103, 105, 159  
Korpal, Yannik ..... 66  
Laborie, Yan ..... 156  
Lambert, Philippe ..... 113  
Larqué, Sophie ..... 137  
Lenoble, Arnaud ..... 42  
Lenoir, Michel ..... 66, 74  
Leroy, Fabrice ..... 62  
Leroyer, Chantal ..... 42, 156  
Lesgourgues, Filipe ..... 124  
Louise, Gérard ..... 52  
Lucas, Géraldine ..... 21  
Madelaine, Stéphane ..... 18  
Maleret, Sylvie ..... 79, 159  
Marembert, Fabrice ..... 120, 123  
Marin, Agnès ..... 72  
Martin, Christian ..... 72  
Martinaud, Michel ..... 72  
Martins, David ..... 50  
Massan, Patrick ..... 43, 44, 136  
Massat, David ..... 154  
Maurin, Bernard ..... 90  
Maurin, Louis ..... 159  
Merlet, Jean-Claude ..... 85, 86, 89  
Meunier, Sylvain ..... 66  
Michel, Patrick ..... 66, 126  
Migeon, Wandel ..... 42, 44, 88, 145  
Mille, Pierre ..... 42, 59  
Monturet, Raymond ..... 118, 128  
Morala, André ..... 100  
Moreau, Jacques ..... 80  
Moreau, Nathalie ..... 62  
Moreno, Jean-Luc ..... 111  
Mouillac, Louis ..... 24  
Nacfer, Marie-Noëlle ..... 62  
Normand, Christian ..... 132, 133  
Ortega, Illuminada ..... 32, 39, 40, 147  
Paillet, Patrick ..... 116  
Parent, Gilles ..... 117  
Pelegrin, Jacques ..... 37  
Petit, Jean-Pierre ..... 77  
Petit-Aupert, Catherine ..... 159  
Peyrony, Jean-Guy ..... 35  
Piat, Jean-Luc ..... 17, 64, 65, 66, 68, 69, 72, 90, 131  
Pigeaud, Romain ..... 27, 30  
Plana-Mallart, Rosa ..... 137  
Plassot, Eric ..... 88  
Pons, Jacques ..... 43  
Pousthomis, Bernard ..... 25  
Réchin, François ..... 128  
Régaldo-Saint Blancard, Pierre ..... 54, 55, 56, 58, 61  
Réginato, Alain ..... 98  
Reynet, Jean-Michel ..... 156  
Rigal, Didier ..... 159  
Rigaud, Jean-Philippe ..... 21, 29  
Rimé, Marc ..... 144  
Roudié, Philippe ..... 159  
Rousset, Valérie ..... 121  
Roussot-Larroque, Julia ..... 76, 81  
Salvé, Serge ..... 62  
Sandoz, Gérard ..... 154  
Saule, Marcel ..... 154  
Sillières, Pierre ..... 159  
Simek, Jan ..... 21  
Sireix, Christophe ..... 73, 148  
Soriano, Sylvain ..... 23  
Stouvenot, Christian ..... 93  
Sunder, Frédérique ..... 67  
Tardy, Dominique ..... 158  
Texier, Jean-Pierre ..... 29, 157  
Tixier, Corine ..... 42, 156  
Tobie, Jean-Luc ..... 131  
Tölg, Jean-Christophe ..... 70  
Tranoy, Laurence ..... 159  
Turq, Alain ..... 133  
Valladas, Hélène ..... 133  
Vergain, Philippe ..... 129  
Vernou, Christian ..... 159  
Vicard, Tommy ..... 150  
White, Randall ..... 37

## AQUITAINE

### Index des sites et des communes

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

ABZAC [33], Zone de Barraud, .....	144
ACCOUS [64], .....	140
AGEN [47], Rond-Point Saint-Jacques, .....	96
AIGUILLON [47], Quartier du Lot, .....	98
Apons (Grotte d'), SARRANCE [64], .....	134
ARAMITS [64], .....	140
ARANCOU [64], Bourrouilla, .....	116
ARUDY [64], .....	140
ARVEYRES [33], .....	143
Aspe (vallée d'), .....	140
AVENSAN [33], Site castral de Romefort, .....	50
BAIGNEAUX [33], Champ de Racaud, .....	51
BANCA [64], Zubiarin, .....	117
Barétous (vallée de), .....	140
Barail (Le), SAINT-PEY-DE-CASTETS [33], .....	73
Barraud (Zone de), ABZAC [33], .....	144
BAYONNE [64], L'Enceinte, Rue des Augustins, Rue Tour de Sault, .....	117
BEAUPOUYET [24], .....	149
BEDOUS [64], .....	140
BELEYMAS [24], Eglise de Saint Martin de Tours, ..	16
Bélonce (Pont de), BORCE [64], .....	121
Berbie (La), CASTELS [24], .....	18
Bernat (Le), JUGAZAN [33], .....	66
BERSON [33], Maison forte du Boisset, .....	51
Bialé (Le), LESCAR [64], .....	127
BIARRITZ [64], Grotte du Phare, .....	118
Bitarelles (Les), SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN [24], .....	151
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE [47], Le Callan, .....	100
Bois Ruisseau, SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET [24] .....	149
Boisset (Le), BERSON [33], .....	51
BORCE [64], Pont de Bélonce, .....	121
BORDEAUX [33], Hôpital Saint-André, .....	57, 58
BORDEAUX [33], Place André-Meunier (fort Louis),	55
BORDEAUX [33], Place Jean-Jaurès, .....	52
BORDEAUX [33], Place Renaudel, I.U.T. B, .....	62, 63
BORDEAUX [33], Rue de Cursol/impasse Caillabet, .....	54
BORDEAUX [33], Rue Lafaurie-Montbadon, ancienne gare routière Citram, .....	60, 61
Bouage (La), GOURS [33], .....	146
BOURGNAC [24], .....	149
Bourrouilla, ARANCOU [64], .....	116
BRANTÔME [24], Château abbatial, parvis de l'abbaye, .....	16
BRASSEMPOUY [40], Pouy, .....	84
BROCAS [40], Cabannes, .....	85
Cabannes, BROCAS [40], .....	85
CADARSAC [33], Le Grand Barail, .....	145
CADILLAC [33], Direction départementale de l'équipement, .....	64
Callan (Le), BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE [47], .....	100
CAMBO-LES-BAINS [64], .....	136
CAME [40], .....	153
CAMIAC-ET-SAINT-DENIS [33], Darnac, .....	64
Camp de César, SAINT-JEAN-LE-VIEUX [64], ..	131
CANENX-ET-REAUT [40], Pouyblanc 2, .....	86
Canolle III, CREYSSE [24], .....	23
Cap-Blanc (Abri du), MARQUAY [24], .....	29
CAPDROT [24], Colline du Gay, .....	17
CASTELCULIER [47], Lamarque, .....	100
Castelmerle, SERGEAC [24], .....	37
CASTELS [24], La Berbie, .....	18
CASTET [64], Grotte de Ségues, .....	122
CAVIGNAC [33], .....	78
Cazelle (Fort de), LES EYZIES-DE-TAYAC [24], ..	23, 24
CELLES [24], .....	44, 155
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN [24], Grotte XIV, .....	19
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN [24], Grotte XVI, .....	20
CÉZAC [33], .....	78
Champs de Bossuet (Les), SAINT-DENIS-DE-PILE [33], .....	143, 146
Champs de Buchets (Les), SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES [33], .....	148
CHANCELADE [24], .....	45
Chante Louette, CREYSSE [24], .....	22
Châteauneuf, CRÉON [33], .....	77
Citram (ancienne gare routière), BORDEAUX [33], .....	60, 61
CLARACQ [64], Le bourg, .....	123
COIRAC [33], 77, .....	
Commarque (Château de), LES EYZIES-DE-TAYAC [24], .....	24, 26

Commarque (Grotte de), LES EYZIES-DE-TAYAC [24], .....	26
CONDAT-SUR-VÉZÈRE [24], .....	44
COUDURES [40], .....	93
Coulès-Falmont, ROQUEFORT [47], .....	105
COURS-DE-PILE [24], Les Réclaussoux, .....	41, 42
COUTRAS [33], .....	143
CRÉON [33], Châteauneuf, .....	77
CRÉON [33], Piveteau, .....	77
CREYSSE [24], Canolle III, .....	23
CREYSSE [24], Chante Louette, .....	22
CREYSSE [24], Le Sarillet, .....	23
CREYSSE [24], Les Gillets, .....	39
CUBZENAIS- [33], .....	78
Cursol (Rue de), BORDEAUX [33], .....	54
Darnac, CAMIAC-ET-SAINT-DENIS [33], .....	64
Darré la Peyre, PRÉCILHON [64], .....	130
DAX [40], 5 cours Saint-Pierre, .....	86, 88
DOUVILLE [24], .....	43
Enclos (L'), SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN [24], .....	151
Eysse-Cantegrel sud, VILLENEUVE-SUR-LOT [47], .....	107
Fort Louis, BORDEAUX [33], .....	55
Gauzelle (La), LES ESSEINTES [33], .....	79
Gay (Colline du), CAPDROT [24], .....	17
GÉNISSAC [33], La chapelle du château, .....	65
Gillets (Les), CREYSSE [24], .....	39
GOÛTS [33], Au Marais, .....	145
GOÛTS [33], La Bouage, .....	146
GOÛT-ROSSIGNOL [24], .....	45
Grand Barrail (Le), CADARSAC [33], .....	145
Grand Tauzin n°3, MONSÉGUR [40], .....	89
Graves II (Les), SAINT-PEY-DE-CASTETS [33], .....	73
HASTINGUES [40], .....	153
HENDAYE [64], Sorgin Xilo, .....	124
HEUGAS [40], .....	88
Honteyre (La), LE TUZAN [33], .....	74
Hôpital Saint-André, BORDEAUX [33], .....	57, 58
Hôpital-Chapelle, LA RÉOLE [33], .....	70
HOURTIN [33], .....	81
I.U.T. B, BORDEAUX [33], .....	62, 63
IHOLDY [64], Grotte d'Unikoté, .....	124
ISPOURE [64], Maison Laustania, .....	126
Isturitz (Grotte d'), SAINT-MARTIN D'ARBEROUE [64], .....	133
ITXASSOU [64], Col de Méatsé, .....	127
Jean-Jaurès (Place), BORDEAUX [33], .....	52
JUGAZAN [33], Le Bernat, .....	66
LA RÉOLE [33], Hôpital-Chapelle, .....	70
LA ROCHEBEAUCOUR-ET-ARGENTINE [24], .....	45
LA TOUR-BLANCHE [24], .....	44
LA-LANDE-DE-FRONSAC [33], Eglise Saint-Pierre, .....	67
LACANAU [33], .....	81
Lafaurie-Montbadon (Rue), BORDEAUX [33], .....	60, 61
LALONQUETTE [64], .....	137
Lamarque, CASTELCULIER [47], .....	100
Laneplaà (plateau de), .....	153
LANGOIRAN [33], Le Château, .....	67
Lapartens, VENDAYS-MONTALIVET [33], .....	76
LARRESSORE [64], .....	136
LARUNS [64], .....	140
LARUSCADE- [33], .....	78
Lascaux (Grotte de), MONTIGNAC [24], .....	31
Laugerie Haute, LES EYZIES-DE-TAYAC [24], .....	28
Laustania (Maison), ISPOURE [64], .....	126
LAYRAC [47], .....	110
LE BOURDEIX [24], .....	154
LE FLEIX [24], .....	46
LE MAS-D'AGENAIS [47], Eglise Saint-Vincent, .....	104
LE TUZAN [33], La Honteyre, .....	74
LE VERDON-SUR-MER [33], .....	80
LES ESSEINTES [33], La Gauzelle, .....	79
LES ESSEINTES [33], La Mothe, .....	79
LES ESSEINTES [33], Moureaux, .....	79
LES EYZIES-DE-TAYAC [24], Château de Commarque, .....	24, 26
LES EYZIES-DE-TAYAC [24], Fort de Cazelle, .....	23, 24
LES EYZIES-DE-TAYAC [24], Grotte de Commarque, .....	26
LES EYZIES-DE-TAYAC [24], Laugerie Haute, .....	28
LES FARGES [24], .....	44
LES LÈCHES [24], .....	149
LESCAR [64], L'enceinte, .....	128
LESCAR [64], Le Bialé, .....	127
Lestang, SAINTE-BAZEILLE [47], .....	106
Lot (Quartier du), AIGUILLON [47], .....	98
LUGASSON [33], Les Murasses, .....	77
LUSSAGNET [40], .....	93
MACAU [33], Place de la République, .....	68
MANZAC-SUR-VERN [24], Le bourg, .....	29
Marais (Au), GOÛTS [33], .....	145
MARMANDE [47], Thivras, .....	103
MARQUAY [24], Abri du Cap-Blanc, .....	29
Marquinaux (Les), SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET [24], .....	149
MARSAS [33], .....	78
Méatsé (Col de), ITXASSOU [64], .....	127
Meunier (Place André), BORDEAUX [33], .....	55
MONCRABEAU-BAPTESTE [47], .....	159
MONSÉGUR [40], Grand Tauzin n°3, .....	89
MONT-DE-MARSAN [40], Quartier de l'église Sainte-Madelaine, .....	89
MONTAGRIER [24], .....	155
MONTCARET [24], Villa gallo-romaine, .....	30
MONTIGNAC [24], Grotte de Lascaux, .....	31
MONTPON-MÉNESTÉROL [24], .....	148, 149
Morinie (La), SAINT-BARTHÉLEMY-DE-BUSSIÈRE [24], .....	34
Mothe (La), LES ESSEINTES [33], .....	79
Moulins Heide, PAU [64], .....	129
Moureaux, LES ESSEINTES [33], .....	79
Murasses (Les), LUGASSON [33], .....	77
MUSSIDAN [24], .....	148
NONTRON [24], .....	154
OEYREGAVE [40], .....	153
Ossau (vallée d'), .....	140
PAU [64], Moulins Heide, .....	129
PAZAYAC [24], .....	44
PELLEGRE [33], Place de l'église Saint-André, .....	69
PENNE-D'AGENAIS [47], .....	111
PÉRIGUEUX [24], .....	45, 157
PÉRIGUEUX [24], Chemin de Puyrousseau, .....	32

Phare (Grotte du), BIARRITZ [64], .....	118
Piveteau, CRÉON [33], .....	77
Pommiers (Château de), SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE [33], .....	71
Pouy, BRASSEMPOUY [40], .....	84
Pouyblanc 2, CANENX-ET-REAUT [40], .....	86
PRÉCILHON [64], Darré la Peyre, .....	130
PREYSSAC- D'EXCIDEUIL [24], Eglise	
Notre Dame de la Purification, .....	33
PRIGONRIEUX [24], .....	46
Prison des Evêques (La), SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT [64], .....	132
PUJOLS [47], .....	112
Put-Blanc, SANGUINET [40], .....	90
Puyrousseau (Chemin de), PÉRIGUEUX [24], .....	32
Racaud (Champ de), BAIGNEAUX [33], .....	51
Réclaussoux (Les), COURS-DE-PILE [24], .....	41, 42
Renaudel (Place), BORDEAUX [33], .....	62, 63
Romefort, AVENSAN [33], .....	50
ROQUEFORT [47], Coulès-Falmont, .....	105
ROUFFIGNAC- [24], .....	34
SAINT-BARTHÉLEMY-DE-BUSSIÈRE[24],	
La Morinie, .....	34
SAINT-CERNIN- DE-REILHAC [24], Eglise	
Saint-Germain, .....	34
SAINT-DENIS-DE-PILE [33], Les Champs de	
Bossuet, .....	143, 146
SAINT-EMILION [33], Le bourg, .....	70
SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE [33], Château de	
Pommiers, .....	71
SAINT-GENIS-DU-BOIS [33], Eglise, .....	72
Saint-Jacques (Rond-Point), AGEN [47], .....	96
SAINT-JEAN-LE-VIEUX [64], Camp de César, .....	131
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT [64], La «Prison	
des Evêques», .....	132
SAINT-MARCORY [24], Eglise, .....	35
SAINT-MARIENS [33], .....	78
SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET [24]	
Bois Ruisseau .....	149
SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET[24],	
Les Marquinaux, .....	149
SAINT-MARTIN D'ARBEROUÉ [64],	
Grotte d'Isturitz, .....	133
SAINT-MARTIN-DE-PIN [24], .....	154
SAINT-MÉARD-DE DRÔNE [24], .....	47
SAINT-MEARD-DE-DRONNE [24], .....	44
SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES [33], Les	
Champs de Buchets, .....	148
SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN[24], .....	149
SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN [24], L'Enclos, ..	151
SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN[24],	
Les Bitarelles, .....	151
SAINT-PEY-DE-CASTETS [33], Le Barail, .....	73
SAINT-PEY-DE-CASTETS [33], Les Graves II, .....	73
SAINT-SAUVEUR-LALANDE[24], .....	149
SAINT-SAUVEUR-LALANDE [24], Eglise de la	
Transfiguration, .....	36
SAINT-VICTOR [24], .....	47, 155
SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE[24], .....	36
SAINTE-BAZEILLE [47], Lestang, .....	106
SANGUINET [40], Put-Blanc, .....	90
Sarillet (Le), CREYSSE [24], .....	23
SARRANCE [64], Grotte d'Apons, .....	134
Ségues (Grotte de), CASTET [64], .....	122
SERGEAC [24], Castelmerle, .....	37
Sorgin Xilo, HENDAYE [64], .....	124
SOULAC-SUR-MER [33], .....	80
SOURZAC [24], .....	149
TERRASSON [24], .....	44
Thivras, MARMANDE [47], .....	103
Unikoté (Grotte d'), IHOLDY [64], .....	124
USTARITZ [64], .....	136
VALEUIL [24] .....	155
VENDAYS-MONTALIVET [33], Lapartens, .....	76
VERNDAYS-MONTALIVET[33], .....	80, 81
VILLENEUVE-SUR-LOT[47], .....	111
VILLENEUVE-SUR-LOT [47], Eysse-Cantegrel	
sud, .....	107
Zubiarin, BANCA [64], .....	117



Dépôt légal octobre 1999  
N° imprimeur 9 - 5066

## **LISTE DES BILANS**

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES  
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE  
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE